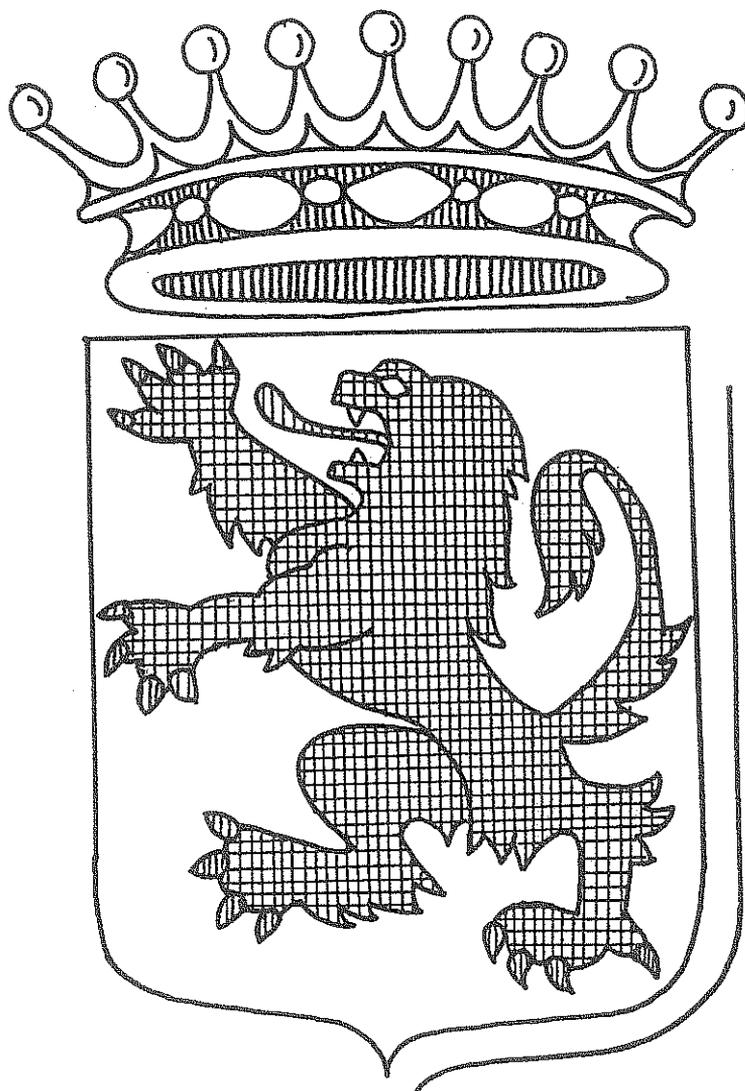
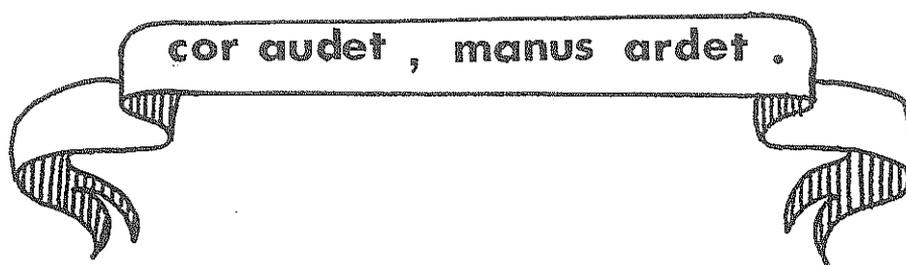


Recueil de
**SOUVENIRS DE LA FAMILLE
DE LA FOYE**
et des familles alliées



« Contourné d'argent au lyon de sable
armé et lampassé de gueules »



Rennes , 1987

D'après les écrits spécialisés en matière héraldique
("La nouvelle méthode raisonnée du blason" de P.C.F.
MENESTRIER - 1761) :

- Contourné se dit des animaux (ou des têtes d'animaux) tournés vers la gauche de l'écu.
- Armé se dit des ongles des lions (des griffons, des aigles, etc...) et des flèches dont les pointes sont d'autre couleur que le sujet.
- Lampassé se dit de la langue des lions et autres animaux.

ooooooo

En langage plus commun, le blason des de la FOYE est un lion noir (= de sable) regardant vers la gauche, aux ongles et langue rouges (= de gueules), sur fond d'argent.

Par convention des représentations héraldiques, la queue du lion est tournée vers l'intérieur, et celui-ci est en position verticale.

ooooooo

o

§§
§§§§

1.

§§§§§

A V A N T - P R O P O S

§§§§§

§§§§§
§§

1987, année du Millénaire Capétien,
Heureuse coïncidence pour la parution de ce recueil de souvenirs de
famille.

Ce n'est pas que nous voulions nous mesurer à la
dynastie royale, mais si les Rois ont fait la France, leurs humbles
et dévoués serviteurs les y ont assurément aidés.

Oserions-nous tirer gloire pour nous, d'un passé qui
s'est fait sans nous ? Certes non, mais qu'on le veuille ou non,
c'est lui qui nous porte et nous forge, en nous parvenant comme un
précieux héritage à cultiver et à transmettre. Peut-être est-ce une
entreprise trop téméraire pour ce recueil que de vouloir venir
témoigner de ce passé. Alors, pourra-t-il au moins nous donner quelques
reflets de ses mille facettes, ou encore, pourra-t-il seulement avoir
la chance d'attiser notre curiosité sur l'histoire de la famille,
et peut-être même de la satisfaire, ne serait-ce qu'un peu.

Pour revenir plus précisément à ce recueil,
il provient, pour sa majeure partie, de notes manuscrites recueillies
en deux cahiers par Jean de la FOYE, XIVE du nom. Dans un souci
d'exactitude, celles-ci ont été reproduites telles quelles sans
modifications (de fond et de forme), ni omissions. Elles n'ont été
qu'ordonnées et structurées.

Deux paragraphes sont venus compléter ces récits :

. Celui relatif à la famille "BOISBAUDRY", rédigé à partir du
livre de l'Oncle Hippolyte du BOISBAUDRY, paru en 1958 sous le titre
"Huit siècles sur le chemin de la vie".

. Celui relatif à la famille "LIMERVILLE" réalisé à partir de
documents détenus par Bernard de LIMERVILLE à Neuville, et à partir
d'informations fournies par l'Oncle Jacques de FRANCQUEVILLE.

De plus, les illustrations d'armoiries et de châteaux
se sont imposées d'elles-mêmes.

Enfin, l'ensemble de ces notes a été actualisé d'une
génération.

Ce recueil s'articule autour de trois parties :

. La première est constituée d'un arbre généalogique ascendant
sur 7 générations, permettant ainsi une vue synthétique de toutes les
familles dont nous sommes issus, avant de pénétrer dans le détail
des 2e et 3e parties.

. La deuxième partie retrace en détail la vie de chacun des Chefs de famille La FOYE, depuis le premier anobli, Adam de la FOYE, en 1610, jusqu'au XIVE du nom, Jean de la FOYE, né en 1914.

. La troisième partie décrit les familles directement alliées à ces différents Chefs de famille.

. Enfin, des ANNEXES sont venues compléter ces 2e et 3e parties, essentiellement sous forme d'arbres généalogiques descendants, permettant un inventaire, aussi exhaustif que possible, de tous nos parents et cousins, proches et moins proches, issus de mêmes ancêtres communs. Les familles latéralement alliées y ont également été figurées.

00000000000000000000000000000000
.....0.....

I

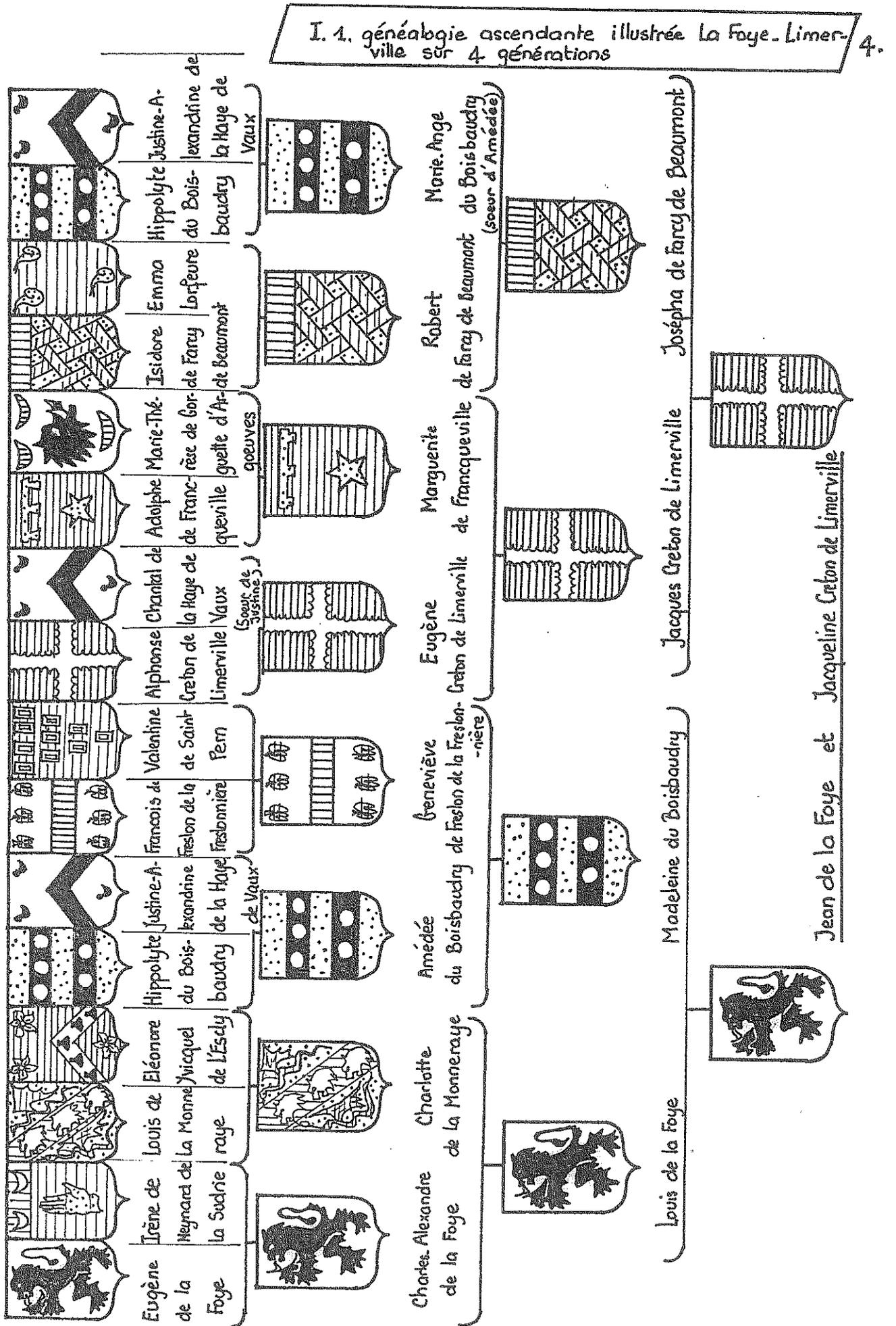
==

PRESENTATION DE L'ARBRE GENEALOGIQUE ASCENDANT

LA FOYE -- LIMERVILLE

- I. 1 - Généalogie ascendante illustrée LA FOYE-LIMERVILLE sur 4 générations.
- I. 2 - Généalogie ascendante LA FOYE-LIMERVILLE sur les 4 premières générations.
- I. 3 - Généalogie ascendante LA FOYE-LIMERVILLE de la 4e à la 7e génération.
- I. 4 - Récapitulatif des armoiries des familles alliées apparaissant sur l'arbre ascendant (jusqu'au niveau des 32 ancêtres)
-
-

Voir la suite de l'ascendance en I.3



I.2. généalogie ascendante La Foye - Limerville
sur les 4 premières générations (suite sur I.3)

| 1 | 2 | 3 | 4 | | |
|------------------------------------|---------------------------------------|---|---|--|----------------|
| Jean de la Foye | Louis de la Foye | Charles Alexandre de la FOYE 19.XII.1839/11. II. 1908 | Eugène de la Foye 1 1.III.1795 / 9. II .1864 Irène de Meynard de la sudrie 1813 / 1843 2 | | |
| | | 5. IX. 1882 | 3.II.1836 | | |
| | 2.VII.1883 / 16.XI.1961 | Charlotte de la Monneraye 1854 / 14. VIII.1947 26.VIII | Louis de la Monneraye 3 14.XI.1819 / 1.XI. 1892 Eleonore Juicquel de l'Es. dy. 4.V.1826/26. XII. 1912 4 | 23.VII. 1853 | |
| | 12.VI.1912 | Amédée du Boisbaudry 17.VII.1851/5. III.1925 | Hippolyte du Boisbaudry 13.XI.1821 / 4. X. 1877 5 Justine. Alex. de la Haye de Vaulx.1818/12. II. 1902 6 | 3.II. 1843 | |
| | Madeleine du Boisbaudry | 11. VI. 1879 | Fransois de Freslon de la 7 Fr. 18. III.1825 / 13. VII. 1890 Valentine de St Pern 8 31.VII.1828 / 30.V. 1889 | 7.I. 1852 | |
| | | 6.VII.1881 / 13. I. 1946 | Geneviève de Fres. lon de la Freslon- rière 24. III.1857/14.II. 1942 | | |
| | 12.VI.1946 | | | | |
| | Jacqueline Creton de Limerville | Jacques Creton de Limerville | Eugène Creton de Limerville 26.V.1841/4. X.1922 | Alphonse de limerville 9 22. IX.1801 / 16. XI. 1885 chantal de la Haye de 10 Vaulx.27. VII.1815/15.XI. 1883 | 27. V. 1839 |
| | | | 25. V. 1887 | Adolphe de Franqueville 24. V.1835/ 8. IX. 1908 11 Mie. Thérèse de Forquettes d'Ar- goeuvres.6.V.1843/21.X. 1921 12 | 25. V 1862 |
| | | 1890 / VII.1969 | Marguerite de Franqueville 4. V.1865/19.III. 1948 | | |
| 10.II. 1920 | | Robert de Farcy de Beaumont 7.II.1850/24. IV. 1903 | Isidore de Farcy de Beau- mont 1806 / 13 Emma Lorfeure 14 1821 / 2. III. 1901 | 22. VI 1841 | |
| Josépha de Farcy de Beaumont | | 16. VI. 1875 | | | |
| | | 1895/1960 | Marie. Ange du Boisbaudry 8.I.1856/30.VI. 1930 | Hippolyte du Boisbaudry 13. XI. 1821 / 4. X. 1877 Justine. Alex. de la Haye de Vaulx. 1818 / 12. II. 1902 | 3. II 1843 |

I.3. généalogie ascendante La FOYE - Limerville de la 4^{ème} à la 7^{ème} génération (suite de I.2)

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Eugène Charles François de la FOYE 1795 - 1864 | 1 | Charles. Antoine. Fr. de la Foye 1744 - 1805 mar: 1780 | Michel François de la FOYE | François Evrard de la Foye Rose de Maquaire |
| | | Louise Alexandrine de Baudran 1762 - 1842 | Antoinette. Eléonore de Durzet de Cernay | |
| | | | François de Baudran 1725 - 1808 | Jean Baptiste de Baudran 1691 - Anne Thérèse de la Motte Gaillard |
| | | | Jeanne Marie de Baudran | Nicolas Auguste de Baudran 1690 Jane de Parrey |
| Irène Jeanne Marie Charlotte de Meynard de la Sudrie 1813 - 1843 | 2 | Guillaume Charles de Meynard de la Sudrie | | |
| | | Hélène de Grioux de Coylus 1788, 1878 | | |
| Louis de La Monneraye 1819 - 1892 | 3 | Pierre Bruno Jean de la Monneraye 1759 - 1832 mar: 1805 | Jean François de la Monneraye 1718 - 1784 | Jean de la Monneraye 1667 - 1737 Marguerite le Mezec |
| | | | Jeanne Françoise Geneviève de Coniac 1735 - 1811 | |
| | | Perrine Jeanne Philippine de la Grandière 1772 - 1855 | | |
| Eléonore Françoise Marie Yvicaquel de L'Esclay 1826 - 1912 | 4 | Jean Philippe Yvicaquel de L'Esclay | | |
| | | Claire Victoire Marie Charlotte de la Bourdonnaye de Montluc | Charles Marie Etienne de la Bourdonnaye de Montluc - 1840 | Charles Sévère Louis de La Bourdonnaye - Montluc - 1798 Julie Renée de Berthou, dame de Cité |
| Hippolyte du Boisbaudry 1821 - 1877 | 5 | Constant du Boisbaudry 1757 - 1832 m: 1808 | François Dominique du Boisbaudry 1724 - 1798 | Germain du Boisbaudry : 8. VIII. 1672 / 28. III. 1731 Marie Dominique de Druart |
| | | | Angélique Perrine de Marnière de Guer 1735 - 1824 | Julien, marquis de Guer Angélique de Chappedelaine |
| | | Suzanne de Savignhac - 1839 | Joseph de Savignhac Jeanne du Moulin du Brossay | |
| 4 | 5 | 6 | 7 | |

I.3 (suite)

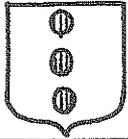
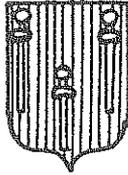
| | | | | |
|--|---|---|---|--|
| Justine. Alex. de la Haye de Vaulx. 1818/1902 | 6 & 10 | Hubert. Marie. Philippe de la Haye de Vaulx 1754 - 1829 19. VI - 1814 | Jean. Baptiste. Marie de la Haye de Vaulx 23. XI. 1714 / 13. VIII. 1775 Anne. Françoise. Dominique Rouget de Beauregard (o 1723, †) mar: 22. VII. 1752 | Jean de la Haye de Bentineek |
| | Chantal de la Haye de Vaulx 1815 - 1883 | Nicole. Chantal de Paix de Coeur 1785 / 1850 | Jean. Alexandre de Paix de Coeur. 18. II. 1740 / 25. IV. 1818. mar: 9. IV. 1780 Marie. Théodore Pérache | |
| François. Marie Henri, V ^{te} de Freslon de la Freslonnière 1825 - 1890 | 7 | Alexandre. François de Freslon de la Freslonnière 1787 / 1841 Joséphine de Mon- ti de Lormière 1791 / 1861 | Alexis. François. Marie Joseph de Freslon de la F. 1749. 1826 Marie. Rose. Esther de Talhouet. Bonamour 1763 - 1846 | Marie. Joseph de Freslon, C ^s de la Freslonnière 1720 - 1759 Françoise. Angélique HUTEAU, dame des Burons 1716 - 1755 Jean. Jacques de Talhouet, C ^s de Bonamour 1711 - 1789 Gillette. Esther de Tranchant du Tret |
| | Marie. Char- lotte. Valentine de St Pern 1828 / 1889 | 8 | Jean. Louis. Bertrand C ^{te} de St Pern Marie. Camille. Alber- te de Cornulier 1791 / 1877 | Mathurin. Louis. Anne. Bertrand C ^{te} de St Pern 1764 - 1793 Marie. Pauline Sainte de Cornulier 1769 - 1788 Toussaint François Joseph de Cornulier, M ^{is} de Chateau- Fremont 1771. 1794 Amélie. Laurente Marie Céleste de St Pern 1773 - 1858 |
| Alphonse Creton de Limerville 22. IX. 1801 / 16. XI. 1885 | 9 | Alphonse de Limer- ville 11. X. 1759 / 3. X. 1820 28. V. 1800 Marie Lescuyer de Mival 13. I. 1769 / 24. XII. 1837 | Claude. François Creton de Limerville. 21. V. 1720 / 22. OI. 1786. mar: 11. VI. 1755 Jeanne d'Erveloy 25. VII. 1730 / 30. X. 1762 Jean, Louis, Maur Lescuyer sieur de Mival 14. IX. 1736 / 11. OI. 1816 mar: 24. XI. 1762 Madeleine Jeanne le Mercier III. 1743 / 3. V. 1796 | Claude. François Creton Jacqueline Levasseur |
| | 27. V. 1839 | Adolphe de Francqueville 24. V. 1835 / 8. IX. 1908 | 11 | Jean, Louis, Joseph, Bien. Venu de Francqueville 25. V. 1756 / 9. II. 1837 mar: 15. V. 1786 Marie. Elisabeth. François. se de Briet de Fortma- noir. † 2. V. 1825 Jean Baptiste Adrien Cornet d'Hunval (1775, †) mar: 30. XII. 1807 Marie. Amélie, Mélanie de Gorguette d'Argœu- ves, 3. II. 1791, † |
| 29. IV. 1862 | 4 | 5 | 6 | 7 |

| | | | |
|---|---|---|--|
| 12 Marie-Thérèse Françoise de Gorguette d'Argœuves 6.IV.1843/21.X. 1921 | Alfred de Gorguette d'Argœuves 1814 - 1906 mar: 24.XI.1840 | Armand, Cte de Gorguette d'Argœuves 20.VI.1787 / 9.IV.1880 mar: 4.VII.1808 | |
| | | Eugénie Pélagie de la Forge 10.VIII.1783/3.IV.1878 | |
| | Marie d'Assignies 1818 - 1851 | Jean, Marie, Louis, Bona- venture, Baron d'Assignies 8.VII.1770/30.IX.1831 mar: 10.VIII.1808 | |
| | | Rose, Joséphe, Victoire Bouquet de Beauval 28.I.1778 / 10.II.1855 | |
| 13 Isidore de Farcy de Beaumont 1806_ | Joachim Joseph 13.XII.1777 / 1859 de Farcy de Beaumont | Charles Ange Joseph de Farcy Cte de la Villedubois et de Malnoë 1728 - 1796 | Jean Charles Michel de Farcy 1677. 1768 Louise Auréanne Tallart 1702 - 1751 |
| | | Jeanne Mathurine Bertho 1739 / 1779 | Gilles François Bertho Sgr de la Ville-Josse Thérèse Catherine de la Noué |
| | Pauline de Plouays de Chantelou 1783_ | Felix Annibal Jean Baptis- te de Plouays, Sgr de Chantelou | |
| | | Marie Maurice de la Celle de Chateaubourg | |
| 14 Emma Lorfeure 1821_ 2.III.1901 | Charles Lorfeure | | |
| | Julie Le Gomeriel de La Villebermont | | |
| 4 | 5 | 6 | 7 |

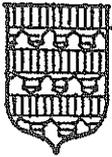
I. 4. - RECAPITULATIF DES ARMOIRIES DES FAMILLES ALLIEES

APPARAISSANT SUR L'ARBRE ASCENDANT

(jusqu'au niveau des 32 ancêtres)

| | <u>FAMILLE</u> | <u>DESSIN</u> | <u>DEFINITION</u> | <u>Origine de la famille</u> |
|----|-----------------------------|---|--|------------------------------|
| 1. | BAUDRAN | Voir p. 15 | D'azur à la bande d'or, trois mollettes et un croissant d'argent. | Lyon, puis Saint Malo |
| 2. | MEYNARD de la SUDRIE | Voir p. 15 | D'azur à la dextre d'or posée en pal au chef de gueules chargé de deux croissants d'argent | Quercy |
| 3. | GIOUX de CAYLUS |  | D'argent à trois besants de gueules | |
| 4. | de la MONNERAYE | Voir p. 16 | D'or à la bande de gueules chargée de trois têtes de lion arrachées d'argent et accostées de deux serpents ailés d'azur. | Bretagne |
| 5. | de la GRANDIERE |  | D'azur au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or. | Bretagne |
| 6. | YVICQUEL de L'ESCLY | Voir p. 4 | D'azur au chevron d'argent chargé de cinq coquilles de sable, et accompagné de trois quinte-feuilles d'argent. | Bretagne famille éteinte. |
| 7. | La BOURDON- NAYE-MONTLUC |  | De gueules à trois bourdons de pèlerins d'argent posés en pal 2, 1. | Bretagne famille éteinte. |
| 8. | BOISBAUDRY | Voir p.16 | D'or à deux fascas de sable chargées la première de 3, la seconde de 2 besants d'argent | Bretagne |
| 9. | SAVIGNHAC |  | D'argent au chevron de gueules brisé accompagné de trois trèfles de sable 2 en chef et 1 en pointe. | Auvergne famille éteinte. |

| | <u>FAMILLE</u> | <u>DESSIN</u> | <u>DEFINITION</u> | <u>Origine de la famille</u> |
|-----|--|---|--|------------------------------|
| 10. | de la HAYE de VAUX (ou de VAULX) |  | D'argent au chevron de sable accompagné de 3 merlettes de sable 2 et 1. | Artois famille éteinte |
| 11. | PAIX de COEUR |  | De gueules au chevron d'argent accompagné de trois coeurs du mesme. | Lorraine |
| 12. | FRESLON de la FRESLONNIERE |  | D'argent à la fasce de gueules accompagnée de six ancolies d'azur tigées de gueules, rangées 3 en chef et 3 en pointe. | Bretagne |
| 13. | MONTI de LORMIERE |  | D'azur à la bande d'or accompagnée de 2 monts de 6 coupes de même. | Italie |
| 14. | SAINTE PERN | Voir p. 4 | D'azur à 10 billettes vidées d'argent 4, 3, 2, 1. | Bretagne |
| 15. | CORNULIER | Voir p.17 | D'azur au rencontre de cerf d'or surmonté entre les cornes d'une moucheture de contrehermine d'argent. | Bretagne |
| 16. | LIMERVILLE | Voir p. 17 | D'azur à la croix enclée d'argent. | Picardie |
| 17. | L'ESCUYER de MIVAL |  | D'or au mont surmonté d'un arbre de sinople, aux 2 épées de sable mises en sautoir. | |
| 18. | FRANCQUEVILLE | Voir p. 4 | D'azur à l'étoile d'or surmontée d'un lambel du mesme à 3 pendants. | Picardie |
| 19. | CORNET d'HUNVAL |  | D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un cornet du mesme. | Picardie |

| | <u>FAMILLE</u> | <u>DESSIN</u> | <u>DEFINITION</u> | <u>Origine de la famille</u> |
|-----|--|---|---|---|
| 20. | GORQUETTES d'ARGOEUVES | Voir p. 4 | D'argent à une hure de sanglier de sable allumée et défendue du champ accompagnée de 3 croissants montants de gueules 2 et 1. | Picardie |
| 21. | D'ASSIGNIES |  | D'argent vaisé d'azur fascé de 4 fascés de gueules. | |
| 22. | FARCY | Voir p. 4 | D'or frette d'azur de six pièces au chef de gueules. | Bretagne |
| 23. | PLOUAYS de CHANTELOU |  | D'azur à trois mollettes d'or 2 et 1. | Bretagne (Lamballe) famille éteinte. |
| 24. | LORFEURE |  | D'azur à trois limaces d'or 2 et 1. | |
| 25. | LE GOMERIEL de la VILLE- BERMONT |  | D'argent à deux épées de sable croisées les pointes vers le haut. | |

I I

=====

GENEALOGIE DE LA FAMILLE "LA FOYE"

II. 1 Introduction à la famille "LA FOYE"

II. 1. 1. - Présentation du nom

II. 1. 2. - Présentation de la lignée

II. 2 Adam de la FOYE

II. 3 Jacques de la FOYE

II. 4 Gabriel de la FOYE

II. 5 François de la FOYE

II. 6 François-Evrard de la FOYE

II. 7 Michel-François de la FOYE

II. 8 Charles-Antoine de la FOYE

II. 9 Louis-François de la FOYE

II.10 Eugène de la FOYE

II.11 Charles-Alexandre de la FOYE

II.12 Henri-Eugène de la FOYE

II.13 Louis Paul de la FOYE

II.14 Jean Amédée de la FOYE

II.15 Compléments sur les vies de Charles-Antoine, Charles-Louis-François, Eugène et Adolphe de la FOYE, Alexandre, d'après les notes recueillies par Tante Rose, femme d'Adolphe.

ANNEXES (de cette partie II)

=====

1. Copie des lettres de noblesse
 2. Justificatif à l'octroi des lettres de noblesse
 3. Arbres généalogiques descendants des LA FOYE.
(n° 1 à 7 inclus)
-

| |
|--|
| <u>II. 1 - INTRODUCTION A LA FAMILLE "LA FOYE"</u> |
|--|

II. 1. 1. PRESENTATION DU NOM

Une fouaye, ou foye, est un lieu planté de hêtres, du vieux mot français fou = hêtre, dérivé du mot latin fagus.

Un certain nombre de familles, notamment en Bretagne, ont porté le nom de "de la Fouaye" toutes étant nobles. Il est hors de doute que les de la Foye normands dont nous entreprenons la généalogie et dont le nom a toujours été écrit en trois mots bien séparés, étaient originaires d'un domaine appelé "La Foye", et qu'ils appartenaient à la noblesse du pays de Rouen.

L'anoblissement d'Adam de la FOYE en 1610, anoblissement fait par le roi Louis XIII dès la première année de son règne, anoblissement singulièrement tardif puisque les hauts faits d'armes avaient été accomplis sous Henri IV, doit donc être considéré comme une marque d'honneur, un signe insigne de gratitude et de récompense royale, et l'octroi de l'écusson au lion contourné, comme le maintien d'armes déjà en usage dans la famille depuis un temps plus ou moins ancien. (1)

L'histoire ^{éminent} généalogique de la Maison de la FOYE, dont le rôle singulièrement pendant les guerres de religion du XVI^e siècle, sera rapporté plus loin. Si l'on en croit le vieil historien rouennais FARIN, Adam était originaire de Rouen qui aurait été le berceau de sa famille. D'ailleurs, on le connaissait dans l'armée sous le nom de "Capitaine QUEVILLY" ou de "Sieur de QUEVILLY". Or Quévilly est une seigneurerie fort connue de la rive gauche de la Seine en aval de Rouen. A la même époque, plusieurs personnages portant le nom de "de la FOYE" étaient attachés au Parlement de Normandie — Je n'ai pu les identifier.

La Normandie a produit un grand nombre d'hommes remarquables dans les genres les plus divers, mais dans ce nombre, les guerriers figurent au premier plan depuis les fils de Tancrède de HAUTEVILLE et Guillaume le CONQUERANT. Parmi eux et dans un rang très distingué, doivent être classés les "de la FOYE" qui, de père en fils, depuis l'Adam des guerres de la ligue, compagnon et fidèle serviteur d'Henri IV, jusqu'aux jeunes Officiers tombés face à l'ennemi au champ d'honneur pendant la guerre 1914-1918, ne cessèrent de servir aux Armées le Roi et la France, et inscrivaient pendant cinq siècles bien des pages glorieuses aux annales de leur Maison.

(1) On trouvera en ANNEXE 1. la copie des Lettres de Noblesse,
en ANNEXE 2. le justificatif à l'octroi des
(de la présente partie II) Lettres de Noblesse.

(Page 87...)

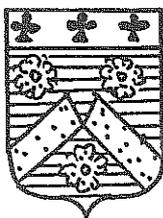
FOYE = Piste de bêtes sauvages (Larousse)

Note : Les contrats de mariage, depuis Jacques, sont entre les mains d'Yves de la FOYE † à la Source - ROCHESEVIERE (Vendée).

II. 1. 2. PRESENTATION DE LA LIGNEE

I. Jacques de la FOYE

écuyer, sieur des Aulnes, fils d'Adam de la FOYE
 écuyer, sieur de QUEVILLY,
 épouse Jeanne de PARREY, le 14 Juin 1609.



Jeanne de PARREY porte pour armes le champ d'azur au chevron d'or rompu au chef d'argent chargé de trois trèfles de sable, trois roses d'or, deux en chef et l'autre en pointe, pour support deux licornes lampassées de gueule.

II. Gabriel de la FOYE

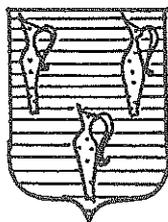
écuyer, sieur des Aulnes et de Malou, fils de Jacques,
 épouse Anne du BOSCH, le 4 Novembre 1640.



Anne du BOSCH porte pour armes d'hermine au lyon de sable, armé, lampassé et couronné d'or.

III. François de la FOYE

écuyer, sieur de Malou, fils de Gabriel,
 épouse Mademoiselle Adrienne de WASSERVAS, le 7 Avril 1667.



Adrienne de WASSERVAS porte pour armes d'azur à 3 aiguillères d'or 2, 1.

IV. François-Evrard de la FOYE

écuyer, sieur de Malou, fils de François,
 épouse Mademoiselle Rose de MAQUAIRE, le 5 Janvier 1693.



Rose de MAQUAIRE porte pour armes coupé d'argent au Lyon de sable armé et lampassé de gueules en pointe d'acier à l'étoile d'or à sept rayes en chef.

V. Michel-François de la FOYE

écuyer, sieur de Malou, fils de François-Evrard,
épouse Mademoiselle Antoinette Eléonore de DURCET,
le 20 Juin 1739.



Antoinette Eléonore de DURCET porte pour armes
au lion d'or grimant armé et lampassé de gueule
surmonté du chevron d'argent # au champ de sable.

Définition plus précise des armes : De sable au lion
d'or lampassé de gueules, au chevron d'argent brochant
sur le tout.

VI. Charles-Antoine François de la FOYE

écuyer, Seigneur de Malou, St Pierre et Cormeilles,
baptisé à St Denis de Norolles près de Lisieux, le 24 Janvier 1744,
Capitaine commandant au régiment de Lorraine - Chevalier de St Louis,

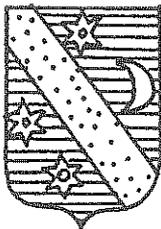
épouse Mademoiselle Louise-Alexandrine de BAUDRAN(D),
le 16 Mai 1780.

Sont nés de ce mariage :

Louis-François - Léonore de la FOYE, le 28 Avril 1781
à Norolles

Eugène - Charles - François de la FOYE, le 1er Mars 1795
à Wetzlar

Adolphe - François - Julien de la FOYE, le 17 Avril 1798
à Erfurt.



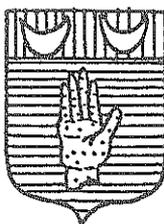
Louise-Alexandrine de BAUDRAN(D) porte pour armes
le champ d'azur à la bande d'or, trois mollettes et
un croissant d'argent.

VII. Eugène - Charles - François de la FOYE

écuyer, fils de Charles-Antoine - Chef d'Escadron
d'artillerie,

épouse Jeanne - Marie - Charlotte - Irène de MEYNARD
de la SUDRIE, à TULLE, le 3 Février 1836, † à Guer (Morbihan) le

9 Février 1864.



Jeanne-Marie-Charlotte-Irène de MEYNARD de la SUDRIE
porte pour armes d'azur à la dextre d'or posée en pal
au chef de gueules chargé de deux croissants d'argent.

VIII. Charles - Alexandre - Marie - François de la FOYE

fils d'Eugène - Charles - François,
né le 19 Décembre 1839 à Paris

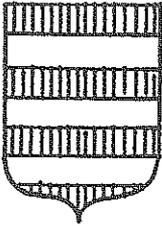
épouse

en 1ères nocés : Mademoiselle Alix-Elisabeth-Marie
de KERAUTEM le 14 Avril 1874.

né de ce mariage Henri-Frédéric-Eugène-Marie de la FOYE
le 6 Janvier 1875, épouse Melle Geneviève de JACQUELIN-
DULPHE dont il eut un fils Georges né le 9 Mars 1913 et
mort à 23 ans le 6 Mars 1937 de suites d'accident.

Sans postérité.

Henri est décédé le 16 Avril 1917.



Alix-Elisabeth-Marie de KERAUTEM porte pour armes
de gueule à trois fasces d'argent.

en 2èmes nocés : Mademoiselle Charlotte de la MONNERAYE,
le 5 Septembre 1882,

dont il eut Louis - Paul-Marie de la FOYE né à Rennes
le 2 Juillet 1883, aîné de Eugène de la FOYE, son jumeau.



Charlotte de la MONNERAYE porte pour armes
d'or à la bande de gueules chargée de trois têtes de
lion arrachées d'argent et accostées de deux serpents
ailés d'azur.

IX. Louis - Paul - Marie - dit Comte de la FOYE

fils de Charles - Alexandre - chef de nom et d'armes -
né à Rennes le 2 Juillet 1883, † à Rennes le 16 Février 1961 -
Chevalier de la Légion d'Honneur - Croix de Guerre 1914-1918 -

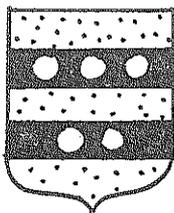
épouse le 12 Juin 1912, Madeleine -Pauline-Marguerite-
Marie du BOISBAUDRY, fille d'Amédée Comte du BOISBAUDRY et de
Geneviève de FRESLON de la FRESLONNIERE.

Sont nés de ce mariage :

Jean -Amédée -Marie de la FOYE, le 9 Janvier 1914,
à Monterraïn

Hervé -Joseph-Marie de la FOYE, le 22 Juillet 1922,
à Monterraïn

Antoine -Marie-Joseph de la FOYE, le 14 Septembre 1926,
à Monterraïn.



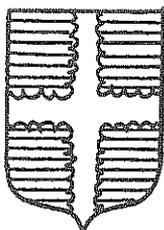
Madeleine du BOISBAUDRY porte pour armes
d'or à deux fasces de sable chargées de trois et de deux
besants d'argent.

X. Jean-Amédée Marie, Comte de la FOYE (1)

Chef de nom et d'armes, fils de Louis - Paul - Marie,
né le 9 Janvier 1914 à MONTERREIN (Morbihan) -
épouse le 11 Juin 1946 à Rennes, Jacqueline Marguerite
Marie Josèphe CRETON de LIMERVILLE, fille de Jacques
CRETON de LIMERVILLE et de Josépha de FARCY de BEAUMONT,

Dont sont nés :

Béatrice, le 12 Mars 1947 à Rennes, Bénédictine à Solesmes
Charles-Antoine, le 29 Février 1948 à Rennes (72)
Catherine, le 20 Avril 1949, à Rennes
Emmanuel, le 10 Août 1950, à Rennes
Marie-Ange, le 29 Décembre 1951, à Deux-Evailles (Mayenne)
Yvan, le 12 Mars 1954, à Rennes
Madeleine, le 19 Juillet 1955, à Deux-Evailles (Mayenne)
Jacques, le 8 Mai 1957, à Rennes
Bénédicte, le 12 Mai 1959, à Rennes
François-Xavier, le 16 Août 1961, à Ploërmel (Morbihan)
Bernard, le 15 Juillet 1965, à Rennes.



Jacqueline Marguerite Marie Josèphe CRETON de LIMERVILLE
porte pour armes
d'azur à la croix encrelée d'argent.

XI. Charles-Antoine Eustache, Comte de la FOYE

Chef de nom et d'armes, fils de Jean-Amédée Marie,
né le 29 Février 1948 à Rennes,
épouse le 29 Décembre 1972 à Paris, Elisabeth de CORNULIER-
LUCINIÈRE, fille de Alfred de CORNULIER-LUCINIÈRE et de Jacqueline NICOD,

dont sont nés : Alexandre, le 20 Novembre 1973 à Toulouse
Anne, le 11 Septembre 1975 à Tours
Caroline, le 20 Octobre 1978 à Paris.



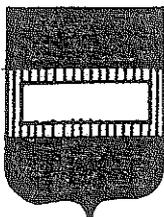
Elisabeth de CORNULIER-LUCINIÈRE porte pour armes
d'azur au rencontre de cerf d'or surmonté, entre les
cornes d'une moucheture de contre - hermine d'argent.

(1) Le détail de la descendance de Jean Amédée de la FOYE
figure à 1^{re} annexe 3 de la présente partie II. Arbre n° 7
(page 107)

XI.bis. Emmanuel Marie Joseph de la FOYE

fils de Jean-Amédée Marie, né le 10 Août 1950 à Rennes,
 épouse le 6 Avril 1972 à Rennes, Anne du BOUAYS de COUESBOUC,
 fille de Alain du BOUAYS de COUESBOUC et de Claude de CORNULIER-
 LUCINIÈRE (sœur d'Alfred),

dont sont nés : Stanislas, le 25 Janvier 1975 à Rennes
 Marie, le 19 Mai 1978, à Cholet
 Christophe, le 19 Décembre 1980 à Rennes
 Agnès
 Louis-Emmanuel } le 7 Janvier 1984 à Rennes



Anne du BOUAYS de COUESBOUC porte pour armes
 de sable à la fasce d'argent bordée de gueules.

XI.ter. Yvan Henri Marie Joseph de la FOYE

fils de Jean-Amédée Marie, né le 12 Mars 1954 à Rennes,
 épouse le 15. Mars 1980 à Rennes, Sylvie MELEARD,
 fille de Léon-Bertrand MELEARD et de Hélène GUILLOSOU,

dont est né : Charles-Edern, le 17 Juillet 1986, à Rennes

II. 2 - ADAM DE LA FOYE

Noble homme Adam de la FOYE, écuyer, sieur du Hay et de Quévilly, surnommé en nom de guerre le "Capitaine QUEVILLY", commença sa carrière militaire au lendemain de la Saint Barthélémy (1572) au moment le plus troublé des guerres de religion. Il semble avoir suivi constamment le parti du Duc d'ANJOU, quatrième fils du roi Henri II et de Catherine de Médicis, et frère puiné des trois derniers rois de la dynastie des Valois, François II, Charles IX et Henri III et de la reine Margot, première femme d'Henri IV, et d'être attaché de bonne heure à la fortune du Maréchal de FERVACQUES, un Normand comme lui et dont le château était situé aux environs de Lisieux.

On le voit d'abord combattre les Huguenots au siège de la Rochelle (Avril 1573) et, dès l'avènement de Henri III, on trouve Adam le 25 Janvier 1575 au siège de Lusignan, près Poitiers, avec le Duc de MONTPENSIER. Il y reçoit l'ordre de reconnaître la brèche percée dans les murailles de la forteresse, est blessé pendant cette reconnaissance d'un coup d'arquebuse à la jambe, et sa bravoure lui vaut le grade d'Enseigne (porte-drapeau) du Capitaine BEAULIEU au régiment de Bussy d'Amboise, le fameux duelliste de l'époque. A ce siège resté célèbre dans l'histoire, le château de Lusignan fut détruit de fond en comble ainsi que sa tour Mélusine si connue dans les traditions merveilleuses du Moyen-Age.

Quelques mois après, le Duc d'ANJOU se révoltait contre son frère Henri III et se mettait à la tête du parti Huguenot auquel il n'avait d'ailleurs jamais été très hostile.

Henri de NAVARRE, le futur Henri IV, le suivait. Alors, la ligue était fondée sous la direction des Ducs de MAYENNE, d'AUMAËLE et de NEVERS. Le Duc d'ANJOU, changeant encore de parti, ne tardait pas à rentrer dans le devoir et à se réconcilier avec le Roi qui lui confiait le commandement de l'armée de la Loire contre les Protestants.

L'armée catholique se dirigea donc sur la Charité-sur-Loire qui capitula le 1er Mai 1577.

A ce siège, Adam de la FOYE fit prisonniers 200 hommes à pied et les amena à son compatriote le Normand François d'EPINAY, Sire de St LUC, le futur maître de l'artillerie de France et Lieutenant Général au gouvernement de Bretagne sous Henri IV. Les clauses de la capitulation de la Charité-sur-Loire ne furent respectées que grâce au Duc de NEVERS qui empêcha le Duc d'ANJOU de céder aux clameurs des soldats catholiques avides de meurtres et de pillage.

ANJOU revint alors à la Cour où son frère Henri III et leur mère Catherine de Médicis, lui donnèrent deux fêtes somptueuses au Plessis-les-Tours et à Chenonceaux, puis il rejoignit ses troupes qui avaient mis le siège devant Issoire, place qui se rendit le 12 Juin et où tout fut passé au fil de l'épée.

Adam qui était décidément l'homme des assauts, reçut encore l'ordre de reconnaître la brèche et il rendit un compte si fidèle de ses observations au Duc de Mayenne, au Duc de Nevers et à St Luc, que ce dernier lui donna un commandement de trois compagnies du régiment de Picardie qu'il avait sous ses ordres.

Mais le Duc d'ANJOU, devenu plus favorable au parti protestant, se mettait à la tête des Flamands révoltés contre le roi d'Espagne Philippe II. Il était bientôt reconnu comme Souverain des Pays-Bas et recevait de ses sujets le titre de Duc de BRABANT. On parlait même de son mariage avec la reine d'Angleterre Elisabeth. Il rallia à sa cause le Sire de St LUC et Adam de la FOYE, et confia à celui-ci une compagnie de gens de pied du régiment commandé par Charles MARTEL, sire de RAMES BACQUEVILLE, un Normand aussi lui, dont le père avait été Gouverneur du Havre. Cette aventure très risquée devait finir très mal !

A la fin de 1582, écrit Henri MARTIN (IX.515) le Duc d'ANJOU s'abandonna sans réserves aux inspirations de son nouveau favori Guillaume de HAUTEMER, Seigneur de FERVACQUES, futur Maréchal de France, courtisan qui avait servi tout à tour Charles IX et Henri III et le roi de Navarre, et avait accompagné ce dernier lors de son évasion en 1576. Il le fit premier gentilhomme de sa chambre, Grand Maître de sa Maison, Chef de ses finances et de son conseil, et Lieutenant Général de ses Armées.

Suivant Mathieu (I.480), Catherine de Médicis aurait été la complice de FERVACQUES. Malgré les représentations de Biron, le Duc d'ANJOU résolut d'occuper militairement et par surprise Anvers, Bruges, Dunkerque, Ostende, etc..., d'en chasser les troupes flamandes ses sujettes, et d'y établir son autorité absolue sur les ruines du pouvoir des Etats Généraux.

L'exécution de ce dessein fut fixé au 16 Janvier 1583. Le coup réussit à Dunkerque, Dixmude, Deudermonde, Berg-sur-Winose, Vilvorde, mais échoua à Bruges, Ostende, Alost et Nieuport.

La question se décida le lendemain à Anvers où q. q. circonstances avaient obligé le Duc de différer de 24 heures. La plus grande partie des troupes sur lesquelles comptait le Duc avaient été appelées autour d'Anvers sous prétexte d'une expédition en Gueldre et en Frise.

Le Duc sortit de la ville pour se mettre à la tête de ses soldats. Une des portes d'Anvers fut saisie en trahison et la garnison égorgée. FERVACQUES se précipita dans l'intérieur de la ville à la tête d'un gros corps d'infanterie et de cavalerie aux cris de "Vive la messe ! Ville gagnée". Mais la porte fut reprise

et refermée. Le canon des remparts fut tourné contre les troupes qui étaient encore au dehors, et tout ce qui était entré avec FERVACQUES fut tiré ou pris par les habitants levés en masse. Il y eut 12 000 ou 15 000 morts parmi lesquels devaient se trouver beaucoup de Seigneurs et de gentilhommes. FERVACQUES et plusieurs centaines d'officiers parmi lesquels devait se trouver nécessairement Adam de la FOYE, des soldats, restèrent prisonniers entre les mains du peuple.

Le Duc d'ANJOU battit en retraite à travers un pays inondé par l'ouverture des écluses.

Alors un traité fut signé le 26 Mars entre Lui et les Etats Généraux. Il retira ses soldats des places surprises le 16 Janvier à l'exception de Dunkerque, quitta les Flandres, vint débarquer à Calais dans le courant de Juin, et se retira sur les terres qu'il possédait sur l'Oise et la Marne.

C'est sans doute à ce moment que le Duc d'ANJOU ordonna à Adam de la FOYE de se rendre à Dieppe, d'y préparer les navires en vue d'un passage en Angleterre, de prendre le commandement général de ses Vaisseaux et de ses barques, et de se tenir continuellement à ses côtés.

La mort du Prince survenue à Château-Thierry le 10 Juin 1584 rendit à Adam sa liberté.

Il s'attacha alors et resta dans la suite fidèlement attaché au service du roi de NAVARRE.

Quand Henri III périt assassiné le 2 Août 1589, Adam fut l'un des premiers Officiers conjus à saluer Henri IV. Pour le récompenser, celui-ci lui confia la lieutenance d'une compagnie d'hommes d'armes des ordonnances de France, trois régiments sous la charge du Seigneur d'OSBOST. C'est en cette qualité qu'il fit, en compagnie du nouveau roi, les campagnes de Dieppe, Arques et Ivry. Car la ligue avait refusé de reconnaître le roi de NAVARRE comme héritier légitime de Henri III parce qu'il était retombé dans l'hérésie protestante.

L'orage éclata encore en Normandie. Henri IV avait choisi en effet cette province pour terrain de combat, en partie dans l'espoir de refaire ses troupes aux dépens du gras pays de Caux, en partie pour enlever à ses adversaires la recette de ses impôts et surtout en vue de s'approcher de la mer pour être à même de recevoir des secours de la reine d'Angleterre Elisabeth. Mais Rouen tomba aux mains des ligueurs, et toutes les places riveraines de la Seine, entre Paris et le Havre, en firent autant. Au contraire, Caen, Dieppe, Coutances, St Lô, Alençon, acclamèrent le nouveau Roi.

Henri IV et le Duc de MAYENNE conduisaient eux-mêmes leurs armées. Henri IV se retrancha près de Dieppe, au bourg d'Arques et c'est là que MAYENNE vint l'attaquer au mois d'Octobre 1589 avec 30 000 hommes. Henri, lui, n'avait autour de lui qu'une poignée de braves, 8 000 ou 9 000 hommes tout au plus. Sa victoire fut pourtant écrasante. A cette bataille d'Arques, restée légendaire dans l'histoire, Adam de la FOYE se couvrit de gloire sous les yeux du Roi.

Avec ses hommes, il battit tout seul le régiment ligueur du Chevalier de CRILLON et vint remettre aux mains de Henri IV, dans Dieppe, deux drapeaux et 5 00 prisonniers faits par lui sans "qu'il eut en besoin d'exiger d'eux la moindre rançon". Ces prisonniers passèrent aussitôt au service du Roi qui récompensa Adam en le nommant Capitaine des Gardes du Maréchal de FERVACQUES et son Lieutenant à Lisieux.

Comme nous l'avons observé plus haut, on peut se demander pourquoi tous ces magnifiques services n'obtinrent leur récompense définitive qu'après la mort d'Henri IV.

Quoi qu'il en soit, en Août 1610, sur la demande de la Reine Mère, Marie de MEDICIS, et sur les instances du Maréchal de FERVACQUES, alors Lieutenant Général pour le Roi Louis XIII en Normandie, ce Roi accorda à "son cher et bien-aimé Adam de la FOYE, sieur des Aulnes et du Hay, dit le "Capitaine QUEVILLY" des lettres de noblesse avec le droit de porter le titre d'écuyer et les armes "d'Argent à un lion rampant à gauche de sable, armé et lampassé de gueule" - lettres expédiées en la Chambre des Comptes de Normandie et enregistrées plus tard le 18 Mars 1623 à la Cour des Aides de Rouen (Mémoires de la Cour des Aides. Vol. 29 f° 188).

A noter que les dites Lettres avaient été, sur mandement de la Chambre des Comptes, publiées à Lisieux où Adam habitait avec sa famille le 20 7bre 1610 à l'issue de la grand'Messe de l'église St Germain, sa paroisse, et ce, sans aucune opposition.

On trouvera plus loin copie intégrale de l'Acte d'Août 1610 en question, acte qui retrace en détail les services d'Adam de la FOYE.

(Annexes 1. et 2.)

(de la présente partie II)

(Page 87...100)

Adam de la FOYE épousa Demoiselle Marie FAULCON, fille unique et héritière de Michel FAULCON (1), écuyer, sieur des Aulnetz. Elle lui apporte la terre des Aulnetz s'étendant aux paroisses de Tourgeville et de Vauville, entre Lisieux et Villiers. Cette terre resta dans la famille de la FOYE jusqu'au XVIIIe siècle, et sur elle il était dû au XVIIe siècle une rente à Jacques FAULCON, écuyer, Sieur des Bareaux, arrière-petit neveu de Marie.

Marie FAULCON appartenait à une famille qui fut anoblie en 1551 en la personne de Jacques FAULCON, Sieur de GLATIGNY, paroisse de Tourgeville, grainetier au grenier à sel de Caen, puis receveur des tailles et qui portait "D'azur à la tête d'éléphant d'argent, à un soleil d'or en franc quartier" (état des anoblis de Normandie, manuscrit de la collection de M. l'Abbé SIMON). Les armes se voient encore dans l'église de Tourgeville.

Ce sont de beaux écussons sculptés en marbre blanc qui, primitivement, ont dû faire partie d'un tombeau.

On les voyait autrefois dans la chapelle du château de Glatigny, devenu simple bâtiment d'exploitation, accolées à celles des Le Pelletier "D'azur à la fasce d'argent chargé d'un croissant de gueule accompagné de trois étoiles deux en chef une en pointe".

(Jeanne Le PELLETIER, Dame de la Haulle, était femme dès 1557, de Jacques FAULCON, Sieur de Glatigny, dont il a été question plus haut).

Adam de la FOYE était mort dès 1614, laissant un fils unique, Jacques, qui suit, de son mariage avec Marie FAULCON.

Sa veuve était remariée dès le 17 Juillet 1615 à FLEURY de St MICHEL, Seigneur du Lieu. Tous deux avaient alors un procès avec Jacques de la FOYE.

Adam laissa également une fille naturelle Marguerite de la FOYE qu'il reconnut, et qui épousa par contrat passé à Lisieux, le 12 7bre 1610, en la maison de son père, Pierre LESNIA, fils de Marguerite LESNIA de la paroisse de Bourgeauville, en la Vicomté d'Auge. Les témoins en furent : Robert DANY, Chandelin, et François LECOQ demeurant à Lisieux.

(1) Michel FAULCON est qualifié en 1554 "Honnête homme Michel FAULCON sieur des Aulnées". Il était parent de Denis FAULCON, vivant en 1537 et probablement frère de Jacques FAULCON anobli en 1551 (étude sur le fief du Quesney-Vauville parue en 1887 dans l'annuaire des cinq départements de Normandie par M. BOISTARD de GLAUVILLE).

II. 3 - J A C Q U E S D E L A F O Y E

Noble homme Jacques de la FOYE, sieur des Aulnetz, fils unique d'Adam de la FOYE et de Delle Marie FAULCON, épousa par contrat passé au Manoir de la Vallée en la paroisse de NOROLLES près Lisieux, le Dimanche 24 Août 1608, contrat "reconnu" devant Jehan NOUBEL et Charles CHILLARD, tabellions en la Vicomté de FAUGUERNON, le 14 Juin 1609, et qui, dit l'acte "au plaisir de Dieu sera fait et consommé en face de Ste Eglise Catholique, apostolique et romaine", alors que le dit Jacques habitait encore Lisieux avec ses parents - Demoiselle Jeanne PAREY, fille aînée de noble homme Robert PAREY, Seigneur de MALLOU, La Vallée et Piencourt, et de Demoiselle Marie LE PELLERIN, Dame de Chesnay.

Par ce contrat, le Seigneur de MALLOU donnait à sa fille la propriété, possession et jouissance de la terre des Chataignez, cours, maisons, terres labourables et non labourables d'environ 90 acres de terre en la Vicomté "de Faulguernon" au "Tréage" de St Phillebert des Champs, affermé à Gérard GUILLEMETTE pour 90 écus à charge de foi, hommage et redevance dus par cette terre aux seigneureries dont elle relevait.

En ce qui concerne le mobilier, le même Seigneur promettait à sa fille 1 500 livres, soit 750 livres le jour de son mariage et 750 livres au bout d'un an, la dite fille devant être vestue et alrouselée de meubles à sa vollohté.

Quant à Adam de la FOYE et sa femme, ils s'engageaient à nourrir et entretenir les jeunes époux en leur maison de Lisieux et "en cas qu'ils ne se puissent accomoder les ungs avec les aultres" à leur payer 300 livres par an, somme garantie et hypothéquée sur la terre des Aulnetz.

On voit Jacques de la FOYE, le 17 Juillet 1615, ayant un procès, en sa qualité de seul fils et héritier de son père, Adam, en appel contre une sentence rendue par le bailli d'Evreux, ou son lieutenant en la Vicomté d'Orbec, le 9 Novembre 1614, la dite sentence confirmant une autre sentence rendue par le bailli vicomtal de Lisieux le 12 Juillet 1614 - avec FLEURY de St MICHEL, Seigneur du Lieu, second mari de sa mère Marie FAULCON.

Il habitait son manoir du Châtaignez en St Phillebert des Champs, Vicomté d'Orbec, quand il vendit le 25 Juin 1616, par acte passé devant Artur YGOU, Sieur de Beaumont, Conseiller, Notaire et Secrétaire du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Normandie et Garde hérédital du sel et des obligations de la Vicomté de Rouen, Jacques CRESPIEN et Robert LE PICARD,

tabelliens royaux à Rouen - à honorable homme Me Claude BARATTE, procureur en la Cour des Aides de Normandie, demeurant en la paroisse St Laurent de Rouen, un corps de maison situé en la paroisse St Vincent de Rouen "boucherie du dit lieu" bornant d'un côté la rue conduisant à la Canelle, d'autre côté les représentants de Jean AUBER ou un nommé TUBOULT d'un bout la grand'rue ou "Pavement du roy" conduisant à la porte St Hillaire, et d'autre bout Guillaume de GOUBERVILLE. Cet immeuble appartenant à Jacques de la FOYE de la succession de feu Adam de la FOYE, écuyer, Sieur de Quévilly, son père.

Celui-ci l'avait acquis par l'intermédiaire de Jacques MAUD... Sieur de la Rozière, par contrat passé devant les tabellions de Lisieux le 23 Décembre 1598, à la charge de payer 55 sols tournois de rente au Trésor de l'église St Maclou de Rouen et moyennant un prix de 6 000 livres.

Sur cette somme, Adam de la FOYE s'était engagé à payer 950 livres à honorable homme Romain de MOY, bourgeois de Rouen, 520 livres tournois à Nicolas de la BARRE, 600 livres tournois à Jean LE DOULX, Sieur de Parquesty, 235 livres aux chanoines du chapitre de St Pierre de Lisieux et 215 livres aux jacobins de la même ville ; mais le vendeur se réservait le droit de poursuivre les héritiers de Delle Marguerite FILLEUL et Me Jean du BOSC. Les témoins de cet acte du 25 Juin 1616 furent Me Christophe de MANNEVILLE, avocat au Parlement de Normandie, Guillaume LE MOINNE (MORINE ?), bourgeois de Rouen et Pierre PESET demeurant à Rouen.

En 1634, lui et sa femme habitaient toujours Lisieux. Le 18 Juin 1638, il afferma la terre des Aulnetz à honorable homme Isaac HERON en présence de Me Jacques FAULCON, sieur des Bareaux, son parent, et de Me Jean GRBNTTEL, tous deux demeurant au Pont-l'Evêque.

Le 22 Janvier 1647, il afferma la même terre au même Isaac HERON, à charge entre autres par lui, de payer chaque année une rente de 100 livres au dit Me Jacques FAULCON et 71 livres aux héritiers de Christophe LE MOINNE.

Le 2 Avril 1653, sa femme rendit aveu à la Chatellenie de Fauguernon pour le "noble fief de Maubert, nommé le fief de MALOU, situé paroisse de NOROLLES" dont elle avait hérité de ses parents.

Le 16 Avril 1655, par acte passé au Pont-l'Evêque devant Jean de MOREL, écuyer, Seigneur et chatelain de Manerbe, Conseiller du Roi, Lieutenant civil et criminel du bailli de Rouen en la Vicomté d'Auge, il transigea avec un nommé François BARAULT. Les arbitres de cette transaction furent Me Guillaume du VAL, licencié aux Droits, avocat, Me Gabriel COCQUET, écuyer, Conseiller et Procureur du Roi, Michel ESTIENNE, Conseiller et Procureur du Roi, Jacques de VARIN, écuyer, Georges LE GAVELIER, Thomas BOUGARD,

Helye COCQUET, écuyer, Laurent PELLERIN, Anthoine POUILLAIN,
Guillaume COLLET et Pierre BUTOC.

- Jacques de la FOYE mourut entre 1655 et 1658 (actes divers).

C'est par l'alliance de Jacques de la FOYE avec
Jeanne PAREY, que la terre de MALOU passa dans la famille de la FOYE
et y resta jusqu'au moment de la Révolution.

Comme on le verra plus loin à l'article consacré aux
PAREY ou de PAREY, cette famille comptait parmi les plus anciennes
de Lisieux où elle possédait les fiefs et les seigneureries de
Combray, Mallou, Norolles, La Vallée, Cormeilles, La Touraille,
Piencourt, etc...

Elle portait pour armes :

D'azur au chevron d'or accompagné de trois roses d'argent, au chef
cousu d'argent de trois trèfles de sable.

(renseignements de M. l'Abbé SIMON)

Cinq pierres tumulaires se voient encore dans le passage de l'église
de Norolles.

Elles recouvrent les restes des Seigneurs de Combray, fief
situé dans les limites de la paroisse et qui jouit d'une certaine
importance. Les inscriptions qui ont dû couvrir ces pierres, sont pour
la plupart, effacées. Sur l'une, on distingue encore deux personnages
gravés au trait, un homme et une femme dont le costume accuse le règne
de Louis XIII. Sur une autre, est un blason chargé d'un chevron
accompagné de trois roses, avec un chef chargé de trois trèfles.

Au bas, on peut déchiffrer :

PRIEZ POUR L'AME DU DEFUNT LEQUEL EST MORT LE 4 MAY 1631.

(A. de CAUMONT, statistique monumentale de Calvados - IV. p. 413.
au sujet de Norolles)

L'écusson nous apprend que ce défunt est un membre de la
famille de PAREY qui posséda Combray et Mallou. Les actes du chartrier
de la FOYE au château du Tertre (en GUER) nous disent le reste.

Le tombeau est celui de Louis de PAREY, écuyer, Seigneur de
Malou, Cormeilles et La Vallée, mort sans enfants
issus de son mariage avec Jacqueline de FAISANT et dont les soeurs,
Mme de la FOYE et Mme LE PREVOST de la BELLETIERE, héritèrent.
Une cloche de l'église de Norolles, fondue par Jean AUBERT, de Lisieux,
porte cette inscription :

+ 1705. "Jay esté bénite et nommée Gabrielle, Elisabeth par Mre
Gabriel MALLARD curé de ce lieu et par noble dame Elisabeth.
M.F. de COUVERT femme de Monseigneur le baron de Combré.
François le GARY trésorier."

Il s'agit de Charles de PAREY, écuyer, Seigneur de Combray
cité dans l'armorial de d'Hozier en 1696 comme écuyer Seigneur de
Combray avec sa femme Marie Elisabeth de COUVERT, laquelle portait
D'hermines à la fasce de gueule chargée de trois fermeaux aux boucles d'or.

Voici comment Jacques de la FOYE et sa femme Jeanne de PAREY devinrent propriétaires du "noble fief de haubert de Mallou".

Robert de PAREY, Seigneur de Mallou, Norolles, La Vallée et Piencourt, et sa femme d'elle Marie LE PELLERIN, dame du Chesnay, eurent trois enfants :

- 1°/ Louis de PAREY dont on va parler, et qui fut Seigneur de Mallou, La Vallée, Cormeilles et la Touraille.
- 2°/ Jeanne de PAREY, fille aînée qui épousa Jacques de la FOYE.
- 3°/ Louise de PAREY, puînée, mariée à Jacques LE PREVOST, Seigneur de la Belletière, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi et Lieutenant de ses gardes, dont postérité.

Voir Partie III. 2. pour les détails sur la famille de PAREY,
(p. 112) de Combray et de Mallou.

Louis de PAREY ci-dessus, écuyer, Seigneur de Mallou, Cormeilles, La Touraille et la Vallée, épousa Delle Jacqueline de FAISANT. Il mourut sans enfants le 4 Mai 1631 et fut enterré, on vient de le voir, en l'église de Norolles.

Il avait fait son testament le mercredi 16 Avril précédent devant les tabellions de la Vicomté de Fauguernon, au manoir de Cormeilles en Norolles qu'il habitait. Par ce testament, il déclara vouloir être enterré dans une chapelle plus loin désignée, et si cette chapelle n'était pas construite, à l'endroit où ses ancêtres et prédécesseurs avaient été inhumés dans l'église de Norolles.

Il demanda également qu'à son enterrement, il y eut 8 chantres, des chapelains qui diraient les messes, un luminaire de 13 cierges du poids d'une livre chacun, 12 torches et une chapelle ardente, le tout de cire, et les dites torches devant être portées par 12 personnes de Norolles vestues de deuil, un gros cierge devant rester allumé journellement sur sa tombe pendant le service du Jour de l'an. Les pauvres de Norolles cités plus haut devaient assister pendant 30 jours, vêtus de leurs "robes de deuil" et chacun devant recevoir 12 deniers (un sou).

A sa veuve, il laissait la moitié de ses meubles, au trésor et fabrique de Norolles 300 livres tournois pour faire bâtir, construire et édifier en l'église de Norolles, du côté où se trouve le banc de Mallou, une chapelle pour y avoir droit de sépulture, tant pour lui que pour ceux qui, après lui, seraient propriétaires de la terre et de la seigneurie de Cormeilles, sans que personne autre put s'y faire inhumer, chapelle devant être dédiée au Rosaire, et où serait mis "une image de Monsieur St Louis son patron, et où seraient ditset célébrés à son intention et à celle de ses amis vivants et défunts à perpétuité par un chapelain,

cinq messes plus une messe "haute" de Requiem et un "Libera me" sur sa tombe, le tout par semaine. Cette messe "haute" devant être célébrée le même jour qu'aurait eu lieu l'enterrement.

Le même chapelain serait tenu de dire tous les dimanches, une messe, messe qui les premiers dimanches du mois serait "haute" avec diacre et sous-diacre, et serait celle du Rosaire — Plus au lieu de la messe basse, une messe "haute", dite du Rosaire, à toutes les fêtes de Notre-Dame avec diacre et sous-diacre — Plus, une messe "haute" toujours avec diacre et sous-diacre, les jours de "Monsieur St Louis" et de "Monsieur St Jacques" — sa veuve étant obligée de faire mettre dans la chapelle un tableau à son choix.

Louis de PAREY nommait Gilles du HALLY, écuyer, Seigneur d'Asnières, exécuteur de son testament, dont les témoins étaient : Messire Guillaume de DESMEDEAIN, demeurant à Argentan et Charles de GOUMARD, écuyer, Seigneur de Haguillou et de Parcfontaine, demeurant à Fauguernon.

Il convient d'ajouter, et c'est de cette clause que sortirent les difficultés, que le 2 Mars 1631, Louis de PAREY avait fait donation du tiers de tous ses biens, tiers représenté par les terres de Mallou et de Corneille, à son cousin Laurent de PAREY, Seigneur de Combray et de Monteillerie, écuyer, demeurant à Combray en Fauguernon. Cette donation était permise par la coutume de Normandie, parce que le donateur ne laissait pas d'enfants. De plus, son testament l'avait ratifié. Mais ses soeurs, les dames de la FOYE et LE PREVOST, ses héritières naturelles, se voyant lésées, soutinrent que la donation en question avait été faite "pour les priver de son bien et en haine de ce qu'elles avaient eu procès contre lui parce qu'il vendait et dissipait ce bien, et en fraude pour tourner au profit de sa femme, même qu'il y avait eu connivence entre lui, sa femme et Laurent de PAREY, ce dernier étant en plus parent de celle-ci".

Entre temps, les juges de la Vicomté d'Orbec avaient ratifié la donation, d'où complication. Appel fut fait par les deux plaignantes contre cette sentence.

L'affaire fut évoquée au Parlement de Normandie à Rouen par arrêt du Conseil du 19 Septembre 1633, puis elle fut envoyée au Parlement de Paris.

Le procès menaçait d'aller plus loin et d'entraîner de gros frais. Alors, on transigea après avoir pris l'avis de quelques amis très qualifiés et très bien placés pour en connaître. Les amis n'étaient autres que Haut et Puissant Messire Jacques Le COMTE, Chevalier, Seigneur Marquis de NONANT, Gouverneur et Lieutenant pour le Roi en Normandie, Messire Jean Jacques BARILLON, Seigneur de Chatillon, Conseiller du Roi en ses conseils et Président aux requêtes du Parlement, M. MAUDAT, Conseiller au Parlement, M. GROULART, Conseiller au Parlement, Messire le Seigneur de la HAUTE MESURE, Pierre de CAJOLLES, Chevalier, Seigneur de la Bretonnière, noble homme H. GERMAIN, avocat au Parlement.

L'acte de transaction fut passé devant BRUNEAU et RICHER, notaires au Chatelet de Paris le 6 Avril 1634. Il fut homologué au Parlement de Paris le 24 Juin. Aux termes de cet acte, les dames de la FOYE et LE PREVOST héritèrent de Mallou et de Cormeille, et, en retour, elles donnèrent 10 000 livres à leur cousin Laurent de PAREY, Seigneur de COMBRAY.

Naturellement, les plaideurs furent obligés d'aller s'établir à Paris pour suivre le procès, Laurent de PAREY logea au Marché Neuf, à l'hôtel des Balances, Jeanne de PAREY, dame de la FOYE, rue du Harlay en l'Isle du Palais, à l'hôtel St Barthélémy. Jacques LE PREVOST et Louise de PAREY sa femme, au même hôtel que leur soeur et belle-soeur.

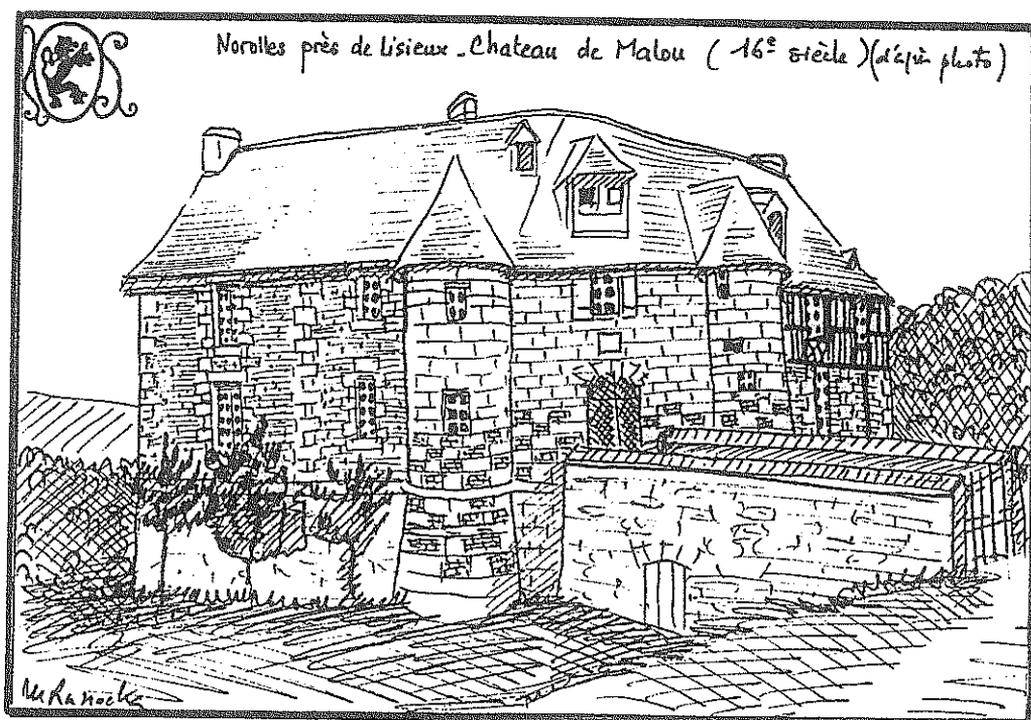
A noter que Jeanne de PAREY agissait seule car elle était séparée de biens d'avec son mari, mais celui-ci l'autorisait.

De son mariage avec Jeanne de PAREY, Jacques de la FOYE laissa deux enfants :

- 1°/ Gabriel de la FOYE, qui suit.
- 2°/ Françoise de la FOYE, mariée en Août 1649 à Marguerin du THIRON, Conseiller du Roi, Conseiller au grenier à sel de Lisieux, dont issus :

Charles du THIRON, marié en 1714 à Jeanne MONTAYE, fille de feu Gabriel MONTAYE, Contrôleur aux actes de la Vicomté d'Auge et de Demoiselle Catherine POTIER, demeurant à la Roque-Baignard.

(renseignements de M. l'Abbé SIMON)



II. 4 - GABRIEL DE LA FOYE

Gabriel de la FOYE, écuyer, Seigneur des Aulnez, Mallou, La Vallée, le grand fief de Fiéricourt et des Plasses etc... Unique fils de Jacques de la FOYE et de Demoiselle Jeanne de PAREY, épousa par contrat passé au manoir d'Hermyval, paroisse d'Hermyval (près Lisieux) le 4 Décembre 1640, devant les tabellions royaux de Moyaux, Demoiselle Anne du BOSCH (1), fille aînée de "Monsieur Maître" François du BOSCH, écuyer, Seigneur d'Hermyval et de Firfol, Conseiller du Roi en la cour des aides de Normandie, Conseiller de la Reine Anne d'Autriche, et maître des requêtes ordinaires de son Hôtel, et de Demoiselle Anne de MOGES.

Par ce contrat, la mariée reçut 8 000 livres de dot plus 2 000 livres à elle données par son oncle Messire Laurent du BOSCH, prêtre, Seigneur de St Germain, chanoine de la Cathédrale de Lisieux, prieur de St Christophe-sur-Avre, et baron d'Armentière (Biblioth. Nat. carré d'Hozier n° 272).

Gabriel de la FOYE eut le 9 Juillet 1643 commission du Capitaine au régiment d'infanterie de nouvelle levée de Felleville. Avec son régiment, il fit partie de l'armée française d'Allemagne commandée par le Maréchal RANTZAU, qui fut surprise dans ses cantonnements à Duskingen (Wurtemberg) en 1644 : Officiers, artillerie, équipages, tout tomba au pouvoir des Impériaux et Turenne fut envoyé sur le Rhin pour en recueillir les débris.

Gabriel fut fait prisonnier et dut payer pour sa rançon 200 pistoles à M. de MANDELSLO, colonel d'infanterie au service de l'Empereur d'Allemagne - le 8 Décembre 1644 -

Le 15, Turenne lui délivra un passeport pour rentrer en France.

D'ailleurs, les affaires de la France se rétablissaient grâce à la brillante victoire remportée à Fribourg par Condé et Turenne, victoire qui nous livrait les deux rives du Rhin et méritait à Condé la réputation du plus grand Capitaine de l'Europe. L'Alsace, Metz, Toul, Verdun étaient incorporés au pays.

(1) La famille du BOSCH portait :
D'hermines au lion de sable armé, couronné et lampassé de gueule.
(couronne de marquis) - La Chesnaye des Bois II. 677 et archives
du château du Tertre.

Le 23 Juillet 1655, on le voit comparaitre au nom de son Père , à Lisieux, devant Nicolas de la PORTE, Sénéchal de la Haute Justice d'Asmont.

Le 15 Mars 1658, au nom de sa mère veuve, il emprunta 400 livres de rente à Anne de BRUMONT, veuve de Charles de BECDELIEVRE, Seigneur du Fresne. Le lendemain 16 Mars, autre emprunt de 857 livres 2 sols 6 deniers au Sieur de l'Etoile, demeurant à Rouen. Les sommes étaient destinées au rachat par retrait lignager, des fiefs, terres et seigneureries de Piencourt et des Plasses qui venaient d'être vendus (extraits des registres du contrôle des terres de la ville de Rouen). Ces deux emprunts furent remboursés en partie le 2 Décembre 1659 et le 23 Mars 1666.

Le 27 Juin 1660, il afferma sa terre des Aulnez à honorables gens Isaac et Michel HERON de la paroisse de Tougerville.

Il mourut à la fin de 1665 ou au début de 1666. Sa succession, ainsi que celle de sa mère Jeanne de PAREY et celle éventuelle de sa femme Anne du BOSCH, furent partagées le 7 Août 1666, par acte judiciaire, entre ses enfants, François de la FOYE, écuyer, fils aîné, Jacques de la FOYE, fils cadet et des mineurs.

A François, échut Mallou, à Jacques le fief noble de Piencourt qui venait des PAREY.

Comme héritier de Gilles de la FOYE, son frère prédécédé, François reçut encore la vavassoire noble de la Vallée, anciennement nommée "Pibockon" comme héritier de Gaston de la FOYE, son autre frère prédécédé, il eut le fief et seigneurerie des Plasses.

Dix jours après, le 27 Août 1666, fut réglé le douaire d'Anne du BOSCH par acte passé à Lisieux devant Nicolas de la PORTE, licencié en droit, avocat, lieutenant général de la Haute Justice du chapitre cathédrale St Pierre de Lisieux, par accord entre François du BOSCH, Seigneur d'Hermival, St Sauveur du Buisson et autres lieux, Conseiller du Roi en ses conseils, général et doyen de la Cour des Aides de Normandie ; Jacques de la FOYE, Seigneur de Piencourt, en privé nom et comme tuteur de ses frères mineurs ; Charles de FREVILLE, écuyer, futur "actionnaire" des dits mineurs et fondé de pouvoir de François de la FOYE, Seigneur de Mallou, frère ami Me Marguerin THIRON, Conseiller avocat du Roi au grenier à sel de Lisieux ; Anne du BOSCH
veuve de Gabriel de la FOYE.

Voici les enfants de Gabriel de la FOYE et Anne du BOSCH :

1°/ -- François de la FOYE, qui suit.

2°/ -- Jacques de la FOYE, cadet, Seigneur des Aulnetz et de Piencourt, dont on ignore l'alliance. Il eut trois filles et sa succession fut partagée entre elles le 12 Avril 1729.

- a) Marie Anne de la FOYE, dont avait les droits en 1729 Jacques LABBEY écuyer, Seigneur de Montin, lors de l'acte ci-dessus cité.
- b) Catherine de la FOYE, dame des Aulnetz, célibataire. Elle vendit ses biens le 4 Mai 1734 à son neveu Michel François de la FOYE, Seigneur de Mallou.
- c) Marie Magdelaine de la FOYE, femme de Marc Aurèle du FAY, écuyer, Seigneur de la Garenne des Terres. Veuve sans postérité en 1739. Elle vendit ses biens le 19 Mai 1739 à son neveu Michel François de la FOYE, Seigneur de Mallou.

3°/ --- Marie de la FOYE, née le 22 Février 1652.(1)

4°/ --- Paul de la FOYE, prêtre, abbé de la FOYE, né le 24 Avril 1653. Il fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance de l'Intendant de Rouen, GASVILLE, lors de l'enquête sur l'usurpation des titres de noblesse du 10 Décembre 1717 sur preuves établies par 25 pièces en 4 liasses (ce dossier figure aux carrés d'Hozier à la Bibliothèque Nationale) ; un autre dossier est aux archives départementales de la Seine Inférieure cote (1065). Il habitait alors Lisieux. Il acquit des biens à son cousin Antoine FAULCON, Seigneur de Fréville, fils de Julien FAULCON, biens situés en Tourgéville, près des Aulnez.

Il est à remarquer d'ailleurs que Paul de la FOYE posséda tout ou partie de la terre des Aulnez relevant de la seigneurie de Glatigny ; après sa mort survenue en 1723, Marc Aurèle du FAY et sa femme en rendirent aveu le 20 Janvier 1737.

5°/ --- Gabriel de la FOYE, né le 13 Mars 1654.

6°/ --- Lanfroy de la FOYE, né le 17 Juin 1655.

7°/ --- Gilles de la FOYE, Seigneur de la Vallée, né le 11 Juillet 1656, mort dès 1666.

8°/ --- Anne de la FOYE, née le 13 Novembre 1657.

9°/ --- Gaston de la FOYE, Seigneur des Plasses, mort dès 1666.

10°/--- Catherine de la FOYE, née le 30 Janvier 1659. Elle vivait encore en 1695 et fut dame des Chataignez. (2)

11°/--- Jacqueline Françoise de la FOYE, née le 30 Août 1660.

(1) Texte du nécrologue de N.D. du Pré - Abbaye bénédictine à Lisieux. -- Le 10 Janvier de l'an 1725 est décédée Marie-Françoise de la FOYE, moniale professe, dans la 74e année de son âge - Elle repose dans la première chapelle du cloître. En Juin 1685, elle était sous-prieure et en 1697, infirmière.

(2) Texte du nécrologue de N.D. du Pré - Abbaye bénédictine à Lisieux. -- Le 9 Mars 1738 est décédée dans la 75e année de son âge Catherine de la FOYE, moinesse. Elle repose dans le cloître près de la chapelle de la Bse Vierge Marie. En 1697, Catherine de la FOYE était lingère. Elle était inscrite à la confrérie de la Charité de la paroisse St Germain de Lisieux en 1718.

II. 5 - FRANCOIS DE LA FOYE

François de la FOYE, écuyer, Seigneur de Mallou, les Aulnez, les Places, etc..., fils aîné de Gabriel de la FOYE et d'Anne du BOSCH, épouse, par contrat passé le 7 Avril 1667 devant Nicolas BOUSSART, Pierre DEPRIS et Pierre LE SEULLES, hommes de fief à la Cour de Hainaut et de Mons, en Flandre, la "noble et illustresse" Demoiselle Adrienne de WASSERVAS (1), fille de Messire Charles Philippe, Baron de WASSERVAS, Seigneur de Marche Chauvelette, etc... Colonel d'un régiment de Hauts Allemands au service de l'Espagne, et de Demoiselle Michele de SUCRE.

Le marié qui est qualifié dans l'acte "Noble homme François de FAY, Seigneur de Malouse, lieutenant de la Compagnie du Fresne au régiment de Bretagne, en garnison à Buich", près Mons, était accompagné des Sieurs PREMAR et LA CHALLERIE, capitaines au même régiment et du Sieur SAINT MICHEL, maréchal des Logis, et avait pour témoins les seigneurs d'ORENNEC et LA LOIE, enseignes à ce régiment.

Comme on vient de le voir, François de la FOYE était officier au régiment de Bretagne, et c'est alors qu'il était en garnison à Buich, en Flandre, qu'il épousa Adrienne de WASSERVAS, ce qui l'allia aux familles les plus considérables et les plus illustres du Hainaut.

L'année 1667 est justement le début de la guerre de Dévolution, la première des quatre grandes guerres du règne de Louis XIV, et la conquête de la Flandre espagnole par TURENNE, CREQUY, LOUVOIS et VAUBAN. Au traité d'Aix La Chapelle, signé l'année suivante, la France devait conserver les villes d'Armentières, Ash, Bergues, Buich, Charleroi, Courtrai, Douai, Furnes, Lille, Orchies, Oudenarde et Tournai. L'alliance de la FOYE - de WASSERVAS prouve qu'il existait encore plus que de la sympathie entre la France et la Flandre espagnole.

Le 16 Juillet 1663, François de la FOYE reçut aveu de François BALBOUT, prêtre, curé de l'Hotellerie, pour bien relevant féodalement de sa seigneurie des Places. L'Hotellerie et les Places sont deux paroisses situées près et à l'Est de Lisieux non loin de Piencourt.

Le 7 Août 1666, il procéda avec ses frères, au partage de la succession de leur père, et cet acte est passé en la juridiction du chapitre de Lisieux.

(1) Les de WASSERVAS portaient : D'azur à 3 aiguillères d'or 2 - 1. Elimier : un casque plein, couronné d'un bonnet de baron d'où sort un cygne ailé, colleté d'or. Couronne de Marquis. Supports : Deux griffons portant chacun une bannière où les couleurs des pièces de l'écu sont répétées (La Chesnay des Bois XII. 817).

Il était mort dès 1683 et sa veuve rendit avec le 4 Avril 1684 à la Chatellerie de Fauguernon.

Par suite de partages et de successions, il se trouva qu'au milieu du XVIIIe siècle, une somme de 1488 florins, 14 patards, était encore due à la famille de la FOYE par les WASSERVAS. Pour obtenir paiement de cette somme, les de la FOYE avaient procédé à la saisie de la terre de Préaubois qui était venue aux WASSERVAS du chef des de SUCRE. Alors on transigea, et le Jeudi 22 Novembre 1753, Dame Antoinette Eléonore de DURCET, veuve de Michel François de la FOYE, petit-fils d'Adrienne de WASSERVAS et tutrice de ses enfants mineurs par délibération du conseil de famille du 13 Février 1750, et Messire Louis Hyacinthe du BOSCH, pensionnaire du Roi, Chevalier, Seigneur du Boismorin, demeurant à sa terre de St Laurent, paroisse d'Hermival, marié à noble dame Françoise-Reine-Rose de la FOYE, soeur du dit Michel François de la FOYE, passèrent un acte pour liquider amiablement la situation avec Messire Charles de WASSERVAS, Chevalier, Baron d'APLUNCOURT, seul héritier des de SUCRE et Chef de nom et d'armes de la famille de WASSERVAS.

De l'union de François de la FOYE avec Adrienne de WASSERVAS, issurent :

- 1°/ -- François Evrard de la FOYE, qui suit.
- 2°/ -- Sans doute Dom Jean François de la FOYE, bénédictin, qui fut présent en 1739 au mariage de son neveu Michel François de la FOYE.
- 3°/ -- Sans doute Gaston Dominique de la FOYE de Malou, docteur en Sorbonne, Dominicain, sous-prieur en 1710.
(La Houbonnière et les Jacobins de Lisieux, article paru dans le bulletin de la Société Historique de Lisieux n° 4 page 51 - "Liste des religieux lexoriens de l'Ordre de St Dominique")

II. 6 - FRANCOIS - EVRARD DE LA FOYE

François Evrard de la FOYE, écuyer, Seigneur de Malou, Suzerain des fiefs de la Touaille et de St Pierre de Corneilles, fils aîné, et héritier de François de la FOYE et d'Adrienne de WASSERVAS, naquit au château de Préaubois en Hainaut évêché de Cambrai. Ce prénom d'Evrard est commun dans la famille de WASSERVAS.

Il épousa, par contrat passé en la maison d'Antoine de MACQUAIRE, écuyer, Seigneur de Grancourt, quartier de la nouvelle ville de Port Royal, paroisse St Laurent de Lamentin par devant Barthélémy BREDIF, notaire royal en l'Isle de la Martinique, le 5 Janvier 1693, Demoiselle Rose de MACQUAIRE, fille d'Antoine de MACQUAIRE, écuyer, Seigneur de Grandcourt et de Demoiselle Françoise VAUQUELIN, demeurant au dit lieu Ile de la Martinique.

En faveur de ce mariage, le dit Antoine et sa femme donnèrent à leur fille, 150 000 livres de sucre, dont les témoins en furent : Haut et puissant Seigneur Messire Charles de PEICH-PEROUSE, Chevalier de GUIZAUD, Lieutenant au gouvernement général des Isles Françaises et terre ferme d'Amérique, Messire Jean-Baptiste de BOUVOST, Chevalier, Seigneur du Plëssis Laumoré, les Noues et autres lieux, Enseigne des Vaisseaux du Roi ; Charles de GALLON, Seigneur de Gallon, Capitaine et Commandant des troupes du détachement de la marine entretenues dans le fort royal de la Martinique ; du côté de la mariée : Armand de MACQUAIRE, écuyer, Seigneur de Valonné, son oncle, Dame Françoise GAUDEFROY, son épouse ; Gabriel JOURDAIN, Sieur du Bois, beau-frère de la mariée comme ayant épousé Demoiselle Catherine de MACQUAIRE ; Demoiselle Elisabeth de MACQUAIRE, soeur de la mariée.

Cet acte de mariage fut ... le 16 Avril 1695 en la juridiction ordinaire de l'Ile et le Vendredi 16 Octobre suivant aux assises mercuriales d'Orbec (Carrés d'Hozier. 272).

François-Evrard de la FOYE eut certificat le 23 Mars 1689 comme ayant servi dans une compagnie de cadets gentilhommes (1), le 14 Juillet suivant, commission de Lieutenant dans la compagnie de Co... au régiment d'infanterie de Vaubécourt à Versailles.

(1) Il s'agit de la guerre de la Ligue d'Augsbourg (seconde coalition contre Louis XIV). La marine française, devenue formidable, était commandée par le Normand TOURVILLE.

Les 12 Juin et 19 Juillet de la même année, il demandait à être déchargé du service de l'arrière ban en sa qualité de Lieutenant des armées du Roi. Le 7 Février 1689, sa mère, en son nom, affermait la moitié de la terre de Malou à Jean Robert GOBIER.

Le 29 Septembre 1690, certificat lui fut délivré par le Comte de VAUBECOURT, Colonel d'infanterie à Lessière.

Il fit partie de l'expédition armée en Amérique et, le 17 Juillet 1693, parut un ordre royal par lequel M. du MAITZ de GOUINPY, intendant de la justice, police et finances dans les Isles françaises de l'Amérique, attesta que "François-Evrard de la FOYE s'était comporté avec beaucoup de bravoure au siège de la Martinique opéré par les Anglais".

Voici le texte même de cet ordre si flatteur :

"Nous DUMAITZ de GOUIMPY, Conseiller du Roi en ses conseils, intendant de la justice, police et finances ez Isles Françaises de l'Amérique, certifions que le Sieur François de la FOYE, écuyer, Seigneur de Malou, est en cette Isle Martinique, et qu'il nous a été rapporté qu'au siège des Anglais à la dite Isle, il avait été sous le commandement de M. ANGER à l'attaque du quartier du cul-de-sac marin, où il avait payé de sa personne dans les occasions qui se sont présentées, avec beaucoup de bravoure. En foy de quoy nous avons signé le présent certificat, à la Martinique ce 17 Juillet 1693."
Signé du MAITZ et plus bas par Monseigneur BLEY (carrés d'Hozier n° 272. Fol. 253).

Cet ordre fut suivi d'un certificat analogue délivré par le Comte de BLENAC, Gouverneur et Lieutenant Général pour le Roi, aux dites Isles.

Il louait son manoir seigneurial de Malou pour 1200 livres tournois à Messire Pierre Louis de MACQUAIRE, écuyer, "son frère en la loi" (beau-frère) originaire de la Martinique, actuellement demeurant en la paroisse du Fournet, Vicomté d'Auge (maintenant canton de Gambremer - Calvados).

Le 16 Mars 1701, il fit donation à Messire Gabriel de MALARD, Curé de Norolles "au profit de la petite aumône" d'un terrain nommé le "Jardin du Moutier" touchant le presbytère de Norolles, terrain noble "à foi, hommage et relief treize" à condition de laisser passer le Seigneur de Malou et sa famille sur ce terrain" quand ils se rendront à l'église à pieds par un échelier qui est au bas de la haye du dit jardin Moutier".

Le 7 Mars 1704, il eut commission de lieutenant dans un bataillon de milice commandé par Me DYSEL.

Le 17 Juin 1705, par acte passé devant Jacques de MANNEVILLE, notaire royal en la Vicomté d'Orbec, au siège de Blangy, il donna un "remplacement" de la somme de 16 692 livres à sa femme.

Le 19 Septembre 1711, il eut commission de Capitaine dans le régiment d'infanterie de milice du même Me d'YSSEL.

Le 10 Novembre 1717, il fut maintenu dans sa noblesse avec son oncle Paul de la FOYE, par ordonnance de l'intendant de Rouen GASVILLE, lors de l'enquête sur l'usurpation des titres de noblesse, sur preuves établies par 25 pièces nobles de 4 liasses (ce dossier figure aux carrés d'Hozier à la Bibliothèque Nationale à Paris, un autre dossier similaire est aux Archives Départementales de la Seine Supérieure à Rouen - Cote C 1065).

A la mort de son oncle Paul survenue en 1723, sentence fut rendue le 9 Septembre 1723 à St Philbert des Champs, dans le prétoire de la Vicomté de Fauguernon par Pierre BOSCHER, Lieutenant Général de cette Vicomté. Cette sentence nommait le dit François Evrard de la FOYE, tuteur des quatre enfants mineurs de son mariage avec Rose de MACQUAIRE, soit trois fils et une fille, en remplacement du dit Paul de la FOYE décédé, elle nommait également Pierre Louis de MACQUAIRE, frère de la feu Dame de la FOYE "Auteur actionnaire". A ce Conseil de famille, furent convoqués les parents suivants :

Messire Pierre LE VICOMTE, écuyer, Seigneur Baron de Blangy et Michel LE PREVOST, écuyer, Seigneur de Périères, qui tous deux, avaient été nommés tuteurs actionnaires des dits mineurs par acte passé au siège de Fauguernon, le 4 Décembre 1721. - et les Conseils, Me Louis THOUMIN et Pierre HEBERT, avocat - En présence et de l'avis de François de FREVILLE, écuyer, Jean de FREVILLE, écuyer, Seigneur de Ternant, le Sieur Michel THIRON - Louis du BOSC, écuyer, Seigneur de Boismoris, major des Villes et citadelles de Laon, Jean-Baptiste du FECQUELS, écuyer, Seigneur de Bossoille, Me Jacques LE GRAND, avocat ; et le Sieur Nicolas TRAGIN, tous parents paternels et maternels amis et voisins. Cet acte fut entériné à Lisieux le 10 Septembre 1723.

On lit à la suite, la procuration donnée le 17 Avril 1723 par Messire Louis du BOSC, ci-dessus nommé, demeurant à Laon, mais en ce moment à Lisieux, à François Michel de la FOYE, frère aîné majeur des mineurs (Carrés d'Hozier 272 f° 255).

Le 28 Juin 1727, eut lieu une transaction sur partage entre lui, en sa qualité d'héritier de son oncle Paul de la FOYE, François Michel de la FOYE, son fils aîné, cessionnaire des droits de Catherine de la FOYE des chataigners, soeur du dit Paul, Marie Anne de la FOYE, Catherine de la FOYE et Marie Magdeleine de la FOYE, femme de Marc Aurèle du FAY, écuyer, Sieur des Terres, ces 3 dernières comme héritières de leur père Jacques de la FOYE, Seigneur de Piencourt.

Il s'agissait des successions des dits Paul et Jacques de la FOYE, oncles de François-Evrard. Par cet acte, les Aulnetz reviennent à la branche Malou.

Les enfants issus de ce mariage furent au nombre de cinq, quatre fils et une fille à Bermieux.

1°/ -- Michel François de la FOYE, qui suit, Chevalier de Malou.

2°/ -- Charles François de la FOYE, écuyer, vivant en 1744, qui fut parrain de son neveu Charles Antoine François de la FOYE, célibataire et qui mourut après son frère aîné.

3°/ -- Françoise Marie Rose de la FOYE, mariée à Messire Louis Hyacinthe du BOSCH, Chevalier, Seigneur de Boismorin, pensionnaire du Roi régiment de Chabeillant, Sergent des gentilhommes établis à Mily, qui mourut à 74 ans le mercredi 12 Septembre 1761 et fut inhumé à Hermival le lendemain.

Il était fils de Louis du BOSCH, Seigneur de Boismorin, major de la ville et citadelle de Laon et de Demoiselle BRIGI de SEROUX et petit neveu d'Anne du BOSCH qui épousa en 1640 Gabriel de la FOYE.

4°/ --

5°/ --

II. 7 - MICHEL - FRANCOIS DE LA FOYE

Messire Michel François de la FOYE, écuyer, désigné souvent sous le prénom de François-Michel, fils aîné de François-Evrard de la FOYE et de Rose de MACQUAIRE, fut chevalier, Seigneur de Malou, né en 1701, fut inhumé à 49 ans le Dimanche 4 Janvier 1750, lendemain de sa mort, en l'église paroissiale St Denis de Norolles.

Il épousa, par contrat du 20 Juin 1739, passé à St Arnoult des Bois (un canton de Couville, département d'Eure et Loir) en la maison seigneuriale des Seigneur et Dame de DURCET de CERNAY devant Jean-Baptiste FLEURIAU, Comte de MORVILLE, Chevalier, Seigneur d'Annenoville, baillé, capitaine et gouverneur de Chartres, et devant Bernard RAOULT, notaire garde-notes du Roi en duché et baillage de Chartres, Demoiselle Antoinette Eléonore de DURCET (1), fille de Messire Henry de DURCET de CERNAY, Chevalier, Seigneur de St Arnoult-des-Bois, et de Dame Antoinette de TARRAGON.

Par ce contrat, le père du marié donnait à son fils le "fief, terre et seigneurie de Malou, paroisse de Norolles, relevant féodalement de la Chatellenie de Fauguernon par foi et hommage sans aucun autres droits seigneuriaux" le dit bien estimé 1 500 livres de revenu annuel.

(1) La famille de DURCET porte : De sable au lion d'or, lampassé de gueule au chevron d'argent brochante sur le tout.

Antoinette Eléonore de DURCET naquit le Dimanche 5 Août 1719 à Chartres, et fut baptisée le Mercredi 8 suivant à l'église de St Aignan.

Son père et sa mère habitaient depuis quelque temps la ville de Chartres, mais leur domicile réel était à Ecurolles, paroisse de Chanouville (canton d'Illiers - Eure et Loir) dont ils étaient seigneurs. Son parrain fut Messire Eléonor de BEAUX, son oncle, Chevalier, Seigneur Châtelain de Vieny-le-Royé au pays Blésois, y demeurant, représenté par Jacques Henry de DURCET, frère de l'enfant, sa marraine Dame Marie Angélique de TARRAGON, épouse de Messire Charles de DURCET, écuyer, Seigneur de Monpoussin, paroisse de St Jacques d'Illiers. Présente au baptême Dame Marie de BUISSON, veuve de Jacques de TARRAGON, écuyer, Seigneur de Joullainville, grand-mère de l'enfant.

Personnellement, le dit marié apportait les biens à lui donnés par sa tante Demoiselle Catherine de la FOYE des Aulnetz, fille majeure, demeurant à Caen, paroisse St Michel de Vausel, par acte passé devant Thomas GOUISPE et François BOULLIN, notaires royaux à Caen, le 4 Mai 1734, et par son autre tante Demoiselle Marie Magdeleine de la FOYE, veuve de Messire Marc Aurèle du FAY, écuyer, Seigneur des Terres, demeurant paroisse de Norolles, par acte passé devant Pierre FROMAGE, notaire à Lisieux, le 19 Mai 1739, toutes les deux filles de Jacques de la FOYE, Seigneur de Piencourt.

La mariée, elle, apportait 20 000 livres, faisant partie des 45 000 livres dues à ses parents par le Duc de SULLY.

Furent présents à ce contrat :

Claude JAVAULT, écuyer, brigadier des Gardes du corps du Roi, Chevalier de St Louis, ami du marié, et représentant son père François Evrard de la FOYE ;
 Messire Jacques Henri de DURCET de CERNAY, Chevalier, Officier au régiment d'Enghien, frère de la mariée,
 Messire Etienne de DURCET, Chevalier, Seigneur de Chanzay, son oncle.

Les témoins furent :

Messire Marin BRUNEL, curé de St Arnoult-des-Bois, et Me Jacques LE VACHER, procureur au baillage de Chartres.

(Bibliothèque Nationale : Carrés d'Hozier)

Quant au mariage religieux, il fut célébré le 29 Juin suivant à St Arnoult-des-Bois, en présence de Messire Claude JAVAULT, Charles de la FOYE, écuyer, frère du marié, Dom Jean-François de la FOYE, religieux bénédictin, Angélique des ACRES de LAIGLE, Messire Louis de CARREIL, gentilhomme du Duc d'Orléans, Messire Henry de DURCET, écuyer, Seigneur de St Arnoult, frère, noble Dame Antoinette de TARRAGON, mère de Messire Jacques Henry de DURCET, écuyer, officier au régiment d'Avignon, frère, Messire Etienne de DURCET de Chêne, Capitaine au régiment de Blois, Reine Elisabeth MACE ; Demoiselle Marie-Thérèse de la MOUSTIERE.

Deux ans après, en 1741, nous trouvons le jeune ménage de la FOYE à Paris, à l'hôtel de Lisieux, rue Bétizy, paroisse St Germain l'Auxerrois. Il s'occupait de faire rentrer la créance que lui devait le Duc de SULLY qui, lui, habitait l'Hôtel Sully, rue des Vieilles Thuilleries, faubourg St Germain.

Le 19 Mai 1739, par acte passé devant Pierre FROMAGE, notaire royal à Lisieux, il acquit de sa tante, noble Dame Magdeleine de la FOYE, veuve de Marc Aurèle du FAY, plusieurs maisons et jardins.

Le 29 Janvier 1745, il rendit aveu à sa chatellenie de Fauguernon pour son "noble et plein fief de Haubert de Malou".

Il mourut, on l'a vu, le 3 Janvier 1750.
Alors, le 13 Février suivant, à la requête de sa veuve, eut lieu en la juridiction du baillage - vicomtal de Fauguernon, au siège de St Philbert-des-Champs, devant Nicolas CHAUDRU, bailli et en présence de Jean-Baptiste LE ROUX, procureur fiscal, un avis de parents, en vue de constituer une tutelle à leurs quatre enfants mineurs, trois garçons et une fille.

Voici les noms des parents qui furent convoqués pour constituer un Conseil de famille :

1°/ - Du côté paternel :

Messire Charles de la FOYE, Chevalier de Malou, demeurant à Norolles, oncle des mineurs,

Messire Louis Hyacinthe du BOSCH, Seigneur du Boismorin, demeurant à Lisieux, mari de Françoise Thérèse Rose de la FOYE, leur tante,

Messire Pierre François de MACQUAIRE, prêtre, demeurant à St Imar, leur oncle,

Messire Michel LE PREVOST, Seigneur des Places, demeurant à Préricourt près Lisieux (Eure), un cousin par les de PAREY,

Messire Bernard LE PREVOST, Seigneur de la Fardouillère, demeurant à Piencourt, fils du précédent ;

Messire Charles de BOETÉY, écuyer, Seigneur et patron de Moyaux près Lisieux, y demeurant, voisin et ami.

2°/ - Du côté maternel :

Messire Henry de DURCET, Chevalier de St Louis, commandant du bataillon de Chartres, demeurant à St Arnoult-des-Bois, leur grand-père ;

Messire Jacques-Henri de DURCET, Chevalier, Seigneur de St Arnoult-des-Bois, y demeurant, leur oncle,

Messire Charles de TARRAGON, Chevalier, Seigneur de la Carrée, Mainvillées, etc... ancien Capitaine au régiment de Bassigny,

demeurant paroisse de Traoncraville (Eure et Loir), parent par leur mère ;

Messire Christophe DESTREZ, Chevalier, Seigneur des Radraitz, demeurant à Chartres ;

Messire François de PAUL de GABERREAU du Mezerays, Chevalier, Seigneur d'Avilliers, demeurant aussi à Chartres,

Messire Nicolas-Louis de BINET, Chevalier, Seigneur de la Chesnaye, demeurant rue du Cul-Salé, paroisse de St Saturnin à Chartres,

amis.

La mère fut nommée tutrice, et Louis Hyacinthe du BOSCH, subrogé tuteur.

Il fut expliqué, entre autres, à la réunion, que les de la FOYE avaient un procès engagé en Flandres à propos de la succession de WASSERVAS, et qu'il leur restait dû du bien à la Martinique du chef de Françoise VAUQUELIN, Dame de MACQUAIRE, bisaïeule des mineurs.

Le 17 Juin 1750, un inventaire des meubles et titres laissés par Michel François de la FOYE, fut dressé par Philippe JOUEN, notaire en la Vicomté d'Orbec pour le siège du Brueil, après estimation faite par le tuteur et le subrogé tuteur de ses enfants mineurs. Cet inventaire, très curieux, mérite d'être analysé, car il donne des détails précis sur la disposition du château de Malou au milieu du XVIIIe siècle et sur le mobilier qui s'y trouvait.

On y voit :

Dans la cuisine : 5 fusils, une épée, un sabre, 3 pistolets, etc...

Dans la salle à manger : Une tapisserie de Haute lice de Bergame, un couteau de chasse avec son ceinturon, une épée d'enfant, une épée de deuil.

Dans la salle basse du bas du château : Un clavecin, plusieurs livres de musique, un pardessus de viole, une bergère, 16 douzaines de serviettes, 20 paires de draps, 14 nappes, des livres de piété, un habit de drap doublé de soie, un habit de Boucaran, 95 livres de filasse, etc...

Dans le cabinet : Plusieurs objets.

La chambre au-dessus de la cuisine est habitée par Demoiselle Catherine de la FOYE, grande tante des mineurs.

Dans la chambre au-dessus de la salle à manger, 8 bandes de tapisserie pour couvrir des fauteuils, etc...

Dans le cabinet à côté : Un parapluie, 2 perruques, 2 pots de chambre de faïence, etc.

Dans la chambre au-dessus du Pont Levis, une tapisserie toile pend sur les murs.

Dans le corridor de cette chambre, rien.

Dans le cabinet où couchent les enfants, un berceau osier.

La chambre au-dessus de la salle basse est habitée par Demoiselle Marie Magdeleine de la FOYE, veuve de Marc Aurèle du FAY, grand'tante des mineurs.

Dans la chambre en galetas sur celle au-dessus la salle basse, le cabinet à côté, les greniers, la chambre aux servantes, le corridor de cette chambre, l'escalier de pierre, rien de marquant.

Dans l'office, 37 livres d'étain en plats, assiettes, cuillers, 12 fourchettes, 11 cuillers et 3 cuillers à ragout, le tout en argent.

Dans la cave, sous la salle d'en bas, est le cidre, 10 bouteilles d'eau de vie de cidre, 7 flacons de sirop de poire.

Dans l'écurie, la grange, la grange à treueil, la cave du pressoir, les chambres au-dessus de cette cave, la laiterie, le grenier sur la cave, etc... rien à remarquer.

Le pressoir, deux chevaux dont l'un est poussif, 2 juments poussives, 2 poulains, 6 boeufs, 4 vaches, une génisse, un veau, six porcs, 30 brebis, 21 agneaux, 24 poules, 7 dindes, 2 coqs, etc..

Le 11 Juillet 1758, Antoinette Eléonore de DURCET en sa qualité de tutrice, fit faire le "gage-pleige", c'est-à-dire le rentier de sa seigneurie de St Pierre située paroisse de Norolles ayant bonne justice et sénéchal touchant l'église de Norolles et relevant féodalement de la seigneurie de Malou. Cette seigneurie de St Pierre venait d'être achetée par elle, par retrait féodal sur Messire Charles de BOCTAY, Chevalier, Seigneur et patron honoraire de Moyaux, Seigneur des fiefs de Chippui, les Cheminées et les Landes, Conseiller du Roi, Vicomte enquêteur et commissaire examinateur en la Vicomté de Moyaux, par contrat passé devant Me Philippe JOUIN, notaire royal en la Vicomté d'Orbec au siège de Breuil, le 5 Décembre 1752.

Le dit du BOCTAY l'avait acquise de Messire Michel LE PREVOST, écuyer, Seigneur des Places, au nom et comme fondé de pouvoir de Messire Alexandre Scipion LE COUTURIER, Chevalier, Seigneur et patron honoraire de Lyset-sur-Autan, lequel le possédait comme ayant épousé Dame Marie-Françoise de FREVILLE et suivant session à lui faite par Messire Pierre de FREVILLE, curé de la paroisse de Remfreville-en-Caux, par contrat du 20 Février 1744 - Le droit de retrait féodal autorisant à racheter des terres vendues par ses parents.

Le 12 Septembre 1758, la même tutrice reçut de Guillaume AVENEL un aveu.

Charles Antoine François de la FOYE, fils aîné de Michel François et d'Antoinette Eléonore de DURCET, se destinait, comme l'avaient fait ses ancêtres, à la carrière des armes. Le 15 Décembre 1760, sa mère et tutrice emprunta 45 livres de rente à Demoiselle Madeleine-Judith RAISIN du PERRON, demeurant au Havre de Grâce, pour 800 livres de capital, somme devant lui permettre, en partie, d'acheter une lieutenance d'infanterie.

Jean-Pierre de la FOYE, leur cadet, ayant obtenu le 12 Janvier 1765, de la chancellerie du Palais de Rouen, des lettres de bénéfice d'âge (émancipation), le Conseil de famille fut convoqué le 7 Mars suivant pour lui nommer un curateur.

Furent appelés :

1°/ - Du côté paternel :

Messire Charles Antoine François de la FOYE, écuyer, son frère aîné.

Messire Louis Hyacinthe du BOSCH, écuyer, Seigneur du Boismorin, demeurant paroisse d'Hermival, son oncle ;

Messire Pierre-Paul-François de MACQUAIRE, prêtre, Seigneur de Bailleul, demeurant au prieuré de Ste Huine en Auge, diocèse de Lisieux, son cousin.

Messire Manuel Henry François REMOND de ROQUETTE, prieur, commandataire et seigneur du dit prieuré de St Hunier, son cousin ;

Messire Bernard LE PREVOST, écuyer, Seigneur de la Fardouillère et Seigneur patron honoraire des Places, demeurant paroisse de Piencourt, son cousin.

2°/ - Du côté maternel :

Messire Jacques Henry de DURCET, premier Baron du Vendômois, Baron de Roncay, Chevalier, Seigneur de St Arnoult-des-Bois, demeurant en son château de St Arnoult, son oncle, représenté par Messire Louis Guillaume Félix de BONNECHOSE, écuyer, Seigneur patron alternatif de St Pierre de Malony, demeurant à Lisieux ;

Messire Nicolas Louis de BRUET, Chevalier, Seigneur de la Chesnaye, demeurant à Chartres, rue du Cygne, paroisse St Saturnin ;

Me François-Paul JOBENEAU du MEZERAY, demeurant à Chartres, rue du Petit Beauvais, paroisse Ste Foy ;

Me Nicolas ADAM, curé de St Philbert des Champs ;

Messire Charles de BOCTAY, écuyer, Seigneur et patron honoraire de Moyaux, voisin.

Madame de la FOYE qui avait été une tutrice modèle et se montrait la plus tendre et la plus dévouée des mères, résolut de faire, entre ses enfants, le partage des biens de leur père.

Ce partage eut lieu le 20 Janvier 1771 entre Charles-Antoine-François de la FOYE, écuyer au régiment de Lorraine-Infanterie, aîné ; Jean-Pierre de la FOYE, officier au même régiment, cadet, et Demoiselle Antoinette Henriette de la FOYE, leur soeur.

Madame de la FOYE habitait en 1788-1792, son hôtel de la rue-au-chat, à Lisieux, près de l'église St Jacques.

En Mai 1793, ses infirmités la forcèrent à aller demeurer chez sa fille, rue de l'Eglise St Julien n° 7 à Caen.

Elle fit son testament le 16 Janvier 1807 et mourut à Clécy (Calvados) le 20 Mars suivant à 86 ans.

Du mariage de la FOYE, de DURCET, issurent 4 enfants, savoir :

1°/ - Antoine François de la FOYE, mort célibataire après 1750.

2°/ - Charles Antoine François de la FOYE, qui suit.

3°/ - Jean-Pierre de la FOYE, Chevalier de la FOYE, né à Malou, baptisé à Norolles le 20 Mars 1747 par le curé de cette paroisse, Mr de BOUTEMONT. Son parrain fut Messire Pierre-Paul de MACQUAIRE, prêtre, écuyer, Seigneur de Bailleul, son oncle ; sa marraine, noble Dame Marie Magdeleine de la FOYE, Veuve de Messire Marc Aurèle du FAY, sa tante.

Il obtint, on l'a vu, de la chancellerie du Parlement de Rouen, le 12 Janvier 1765, des lettres de bénéfice d'âge et son conseil de famille se réunit le 7 Mars pour lui désigner un curateur.

Le 20 Janvier 1771, partage eut lieu entre son frère aîné, sa soeur et lui, des biens de leur père.

Le 31 Mars 1774, il reçut brevet de sous-lieutenant en la compagnie de Largentières au régiment d'infanterie de Lorraine commandé par le Duc de MORTEMART (Signé : Louis et le Duc d'Aiguillon) en remplacement de Mr de GIRAUCOURT.

En 1778, il fit campagne comme Lieutenant sur la frégate "l'amazone" commandée par le Lieutenant de Vaisseau de la Pérouse.

Le 26 Mars 1785, il eut commission de Capitaine en second de la compagnie de Volvire au régiment de Lorraine, en remplacement de son frère nommé à une autre compagnie (Signé à Versailles : Louis ; par le Roi le Maréchal de SEGUR et plus bas, le 22 Avril, Louis Joseph de BOURBON, Prince de Condé, Colonel général de l'Infanterie).

Nommé Chevalier de St Louis le 13 Janvier 1791, il fut reçu par son frère, alors Capitaine commandant au 47e régiment "ci-devant de Lorraine" le 11 Mars suivant à Lisieux.

Il émigra et ses biens furent confisqués et vendus nationalement.

Le 18 Frimaire an XI il est amnistié du fait d'émigration, par acte constatant qu'il ne jouissait d'aucun titre, place, décoration, traitement, pension de puissances étrangères.

D'ordre du Duc de BERRY, il eut permission le 3 Novembre 1814, de porter la décoration du Lys (Signé : Le Chevalier de FONTANES).

Le 15 Décembre 1815, une retraite de 1584 F lui fut accordée (Signé : Le Duc de FELTRE). Il était alors major et habitait Caen.

Il mourut à Clécy (art de Falaise - Calvados) à 74 ans, le 29 Décembre 1821, après avoir fait son testament le 21 précédent.

4°/ - Noble Demoiselle Antoinette Henriette de la FOYE, née à Malou le 6 Août 1741, et baptisée le Jeudi 10 Août dans l'église de Norolles, baptême administré par Messire F.B.G. CORDAY, curé de cette paroisse. Son parrain fut Messire Henry de DURCET, Chevalier, Seigneur de St Arnoult-des-Bois, son grand-père ; sa marraine : Haute et puissante Demoiselle Antoinette Geneviève du BOIS de St QUENTIN.

Elle épousa, par contrat passé à Malou le 19 Juin 1783, Messire Nicolas Antoine de la BODERIE, écuyer, Seigneur du Poncel, (paroisse de Clécy - Calvados) et du fief des Isles (en St Lambert, Calvados), fils du feu Messire Antoine de la BODERIE et Noble Dame Louise Anne de CORDAY, et demeurant paroisse de Clécy, évêché de Bayeux.

Le contrat fait du consentement de ses deux frères de la FOYE fut signé par :

de la BODERIE du PONCEL, BAUDRAN de la FOYE ; la FOYE ; de la FOYE ; DURCET de la FOYE ; le Chevalier de la FOYE ; de Neveu du BOSCH ; le Baron de DURCET ; S.M. Evêque de Lisieux de Prié du Verger ; Le Bas Villers ; de la BIGNE ; de la BODERIE ; GUERAULT de BOUTEMONT ; H. HOUET, Chapelain de Malou ; de BAUDRAN ; le Chevalier de la BODERIE de FEIGOUT ; de la BODERIE ; d'ORGLANDES ; de BAUDRAN, etc...

La mariée apportait entre autres, 300 livres de rente que son oncle, le Baron de DURCET de Poussay, lui avait laissées par son testament du 20 Septembre 1781.

Ils n'eurent pas de postérité. M. de la BODERIE mourut, âgé de 79 ans à Caen n° 7 rue de l'Eglise - faubourg St Julien, paroisse St Sauveur, le 23 Novembre 1792, et fut enterré le lendemain Samedi 24.

D'un premier mariage, il laissait :

1°/ Demoiselle Marie Anne Thérèse de la BODERIE, l'aînée, qui épousa son cousin, le Chevalier Pierre Constantin de la BODERIE, lequel habitait en l'an VIII, la commune de Ste Honorine le Chardonneret, près Falaise. De cette union, issut Demoiselle Césarée de la BODERIE qui épousa Claude Antoine Emmanuel Barnabé de FRIBOIS. Ils vivaient en 1830.

2°/ - Dempiselle Anne Catherine de la BODERIE, la jeune, qui épousa Louis Charles Félix FANULLON de la FRETTE. Sans postérité.

Madame de la BODERIE, née Antoinette Henriette de la FOYE, mourut à Clécy le 22 Janvier 1830, sans enfants, après avoir fait son testament le 26 Mai 1824.

Ses trois neveux de la FOYE héritèrent d'elle.

II. 8 - CHARLES - ANTOINE DE LA FOYE

Messire Charles Antoine François de la FOYE (1),
fils aîné de Michel François de la FOYE et d'Antoinette Eléonore
de DURCET, Seigneur des nobles fiefs, terres et seigneureries de
Norolles, Malou et St Pierre, fut baptisé en l'église de Norolles
le Vendredi 24 Janvier 1744.

Son parrain fut Charles François de la FOYE, son oncle,
sa marraine Demoiselle Catherine de la FOYE des Aulnetz, sa tante.

Il mourut à Caen, rue St Martin, le 4 floréal an XII
à 3 heures de l'après-midi, âgé de 60 ans, après avoir assisté à
l'effondrement de la fortune de sa famille, victime de son
attachement et de son dévouement à la cause du Roi.

Il épousa, par contrat du Vendredi 12 Mai 1780, passé au
château de Combray, en Fauguernon, et célébration du 16 Mai suivant
en l'église de Norolles, noble Demoiselle Louise Alexandrine
de BAUDRAN, originaire de la paroisse d'Acqueville au diocèse de
Bayeux, y née le 30 Août 1762, demeurant paroisse de Fauguernon,
fille de Messire François de BAUDRAN, Chevalier de St Louis,
Seigneur de St Guinoux, Launay-Ravilly et autres lieux et de feue
noble Dame Marie Jeanne de BAUDRAN.

Le contrat de mariage fut fait du consentement de la
mère du marié ; le Messire Jean-Pierre de la FOYE, son frère,
Chevalier Lieutenant au régiment de Lorraine, de Messire Auguste
Jacques de BAUDRAN, oncle maternel de la mariée, Seigneur de la
Motte d'Acqueville et de Combrey, demeurant en son château de la
Motte d'Acqueville, tant en son nom personnel qu'au nom du père de
la mariée, lequel habitait sa terre de Launay-Ravilly, paroisse de
St Père Marc en Poulet, près St Servan ; de noble Dame Louise
Delphine de BAUDRAN, sa tante maternelle, etc...

(1) Signalement de Charles Antoine François de la FOYE, à Caen,
le 29 messidor an XI, pour une autorisation de port d'armes :

Agé de 59 ans
cheveux châtain grisonnants
sourcils châtain
front grand
yeux bleus
nez un peu gros
bouche moyenne
menton rond
visage de même

Mairie de

Délivré à Caen le 29 messidor an XI

Signé : Charles CAFFARELLI

Enregistré au secrétariat de la
Mairie de Fauguernon

Le 19 Thermidor an onze

J. MENARD
Maire

Le marié apportait en dot 10 000 livres à lui dues par la succession de son aïeule maternelle Rose Françoise de PAREY, 6 cuillers, 6 fourchettes, 2 cuillers à ragout, 2 flambeaux, une écuelle avec son couvercle, le tout en argent, des armoires, des toiles, etc... le tout estimé à 3 340 livres provenant de la même succession. Les témoins furent Messire Antoine David Gabriel GUEROULT de BOUTEMONT, Président en la Chambre des Comptes de Normandie, demeurant en son château, paroisse de Boutemont ; Messire Thomas MOULIN, Lieutenant colonel de cavalerie, Chevalier de St Louis, demeurant à Lisieux, paroisse St Germain.

Signèrent :

d'ORGLANDES, de BAUDRAN, Chevalier de la FOYE, de la FOYE, N S M. Evêque de Lisieux de Frié de Créqui ; Louis du BOSCH ; de DURCET Marquise de RAREY ; GASSARD, CAUMONT, GUEROULT de VILLERS ; LAMBERT CAUMONT ; LE BAS VILLERS ; DESCHAMPS d'Hermival ; GUEROULT de BOUTEMONT ; Thomas MOULIN, A. GOBIER, curé de Norolles ; HOUEL, Chapelain de Malou ; PICQUOT ; ROCHECHOUART Duc de Mortemart ; de ROCHECHOUART Marquis de Montemart ; AUBER de Mortainville ; des HOUMETS Marquis de Martinville ; le Comte de BUFFEVENT ; le Chevalier de BUFFON ; le Chevalier de la MOTTE ; THURINGHEM de St Julien.

On l'a vu précédemment, Charles Antoine de la FOYE se destinait au métier des armes suivant l'exemple de tous ses ancêtres.

Le 15 Décembre 1760, sa mère tutrice emprunta à Demoiselle Madeleine Judith RAISON du PERRON, demeurant au Havre de Grâce, 43 livres de rente formant 800 livres de capital, somme destinée à permettre à son fils de s'acheter une lieutenance d'infanterie.

Le 26 Janvier 1765, fut passé à Malou un accord partage entre Madame de la FOYE, ses deux fils et MM. du BOSCH et de BONNECHASSE, leurs parents.

Le 20 Janvier 1771, autre partage entre Madame de la FOYE et ses trois enfants. Par cet acte, Charles Antoine François de la FOYE eut Malou en sa qualité d'héritier noble de son frère aîné, Antoine François de la FOYE décédé célibataire. Jean-Pierre de la FOYE, leur cadet, reçut la ferme des Aulnets qu'avait rachetée leur père à Demoiselle Catherine de la FOYE des Aulnets et à Dame Marie Madeleine de la FOYE, veuve de Marc Aurèle du FAY. Il y fut constaté que les six fauteuils de tapisserie et leurs housses de toile grise, deux couvertures blanches de coton pour couvrir les lits, la glace qui est posée à la cheminée du cabinet d'assemblée du château de Malou avec les deux bras attachés à la dite cheminée servant à mettre deux bougies à chaque,

de plus une toilette fermée de bois de noyer garnie de sa glace et garnie de tiroirs fermant à clef et un hamac de toile écrue, appartiennent plus particulièrement à M. de la FOYE, MALOU.

Le 25 Avril 1775, lui et son frère cadet rendirent aveu, pour la terre des Aulnets à Haut et puissant Seigneur Louis François Vicomte de TALARN, Chevalier de St Louis, mestre de camp de cavalerie, premier maître d'hôtel de la Reine, Seigneur de Glatigny à cause de sa femme Henriette Jeanne Elie de BECDELIEVRE.

Le 7 Juillet 1778, il reçut hommage de ses vassaux de Malou.

Le 5 Juillet 1789, lui et son frère consentirent le bail de leur terre des Aulnetz.

Un certificat délivré à Bayeux le 1er Août 1791 par le Lieutenant Colonel commandant le 47e régiment d'infanterie (ci-devant régiment de Lorraine) et les capitaines et les officiers du même régiment, relate ses états de services militaires; ce document constate que

"Charles Antoine François de la FOYE commença à servir à ce régiment en qualité de soldat le 1er Mars 1760 ; fait enseigne le 18 Mars 1761, lieutenant le 14 Octobre 1761 ; Capitaine en second le 8 Avril 1779, Capitaine commandant le 26 Mai 1786 ; Chevalier de St Louis le 26 Septembre 1786 ; fit avec le régiment les campagnes de 1760 (guerre de 7 ans) et assista au blocus du Hâvre de Grâce par les Anglais ; servit en 1761 et 1762 en Allemagne et se retira du service le 1er Juillet 1791 pour cause de maladie, s'y étant comporté avec honneur. Son zèle à remplir ses devoirs militaires lui ayant mérité notre estime et notre suffrage, nous lui avons donné le présent pour preuve de la valeur de ses services et l'assurance de notre souvenir et considération pour luy".

Ce document porte les signatures suivantes, et ces signatures nous font connaître le personnel officier du 47e régiment d'infanterie ci-devant de Lorraine, en Août 1791, c'est-à-dire deux mois après le voyage de Varennes et un mois après la suspension du Roi.

BOULOU, premier Lieutenant Colonel
 P H R de NATTES, Capitaine
 LAMOSTE, Capitaine (alias de la MOTTE)
 Pierre de la FOYE, Capitaine
 LAGRANGE, Capitaine
 L. T. H. de CALONNE, Capitaine
 MAYNARD, Capitaine
 CHESURE, Capitaine
 D'AMBAZ
 BRONNE
 D'ANGLAZ

de CALONNE, Capitaine
 VERTEUIL
 Le Chevalier du BOSCH
 LA HOUSSAYE
 BOUDARD
 KERVALLY
 QUIETDEVILLE
 COURSON
 Le Chevalier de la HOGUE
 Le Chevalier de CHALEON
 Le Chevalier de BONNEFOND
 Le Chevalier de CHATENET
 de REYRAC
 Le Chevalier de COURSON
 Le Chevalier de TREVERRET
 Le Chevalier d'AURAY
 BOCTAY de VILLERS
 de NATTES
 HADAILLON
 BELLEVILLE
 Le Chevalier de PARENT
 THOREAU de la MARTINIÈRE
 du BASCQ

-- La Commission de capitaine en second de la Compagnie de Volvire, en remplacement du Capitaine de BONNEGARDE, sous le Colonel de MORTEMART, fut signée à Versailles par le Roi Louis XVI le 8 Avril 1779.

Cette même année, il fut chargé du commandement d'une batterie en Haute Normandie sous les ordres du Marquis de BEUVRON (guerre d'Amérique, descente projetée en Angleterre). Sa Commission de capitaine commandant de la compagnie vacante au régiment de Lorraine, en remplacement du Capitaine de la MOTTE, est du 26 Mai 1786 et signée :

Louis et le Maréchal de SEGUR ;
 elle est contresignée le 24 Juin : Louis Joseph de BOURBON (Prince de CONDE, plus tard Chef des armées émigrées et grand père du Duc d'ENGHIEN).

Le 28 Septembre 1786, il fut fait Chevalier de St Louis pour services rendus pendant 26 ans et deux campagnes, la Croix lui fut remise solennellement au Château de Caen, le 3 Novembre suivant par le Baron de St MACLOU, Major commandant la ville et Château de Caen.

De tout ce qui précède, il résulte que les deux frères de la FOYE émigrèrent très tard et seulement quand ils surent que la seule chance de salut du pays résidait dans l'émigration armée sous les ordres de CONDE ; on n'est pas fixé sur la date de leur sortie de France. En tous cas, dès Août 1791, M. de la FOYE s'inscrivit avec son fils sur la liste des otages de Louis XVI, liste qu'avait inaugurée le Journaliste DURANSOY.

"C'était, dit l'historien LENOTRE, un acte de courage,
 "car il était facile de prévoir que les 611 noms portés à
 "ce Livre d'Or de la Fidélité composeraient bientôt un
 "répertoire de suspects."

(Tournebut p. 65)

Lorsque l'armée des Princes fut licenciée, Charles Antoine François de la FOYE se réfugia à Posen, en Pologne, avec sa jeune femme qui ne voulut jamais le quitter, malgré les fatigues et les privations, et leur vie durant ces longues années d'exil fut un véritable roman.

C'est au cours de leur émigration que naquirent leurs deux autres fils.

Le fait que lui et son fils aîné s'étaient offerts en otages de Louis XVI, retarda le moment de leur rentrée en France. Quand la grande tourmente fut passée, ce n'est que le 18 brumaire an XI (1802), que M. de la FOYE qui résidait alors à Posen, fut amnistié du fait d'émigration, après avoir prononcé à Bruxelles devant du CHATELLIER, Commissaire délégué par la police française, les serments et déclarations exigés des émigrés rentrants.

Cependant, la belle terre de Malou avait été morcelée et vendue nationalement, tandis que ses magnifiques bois de haute futaie étaient abattus pour l'usage de la Marine et que le mobilier du château était vendu aux enchères publiques.

C'était la ruine pour la famille de la FOYE.

Le jeune Louis François Eléonor de la FOYE devait consacrer sa vie à lui rendre sa situation aidé en cela des conseils du Poète de CHAMISSO émigré comme lui et son ami intime.

Monsieur de la FOYE mourut subitement d'une affection au coeur, le 4 Mai 1804, alors qu'il se promenait avec sa femme et ses deux plus jeunes enfants sur la promenade des Fossés St Julien à Caen, ville où il s'était retiré.

Il avait 61 ans.

Le 19 floréal an XII (1804) eut lieu le Conseil de famille de ses enfants mineurs.

Furent convoqués :

Jean-Pierre de la FOYE, leur oncle, demeurant alors à Clécy ;
 Michel Philippe Auguste FOLLIOU de St FELIX, demeurant à Bayeux,
 cousin des mineurs au paternel ;
 Louis-Isidore Armand de FOLLEVILLE, demeurant à Acquerville,
 arrondissement de Falaise, leur cousin au maternel ;
 Claude François Hubert DONEZY-DOLLANDON, demeurant à Fauquernon,
 aussi leur cousin au maternel ;
 Jean-François Pierre Xavier COUREL de LONGRAIS, ami ;
 leur oncle Jean-Pierre fut nommé subrogé-tuteur.
 Leur frère aîné était encore à cette époque à Berlin.

Madame de la FOYE habitait en 1806 Caen, rue de la Bigacière, en 1808 même ville place St Julien.
 Elle mourut à Launay-Ravilly vers 1830.

Leurs enfants furent :

1°/ - Louis François Eléonor de la FOYE, aîné, qui suit. Il épousa en 1828, Julie Caroline de SEVELINGES de CARAYE, et en eut une fille unique Mathilde Thécia de la FOYE, laquelle épousa en 1855 Paul DESBOIS, dont postérité.

2°/ - Eugène Charles François de la FOYE, cadet, qui continua la famille et épousa en 1836, Irène Jeanne Marie Charlotte de MEYNARD.
 On en parlera après son frère.

3°/ - Adolphe François Julien de la FOYE, second cadet né pendant l'émigration de ses parents à Erfurt, en Thuringe (Allemagne) le 11 Avril 1798. Elevé comme son frère Eugène par leur frère aîné Louis, d'après les conseils et sur le plan d'éducation donné par le célèbre poète et naturaliste Adalbert de CHAMISSO, ami intime de Louis de la FOYE. Il devint Professeur à l'école royale de la Marine de Brest et Chevalier de la Légion d'Honneur.

Il épousa Rose LE GENTIL de PAROYS, fille de Pierre LE GENTIL et de Rose LE BIHAN de PENNELE, d'une famille originaire de St Malo. De ce mariage issurent deux jumelles : Marguerite et Louise de la FOYE. Louise mourut.

Marguerite épousa Maxime ESPAGNOL de CHANTELOUP, officier de marine. Elle décéda à Cherbourg sans postérité.

Maxime de CHANTELOUP, capitaine de frégate, Chevalier de la Légion d'honneur.

N.B. Un complément d'information sur la vie de Charles-Antoine de la FOYE (d'après les notes de Tante Rose) figure page 81 à 83.

II. 9 - LOUIS - FRANCOIS DE LA FOYE

Louis François Eléonor de la FOYE, fils aîné de Charles-Antoine François de la FOYE et de Louise Alexandrine de BAUDRAN, naquit en 1781. Il n'avait donc que 8 ans quand éclata la Révolution. On a vu plus haut qu'après le voyage de Varennes, en Août 1791, son père le fit inscrire en même temps que lui-même sur la liste des otages du Roi.

Il émigra avec ses parents sans doute peu de temps après. Il partagea leurs déboires et leurs souffrances en Allemagne. Esprit très littéraire, très averti et très scientifique, poète même à ses heures, c'est à lui qu'est dû le relèvement de sa famille que la révolution avait ruinée. Il fut aidé considérablement dans cette tâche qui comprenait l'éducation de ses deux jeunes frères nés à l'étranger, par son ami intime Adalbert de CHAMISSO qui, en Allemagne, par ses écrits et par sa science, s'est fait un nom impérissable. Non content de conseiller son ami, CHAMISSO vint même lui rendre visite à Caen et se rendre compte lui-même des résultats obtenus.

La correspondance de Louis de la FOYE avec CHAMISSO et celle de CHAMISSO avec Louis de la FOYE nous ont été conservées. Elles font partie des archives de M. Paul DESBOIS, arrière petit-fils de Louis, à part quelques pièces qui sont la propriété de la Bibliothèque de Berlin.

Ces lettres forment une contribution importante à l'histoire de la famille de la FOYE et à celle de la vie intime de CHAMISSO. Espérons qu'elles seront un jour publiées. Seuls quelques extraits ont paru dans la Revue des deux mondes, année 1840, dans un article d'AMPERE. Elles sont écrites en Allemand et une traduction demandera beaucoup de soin. On verra plus loin que, très touché par l'accueil qui lui avait été fait à Berlin, et des amitiés sérieuses qu'il y avait formées, bien que ne pouvant pardonner à la France la révolution régicide et spoliatrice, Louis souffrait cruellement du mal du pays, et qu'une fois rentré dans sa chère Normandie, il ne la quitta que pour subvenir aux frais nécessités par les études de ses frères dont il s'occupa exclusivement. Trop fier pour servir l'Empire, trop indépendant pour solliciter le Pouvoir, qu'il vint de Bonaparte ou des Bourbons, Louis de la FOYE, qui aurait pu et dû se faire un nom dans les lettres comme son ami CHAMISSO, préféra vivre ignoré, faisant modestement son devoir ; les résultats qu'il obtint lui doivent de la part de ses arrières petits-enfants et de ses arrières petits-neveux, une reconnaissance éternelle.

En 1800, nous trouvons Louis de la FOYE à Lubach près de Czarnikon, petite ville non loin et au nord de Posen (Posnanie). Son protecteur, un Polonais, M. de FREMARSKI, sollicite alors pour lui de Frédéric Guillaume, roi de Prusse, un poste dans l'armée prussienne. A la suite de ces demandes, il entre au régiment de Winning et il reçoit le 24 Septembre 1803, le brevet de "Erzhairick", c'est-à-dire de "port d'épée". Malgré sa sympathie non déguisée pour l'Allemagne, ses yeux sont pourtant constamment tournés vers la France.

En l'an IX (1801), il est autorisé par le Ministre de la Police, FOUCHE, et par l'intermédiaire du Général BEURNOUVILLE, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la république à Berlin, à venir à Lisieux s'occuper de ses intérêts, mais à la charge pour lui de rester sous la surveillance de la commune et sans être autorisé à rentrer définitivement en France.

Quelques temps après, il revient encore en France pour y obtenir sa radiation de la liste des émigrés. Il y est encore quand il obtient le 17 Juin 1803, un passeport pour rentrer à Berlin, passeport qui lui est délivré par Jérôme Marquis de TUCCHESINI, Ministre d'Etat du Roi de Prusse et son envoyé extraordinaire près du Premier Consul Bonaparte.

Survient la mort de son père à Caen le 4 Mai 1804. Alors il n'y tient plus, il donne sa démission (qui est acceptée le 10 Novembre 1804) et court embrasser sa mère et ses jeunes frères. Et pourtant, il lui en coûte de quitter les excellents amis qu'il laissait à Berlin, en premier lieu son cher CHAMISSO et Karl VARNHEGEN, VON ENSE, Ephraïm NEUMANN, Cérés DUVERNOY, française vivant depuis longtemps en Allemagne et qui était en coquetterie avec CHAMISSO.

C'est alors que commença la correspondance dont j'ai parlé et dont je vais donner quelques extraits.

""

J'habite à Caen, avec ma famille et une servante, une sorte de petite maison de campagne dans la ville, toute petite et qui me permet encore de loger un ami dans ma chambre. Joins à cela 1400 livres, et tu connais toute notre fortune. Tous les matins et tous les soirs, je vais dans mon jardin, je fume une pipe en l'honneur de l'Allemagne, pense à vous et à ma bien aimée et me console du triste avenir qui s'ouvre devant moi. Aussitôt après mon arrivée, je suis allé chez les gros bonnets de la ville, et comme nous avons un lycée, je voudrais tout de suite devenir professeur d'Allemand. Tous les émigrés témoignaient de mes talents, malheureusement on n'y enseigne pas de langues vivantes... Ma mère ne veut plus se séparer de moi. Voilà donc comme je vivrai ; j'aurai peut-être un petit emploi de 1000 livres, j'élèverai mes frères, je me

sacrifierai pour eux et pour ma mère, je deviendrai vieux... à moins que quelque bonne et riche âme féminine ne prenne pitié de moi. Cependant, je ne grogne pas. Tout ce que je fais, je le fais librement et sans regrets. J'ai trouvé ma mère très mal et cependant très courageuse, j'espère qu'elle se rétablira... Elle m'a conduit de nouveau chez des amis, malgré ma résistance désespérée. Rien que de vieilles caricatures sans goût ni couleur qui n'ont même pas le mérite d'être réussies. J'aperçois bien quelques jolis minois, mais on n'a pas le droit de les regarder, pas le droit de causer avec elles. Oh ! les maudites cérémonies ! J'espère cependant découvrir une société plus agréable afin que, quand tu prendras une permission, tu voies autre chose que des caricatures, car tu prendras une permission, tu viendras à Paris et par conséquent quelques temps chez moi.

Je pense toujours à la journée des adieux quand je suis de mauvaise humeur ; ces souvenirs me consolent et, souvent, le passé devient pour moi le présent. Faites de même, chers amis, évoquez souvent ces moments sacrés et portez mon deuil car je suis venu en pays païen où on parle beaucoup de religion, mais où celle-ci n'a jamais répandu et ne répandra jamais ses rayons brûlants. Les vieilles femmes m'aiment et s'étonnent en voyant que j'évite les jeunes gens d'ici : Elles croient que c'est par religion ; ceux-là pensent que je suis trop bête pour faire la noce et c'est ainsi que je suis méconnu et méprisé de beaucoup de gens.

Je ne souhaite pas que beaucoup me comprennent complètement, mais je voudrais trouver des frères qui comprennent les signes de notre sainte religion. - Voeux superflus - Je commence à croire que vous êtes les seuls. Faites des prosélytes pour la T.T.M.A., ici il n'y en a pas.

Mais je remarque que je t'ai écrit une véritable jérémiade. Je m'en tiens là... J'ai encore trois visites à faire dans les environs. Quand je les aurai oubliées, je me remettrai au travail (des poésies), car vraiment les sorcières de ce pays empoisonnent toute heure de méditation et je ne pense évoquer l'image de ma bien aimée sans qu'elle apparaisse escortée de quelques furies caennaises !.. Il y a ici une vieille maman qui me poursuit tout particulièrement. Elle a deux très jolies filles et, du jour où me vit, elle m'aima. Souvent elle me pria de lui rendre visite, et comme je tardais un peu, elle vint elle-même chez ma mère. Il faudra bien que, bon gré, mal gré, j'aime une de ses filles.

Donc, tu veux partir pour l'Orient ? (CHAMISSO avait projeté un séjour en Perse qui ne s'est jamais fait).

Heureux homme ! Si seulement je pouvais partir avec vous !

Ecoute : Si à ce moment là je suis libre, il faudra que vous m'emmeniez. Je travaillerai de mon mieux jusque là, et si je ne suis pas encore à votre hauteur, je vous servirai, dirigeant votre ménage et m'efforcerai de me rendre utile...

Je devrais donc t'envoyer des poésies ? Comment le pourrais-je ? Même si j'avais ton art !

Je suis tombé dans la prose la plus vulgaire et j'ai bien du mal à sauver de ce marécage mon pauvre moi. Dans trois jours, je pars pour une semaine, puis je ferai quelques visites et un pèlerinage à la Délivrante pour voir la côte. Adieu amitiés !

Pour expliquer certains points obscurs de cette lettre, et d'autres de la suivante, il faut savoir que CHAMISSO, de la FOYE, et d'autres amis avaient fondé à Berlin un Cercle, le Cercle de l'Etoile Polaire.

Du 15 Juillet 1804 :

Si mes étoiles s'éteignent, que deviendrai-je ? Pauvre malheureux que je suis ? Ah ! Ne m'abandonnez pas car je sens que je tombe et c'est à peine si j'ai la force de lutter contre les impressions mauvaises qui m'assaillent de tous côtés. Ce que j'éprouve est étrange. Je suis si inquiet que je ne puis rester une demi-heure à la même place. Je suis perpétuellement en quête de quelque chose ; je n'ai pas de repos et je ne trouve nulle part de satisfaction, car c'est mon ami bien aimé que je cherche, mon bon, mon sincère CHAMISSO et je ne le trouve nulle part... Je fais des essais (de poésies), mais je retombe comme un oiseau dont on a coupé les ailes, ou comme un papillon qui cherche à s'élever dans une atmosphère humide. Tu seras le confident de ces essais, car à qui dois-je chanter ces chants du cygne ?

J'ai voyagé et dois aller bientôt à la chasse. Je suis obligé de circuler sans cesse avec ma mère. A Bayeux, nous avons passé quelque temps chez un vieux fou amoureux. J'ai failli mourir d'ennui. Quand je n'y tenais plus, j'allais jusqu'à la mer, le tome VIII de GOETHE et ton "Almanach des Messes" dans ma poche. Tout était nouveau pour moi et j'étais comme transporté dans un autre monde. Animaux, plantes, horizons, tout cela m'était encore inconnu. Je marchais, me baignais mais regardais et revenais le soir le coeur joyeux et les poches pleines. Quand je contempiais l'étendue infinie qui embrasse en un même amour amis et ennemis, je pensais à notre ordre (l'Etoile du Nord) aussi libre et infini et je pleurais sur mes frères qui m'ont laissé à moi-même dans ce désert, sur le présent qui m'enchaîne sans pitié.

Je t'écris tout cela pour une raison : Tu sais combien le monde est changeant, je crains de ne plus pouvoir t'écrire aussi librement dans quelque temps. De sombres nuages se rassemblent à l'horizon et viennent, lents et terribles, sur nous.

Ma mère souhaiterait presque que je fusse encore parmi vous, et cependant elle n'a pas le courage de me dire de partir. Nous avons peur qu'on ne nous laisse pas en repos. Dans tous les cas, je compte sur toi, et si les difficultés de ma situation m'obligent à venir à toi, je le ferai. Tout cela est encore bien loin, mais possible. Cependant, je ne crains rien. Je veux, si je le puis, me jeter dans la mêlée et combattre au moins une fois avec rage contre la destinée. Ce que je pourrais te dire, tu l'apprendras toi-même là-bas. Dans tous les cas, ma mère reste à Caen, et si je venais à disparaître pour longtemps, tu aurais là de mes nouvelles. Dis-moi bientôt, au cas où je devrais émigrer à nouveau, si je pourrais trouver un gîte là-bas jusqu'à ce que je trouve quelque chose de certain. On ne sait jamais dans quelle situation on peut se voir et je ne veux pas reprendre mon ancien service.

Du 21 Septembre 1804 :

Tu me demandes ce que je fais ? Peu de choses. J'élève mon deuxième frère (Adolphe) dont l'éducation a été complètement ratée. Je ne sais si j'arriverai à le mettre dans la bonne voie. Je traduis HOMERE pour mon compte... WILHELM ne va pas plus vite. Si je me croyais capable d'écrire correctement en prose, cela irait plus rapidement. Quant à toi, traduis les vers de la première partie...

Je lis MONTAIGNE, c'est ma seule lecture française.

Début d'Octobre :

Tu me demandes ce que je fais. Le matin, je donne une leçon à Eugène, le plus âgé de mes frères. A 9 heures, je vais à l'hôpital et apprends l'anatomie, car si ce diable d'or ne me fait pas défaut, je veux devenir un disciple d'Esculape, mais, pour cela, il faudra que j'étudie deux années ici et quatre à Paris. Car, ici, dans cette Normandie si bien peuplée, on n'apprend que la chicane. Je rentre donner une leçon d'Allemand à un gosse aussi paresseux que bête, répète avec mon frère, dine, puis fais les visites d'affaires. Le soir, je t'écris, lis HOMERE et nos bons livres, puis bonsoir.

En même temps que j'expédie cette lettre, j'écris à mon Général (Allemand) et demande un congé. Cela me fait presque de la peine... car tu es encore là ! Je lui dis que je le charge de vendre ce que j'ai là-bas et de régler mes comptes avec le régiment.

A cette lettre, CHAMISSO répondit qu'il avait parlé de la chose aux Généraux WIMING et SCHAUSTADT et qu'il aurait son congé.

28 Décembre 1804 :

On voulait me faire bâtir un bien beau château en Espagne, mais ça n'ira pas pour bien des raisons. Si on ne peut réaliser la chose, on peut du moins en parler. La plus riche jeune fille d'ici habite dans la même maison qu'une cousine à moi. Son père, un homme âgé, assez plein de préjugés, ne voit personne et vit tout seul. Ma cousine voulait, à mon intention, se mettre bien avec ces gens-là, m'y introduire et je devais me charger du reste. Mais la fille toute jeune et innocente créature est encore trop jeune (13 ans) et, avec nos habitudes, on ne peut rien faire de bon. Quel bonheur si le père me donnait une promesse conditionnelle et me chargeait de terminer l'éducation de ce jeune ange !

Hélas ! Ce bonheur ne m'est pas réservé. Je m'occupe encore de mon Eugène et je t'avoue que je ne sais pas ce que je dois lui enseigner, ni comment. Je suis déjà arrivé à un résultat : Il a oublié ce qu'il avait appris jusqu'ici ; par exemple, une belle grammaire dialoguée et de la mythologie. Je lui apprends naturellement l'Allemand mais il ne fait que peu de progrès. C'est de ma faute, sans doute, mais j'ai oublié jusqu'ici de te prier de me donner quelques conseils à ce sujet.

Comment dois-je m'y prendre pour l'histoire et la géographie ? C'est une énigme pour moi. En ce qui concerne la Religion, je m'en rapporte à ma mère. Je ne peux me décider à en parler avec lui. Je souffre déjà suffisamment de le faire lire dans la Bible aussi mal rédigée qu'expliquée de ROYAUMONT. C'en est bien fini de la partie extérieure de la Religion. Les prêtres se ruinent, par leur propre morale et l'on ne voit plus ici que des femmes dans les églises.

(On voit les idées fort communes alors dans l'aristocratie et qu'avait fini par y introduire la Franc-maçonnerie avec l'aide de Voltaire et de l'Encyclopédie. Idées fausses et pleines d'illusions que l'avenir allait se charger de démentir.)

Il y a aussi des Réformés, mais ils ne sont guère plus considérés parmi nous que les voleurs de grand chemin. Un prêtre d'ici a été jusqu'à me reprocher publiquement d'avoir pu choisir comme garnison une ville aussi débauchée, aussi hérétique que Berlin.

(Ce que l'ecclésiastique averti dont il est question, avait reproché à Louis de la FOYE, ce n'était pas le séjour à Berlin, mais les idées rationalistes qu'il avait rapportées d'Allemagne).

Je soupire, lève les yeux vers le Nord et me console par l'adoration de notre étoile, notre vierge éternelle. Oui, mon ami, la Religion qui nous unit tous trois durera éternellement, et ni l'envie, ni la calomnie ne sauront la noircir.

CHAMISSO répondit en traçant un plan pour l'éducation d'Eugène et ses conseils furent suivis ponctuellement par son ami.

7 Avril 1805 :

Il y a bien ici une Académie (à Caen). Elle se rassemble quand un de ses membres "claque". On le loue à tour de bras puis on en élit un autre.

Le nouveau "gueule" pendant une heure. Une fois, par hasard, un poète lit d'une voix glapissante de pitoyables élucubrations ; puis ils attendent avec impatience que le diable revienne chercher un des leurs. Voilà ce qu'on fait ici pour la science.

Mais cette étoile, cette académie, ces traductions ne mettent pas le pain sur la planche, ni l'argent dans la bourse. Car il en faut pour l'éducation de ses jeunes frères et pour l'entretien de la famille. Louis songe toujours au mariage, mais il ne se mariera pas à tout prix. En juillet 1805, n'a-t-on pas l'idée de lui faire épouser la fille d'un maître de forges ; elle ne sait ni lire, ni écrire. Il refuse. Ses idées de tristesse et de mélancolie ne font que s'accroître.

16 Octobre 1805 :

Je suis ici dans mon pays natal (Lisieux). Les doux souvenirs de mes joies d'enfant sont les seules pensées qui bouillonnent dans mon coeur. Comme je l'aime ce tendre gazon sur lequel j'ai si souvent reposé ! Comme l'air est pur ici et l'ombre fraîche ! Mon sang circule dans mes veines deux fois plus vite et, cependant, je peux te le jurer, ce n'est que corporellement que j'aime ce pays, mon esprit le hait à l'encontre de mes sens. Je voudrais m'enfuir, m'enfuir pour toujours. Il est si dur d'aller jusqu'au seuil de la maison de mes pères et de n'avoir pas le droit de le franchir, de n'avoir même pas le droit de regarder la maison avec des yeux humides sans devenir suspect. Aussi je chasse toute la journée et la course calme ma mauvaise humeur. Quand je rentre tard, je me couche sous un arbre qui était à moi et je le force à mettre encore son ombre à mon service.

Peut-on décrire d'une façon plus émouvante une visite de banni au berceau de son enfance ! Ce style poignant, riche, imagé est rival de celui de Chateaubriant. On y voit poindre l'aurore du Romantisme.

Un incident rompt la monotonie de sa triste existence.

16 Août 1806 :

"" ""

Un oncle à moi (1) s'était fait tant d'ennemis qu'on a songé à l'assassiner, mais la balle frappa un de ses domestiques et mon oncle accusé de meurtre fut en prison où il dut rester trois mois. Son innocence vient enfin d'être reconnue. Tu ne peux t'imaginer ce que j'ai souffert.

"" ""

Puis les années de misère vont se succéder. Pour venir en aide à sa mère et à ses petits frères, il se décide à accepter une modeste occupation, celle de secrétaire civil du Commissaire ordonnateur des guerres, DAVID (l'Intendant militaire) à la Grande Armée.

Il recevra, en plus du logement, nourriture et 100 F par mois. Il part donc pour l'Allemagne et rejoint le grand Quartier Général à Fulda aux environs de Mars, après avoir supplié son ami CHAMISSO de venir le remplacer auprès de sa mère. Tout de suite, il regrette sa décision et souhaite sortir du "marécage où il est enlisé".

La bataille d'Eylau vient d'être gagnée par Napoléon sur les Russes, le 8 Février ; Dantzig va être pris le 26 Mai ; la bataille de Friedland remportée le 14 Juin ; la paix sera signée à Tilsitt le 8 Juillet.

C'est une époque glorieuse pour nos armes, mais une triste période pour le pauvre Louis de la FOYE. La lettre suivante nous en dit long sur ses misères ; elle est datée d'Octobre 1808.

"Je n'étais plus Secrétaire d'Antoine DAVID".

Il l'avait été entretemps d'un Commissaire des guerres nommé NOGAREDE, vers Février 1808 à Deischau, près Dantzig ; il avait quitté celui-ci dès le printemps et était retourné à Lubasch près de son ami le Comte KRIMOVSKI chez qui il était tombé gravement malade.

(1) Il s'agit sans doute de son oncle, le Chevalier Jean-Pierre de la FOYE qui semble avoir habité Clécy, chez sa soeur Antoinette Henriette de la FOYE, veuve de Nicolas Antoine de la BODERIE et parents par alliance de Charlotte CORDAY.

Cette lettre est écrite pendant la convalescence.

28 Octobre 1808 :

""

Je pense donner des leçons à Varsovie et conserver ainsi ma liberté. Si je trouve trop peu de leçons, il faudra sans doute que je me décide à accepter les chaînes d'un préceptorat, mais ce ne sera qu'à prix d'or. Ce serait sans doute pour moi la meilleure solution. Tu sais que je n'ai pas fait d'études sérieuses. C'est en enseignant que je serai le mieux placé pour le faire. Je ne sais que très peu de Latin. Il faudra bien que je l'apprenne et il en sera de même des autres Sciences. Je pourrai revenir à la maison et profiter de tout ce que j'aurai ainsi acquis...

... Tu me demandes pourquoi j'ai quitté DAVID ?

1°/ Parce qu'il est bien la brute qui se puisse trouver sur terre. Quoique baptisé, il a conservé tous les défauts du juif du peuple. Il me doit encore 2 mois d'appointements et je l'aurais rossé d'importance si sa femme ne l'avait enfermé. Ça ne nous empêche pas d'être maintenant bons amis.

2°/ Parce que celle qu'il appelle sa femme n'est qu'une vulgaire p... Ils passent un quart de leur temps à s'embrasser et le reste à se battre, si bien qu'on peut rarement les voir sans bleus ni bosses.

Comment pouvais-je vivre heureux dans une maison qui ressemblait à un b... ? Comment vivre avec des gens qui étaient la risée du monde ?

""

Aussitôt après avoir reçu cette lettre, CHAMISSO écrivit à son amie Rosa-Maria (la soeur de VARNBOGEN qui habitait Hambourg) pour lui recommander Louis de la FOYE.

Voici la lettre de CHAMISSO telle qu'elle existe à la Bibliothèque de Berlin. Elle est tellement élogieuse, elle fait tant d'honneur à la fidélité amicale qui unissait les jeunes gens qu'il convient de la reproduire in extenso.

""

Je vous ai déjà parlé de Louis de la FOYE. Je réponds de lui comme de moi-même. C'est un coeur d'or, une âme douce et sensible, un caractère ferme et sur lequel on peut se reposer. Il a quelques connaissances en Mathématiques, de l'histoire, de la littérature, de plusieurs parties de l'histoire naturelle. Il est musicien, les langues anciennes ne lui sont pas inconnues. Il lit à peu près l'Anglais. Quant à l'Allemand, il l'écrit encore un peu plus incorrectement que moi, mais le prononce beaucoup mieux. Ce de la FOYE est maintenant en place en Pologne

et sur le point d'accepter un poste assurément avantageux qui l'entraînerait peut-être jusqu'au milieu de l'Ukraine. Son intention est de se créer, à force de privations et de travail, une situation indépendante pour l'avenir.

J'aimerais tant au lieu de le voir sombrer au loin dans ce pays de sauvages, le savoir dans un milieu sympathique et ami. Que puis-je lui souhaiter d'autre sinon de vivre dans un milieu où je voudrais vivre moi-même ?

Je souhaite vivement que, grâce à votre aimable entremise, nous puissions le conserver près de nous.

Avant que CHAMISSO eut pu recevoir une réponse de Rosa-Maria, de la FOYE avait déjà renoncé à l'idée d'accepter un préceptorat en Pologne ou en Russie. Il a repris du service civil et libre dans les armées de Napoléon.

Au milieu de Décembre 1808, il est à Hanovre où il entre en fonctions. L'entrevue d'Erfurth vient d'avoir lieu au mois d'Octobre entre Napoléon et le CZAR. Les armées impériales rentrent en France, mais plusieurs détachements restent en Allemagne pour garantir l'exécution des clauses du traité de Tilsitt.

Vers la fin du mois, de la FOYE va rendre visite à CHAMISSO à Berlin, il y tomba gravement malade chez son ami ainsi que le prouve une lettre de CHAMISSO écrite après sa guérison en Janvier 1809 à une autre amie de Hambourg : Mme Fanny HERTZ. Dans cette lettre, CHAMISSO s'excuse d'être resté longtemps sans écrire.

J'avais chez moi un ami malade, de la FOYE. Il était venu me voir, est tombé malade, et, avant même d'être complètement guéri, est allé rejoindre l'armée du Rhin dans laquelle il a trouvé une situation avantageuse. Tant qu'il a été près de moi, je lui ai consacré tout mon temps.

C'est à Bayreuth que de la FOYE rejoint l'armée. Le 11 Février 1809, il est à Erfurth, souffrant de la fièvre, attristé par les mauvaises nouvelles qu'il reçoit de Caen. Sa mère malade est sur le point d'être ruinée par la banqueroute d'un individu à qui elle a confié 20 000 francs. Il voudrait bien rentrer en France, mais ne veut à aucun prix être à charge à sa mère.

Mais la guerre a repris avec l'Autriche au mois d'Avril 1809. Successivement, les Français sont vainqueurs à Thann, Abensberg, Landshut, Eckmühl, Ratisbone. Ils entrent le 13 Mai à Vienne, puis ils remportent successivement le 6 Juillet, la célèbre bataille de Wagram. L'Autriche est écrasée. Le 4 Août, Louis de la FOYE qui était toujours à Erfurth, reçoit l'ordre de se rendre à Vienne. Il y rencontre le mois suivant son ami VARNKOGEN qui venait de prendre du service dans les armées russes.

Cette rencontre se fit dans des circonstances curieuses que VARNKOGEN a rapportées dans ses mémoires (II. p. 186, 187) :

""

Je retrouvais, dit-il, d'une façon tout à fait inopinée mon cher Comte de la FOYE dans un corridor. Nous ne nous étions pas vus depuis six ans et nous nous trouvâmes tout à coup nez à nez. Nous nous reconnûmes en même temps et, sans dire un mot, nous tombâmes dans les bras l'un de l'autre. De la FOYE semblait tout désespéré quoiqu'il fut arrivé à Vienne à la suite d'une armée victorieuse, il ne semblait pas prendre grande part à la gloire et au profit de ses compatriotes.

""

Lui-même ainsi que sa mère, restée en Normandie, se trouvaient depuis longtemps dans une situation précaire. Il s'était vu obligé de prendre une fonction, un métier ; comme noble et comme ancien officier, il aurait pu de façon très avantageuse entrer dans l'armée, mais ses convictions lui défendaient de combattre pour Napoléon, et il trouva plus digne de sa noblesse de la renier et de disparaître dans les humbles fonctions d'un employé d'administration que de mettre son nom ouvertement au service de l'usurpateur. Malheureusement, sa modestie ne lui servit pas à grand chose. Attiré à Vienne par des promesses trompeuses, il ne trouva pas tout d'abord le moindre poste... Un peu plus tard, il trouva par la faveur d'un garde magasin un petit emploi subalterne et dut partir pour Zuagen surveiller la fabrication du pain de guerre.

En 1810, Louis de la FOYE était rentré à Caen. En 1811, il est nommé professeur de mathématiques au collège de Bayeux. En 1814, il est professeur à Alençon. Avec le retour des Bourbons, la situation pouvait s'améliorer. Il n'en est rien. Il ne demande rien et ne réclame la recommandation de personne. Il reste professeur de faculté et nous savons qu'en 1815, son cours public de physique était très suivi et très apprécié. En 1818, il annonce à CHAMISSO que son frère Eugène est dans l'artillerie et que son frère Adolphe a été reçu à l'Ecole Polytechnique.

"Voilà, dit-il, les résultats auxquels nous sommes parvenus."

C'est à Vire, en Septembre 1818 qu'il épousa Melle Julie-Caroline de SEVELINGES de CAVAYE, fille de Charles Louis de SEVELINGES (1), traducteur connu, laquelle mourut à Caen le 1er Juin 1837.

(1) Charles Louis de SEVELINGES était né à Amiens le 28 Décembre 1767. Il mourut à Paris en mai 1831. Officier émigré à l'armée des Princes, gendarme de la Garde du Roi, il épousa le 13 Décembre 1803 Marie Louise Rose ARNAULT, veuve de Dominique de COMERES dont il n'eut pas d'enfants. Il fut maintenu dans sa noblesse par lettres patentes du 16 Août 1827. Révérend : Titres et annoblissements de la Restauration. Cette famille fut annoblie le 5 Février 1720 par une charge de Secrétaire du Roi au grand palais.
Armes : D'azur au chevron d'or accompagné de 3 étoiles d'argent 2 1 au chef de gueule chargé de 3 croissants d'argent.

Sa correspondance donne quelques détails sur son mariage.

Me voici marié depuis un mois et demi. Ma femme est jeune et bonne, malheureusement pas plus riche que moi ; j'espère cependant que nous nous tirerons d'affaire. Sa mère et elle ont ici un pensionnat pour jeunes filles, et je suis toujours professeur comme par le passé... Moi aussi, j'ai dû voyager, j'étais sur le point de partir pour Constantinople mais maintenant c'est fini et je suis fixé en France.

Dans le cours du même été, CHAMISSO, à son tour, annonce à son ami ses fiançailles avec Antoine PIARTE. Il doit se marier en Septembre. Louis de la FOYE en le félicitant lui donne quelques nouveaux détails sur sa jeune femme.

Ma femme est grande, plus que moi, assez pâle et blonde, sérieuse et même froide avec les inconnus ; mais affable et cordiale avec les amis. Elle est de Soissons et s'appelle Caroline de SEVELINGES, de la famille du célèbre calembourdiste de Bièvre. Malheureusement, ses parents ont perdu toute leur fortune, sauf environ 10 000 F ; mais j'étais destiné à épouser une jeune fille sans fortune. Une riche, je n'aurais jamais pu l'aimer.

L'année 1822 le trouve professeur de physique à la faculté des Sciences de Caen, et professeur de physique, chimie et astronomie au collège royal de cette ville. Il touche en tout 2 000 F et ses cours ont commencé le 18 Avril. En juin, il touche 3 000 F d'appointement. Il est membre du conseil académique. En Septembre, il est reçu Docteur es-Sciences. Il habite 33, rue de Bretagne.

En Août 1824, il est chargé de prononcer le discours officiel qui se fait chaque année à l'ouverture des cours.

En Décembre 1825, CHAMISSO était venu en France pour toucher sa part dans la somme votée par les Chambres pour indemniser les émigrés dont on avait vendu nationalement les biens, somme dont les de la FOYE allaient avoir aussi leur part. Il poussa jusqu'à Caen et vint faire une visite à son ami.

Une lettre du 7 Mars 1829, datée du n°1 rue de l'Académie à Caen, apprend à CHAMISSO la naissance de la petite Mathilde Thékla de la FOYE, née le 4 Mars 1829. Son père aurait préféré un fils et lui aurait donné le nom d'Adalbert. Il s'était rendu acquéreur d'une maison, un vieux bâtiment avec jardin, vieux presbytère depuis longtemps sans église.

Le 13 Septembre 1837, CHAMISSO annonce à son ami la mort de sa femme arrivée le 21 Mai.

Pareil malheur avait frappé de la FOYE le 1er Juin. Même dans leurs peines, les deux amis étaient faits pour se rapprocher. La lettre de Louis de la FOYE, en réponse à celle de CHAMISSO, manque malheureusement dans notre série ; mais on la retrouve dans Fulda "CHAMISSO und seine 3 eit" Leypzig 1881.

CHAMISSO ne put supporter son malheur. Il mourut le 21 Août 1838. Et ce fut le point final de notre correspondance.

Quant à Louis de la FOYE, il mourut à Caen le 2 Mars 1842.

Il nous reste à parler de deux lettres ayant trait à la publication de la correspondance de CHAMISSO. Ces lettres datées de 1839 et de 1840 font partie du fond de la Bibliothèque de Berlin. Elles sont adressées par Louis de la FOYE à leur ami commun VARNOGEN :

""

Caen 3 Avril 1839 - 1, rue de l'Académie -
 C'est par les journaux français et par eux seulement que j'ai appris la perte cruelle que nous avons faite en la personne de CHAMISSO. Depuis longtemps, j'étais préparé à l'événement, et cependant il m'a absolument accablé. Voilà deux ans que je vois disparaître peu à peu tous les êtres que j'aime ; maintenant, je reste seul. Il ne me reste que mon enfant dont l'état de santé a été longtemps précaire... J'ai toutes les lettres de CHAMISSO ; il y en a bien peu de perdues. Il serait peut-être bon de faire imprimer des extraits de toutes celles que nous pourrions trouver. Les miennes sont à ta disposition à condition qu'elles me reviendront. J'ai commencé à les mettre en ordre, mais ce n'est pas une petite affaire car elles sont pour la plupart sans date. Elles sont divisées en quatre groupes :

- 1/ Celles d'avant la guerre
- 2/ Celles de France
- 3/ Celles de Genève
- 4/ Enfin, les dernières de Berlin.

Je ne voudrais pas confier à d'autres mains que les tiennes, un trésor qui m'est si cher. Il y a là plus d'une chose que tu ne sais peut-être pas et que d'autres ne doivent pas savoir, par exemple ce qui concerne Hermina de CHEZY. Je joins deux lettres d'elle à celles de CHAMISSO, mais cela doit rester entre nous.

Ecris-moi comment je dois t'envoyer ces lettres.

""

Les lettres furent envoyées effectivement et reçues, mais VARNOGEN n'accusant pas réception, Louis de la FOYE se montra inquiet.

Caen, le 29 Juillet 1840 :

Voici plus d'un an, cher ami, que je t'ai envoyé les lettres de CHAMISSO. Je n'ai pas reçu de réponse. Je n'ai pu te réécrire car j'ai été longtemps et gravement malade. Peu après, je me suis foulé le poignet. Je ne t'écris qu'à grand peine ces quelques lignes pour te prier de me faire savoir au plus tôt si tu as reçu ma cassette. J'espère cependant qu'elle t'est parvenue car j'ai lu récemment dans la Revue des Deux Mondes un article d'AMPERE dans lequel est traduit un petit passage de mes lettres. Moi aussi je voulais écrire quelque chose sur notre ami pour notre Académie dont il était membre, mais je désirais attendre le retour de mes lettres et, en particulier, l'indication de ce que vous avez publié. Laisse-moi le moins longtemps possible dans l'attente.

La famille de la FOYE est rentrée en possession de toute la correspondance. Comme je l'ai dit plus haut, elle est la propriété de M. Paul DESBOIS, arrière petit fils de Louis de la FOYE.

De son mariage avec Julie-Caroline de SEVELINGES, Louis François Eléonor de la FOYE eut un 2^e enfant, une fille, qui suit : (Il avait eu un premier enfant mort à sa naissance)

Mathilde Thécla de la FOYE, née le 4 Mars 1829, rue de l'Académie n° 1 à Caen, épousa à St Malo le 24 Avril 1855, Paul-Etienne DESBOIS (1) né à Lanvallay (Côtes-du-Nord) le 31 Octobre 1822, fils d'Etienne-François-Joachim DESBOIS, officier de marine, et d'Eugénie MOURIN d'ARFEUILLE. De ce mariage, sont issus trois fils, les deux aînés sont morts célibataires.

Le 3^e, Charles-Marie DESBOIS, né à Guingamp le 8 Mai 1861, avocat, lequel épousa à Rennes le 28 Janvier 1889, Thérèse RUAULT-CARO.

De ce mariage, sont issus :

- 1°/ Marie-Thérèse DESBOIS qui a épousé M. DURAND de la BEDUAUDIERE et a eu une fille, Marie-Louise, qui a épousé Hubert LE MAROIS en 1942.
- 2°/ Paul DESBOIS qui a épousé Melle SIMON, petite-fille du Sénateur.
- 3°/ Elisabeth DESBOIS, qui a épousé M. de MANNEVILLE.

NB : Un complément d'information sur la vie de Louis-François de la FOYE (d'après les notes de Tante Rose) figure pages 83 et 84.

(1) La famille des BOIS de la ROCHE (le nom a été rectifié par le Tribunal Civil de Dinan en Avril 1931) est originaire de St Méloir des Ondes et de Cancale.
Elle porte : D'azur à trois croix pattées d'or.

II. 10 - EUGENE DE LA FOYE

=====

Eugène Charles François de la FOYE,
fils cadet de Charles Antoine François de la FOYE et de Louise
Alexandrine de BAUDRAN,
naquit pendant l'émigration de ses parents à Wetzlar, archevêché de
Trèves, le 1er Mars 1795.
Son baptême eut lieu le lendemain et fut célébré par Messire Jean-
François LECOQUIEVRE, prêtre français, professeur en philosophie à
l'Université de Caen.
Son parrain fut noble écuyer François Marie de CARPENTIER,
sa marraine noble dame Baronne Anne Caroline de la FAILLE d'HUYSSSE,
tous deux de Gand (1).

Elevé par les soins de son frère aîné sur les conseils
de CHAMISSO, il fut reçu à l'Ecole Polytechnique le 27 Septembre 1813.
L'école ayant été licenciée pendant la Restauration, il fut autorisé
à passer le 1er Septembre 1817 le concours d'admission aux écoles
d'application (il habitait alors Paris 3, rue des Deux Portes près
de la rue de la Harpe).

Le 12 Décembre suivant, ayant été reçu à ce concours,
il fut nommé sous-Lieutenant élève à l'Ecole Royale d'Artillerie et
du Génie à Metz (il habitait alors Caen, rue des croisiers).
Sorti de cette Ecole, il est nommé Lieutenant en second, le 27 Janvier
1820 et le 6 Mars, il est affecté à une des compagnies du régiment
de Toulouse, artillerie à pieds en garnison à Rennes. Cette garnison
l'enchantait, car elle rapproche du manoir de Launay-Ravilly qu'habite
sa mère.

Le 2 Septembre 1823, il est nommé Lieutenant en premier
à la 2e Compagnie du 6e régiment d'artillerie à pieds au parc de réserve
du 2e corps au siège de Pampelune (2) (Guerre d'Espagne).

(1) Les deux jeunes de la FOYE, Eugène et Adolphe, furent élevés au
pensionnat de M. VARIGNON. Le souvenir de ce premier professeur
resta fortement gravé chez les deux frères. M. VARIGNON, très
légitimiste et très pieux, conserva les anciennes habitudes des
punitions corporelles, et la fessée était un des moyens les plus
usités dans son école pour inculquer la discipline et la science
à ses élèves.

Eugène et Adolphe furent ensuite au Lycée de Caen.

(2) Envoyé donner l'ordre de jeter un pont sur la Bidassoa, il assista
à l'opération et reçut les félicitations du Duc d'Angoulême
commandant l'armée et l'expédition.

Le 25 Octobre 1825, il est fait Chevalier de l'Ordre de Charles III d'Espagne.

Le 10 Juillet 1830, il est affecté à la 4e batterie du 6e d'infanterie.

Le 6 Octobre 1830, il est nommé Capitaine en second et affecté à la 9e batterie du 9e Rt d'Artillerie et détaché à la direction d'artillerie de la Fère en qualité d'Adjoint à l'arsenal.

Le 29 Avril 1831, il est nommé adjoint aux forges de l'arrondissement de l'Ouest dont le chef-lieu est à Rennes.

Le 5 Décembre 1832, il rejoint sa batterie à Toul.

Le 5 Mars 1834, il est nommé adjoint à la direction d'artillerie de Rennes.

Le 9 Décembre 1834, il est nommé adjoint à la manufacture d'armes de Tulle.

C'est à Tulle qu'il se marie.

Le 30 Septembre 1836, il est nommé Capitaine en premier et le 11 Octobre, il est nommé Commandant de la 11e batterie du 2e d'artillerie à la Fère.

Le 25 Mars 1839, il est fait Chevalier de la Légion d'honneur.

Le 27 Mai 1840, étant inspecteur d'armes à Paris, il est nommé Capitaine Commandant de la 3e batterie du 1er régiment d'artillerie à Rennes.

Le 27 Juin 1844, il est nommé Capitaine commandant la 7e batterie du 7e Régiment d'artillerie à Rennes.

Le 31 Décembre 1847, il est promu Chef d'escadron.

Le 12 Juillet 1849, il est nommé sous-inspecteur des forges de l'Ouest, fonctions qu'il occupait encore en 1853.

Il épousa à Tulle, où il était adjoint à la manufacture d'armes le 3 Février 1836, Melle Irène Jeanne Marie Charlotte de MEYNARD de la SUDRIE, née à Chameyrat le 19 Avril 1813, fille de Guillaume Charles de MEYNARD (1), demeurant au château de la Sudrie - commune de Chameyrat - et d'Hélène Magdeleine Anne de GIOU de CAYLUS.

Furent témoins à ce mariage :

Jean-Baptiste MELON de PRADOU, Capitaine d'artillerie, sous-directeur de la manufacture d'armes de Tulle, âgé de 43 ans ;
Henri-Joseph COMBES, Capitaine d'artillerie au régiment de Pontonniers,
47 ans.

(1) de MEYNARD porte : D'azur à une dextre d'or posée en pal au chef de gueule à 2 croissants d'argent.

de GIOU de CAYLUS porte : D'argent à 3 besants de gueule.

Mme de MEYNARD née de CAYLUS, est morte au château de la Sudrie, le 17 Avril 1878 à 90 ans.

Jean-Louis Auguste Adolphe de MEYNARD de la SUDRIE, frère de la mariée,
25 ans.

François Antoine Tiburce de BRAQUILLANGE, 30 ans, cousin de la mariée,
demeurant à Tulle.

M. et Mme de la FOYE acquirent le 28 Janvier 1843,
par acte passé devant Me LUCAS, notaire à Ploërmel, la terre du
Tertre-au-Bault. C'est au Tertre que Mme de la FOYE mourut,
le 30 Janvier 1844, laissant un seul enfant :

Charles-Alexandre-Marie-François, né le 19 Décembre 1839.

Le conseil de famille se réunit à Guer le 28 Janvier 1844
pour lui désigner un subrogé tuteur.

Furent convoqués :

Hippolyte de VAUCOULEURS, Vicomte de LANJAMET, ancien receveur des
finances, demeurant à Perronay, commune de Romillé, cousin issu de
germain du mineur (par le côté BAUDRAN),

Jean-Baptiste Pierre Marquis de BIZIEN du LEZARD, demeurant à Rennes,
cousin issu de germain du mineur par son mariage avec Louise Marie
Rose de la MOTTE-VAUVERT (par le côté BAUDRAN),

M. Jean-Marie TASTARD, curé de Guer,

le Chevalier Guillaume Charles de MEYNARD, demeurant au château de la
Sudrie, commune de Chameyrat, aïeul maternel du mineur ;

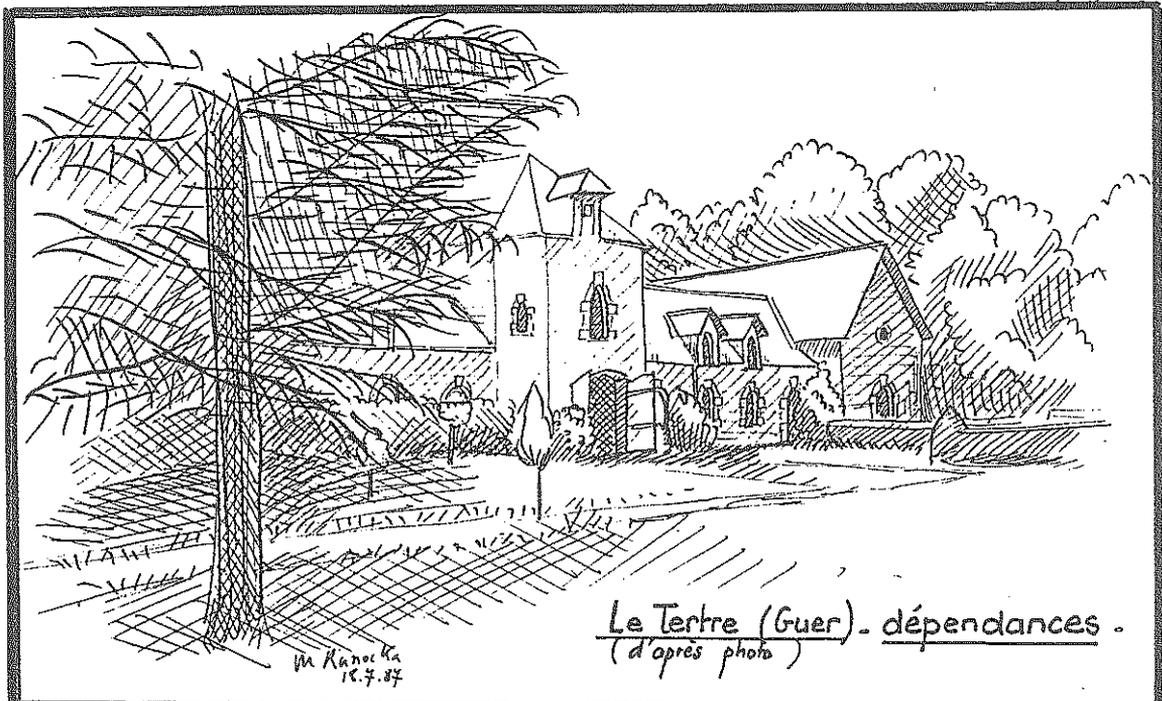
Henry François Théaud de LORGERIE, maire de Guer, ami ;

le subrogé tuteur fut Marie-Pierre-Victor de la HAYE de PLOUER,
demeurant à Porcaro.

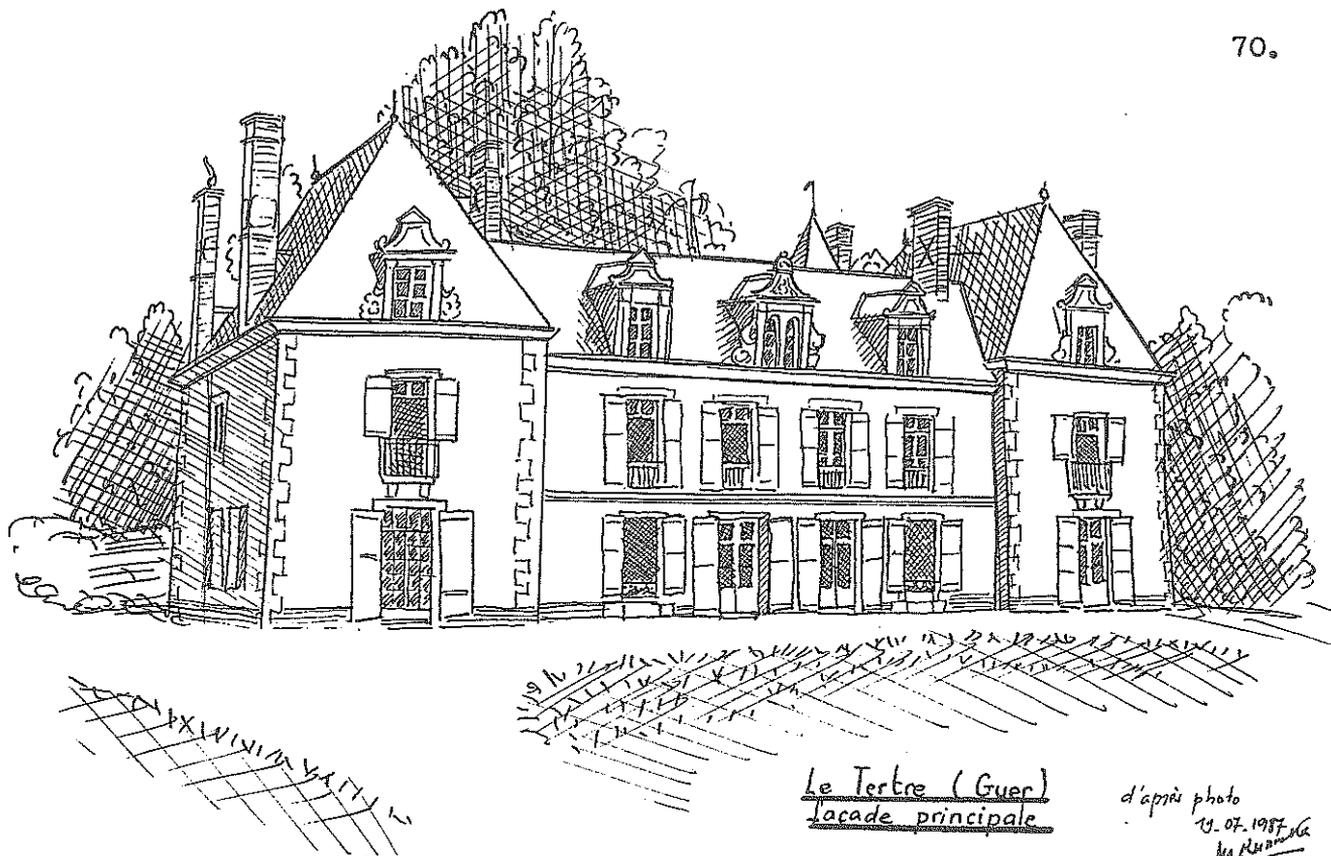
De ce mariage, issu un seul enfant, un fils,
Charles Alexandre Marie François de la FOYE, qui suit.
(Ilyavait eu auparavant une fille qui ne vécut pas)

Eugène Charles Marie François de la FOYE,
né le 1er Mars 1795 a dû décéder le 10 Février 1863, âgé de 68 ans.

NB/ Un complément d'information sur la vie d'Eugène de la FOYE figure
pages 84-85.



Le Tertre (Guer) - dépendances .
(d'après photo)

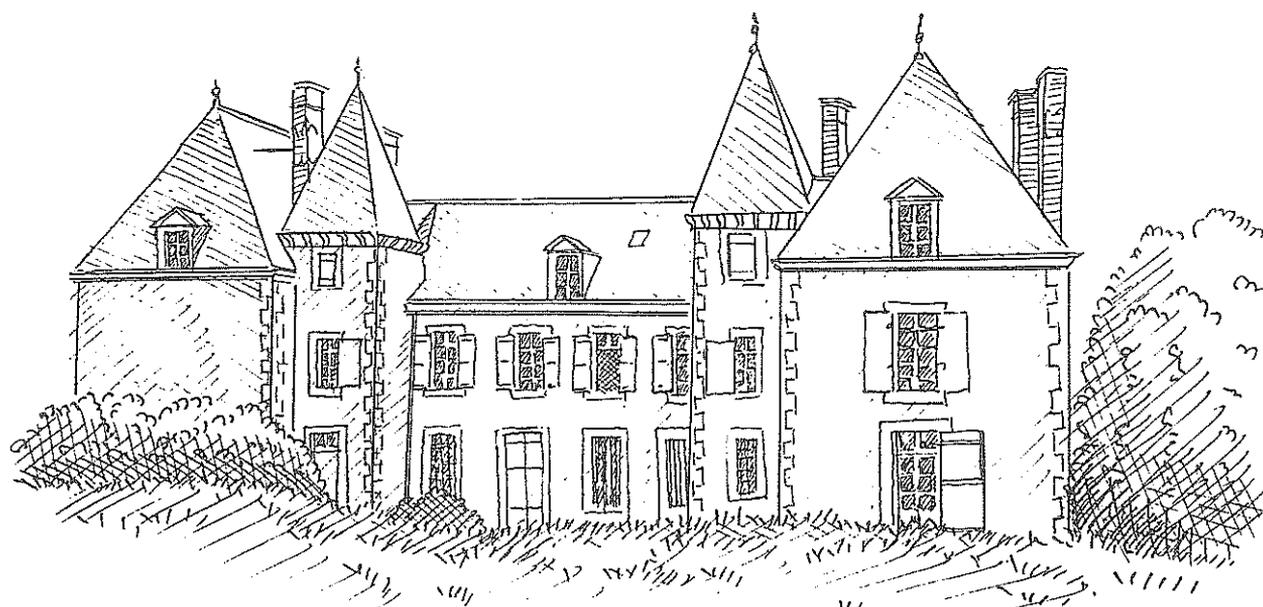


Le Tertre (Guer)
façade principale

d'après photo
19.07.1987
M. R. M.

Par testament sur son lit de mort, Georges de la FOYE laissa le Château du TERTRE à sa mère qui le lui demandait (1937). Celle-ci, née Geneviève de JACQUELIN-DULPHE, y installa le fils de son frère, le Comte de JACQUELIN-DULPHE.

Le Château du TERTRE avait été acheté en Janvier 1843 par Eugène Charles François de la FOYE, et celui-ci y avait investi la dot de sa femme, Irène de MEYNARD de la SUDRIE.



Le Tertre
(façade arrière)

d'après photo
19.7.87 M. R. M.

II. 11 - CHARLES - ALEXANDRE DE LA FOYE

dit LE GENERAL DE LA FOYE

Charles Alexandre Marie François de la FOYE,
fils unique et seul enfant de Eugène Charles François de la FOYE
et de Irène Jeanne Marie Charlotte de MEYNARD de la SUDRIE,
naquit à Paris, le 19 Décembre 1839.

Général de brigade d'artillerie, Commandeur de la
Légion d'honneur, Conseiller Général du Morbihan, il est mort au
château du Tertre, le 10 Février 1908.

Il était Capitaine au 28e d'Artillerie à Vannes
quand il épousa à Rennes, par contrat du 11 Avril 1874 et célébration
du 13, Melle Alix Elisabeth Marie de KERAUTEM, demeurant à Rennes (1)
17, rue de Belair, née le 8 Mai 1848, fille de Edouard-Marie-Eugène
de KERAUTEM, chef de nom et d'armes, et d'Adélaïde-Louise-Aglé
de LOSTANGES de St ALVERE, héritière du château d'Angrie, canton de
Candé.

Mme de la FOYE mourut à Rennes, le 7 Juin 1877,
et M. de la FOYE épousa en seconde nocces, à Redon, le 5 Septembre 1882,
Melle Charlotte Marie Anne de la MONNERAYE, fille du Comte Louis Marie
de la MONNERAYE (2) et d'Eléonore Françoise Marie YVICQUEL de L'ESCLY
née à Herbignac le 26 Août 1854.

(1) M. de KERAUTEM était fils de Frédéric-Louis-Mathieu-Désiré
de KERAUTEM, Conseiller à la cour royale de Rennes, et de Marie
Adélaïde de KERSAINTGILLY de la VILLE COBRE.

Mme de KERAUTEM était fille du Comte Charles Arthur de LASTANGES
de St ALVERE, Chevalier de St Louis, de Malte et de la Légion d'honneur,
et de Louise Elisabeth TURPIN de CRUSSE.

La famille de KERAUTEM, originaire de Bretagne, porte pour armes :
De gueule à trois fasces d'argent.
Ancienne extraction, maintenue noble le 13 Août 1669.

(2) Le Comte de la MONNERAYE était fils de Pierre Bruno Jean de la
MONNERAYE, Contre-Amiral, Chevalier de St Louis,
et de Marie-Perrine-Jeanne-Philippine de la GRANDIERE.

La Comtesse de la MONNERAYE était fille de Jean-Philippe-René
YVICQUEL de L'ESCLY et de Claire Victorine Marie Charlotte de la
BOURDONNAYE de MONTLUC.

La famille de la MONNERAYE, originaire de Bretagne, porte :
D'or à la bande de gueules chargée de trois têtes de lion arrachées
d'argent et accostées de deux serpents ailés d'azur.
Pour la branche aînée éteinte, Secrétaire du Roi 1655, maintenue
noble 12 Janvier 1669 ; pour la branche cadette subsistante, anobli
12 Décembre 1666, maintenue noble 9 Janvier 1669 et 1701.

Du premier lit, est issu un fils unique :

1°/ Henri Eugène Frédéric Marie de la FOYE, qui suit.

Du 2e lit, sont issus :

2°/ Louis Paul Marie de la FOYE né le 2 Juillet 1883 à 6 H 45 du matin, à Rennes, - qui suit.

3°/ Eugène Henri Marie de la FOYE, frère jumeau de Louis, né le 2 Juillet 1883 à 7 H 30 du matin, à Rennes. Il épousa le 8. 11.1911 Germaine DURCOT de PUITESSON (1) et (2)

4°/ Charlotte Henriette Françoise Marie de la FOYE, née à Rennes le 31 Juillet 1884. Elle épousa le 8 Octobre 1908, Marie Joseph Bernard CAUDRON de COQUEREAUMONT, fils de Henri Marie Gustave CAUDRON de COQUEREAUMONT et de Marie Georgine PETIT de LESTANG.

De ce mariage, sont issus : (Cf arbre n° 5 (II.3.)...page 105)

- a) Odette Marie Charlotte Georgine de COQUEREAUMONT, née le 24 Août 1909. Sans alliance.
- b) Elisabeth Marie Henriette Gustave C. de COQUEREAUMONT, née le 24 Octobre 1911.
- c) Xavier Pierre Marie Joseph C. de COQUEREAUMONT, né le 28 Mars 1913.
- d) Michel Marie Joseph Bernard C. de COQUEREAUMONT, né le 8 Décembre 1914.
- e) Jehan Georges Marie Joseph C. de COQUEREAUMONT, né le 17 Novembre 1919.

5°/ Marie-Marguerite de la FOYE, née à Rennes, le 14 Juillet 1886, morte le 8 Janvier 1889.

6°/ Elisabeth Marie de la FOYE, née à Rennes, le 19 Novembre 1887. Mariée à Rennes le 27 Novembre 1918 à Yvan Marie Pierre du BOISBAUDRY, né au château de la Villeder, commune du Roc St André (Morbihan) le 19 Février 1888, quatrième enfant de Amédée Marie Antoine Comte du BOISBAUDRY et de Geneviève Marie Françoise de FRESLON de la FRESLONNIERE.

De ce mariage, sont issus : (Cf arbre n° 6 (II.3.) page 106.)

- a) Gilles Amédée Joseph Marie du BOISBAUDRY, né à Rennes, le 3 Novembre 1919, épouse le 1944 Melle Noëlle du ROSCOAT - dont postérité.

(1) DURCOT de PUITESSON : Noblesse d'ancienne extraction originaire du Bas Poitou - maintenue noble le 14 Mars 1599, 10 Mars 1625, 2 Janvier 1671.

Porte pour armes : D'or à 3 pommes de pin la queue en haut de sinople posée 2 et 1.

(2) cf sur page suivante.

- b) Pierre Louis Joseph du BOISBAUDRY, né au château de Launay-Ravilly, Commune de St Père-Marc-en-Poulet (Ille-et-Vilaine), le 21 Avril 1921, épouse le 17 Décembre 1949 Melle Stéphanie de PARDIEU, dont postérité.
- c) Christophe Charles Marie du BOISBAUDRY, né à Launay-Ravilly, Commune de St Père-Marc-en-Poulet (I-et-V), le 20 Octobre 1922, épouse le 3 Septembre 1957, Melle Ghislaine de SONIS, dont postérité.
- d) Aliette Thérèse Marie Magdeleine du BOISBAUDRY, née à Launay-Ravilly, Commune de St Père-Marc-en-Poulet, le 2 Mai 1924, épouse le 1955, M. José POIRIER du LAVOUER, dont postérité.

N.B. Un complément d'information sur le Général de la FOYE, en particulier sur sa carrière militaire, figure page 85, d'après les notes de Tante Rose.

Il convient d'ajouter également que le nom du Général de la FOYE est gravé dans les Archives du Camp Militaire de Coëtquidan. En effet, le Général fut chargé de trouver l'emplacement du camp, puis il contribua pour une large part à sa structuration (plan). Situé à proximité de son Château du Tertre-au-Bault à Guer (Morbihan), le camp militaire de Coëtquidan est longtemps resté un camp de manoeuvres de l'Armée de Terre Française, et depuis la dernière guerre 1939-45, sont venues progressivement s'y installer les Ecoles de formation des Elèves-Officiers.

"Le Général de la FOYE a été l'un des promoteurs de la création du magnifique camp de Coëtquidan, devenu aujourd'hui le grand camp français inter-armes d'instruction militaire qui a l'honneur d'englober la glorieuse Ecole de Saint-Cyr." Extrait p. 212 de "Huit siècles sur le Chemin de la Vie" - Hippolyte du BOISBAUDRY. Ed. Les Presses Bretonnes. 1958.

(2) De ce mariage, sont issus : Cf Arbre n° 4 (II.3.)... p. 104.

1°/ Chantal née en 1913,
épouse en 1938 Pierre LE BASTART de VILLENEUVE
dont postérité (3 garçons et 3 filles)

2°/ Yves † né en 1915,
épouse en 1945 Alyette de MAUDUIT, dont sont nés :
Anne (1946)
Jean (1948)
Nicole (1949)
Marie
Gwénola

II. 12 - HENRI - EUGENE DE LA FOYE

Henri Eugène Frédéric Marie de la FOYE,
fils unique et seul enfant de Charles Alexandre Marie François
de la FOYE, général de brigade, de son premier mariage avec
Alix Elisabeth Marie de KERAUTEM,
naquit à Rennes le 6 Janvier 1875.

Il épousa le 28 Décembre 1911, Geneviève Marie
Antoinette Valérie de JACQUELIN-DULPHE (1), née à Campel (Ille-et-
Vilaine) le 21 Juillet 1878, fille de Georges Marie Joseph
de JACQUELIN-DULPHE et de Anne Charlotte MARESCHAL de BIEVRES. (2)

De ce mariage, est issu Georges Marie Joseph de la FOYE,
né à Campel (I-et-V) le 8 Mars 1913, décédé des suites d'un accident
sans postérité, le 6 Mars 1937.

Henri Eugène Frédéric Marie de la FOYE, engagé à la
Légion étrangère, y a fait sa carrière. Décoré de la médaille
coloniale avec agrafes Sahara (pour une campagne dans le désert)
et Tonkin (pour deux campagnes), Chevalier du Dragon d'Annam,
décoration reçue à la suite de sa campagne contre les réformistes
chinois où il avait été cité à l'ordre du jour ; cette décoration
remplaçait alors la Croix de Guerre pour les Officiers qui se
distinguaient en Extrême-Orient.

Il commença la guerre de 1914 comme Lieutenant.
Nommé presque aussitôt Capitaine, puis Croix de Guerre et Chevalier
de la Légion d'Honneur, mort pour la France le 16 Avril 1917, ayant
été tué par une balle de mitrailleuse d'avion, le matin, alors
qu'avec sa compagnie, il sortait de la tranchée pour l'offensive
du Chemin des Dames du même jour. Son régiment, le 9e zouave (?)
était devant le village de Vendresse (Aisne) et c'est là qu'il
fut d'abord inhumé.

N.B. Henri de la FOYE et son fils Georges reposent au Cimetière
de Guer (Morbihan).

-
- (1) La famille de JACQUELIN-DULPHE est bourguignonne.
Le château de Dulphé, situé près de Simur a été brûlé et vendu
nationalement.
- (2) Les MARESCHAL de BIEVRE sont de vieille souche irlandaise.
Ils sont venus en France à la suite de Jacques II et ont été
faits par Louis XIV d'abord, par Louis XV ensuite,
Vicomtes d'HOARGES, Comtes de MONTECLAIR et Marquis de BIEVRES.
Bièvres a, lui aussi, été brûlé pendant la Révolution.

II. 13 - LOUIS PAUL DE LA FOYE

Louis Paul Marie de la FOYE,
né à Rennes le 2 Juillet 1883 à 6 H 45 du matin,
épousa à Monterrein (Morbihan), le 12 Juin 1912,
Madeleine Marie Josephe du BOISBAUDRY, née au Château de la Motte au
Vicomte, commune de Le Rheu (Ille-et-Vilaine), le 6 Juillet 1881,
fille d'Amédée Marie Antoine, Comte du Boisbaudry (1), Conseiller
Général du Morbihan, Maire de Monterrein, né au Château de la Haute
Touche en Monterrein, le 17 Juillet 1851, y est mort le 5 Mars 1925,
et de Geneviève Marie Françoise de FRESLON de la FRESLONNIERE
née au Château de la Frelonnière en Le Rheu, le 24 Mars 1857.

Magdeleine du BOISBAUDRY était la soeur d'Yvan
du BOISBAUDRY qui épousa Elisabeth de la FOYE, elle-même soeur de Louis.

Après la mort de son père au Château du Tertre en 1908,
Louis de la FOYE y demeura près de sa mère, tenant lieu de Chef de
famille (en l'absence d'Henri), jusqu'à son mariage en 1912, date
à laquelle il vint habiter chez sa belle-famille au Château de la
Haute Touche.

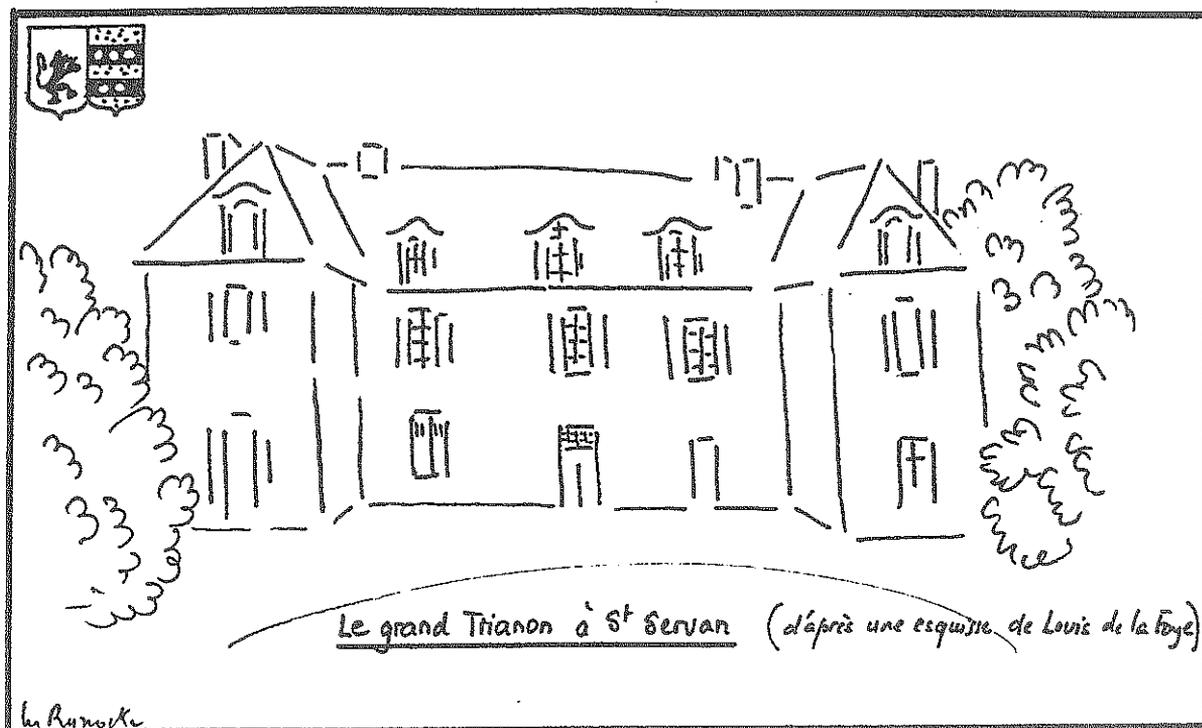
Mobilisé en Août 1914 au "Dragon à Nantes", il fit
toute la guerre et même une partie de l'occupation en Allemagne.
Il fut blessé, reprit du service et termina la guerre comme Lieutenant
au 47e chasseur alpin.

Titulaire de la croix de guerre, Chevalier de la Légion
d'honneur.

En 1928, Mme de la FOYE acheta à St Servan, une propriété
située entre la rue de la Nation et le Bd Douville, appelée
le Grand Trianon. Toute la famille vint s'y établir en 1930.

En 1939, Louis de la FOYE, malgré son âge, se rengagea
dans l'armée avec son grade de Lieutenant pour servir là où il pourrait
se rendre utile. Il fut fait prisonnier par les Allemands en 1940
à la caserne du Colombier à Rennes et envoyé en Allemagne dans un
Oflag. Il fut renvoyé dans ses foyers à St Servan au mois d'Août 1941
comme ancien combattant de la guerre 1914-1918.

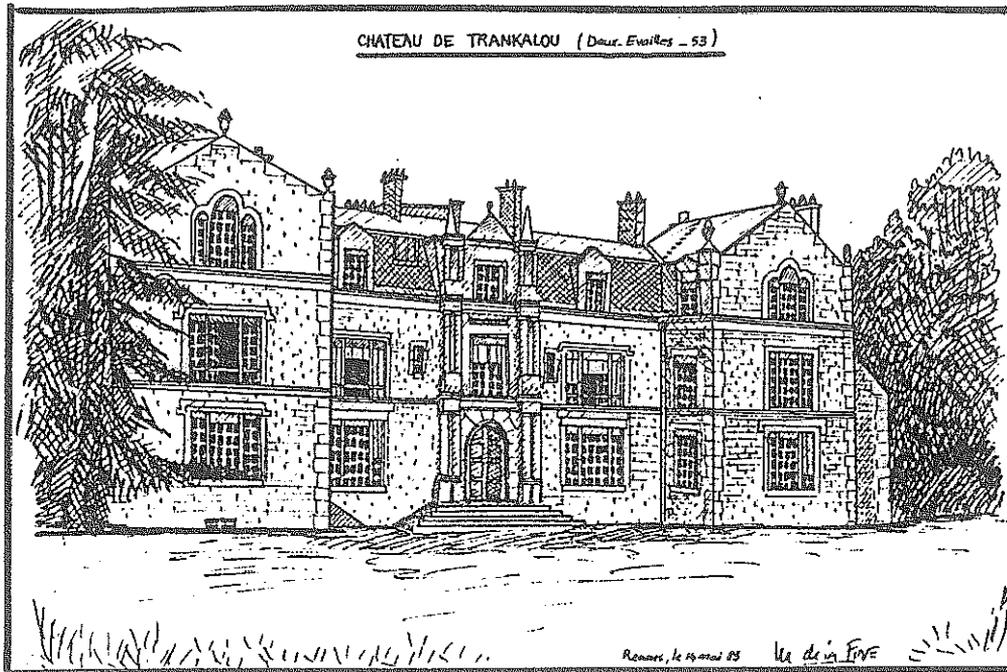
(1) La famille du BOISBAUDRY porte :
D'or à deux fasces de sables chargées la première de trois et la
seconde de deux besants d'argent.



En 1944, la famille de la FOYE dut quitter St Servan et se réfugia au Château de Trankalou, Commune de Deux-Evailles (Mayenne), propriété aimablement mise à sa disposition par la cousine germaine de Madeleine de la FOYE, Josepha CRETON de LIMERVILLE.

Epuisée par les déménagements, les travaux domestiques et les inquiétudes au sujet de son fils Hervé dont elle était sans nouvelles, Mme de la FOYE mourut subitement à Trankalou, le 13 Janvier 1946 et fut provisoirement inhumée à Deux-Evailles.

Louis de la FOYE tint quelque temps le ménage de ses enfants à Trankalou, puis vint se retirer à Rennes où il mourut le 6 Février 1961. Il fut enterré dans le cimetière de Monterrein qu'il avait, étant Maire, entre 1925 et 1928, fait construire ainsi que l'Eglise. Sa femme, Madeleine du BOISBAUDRY, fut également transportée à Monterrein où les deux époux reposent dans le même tombeau.



De ce mariage, sont issus :

- 1°/ Jean Amédée Marie de la FOYE, né le 9 Janvier 1914 au Château de la Haute Touche, Commune de Monterrein (Morbihan), qui suit.
 - 2°/ Hervé Marie Joseph de la FOYE, né le 22 Juillet 1922 au Château de la Haute Touche, Commune de Monterrein (Morbihan). Réquisitionné en Poméranie, il mourut d'une balle allemande à l'hôpital de Königsberg en 1944. On ne sut son décès que quelques années après, par un ancien prisonnier français alors infirmier à l'hôpital de Königsberg et qui recueillit son dernier soupir.
 - 3°/ Antoine Marie Joseph de la FOYE, né le 14 Septembre 1926 au Château de la Haute Touche, commune de Monterrein (Morbihan), épousa en 1960 Thérèse LOYSEL, d'une famille de magistrats. De ce mariage, sont issus trois fils :
 - a) Eric né le 1961 à Sarcelles (S et O.)
 - b) Pierre " 1962 " "
 - c) Joël " 1963 " "
 décédé accidentellement en 1983,
 inhumé au cimetière de Cherbourg.
- Antoine de la FOYE est décédé le 22 Juillet 1987 à Hyères et inhumé à Cherbourg le 28 Juillet 1987.

II. 14 - J E A N A M E D E E D E L A F O Y E

Jean Amédée Marie de la FOYE,
 né le 9 Janvier 1914, au Château de la Haute Touche, Commune de
 Monterrein (Morbihan),
 épousa le 11 Juin 1946 à la Mairie de Rennes, le 12 Juin 1946 en
 l'Eglise Notre-Dame de Rennes, Melle Jacqueline Marguerite Marie
 Josèphe CRETON de LIMERVILLE, née à Rennes le 12 Janvier 1924, (1)
 fille de Emmanuel Jacques CRETON de LIMERVILLE et de Josépha
 de FARCY de BEAUMONT.

Furent témoins à ce mariage :

- . A la mairie : Madame BARBIER de la SERRE Marie, Tante de la mariée.
 Monsieur Hippolyte du BOISBAUDRY, Oncle des mariés.
- . A l'Eglise : Le Prince Xavier de BOURBON-PARME,
 Le Représentant du Duc d'ANJOU (Don Jaime de BOURBON
 d'ESPAGNE),
 amis de la famille.

Ce mariage fut béni par le Chanoine HOUDAYER, Aumônier Général de l'Air,
 ami de la famille.

Jean de la FOYE passa son enfance au château de la Haute
 Touche où son père s'occupa de son instruction jusqu'à l'âge de 11 ans.
 Il fut ensuite envoyé pensionnaire au Collège St François-Xavier de
 Vannes où il fit toutes ses études secondaires.

Entre-temps, ses parents s'installèrent à Saint-Servan,
 en 1930, au Grand Trianon, propriété qu'ils achetèrent.
 Là, ses goûts pour la mer se développèrent, et il se décida à
 préparer l'Ecole Navale, à St Charles de St Brieuc. Ayant échoué à
 cause d'une malheureuse note éliminatoire en algèbre, il se tourna
 vers l'Ecole d'Hydrographie de St Malo et en sortit classé Premier.

(1) La famille CRETON de LIMERVILLE porte pour armes :
 D'azur à la croix enchrêlée d'argent.
 Originnaire de Picardie où elle a de solides assises terriennes.
 Jacques CRETON de LIMERVILLE, père de Jacqueline, était fils de
 Eugène CRETON de LIMERVILLE et de Marguerite de FRANCQUEVILLE.

Il navigua alors au service de la Marine Marchande Française jusqu'en 1940. En effet, à cette date, son bateau, le "Jean LABORDE" se trouvait chez les Anglais (Gibraltar ?) au moment de MERS-EL-KEBIR, et plutôt que de se rendre, ses occupants brûlèrent le Navire et furent faits prisonniers par les Anglais. Jean de la FOYE revint épuisé de cette captivité, et sur les conseils de sa mère quitta la marine.

Il prépara le diplôme de Géomètre-Expert DPLG, puis travailla à Saint-Servan. Au moment de la Libération, en 1944, il suivit sa famille à Trankalou à Deux-Evailles (Mayenne).

C'est à Trankalou qu'il rencontra pour la première fois celle qui allait devenir sa femme en 1946. Le jeune ménage y demeura jusqu'en 1952.

Ensuite, la famille vint habiter Rennes (5 enfants étaient déjà nés). Le premier domicile était situé au 2, rue St Alphonse (jusqu'en 1965), et le second au 39, rue de Fougères (dénommée sous la mairie socialiste rue Jean Guehenno) maison achetée par Jean de la FOYE et qu'il habita jusqu'à la fin de sa vie.

Il exerça la profession de Conseiller Agricole, profession qui lui permit de rester proche du monde rural qu'il connaissait bien et qu'il appréciait beaucoup, et ce dernier le lui rendait bien. Ses activités lui firent découvrir peu à peu ses dons de radiesthésiste qu'il développa grâce en particulier à son ami, André de BELIZAL. Puis, ses recherches s'orientèrent vers la radionique et les Ondes de forme ; ainsi, en 1975, il publia un ouvrage intitulé "ONDES DE VIE - ONDES DE MORT" aux éditions R. LAFFONT.

""Le présent livre, prolongeant les recherches de Léon CHAUMERY et d'André de BELIZAL, n'a d'autre but que d'initier à ces ondes mystérieuses où plongent les racines du vivant et d'en esquisser quelques applications.

Forces invisibles de tous les temps, nul ne devrait les ignorer.

""

Ce livre connut un réel succès : En 1987, il est à sa 7e édition, à raison de 3 000 exemplaires par édition. De plus, cela donna lieu à un très important échange de correspondances les plus diverses, parfois au-delà des frontières, du paysan au scientifique éminent, en passant par l'architecte ou le médecin. Un 2e livre était en préparation au moment de la mort de Jean de la FOYE en Novembre 1981.

Outre ses dons de radiesthésiste, découverts tardivement, Jean de la FOYE possédait de grands talents artistiques qu'il exerça depuis sa plus tendre enfance : La nature, l'océan, les bateaux l'ont inspiré le plus.

Il était aussi très cultivé, aimant passionnément la lecture et s'intéressant aux sujets les plus divers.

Peu mondain, réservé, d'une nature calme et assez "pantouflarde", il se plaisait au milieu de ses livres, documents et appareils. Profondément chrétien, il avait le souci de la vérité, de la droiture et de l'honnêteté.

Ayant connu quelques troubles cardiaques au cours de la dernière décennie de sa vie, Jean de la FOYE mourut subitement le Mardi 3 Novembre 1981 alors qu'il était parti faire une rapide course non loin de son domicile. La messe de funérailles fut célébrée en l'Eglise St Aubin à Rennes, le Vendredi 6 Novembre 1981, paroisse qu'il aimait, et son corps repose au Cimetière du Nord de cette même ville.

De ce mariage, sont issus :

- Béatrice, née le 12 Mars 1947 à Rennes - Bénédictine à St Cécile de SOLESMES (Sarthe)
- Charles-Antoine, né le 29 Février 1948 à Rennes.
- Catherine, née le 20 Avril 1949 à Rennes.
- Emmanuel, né le 10 Août 1950 à Rennes.
- Marie-Ange, née le 29 Décembre 1951 à Deux-Evailles (Mayenne).
- Yvan, né le 12 Mars 1954 à Rennes.
- Madeleine, née le 19 Juillet 1955 à Deux-Evailles (Mayenne).
- Jacques, né le 8 Mai 1957 à Rennes.
- Bénédicte, née le 12 Mai 1959 à Rennes.
- François-Xavier, né le 16 Août 1961 à Ploërmel (Morbihan)
- Bernard, né le 15 Juillet 1965 à Rennes.

Madame de la FOYE, épouse et mère attentive et dévouée, fut décorée de la Médaille d'OR de la Famille Française, à l'occasion de la Fête des Mères en Mai 1981.

N.B.

Le château de Trankalou servit de résidence de vacances à la famille de Jean de la FOYE jusqu'en 1961 (deux enfants y sont nés), date à laquelle sa femme reçut en héritage de sa mère, l'Hôtel de SAVIGNHAC situé au 4, rue des forges à Ploërmel (Morbihan), qui tint lieu alors de résidence secondaire. Jean de la FOYE retrouvait ainsi ses lieux d'enfance.

II. 15 - COMPLEMENTS SUR LES VIES DE

- CHARLES-ANTOINE
- LOUIS-FRANCOIS
- EUGENE et son fils, CHARLES-ALEXANDRE
- ADOLPHE (frère d'Eugène)

D'APRES LES NOTES RECUEILLIES PAR TANTE ROSE, FEMME D'ADOLPHE

CHARLES-ANTOINE

=====

Charles-Antoine de la FOYE, Seigneur de Malou, St Pierre de Cormeilles (Eure) et autres lieux, paroisse de NOROLLES, évêché de Lisieux, épousa le 16 Mai 1780, à l'âge de 32 ans, Melle Louise Alexandrine de BAUDRAN, qui habitait au château de Combray chez sa grand-mère. Elle avait 16 ans. M. de la FOYE était Capitaine au régiment de Lorraine depuis 1779 après avoir servi dans le même régiment depuis 1760. Il fut fait Chevalier de St Louis, le 26 Septembre 1786 et reçu de l'ordre au château de Caen par le Baron de St MACLOU.

La Révolution de 1789 arriva et M. et Mme de la FOYE émigrèrent avec toute la noblesse. Ils emmenèrent avec eux leur fils Louis, âgé de 9 ans. M. de la FOYE entra dans l'Armée des Princes ; son frère, le Chevalier de la FOYE, se joignit à celle de CONDE. Leur mère, née de DURCET, resta avec sa fille Mme du PONCEL, à Clécy. Avec eux, émigrèrent plusieurs voisins et amis, entre autres les de VAUBOREL et de MONTGEON et l'Abbé COQUERRE, Dominicain à Caen, qui s'occupait de l'éducation du jeune Louis de la FOYE.

En 1793, lors de la détention du Roi au Temple, M. de la FOYE s'offrit avec son fils, comme otage de Louis XVI et du Dauphin.

Au milieu de cette vie d'inquiétudes et de privations à la suite de l'Armée, Mme de la FOYE devint mère de son deuxième fils, Eugène, à WETZLAR en 1795, et d'Adolphe à ERFURT en 1798.

Ce fut avec beaucoup de peines et de fatigues que la courageuse jeune femme parvint à les nourrir et les élever, et son histoire pendant ces longues années d'exil a été un vrai roman.

Lorsque l'Armée des Princes fut licenciée, ne pouvant rentrer en France, elle et son mari se réfugièrent en POLOGNE, et tinrent un Pensionnat à POSEN. Ce fut là qu'ils connurent le Comte et la Comtesse SWINASKI, habitant le château de LUBOSHZ, près POSEN,

avec lesquels ils se lièrent de la plus tendre amitié. Le portrait de cette Dame aimable est dans la famille ainsi que plusieurs lettres charmantes adressées à ses amis après leur retour en France. Elle y parle du jardin que les pauvres exilés français avaient fait dans le parc de LUBOSHZ, rappelant par sa disposition le souvenir de leur pays. Le parterre en forme de croix de St Louis rempli de pensées, de roses et d'immortelles. Le saule pleureur et le jardin botanique du jeune Louis de la FOYE.

Enfin, les événements politiques leur permirent de rentrer en France en 1802 et les familles polonaises qui les avaient si bien accueillis et dont les enfants avaient été confiés à leurs bons soins, virent avec grand regret arriver le moment de la séparation.

De grandes déceptions marquèrent ce retour dans la patrie après 12 ans d'exil. Leur propriété de MALOU avait été vendue nationalement par lots ainsi que le mobilier. Les bois magnifiques qui l'entouraient avaient également été abattus pour le compte de la Marine de l'Etat. Les membres de leur famille restés en Normandie avaient aussi subi de grandes pertes. La mère de M. de la FOYE vivait encore mais n'avait aucune fortune, pas plus que son deuxième fils Jean-Pierre, qui s'était réfugié avec elle chez Mme du PONTCCEL.

M. et Mme de la FOYE se trouvèrent donc en 1802 à leur arrivée, à Caen, sans aucune ressource.

Leur fils aîné était entré dans une Compagnie de Cadets de Prusse, mais ils avaient à élever leurs deux jeunes fils, Eugène et Adolphe.

Monsieur de BAUDRAN, de Launay, père de Mme de la FOYE, qui n'avait pas émigré, était un vieillard acariâtre et bizarre. Il avait toujours tenu sa fille éloignée de lui depuis sa naissance, époque de la mort de sa mère, et il détestait les enfants. Il consentit cependant, voyant leur triste position, à recevoir à launay, pendant un an, son gendre et sa fille. Eugène et Adolphe furent laissés pendant ce temps chez la cousine germaine de leur mère, Madame de BAUDRAN. Cette dame voulait même se charger tout à fait du jeune Adolphe, n'ayant pas d'enfants, mais son deuxième mariage avec M. de FOLLEVILLE changea ses projets.

A leur retour de Bretagne, M. et Mme de la FOYE reprirent leurs enfants peu heureux dans cette maison où ils étaient devenus l'objet d'une injuste sévérité, et trouvèrent enfin quelque adoucissement à leur position pécuniaire en recouvrant une somme de 20 000 F prêtée avant l'émigration à M. l'Abbé de la ROQUE, un de leurs amis. Cette somme fut pendant plusieurs années leur seule ressource.

M. de la FOYE, éprouvé par tant de souffrances, mourut presque subitement d'une affection au coeur en se promenant avec sa femme et ses enfants sur la Promenade des Fossés St Julien à Caen, le 4 Mai 1805.

Mme de la FOYE fut accablée par cette perte inattendue. Elle aimait tendrement son mari et, pendant longtemps, sa santé donna de grandes inquiétudes.

Elle perdit son père en 1808, et fit l'année suivante, un voyage en Bretagne avec ses enfants pour les affaires de la succession. Elle eut en partage Launay, mais revint à Caen pour l'éducation de ses fils. Son aîné l'y rejoignit au moment où la guerre fut déclarée entre la France et la Prusse, mais dénoncé comme conscrit réfractaire, sa position fut longtemps inquiétante pour sa mère, et il fut de nouveau obligé de la quitter pendant plusieurs années.

Madame de la FOYE réussit à donner à ses deux jeunes fils une excellente éducation. Ils allaient tous trois passer les vacances dans le pays de Lisieux à Combray et au Pontcel près Clécy et Harcourt (à la famille de laquelle ils étaient alliés), au Parc-fontaine chez une amie d'enfance de ce nom et chez M. de MONTJEAN près du Havre.

Ce fut seulement en 1818, lorsqu'Eugène et Adolphe furent entrés à Polytechnique, que Mme de la FOYE revint se fixer définitivement à Launay. Elle y vécut seule pendant 25 ans, bonne et bienfaitrice pour tous, aimant les pauvres en souvenir des privations qu'elle avait elle-même endurées, aimant jusqu'aux animaux dont elle s'entourait. Sa correspondance avec ses enfants, et les congés qu'ils passaient avec elle étaient le seul bonheur de sa vie. Elle mourut le 14 Juillet 1842 à l'âge de 80 ans.

Son fils, Adolphe, qui était revenu se fixer à St Malo depuis quelques mois, adoucit ses dernières souffrances par ses tendres soins, et lui ferma les yeux avec son frère Eugène.

O ° O

LOUIS

==--==

Louis François Eléonor naquit au château de Malou, le 28 Avril 1781. Il fut emmené en émigration à l'âge de 9 ans. L'abbé COQUERRE, émigré avec sa famille, continua son éducation. Il entra à 14 ans dans une Compagnie de Cadets de Prusse. Quand la guerre éclata entre la France et la Prusse, il demanda son congé qui lui fut refusé. Cependant, son père meurt à Caen le 4 Mai 1805. Sa mère désire plus que jamais son retour. Il réussit à s'évader et à revenir à Caen, mais il y est bientôt dénoncé comme conscrit réfractaire.

Il se tire de cette mauvaise position grâce au Préfet de Caen, le Comte CAFFARELLI, qui l'envoya à l'armée d'Allemagne comme secrétaire du Commissaire des Guerres DAVID, son beau-frère. M. DAVID le prit d'abord en très grande amitié, mais plus tard des dissentiments étant survenus entre eux, Monsieur DAVID le plaça dans l'Administration des Postes de l'Armée. Pour des raisons d'honneur et de délicatesse, cette position ne lui convint pas, surtout comme Français ; et ne pouvant ni entrer dans l'armée, ni revenir en France, il parvint par l'entremise de ses amis MM. de HUMBOLD et CHAMISSO qu'il avait connus en Prusse, à obtenir une petite place au Museum de Berlin.

Au second mariage de l'Empereur, il fut compris dans l'amnistie générale, revint à Caen et entra dans l'Enseignement comme Professeur de Mathématiques, d'abord à Bayeux, puis à Alençon, où il épousa en 1818 Melle Caroline de SEVELINGES, d'une très ancienne famille, mais comme lui, avec peu de fortune.

Par suite de mémoires scientifiques estimés, il fut nommé Professeur de Physique à l'Académie des Sciences de Caen.

Il perdit son premier enfant à sa naissance dans un voyage en Bretagne, et plusieurs années après, eut une fille Mathilde-Thécla en 1829. Sa femme mourut en 1835, et il continua d'habiter Caen avec sa fille et d'y mener une vie laborieuse et scientifique.

Il mourut en 1847 et sa fille vint demeurer à St Malo chez son oncle, Adolphe, jusqu'à son mariage en 1853 avec Monsieur Paul DESBOIS, magistrat. Elle mourut en 1861 à Guingamp, laissant trois petits garçons : Etienne, Xavier et Charles.

O ° O

EUGENE

=====

Charles Eugène François, né à WETZLAR, le 1er Mars 1795. Il suivit avec son frère Adolphe, la triste destinée de ses parents pendant l'émigration. Après la mort de leur père à Caen, ils furent élevés au Pensionnat de M. VARIGNON. Le souvenir de ce premier Professeur resta fortement gravé chez les deux frères, et en effet, M. VARIGNON, type de Maître d'Ecole ancien Régime, très légitimiste, très pieux, avait conservé les punitions corporelles et le fouet était l'un des moyens les plus usités dans son école pour inculquer la science et la discipline à ses élèves.

Eugène et Adolphe furent ensuite au Lycée.

Eugène entra à Polytechnique en 1813. Il fait le siège de Paris en 1814 et fit, comme ses camarades, une année de plus. L'Ecole est licenciée en 1816. Une partie de la promotion accepta de se présenter aux examens en suivant à ses dépens, les cours de la Faculté de Paris. Eugène sort dans l'artillerie.

En 1823, envoyé à Bayonne pour la guerre d'Espagne. Envoyé en Poste donner l'ordre de jeter un pont sur la Bidassoa, il assista à l'opération et reçut les félicitations du Duc d'Angoulême, commandant l'expédition.

Au Siège de Pampelune, le Général BOUCHER qui commandait le parc d'artillerie, lui ordonna une fausse attaque sur la Place, afin d'attirer le feu de ce côté, et par suite, fut porté sur le tableau des demandes de récompenses (qui ne lui furent d'ailleurs pas accordées).

Resté en garnison à Pampelune, il rentra en France en 1829. Envoyé à Auxonne puis à Tulle dans la Manufacture d'Armes, il se marie dans cette ville le 3 Février 1836 à Irène de MEYNARD de la SUDRIE.

Finalement nommé Sous-Inspecteur des forges de l'Ouest avec le grade de Chef d'Escadron jusqu'à sa retraite. Il avait acheté près de Guer, la propriété du Tertre où il perdit sa femme en 1844 (âgée de 31 ans) et mourut le 9 Février 1864. Il avait eu une fille qui ne vécut pas et, depuis, un fils, Chef de nom et d'armes.

Son fils, Charles, d'abord au Lycée de Rennes, puis au Lycée Napoléon à Paris (Lycée Henri IV). Entré à l'Ecole en 1859, il en sort dans l'artillerie en 1861.
Garnisons : Auxonne, Strasbourg, Douai.

Nommé Capitaine en 1870 au moment de la levée du Camp de Chalons, il prend part en première ligne au combat de Beaumont où il est très remarqué au feu par son sang-froid sous les obus et les balles allemandes. Prisonnier à Sedan. Interné 8 mois à Breslau, il rentre en France en Mai 1871 et est nommé aide de camp du Général DEMOLON. Commande l'Ecole d'Artillerie de Rennes. Décoré le 1er Février 1872 après avoir été proposé par ses chefs après Beaumont.

Epouse en 1874 Melle de KERAUTEM.

Nommé Chef d'escadron à Vannes, puis à Rennes.

Lieutenant Colonel à l'Arsenal de Rennes, Colonel commandant le 33e d'Artillerie à Poitiers, Général à Cherbourg comme Adjoint au Préfet Maritime, puis Commandant la brigade d'artillerie de Vannes.

En retraite au Tertre où il meurt subitement le 11 Février 1908. Marié en 2e noces à Melle Charlotte de la MONNERAYE en 1882.

En retraite, il fut à deux reprises différentes, Conseiller Général du Canton de GUER.

ADOLPHE

=====

Adolphe François Julien. Né à ERFURT le 11 Avril 1798. Elevé avec son frère chez M. VARIGNON puis au Lycée de Caen. Elève à Polytechnique en 1818. Il en sort externe dans les mines et fit un voyage dans le Nord en cette qualité avec son ami, M. BLAVIER, élève-ingénieur.

A cette époque, on réorganisait l'Ecole de Marine d'Angoulême à l'instar des Ecoles Spéciales, et n'ayant pas encore de position dans les mines, faute de place à donner, on lui proposa celle de Professeur de Mathématiques Appliquées à l'Ecole d'Angoulême, avec l'espérance d'un avancement rapide. Le fameux géomètre POISSON, examinateur à l'Ecole Polytechnique, l'engagea fortement d'accepter cette position.

L'Ecole d'Angoulême eut pour premier Commandant, M. de GALARD-THERAUBE (dont la fille, Melle de GALARD a été béatifiée). Mais l'exagération des opinions politiques et religieuses du Commandant, à cette époque, causa de très grands ennuis aux Professeurs de l'Ecole et donna lieu à de scandaleux abus des pratiques religieuses exigées et commandées.

Adolphe y séjourna de 1824 à 1827. A cette époque, l'Ecole fut réduite à une école de préparation et l'Ecole de Marine fut transférée à Brest à bord du vaisseau l'Orion. M. de la FOYE y fut expédié avec ses élèves. Il y exerça les pénibles et laborieuses fonctions de Professeur de Sciences Navales pendant 17 ans, d'abord sur l'Orion, puis sur le Borda, obligé de coucher à bord ou d'être rendu en toutes saisons à 6 heures du matin à la cale d'embarquement pour se rendre à son cours.

Il fut décoré pour ses excellentes leçons par promotion expresse, et reçut la croix du Commandant de HELL à bord de l'Orion. Mais au moment où il allait obtenir la place d'examineur à l'Ecole Navale, but de ses efforts et de ses desseins, elle lui fut enlevée de passe-droit par M. GUERARD, Précepteur des Princes d'Orléans, malgré ses réclamations et celles de ses amis.

Profondément découragé, il apprit que la place de Professeur d'Hydrographie était vacante à St Malo. Il l'obtint en 1842, se trouvant ainsi près de sa mère qui mourut 6 mois après.

Il épousa en 1845, Melle Rose LE GENTIL, de St Malo, dont il eut le 10 Mai 1846, deux filles jumelles : Louise et Marguerite.

Louise mourut le 31 Janvier 1866 et Marguerite épousa le 20 Août 1872, M. Maxime L'ESPAGNOL de CHANTELOUP, Lieutenant de Vaisseau. Sans enfants.

ANNEXE 1. / II. == COPIE DES LETTRES DE NOBLESSE

I N T R O D U C T I O N - R E S U M E

Armoirie

D'argent au lion contourné de sable et lampassé de gueules.

Timbre

Casque de profil orné de ses lambrequins d'argent et de sable.

- Anobli par lettres d'Août 1610 (copie ci-après) :
 Réhabilitation et nouvel anoblissement si besoin est
 d'Adam de la FOYE, dit le Capitaine de QUEVILLY,
 en récompense de ses services militaires.
- 29 Juin 1611 : Lettres patentes de relief d'adresse.
- 26 Juillet 1616 : Lettres patentes de relief d'adresse et surannation
 en faveur de Jacques de la FOYE, fils de
 l'anobli défunt.
- Le tout enregistré en la Cour des Aides de Normandie le 18 Mars 1623
 (Registre plunitif du Conseil à cette date et Registre Mémorial 22,
 f° 188)

Note : Cet anoblissement a été confirmé par le paiement de la taxe
levée sur les nouveaux anoblis en conséquence de l'Edit
d'Octobre 1650.

- Enregistré également au bureau des finances d'Alençon, le 3 Avril 1640.
- Maintenue de noblesse : Le 10 Novembre 1717 par ordonnance de
l'intendant de Rouen, GASVILLE, lors de l'enquête sur l'usurpation
des titres de Noblesse sur preuves établies par 25 pièces nobles
de 4 liasses (ce dossier figure aux carrés d'Hozier à la Bibliothèque
Nationale à Paris, un autre dossier similaire est aux Archives
Départementales de la Seine-Maritime à Rouen (cote C - 1065).

COPIE DES LETTRES DE NOBLESSE

(1)

""

Louis, par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre à tous présent et avenir salut. Comme nous sommes dûment informés que, de tous tems, les Roys, nos prédécesseurs de toute heureuse mémoire, se sont rendus soigneux de reconnaître ceux qui avaient bien mérité d'eux par quelques signalés et vertueux déportements et services faits principalement à l'état pour la manutention et conservation d'iceluy et en telles autres importantes occasions, regardant l'utilité publique de leur dynastye entre autre chose, procédants de leur magnificence et libéralités quelques titres et qualités dont l'honneur ne fut seulement pour demeurer en leurs personnes, mais aussi passant à leur postérité, afin de les obliger aussi à suivre soigneusement les vestiges de leurs pères, pour ne se rendre indignes de leurs noms et qualités, scavoir faisons que nous ayant été présentement fait ... et à la reine régente notre très honorée dame et mère, par notre très cher cousin le MARESCHAL DE FERVAQUES notre lieutenant général au gouvernement de notre pays et duché de Normandie, des vertueux déportements et généreuses actions de notre cher et bien aimé ADAM DE LA FOYE, SIEUR DES AULNES ET DU HAY, dit le CAPITAINE QUEVILLY, qui se sont signalés et remarqués en divers sièges, rencontres batailles et autres occurences desquelles il s'est, en ses jeunes ans, trouvé, et principalement, dès lors du siège de La Rochelle qu'il a commandé comme premier sergent en la compagnie du Sieur de BREVILLE et depuis, au siège de LUSIGNAN qu'il parvint par sa valeur à l'enseigne du CAPITAINE BEAULIEU DU RIGUET du SIEUR de BOISSY d'AMBOISE où il fut commandé de reconnaître la brèche et reçut une harquebuzarde à la jambe ; subséquemment au siège de la charité il mena deux cents hommes de pied au feu SIEUR de SAINT LUC puis à Issoire où il fut aussi commandé d'aller reconnaître la brèche et en fit un digne et fidel rapport à feu notre très cher cousin le SIEUR DUC de GUISE et du ... et Sieur de St LUC. Après lequel siège le dit feu Sieur de St LUC lui donna pour commander à trois compagnies du régiment de Picardie qu'il avait lors, ensuite de quoi continuant sa profession, étant allé en Flandres en l'armée du feu DUC d'ANJOU, il eut une compagnie de gens de pied au régiment du Sieur de RAMBACQUEVILLE et de là, par

(1) Remarque : La ponctuation a été rajoutée pour meilleure lecture du texte.

commandement du dit feu, s'en fut à Dieppe préparer quelques navires pour avoir à son passage en Angleterre, l'assista au dit voyage continuellement et repassant à Anvers ... commanda en ses navires et barques et, de plus récente mémoire, au commencement des guerres du règne de notre très honoré seigneur et père que Dieu absolve, a été lieutenant d'une compagnie d'hommes d'armes des ordonnances de France sous la charge du Sieur d'OSBOSC et pendant que notre dit feu Seigneur et Père était à Dieppe en l'année ... il défit au pays de Caux le régiment du feu Chevalier de CRILLON et apporta deux enseignes à notre dit feu Seigneur et Père dans Dieppe avec cinq cents prisonniers qu'il lui mena et desquels il ne fit poingt aucune rançon pour les obliger à se rendre à son service comme ils firent, ayant de tems en tems et d'occasions ou autres assidument continué le dit service sans en avoir perdu aucune occasion où il ait jugé pouvoir dignement exposer sa vie et ses biens pour le repos et la conservation de nos états au service de notre dit feu Seigneur et père en la charge qu'il a toujours depuis en ... et a encore à présent de capitaine des gardes de notre cousin le MARESCHAL de FERVACQUES et au commandement qu'il a eu en son absence en notre ville de LISIEUX, pour ces causes et voulant, comme il est bien raisonnable, que l'on sache à l'avenir la valeur et les services du dit DE LA FOYE et que ce qu'il s'était acquis de mérite envers notre dit feu Seigneur et Père ne lui demeure infructueux ainsi qu'aux siens, ains s'en ressentent pour les émouvoir à même affection à revoir et donner occasion particulière au dit DE LA FOYE de persévérer de bien en mieux en son premier devoir nous avons iceluy DE LA FOYE, Sieur DES AULNES et du HAY annobli et annoblissons par ces présentes signées de notre main, de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, ensemble ses enfants, postérité et lignée nés et à naître en loyal mariage, et du titre, degré et qualité de noblesse décoré et décorons, voulons, ordonnons, et nous plair qu'il puisse et lui soit loisible de porter le titre d'écuyer, pour ouvrir à toutes dignités de chevalerie et de notre gendarmerie, acquérir, tenir et posséder tous fiefs ou vieux fiefs, terres et seigneureries de quelque nature et conditions qu'elles soient et d'icelles jouir et posséder sans qu'il soit ni qu'il puisse être contraint s'en départir et les quitter, ni pour raison de ce nous payer ni à nos successeurs aucune finance ou indemnité, de laquelle à quelque somme qu'elle se puisse monter, nous lui avons pour les considérations cy dessus fait et faisons don et remise par ces dites présentes, voulons en outre qu'il puisse et lui soit loisible de porter partout où bon lui semblera les armoiries timbrées telles qu'elles sont cy empreintes et jouisse et use de tout et chacun les honneurs, autorités, prérogatives, prééminences, franchise, libertés, exemptions, privilèges et autres droits et immunités dont jouissent et ont accoutumé de jouir et user les autres nobles de notre royaume issus de noble et ancienne race en la charge, toutefois de vivre noblement sans déroger à la dite qualité, ni pour raison du tout ce que

cy dessus nous payer ni à nos successeurs comme dit est ancienne finance ou indemnités, si donnons en mandement à nos amis et féaux conseillers les gens tenant de notre Chambre des Comptes et Cour des Aydes de Rouen, trésoriers généraux de France établis à ... Baillis vicomtaux ... ou leurs lieutenants et tous autres nos justiciers et officiers qu'il appartiendra que ces présentes ils ayent à faire lire et registrer et du contenu en ycelles fassent aussi, souffrent et laissent jouir et user le dit DE LA FOYE, ses dits enfants et postérité et lignée née et à naître comme dit est en loyal mariage pleinement et paisiblement, cessant et faisant cesser tous les troubles et empêchements à ce contraire car tel est notre plaisir, non obstant quelconques ordonnances, clameurs de haro.... normande, prise à partie et toutes autres à ce contraires, auxquels et aux dérogations y contenus nous avons dérogé et dérogeons par les dites présentes donné à Paris au mois d'Août de l'an de grâce 1610 et de notre règne le premier.

" " "

O °°° O

Signé : Louis et sur le reply pour le Roy, la Royne Régente et mère présente ... avec parafe sur le même reply est encore écrit, enregistré es registres de la Cour des Aydes de Normandie suivant l'ouvert de la dite Cour du dix huitième jour de Mars mil six cent vingt trois. Signé ... expédié en la Chambre des Comptes de Normandie et registrées au registre du chartrier de ce temps moyennant la somme de dix cens pour convertir et employer en ... suivant l'ouvert de la dite chambre de ce jour, fait au bureau de l'ordonnance de Messieurs le deuxième jour de Décembre mil six cent dix, signé de GUILLAUME de FONDINARE avec Parafe.

Visa Contenton, signé Toubière avec parafe, au dit reply est enfin écrit, enregistré es registres du bureau des finances d'Alençon le trois avril mil six cent quarante et un. Signé Fachier avec parafe et scellés du sceau de l'état en cire verte avec lais de soye verte et cramoisie ... A l'égard des armoiries empreintes sous l'original de ces dites présentes, elles sont contournées d'argent au Lyon de sable armé et lampassé de gueule.

La présente copie collationnée conforme à l'original en parchemin présenté par Monsieur CHARLES - ANTOINE - FRANCOIS DE LA FOYE écuyer, Seigneur des fiefs, terres et seigneureries de NOROLLES, MALOU et St Pierre et (de ?) CORMEILLE, Chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis, Capitaine commandant au régiment d'infanterie de LORRAINE, fils et héritier de FRANCOIS-MICHEL DE LA FOYE, écuyer, Seigneur de MALOU, lequel était fils de FRANCOIS EVRARD DE LA FOYE, écuyer, Seigneur de MALOU qui, de sa part, était fils de FRANCOIS DE LA FOYE, écuyer, Seigneur de MALOU, lequel était fils de GABRIEL DE LA FOYE, écuyer, Seigneur de MALOU et des AULNES qui lui-même était fils de JACQUES DE LA FOYE, écuyer, Seigneur des AULNES qui était fils du dit ADAM DE LA FOYE, écuyer, Sieur de QUEVILLY, des AULNES et du HAÿ.

(Le titre original sur parchemin très illisible doit être entre les mains d'Yves de la FOYET - "La Source" - Rocheservière - Vendée)

ANNEXE 2. / II, = JUSTIFICATIF A L'OCTROI

DES LETTRES DE NOBLESSE

Du mercredi premier jour de Septembre 1610.

Devant nous Guillaume de FONDINARE, Conseiller du Roy, Maistre ordinaire en la Chambre des Comptes de Normandie et Commissaire en ceste partie, sont comparus les témoins cy après nommés que l'Advocat Général du Roy pour le Procureur Général consent estre ouys et examines sur le contenu es lettres d'annoblissement obtenues par Adam de la FOYE, Sieur des Aulnes et du Haÿ, dict le Capitaine QUEVILLY, quelle est son extraction, estat, qualité, condition, vocation, vie mours et religion, moïens, facultés, quels services il a faict au Roy, s'il a païé taille, s'il est marié et a enfants, à laquelle information prins pour greffier Me David TESSON, greffier en la dite Chambre, et après qu'il nous est aparu de l'exploit de l'assignation faite aux dits témoins nous avons procédé ainsi qu'il suit.

Premièrement :

Isaac LESENS, escuyer, Seigneur de Folleville, Vicomté d'Orbec, estant de présent en ceste ville à la suite de Monsieur le Mareschal de FERVACQUES, juré de dire la vérité et purgé de ...
coustumier.

Inquis s'il cognoist le dit de la FOYE et depuis quel temps, a dit le cognoitre depuis vingt et un ou vingt deux ans, spécialement durant le siège de Dieppe et bataille d'Arques et signamment la vigille de St Mathieu 1589 où le déposant estant dans l'armée du Roy lors du logement du Sr Duc de MAYENNE à Martinglise proche d'Arques, il veit le Capitaine QUEVILLY avec ceux qui avoient été envoies de la part du Roy pour soulz la conduite de Monsieur le Maréchal de BIRON faire corps de garde près la chapelle de St Estienne où se feist une escarmouche sy rude qu'il y eust une compagnie des ennemis taillée en pièces, durant lequel combat le Cappitaine QUEVILLY fut retiré par le Sr d'AUZEBOSC son Capitaine fort généreusement favorisé de la compagnie du feu Sr de BACQUEVILLE dont estoit le déposant et y fait le dit Cappitaine QUEVILLY fort valeureusement et loué de toute la troupe du dit Sr Mareschal, et eust encore un cheval tué sous lui

aux escarmouches du Pollet comme il lui fust lors récité par ceux qui le virent, et est certain que le Roy eust tellement agréable l'action du Cappitaine QUEVILLY qu'il l'en loua devant toute l'armée présente, et tenoit ledit déposant que ledit Cappitaine QUEVILLY estoit lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes du dit feu Sr d'AUZEBOSC, et depuis s'est trouvé en toutes les occasions, sièges de villes et autres, soulz la charge de mondit Sr le Mareschal de FERVACQUES lequel il a tousiours assisté et partout où il a esté, mesme au siège de cette ville où il eust un cheval tué souls lui d'un coup de canon et ne s'est passé mille occasions où ledit Sr Mareschal ayt esté qu'il ne l'ait assisté.

A dit qu'il ne peut parler de son extraction, pour n'avoir cognu ses père et mère, mais a entendu et est tenu pour estre légitime en loial mariage, est marié à une demoiselle héritière de la Maison des Aulnes sur le bord de la mer et n'a qu'un fils âgé de 25 ans ou environ à présent marié à la fille du Sr de Malou, gentilhomme et de son lieu demeurant près Lisieux, duquel mariage n'est yssus aucuns enfants. Peut ledit Capitaine QUEVILLY posséder douze cens escus de rente évalluez à 3 500 livres par chacun autant en terres qu'en Ypotecques. Ne scait si les terres qu'il possède sont nobles ou non, et sont de la succession de sa femme et autres de ses acquetz.

A dit sur ce inquis, que ledit de la FOYE n'a jamais fait acte dérogeant à la noblesse et pour avoir dès ses premiers ans esté nourri près des grands et porté les armes pour le service du Roy, il n'a esté taillable ni paié icelle en aucune manière, est bon catholique et ne cognoist rien qui le puisse empescher de jouir de la grâce que le Roy lui a faicte. Lecture à lui faicte de sa déposition a signé.

Signé : LESENS

Guillaume des PERROIS, escuyer, Sr des Vaultx, près Lisieux, aagé de 47 ans ou environ, demeurant au dit lieu des Vaultx, juré de dire la vérité et purgé de ... coustumier.

A dit sur ce inquis qu'il cognoist le Sr de la FOYE depuis 22 ans ou environ, spécialement aux sièges de Dieppe, Chartres, Harcourt, Rouen, Amiens et en toutes les autres occasions qui se sont offertes. Se souvient qu'au dit siège de Dieppe en l'année 1589, estant le Sr de la FOYE lieutenant du Sr d'AUZEBOSC, commandant à une compagnie de chevaulx légers, ils deffirent deux compagnies du chevalier de CRILLON où commandoient LALANDE PERICARD et LES FAVEURS, et en rapporta le dit de la FOYE deux enseignes et un grand nombre de prisonniers qu'il amena dans la ville de Dieppe et les présenta au Roy qui l'en loua devant toutes les troupes, et l'a veu le dit déposant en toutes les rencontres et charges qui se feirent au dit siège faire

fort valeureusement, et depuis, après la mort du Sr d'AUZEBOSC qui fut en l'année 1590 ou 1591 se rangea avec Monsieur le Mareschal de FERVACQUES qui le fait Capitaine de ses gardes comme il est encore de présent, l'ayant suivi et assisté aux dits sièges de Chartres, Rouen, Harcourt, Henriquarville, Carrières de Beaumont et toutes les autres charges et rencontres, même en une charge près de Pontaudemer, où ledit de la FOYE perdit un sien frère. N'a fait autre profession que des armes et tousiours vécu fort honestement et en gentilhomme d'honneur.

A dit sur ce inquis, que le dit de la FOYE est natif de ceste ville de Rouen, yssu d'honestes gens en loial mariage, bon catholique l'a veu à la messe et assister au Service Divin, est marié à une demoiselle de la Maison des Aulnes près la mer, de laquelle il a hérité et de son dit mariage est yssu ung seul fils aagé de 24 à 25 ans, marié à présent à la fille du Sr de la VALLEE-MALOU près Lisieux qui est gentilhomme, n'a encore aucuns enfants. Peut posséder tant en biens qu'il a acquis que de celui de sa femme qui est comme dit héritière, plus de deux mille cinq cens livres de rente, sans ses meubles qui sont de valleur, estant tousiours bien monté et équipé et vivant en sa maison fort honestement. Ne scait si aucunes successions lui peuvent advenir.

A dit aussi sur ce inquis, que ledit de la FOYE n'a jamais esté assés à la taille en la ville de Lisieux où est sa résidence ordinaire, ny ailleurs, pour avoir tousiours vescu noblement, portant les armes et assistant continuellement Monseigneur le Mareschal en tous les lieux où il va, comme font ses domestiques et pour faire sa charge de Cappitaine des Gardes. Ne cognoistrien qui le puisse empêcher de jouir de la grâce que le Roy lui a concédée par ses lettres d'annoblissement, laquelle il a fort bien mérité. Et lecture lui a été faite de sa dite déposition.

Signé : DES PERROIS

Jehan de MAILLOC, escuier, Sr de la Grue, estant en présent dans ceste ville de Rouen, aagé de 35 ans ou environ, juré de dire la vérité et purgé de ... coustumier.

A dit sur ce inquis, qu'il cognoist ledit de la FOYE depuis 14 à 15 ans pour l'avoir veu au siège de Laon, où il était avec le Sr Mareschal de FERVACQUES, servant de cappitaine de ses gardes, comme il fait encore à présent, et au dit siège de Laon veit ledit Sr de QUEVILLY marcher tousiours à la tête du dit Sr Mareschal aux charges et sorties qui s'y feirent. Depuis encore au siège d'Amiens où l'armée des ennemys tomba sur les bras dudit Sr Mareschal en son quartier, ou ledit Cappitaine QUEVILLY fait valeureusement estant tousiours à la pointe des troupes et a continué depuis de suivre ledit Sr Mareschal en quelque lieu qu'il ait esté, et tellement en cognoissait le feu Roy, que le depposant l'a veu plusieurs fois parler à lui comme à un homme dont il faisait estat.

A dit aussi sur ce inquis avoir entendu que le Cappitaine QUEVILLY est natif de ceste ville de Rouen, yssu en loial mariage, est marié et sa femme encore vivante demeurant à Lisieux où est son domicile principal quand ledit Mareschal est en ladite ville de Lisieux, et dudit mariage est sorti un fils aagé de 24 à 25 ans, marié à la fille d'un gentilhomme près Lisieux, appelé la Vallée-Malou, et n'a encore aucuns enfants.

Inquis de ses moiens et facultés, a dit qu'il possède trois ou quatre mille livres de rente, faisant une honorable despense et vivant splendidement, tousiours bien monté et armé, et consiste son revenu en terres et autres, mais ne les peut spécifier, et ce tant de son acquisition que du propre de sa femme qui est héritière de sa Maison.

N'a jamais entendu que ledit Cappitaine QUEVILLY ayt païé taille ni donné occasion d'y estre employé, pour avoir fait continuelle profession des armes et suivy comme domestique ledit Mareschal depuis lesdits 14 ans que le cognoist, non seulement mais de précédent, et ne cognoist rien qui le puisse empescher d'estre faict jouissance de la grâce du Roy, ains en est digne. Lecture à lui faicte de sa déposition, a signé.

Signé : DE MAILLOC

Jehan de CRUX, escuier, Sr de Bellefontaine, aagé de 30 ans ou environs, demeurant audit lieu de Bellefontaine, estant de présent en ceste ville de Rouen près de Monsieur le Mareschal de FERVACQUES, juré de dire vérité et purgé de ... coustumier.

A dit sur ce inquis, qu'il cognoist ledit Cappitaine QUEVILLY depuis dix ans, spécialement au siège d'Amiens, que ledit Cappitaine QUEVILLY comme Cappitaine des Gardes dudit Mareschal estoit tousiours à la teste de sa compagnie et tousiours des premiers à la charge faisant veoir sa valleur et tousiours disposé à bien faire quand les occasions se sont présentéz, et par tout ailleurs depuis où ledit Mareschal s'est trouvé, l'ayant suivy et se tenant prez de sa personne, faisant profession des armes et n'a aucunement dérogé aux actions d'un homme d'honneur, vivant fort honorablement splendidement, tousiours bien monté et armé, et estoit fort bien connu du Roy, l'a veu plusieurs fois appeler et parler au Roy, comme aussi à son exemple les princes et seigneurs.

A dit qu'il est marié et sa femme encore vivante, et dudit mariage est yssu ung fils qui est marié à une demoiselle proche de Lisieux, n'a encor aucun enfans. Ne peut parler de l'extraction dudit Cappitaine QUEVILLY, pour n'avoir congnu ses père et mère. Quant à ses biens et possessions, a entendu dire qu'il possède mil escus de rente tant de son acquest qu'au droit de sa femme, héritière de sa Maison et ne peut particullarizer de quoi ils consistent.

Et pour ce que ledit Cappitaine QUEVILLY a tousiours porté les armes pour le service du Roy et proche dudit Mareschal, il n'a jamais paié taille et n'est point de condition taillable, ne cognoissant rien en luy qui le puisse empescher de jouir de l'effect de ses lettres. Lecture à lui faicte de sa déposition a signé.

Signé : DE CRUZ

Jacques du SEUROY, Sr de la Bouverye, aagé de 47 ans ou environ, demeurant en la paroisse de Rames, vicomté de Fallaize, estant de présent en ceste ville de Rouen, juré de dire vérité et purgé de ... coustumier.

A dit sur ce inquis, qu'il cognoist ledit Cappitaine QUEVILLY depuis 30 ans, lors qu'il commandait à une compagnie de gens de pied du régiment du Sr de RAMES BASQUEVILLE en voyage de Flandres, en l'armée du feu Sr Duc d'ANJOU, duquel le depposant estoit page, spécialement dans la ville d'Anvers, et se souvient que ledit Cappitaine QUEVILLY fut commandé par Mondit Seigneur le Duc d'aller donner advis à la Royne d'Angleterre comme l'affaire s'estoit passée. Depuis l'a veu au premier siège de Cambrai et commandait à une compagnie d'arquebusiers à cheval où aux escarmouches et sorties il fait tousiours valleurusement, et au siège de Dieppe en 1589, l'a veu le depposant commander à la compaghie du Sr d'AUZEBOSC en la qualité de lieutenant et aux rencontres qui s'y feirent se trouva si avant qu'il y perdit deux chevaux soulz luy, et sur ce qu'il se trouva engagé fut secouru par ledit Sr d'AUZEBOSC, tua son ennemy et se retira valleurusement. Aprez cela au secours du fort de Fescamp avec ledit Sr d'AUZEBOSC, par le commandement de Monsieur de MONTPENSIER, les troupes conduites par le Sr du HALLOT. Après la mort du Sr d'AUZEBOSC, se retira vers Monsieur le Mareschal de FERVACQUES qui le fait Cappitaine de ses gardes, et depuis l'a assisté et suivy aux sièges de Chartres, de Rouen, Henriquarville et généralement en tous les lieux et endroitz où ledit Sr Mareschal s'est treuvé. Ce que ledit depposant dit de certain pour avoir continuellement assisté ledit Sr Mareschal tant au dit siège de Rouen que autres sièges et commandoit à un régiment de gens de pied, et n'a veu que le Cappitaine QUEVILLY ait faict depuis ledit temps autre profession que de cavalier et homme d'honneur, et dernièrement lorsque la Royne lui donna ses lettres d'annoblissement, le depposant y estoit présent, qui ouyt comme Messieurs les Mareschaulx de FRANCE, de BOUILLON, de LAVARDIN, de BOISDAUPHIN, Monsieur le Baron de LUX, mesme Monsieur de GUISE en feirent beaucoup de bons rapports à la Royne comme d'un homme de valleur et de mérite et qui avoit très bien servy le Roy, et que s'ils estoient de la province où il faudroit rapporter du contenu de ses lettres, ils l'attesteroient eux-mesmes.

A dit sur ce inquis que ledit Cappitaine QUEVILLY est natif de ceste ville, le sçait le depposant pour que feu son père estoit Cappitaine des ville et chasteau de ceste ville et a tousiours veu ledit Cappitaine QUEVILLY et entendu qu'il est yssu en loial mariage, mais n'a congnu ses père et mère, et depuis que ledit Cappitaine QUEVILLY a suivy le dit Mareschal, a tousiours demeuré à Lisieux ou ledit Sr Mareschal fait sa principale résidence, est marié, sa femme encor vivante, et n'a qu'ung fils aagé de 22 à 23 ans, marié à une demoiselle du Sr de la VALLEE-MALOU, dont n'est sorti aucuns enfans.

Est ledit Cappitaine QUEVILLY riche tant du bien de sa femme que de son asquest, et peut posséder quatre mil livres de rentes sans soh meuble. Ne peut particullarizer ses terres et possessions et sçait qu'il est fort bien monté et armé et équipagé d'homme d'honneur et de mérite. N'a jamais païé taille, n'estant de condition taillable pour ce qu'il a tousiours suivy la profession des armes et faict service au Roy.

Ne congnoist rien qui le puisse empescher de jouir de l'effet de ses lettres. Et lecture à lui faicte de sa depposition a signé.

A signé : DU SEUROY LA BOUVERIE

Félix de PLUVIERS, escuier, Sr du lieu, aagé de 36 ans ou environ, demeurant au dit lieu de Pluviers, juré de dire vérité et purgé de ... coustumier.

A dit sur ce inquis, qu'il congnoist ledit Cappitaine QUEVILLY depuis sept à huit ans, qu'il l'a veu faisant la charge de Cappitaine des Gardes de Monsieur le Mareschal de FERVACQUES avec beaucoup de repputation et de louange des services par lui faictz durant les troubles, mais n'en peult dire asseurement les particullaritez pour ce qu'il ne le congnoissait pas encort et n'en peult dire autre chose, sinon qu'il se maintient fort honestement, aiant de grands moiens, bien monté et armé et prest à recevoir les commandements dudit Mareschal pour les exécuter, et a très bien mérité la gratiffication que le Roy lui a faicte du dit annoblissement. Est tout ce qu'il sçait et lecture à lui faicte de sa depposition, a signé.

Signé : DE PLUVIERS

Anthoine de CRUX, escuier, Sr des Loges, aagé de 36 ans ou environ, estant de présent en ceste ville de Rouen, juré de dire vérité et purgé de ... coustumier.

A dit sur ce inquis, qu'il cognoert ledit Cappitaine QUEVILLY depuis treize ans ou environ, l'ayant veu au siège d'Amiens en qualité de Cappitaine des Gardes de Monsieur le Mareschal de FERVACQUES aimé et chéri dudit Mareschal pour sa valleur et promptitude à l'exécution de ses commandements, s'eztant tousiours trouvé en toutes les bonnes occasions qui se sont présentées. Et sur ce que nous lui avons faict lecture desdites lettres d'annoblissement obtenues par ledit Cappitaine QUEVILLY, a dit qu'il ne pouvait pas parler des services énoncés esdites lettres, pour ne l'avoir lors encor congnu, mais sçait et là ouy le depposant estant dernièrement à la Charité que plusieurs princes et seigneurs, mesme Messieurs les Mareschaux de FRANCE et le Sr de MONBASSON en feirent beaucoup de bons rapports et en disoient tout à plain de bien, ce qui est véritable, ayant ledit depposant keu et est témoing occulaire des actions vertueuses dudit Cappitaine QUEVILLY qui est digne de l'honneur que le Roy lui a départy.

A dit sur ce inquis, que ledit Cappitaine QUEVILLY est marié, sa femme encor vivante, n'a qu'ung fils aagé de 25 ans ou environ, marié à une demoiselle qui appartient au Sr de GAUVILLE, lequel estoit parent du Sr de CARROUGES.

Inquis de ses moiens et facultez. A dit que ledit Cappitaine QUEVILLY est riche et oppulent en biens possédant bien quatre mil livres de rente, tant de son acquest que du costé de sa femme, héritière de son père. Ne sçait toutefois en quoy consistent ses héritages et fiefs.

Sçait qu'il n'a jamais païé taille pour avoir tousiours suivy les armes et fait profession d'homme de qualité et vivant noblement.

Ne congnoist rien en lui qui le puisse empescher de jouir de son annoblissement et l'en congnoest très digne. Lecture à luy faicte depposition a signé.

Signé : ANTHOINE DE CRUX

Jacques de BELLEAU, Sr de Courtonne, domestique de Monsieur le Mareschal de FERVACQUES, aagé de 30 ans ou environ, juré de dire vérité et purgé de ... coustumier.

A dit sur ce inquis qu'il y a sept ans que ledit depposant est venu au service dudit Sr Mareschal où le Cappitaine QUEVILLY estoit désia en qualité de Cappitaine de ses gardes et a sceu et entendu que icelluy Cappitaine QUEVILLY a tousiours fort bien servy le Roy en toutes les occasions et guerres passées, et pendant ledit temps de sept ans, a veu qu'il s'est tousiours tenu prez le dit Sr Mareschal

partout où il a esté, et dernièrement que la Royne lui donna ses lettres d'anoblissement, se feust pour le bon rapport que Messieurs de GUISE, de MONBASON, Mareschaulx de FRANCE, Seigneurs et Gentilhommes luy feirent jusques à dire que s'ils estoient dans la province où se devoit vérifier ses dites lettres et ses services, ils les certifiroient pour en estre témoins occulaires.

A dit qu'il est marié et sa femme encor vivante, et d'eulx est yssu ung fils aagé de 25 ans qui est marié à une jeune demoiselle de bonne maison dont n'est encor yssu aucuns enfans.

Peult ledit Cappitaine QUEVILLY posséder quatre mil livres de rente, tant en fiefz qu'héritages, dont toutefois il ne sçait la consistance et situation, mais sçait qu'il en a acquis une partie et l'autre est de la succession de sa femme, laquelle est héritière de sa Maison.

N'a jamais païé taille d'autant qu'il a tousiours fait profession des armes et vescu noblement. Ne congnoest rien en luy qui le puisse empescher de jouir de son anoblissement et l'en congnoest très digne. Lecture à lui faicte de sa deposition a signé.

Signé : JACQUES DE BELLEAU

Denis de VERNE, escuier, Sr de Haumesnil, aagé de 62 ans ou environ, demeurant en la paroisse de Bas Quéville, Vicomté d'Andelys, juré de dire vérité et purgé de ... coustumier.

A dit sur ce inquis qu'il congnoest le Cappitaine QUEVILLY de l'année 1556 ou 1557, n'ayant lors point de barbe. L'a veu au siège de la Rochelle commandant comme premier Sergent à la compagnie de Sr de BLEVILLE, depuis au siège de Lusignan où il acquit le grade d'enseigne du Cappitaine BEAULIEU du régiment du Sr de BUSSY d'AMBOISE, auquel siège suivant le commandement qui lui feust fait, il alla reconnoestre la bresche où il reçut une harquebuzade et y fit fort valleurusement et en homme de bien, remarqué par toute l'armée. Tout aussi au siège de la Charité, où les Reïstres vindrent souz la conduite du Sr Duc de DEUX-PONTS, auquel siège ledit Cappitaine QUEVILLY avait encor charge de gens de pied. Ne se souvient à présent en quel régiment, pour le long temps qui s'estz depuis passé. A entendu qu'il estoit aussi au siège d'Yssoire, mais ne peut en parler certainement comme des choses précédentes, pour ce que le depposant n'y alla point. A veu aussi le Cappitaine QUEVILLY au voyage de Flandres en l'armée du feu Sr Duc d'ANJOU où estoit Monsieur le Mareschal de FERVACQUES, et y avoit ledit Cappitaine QUEVILLY une compagnie de gens de pied au Régiment du Sr de RAMES BASQUEVILLE, auquel voyage il acquist beaucoup d'honneur et réputation, mesme servit fort pour la seureté dudit Sr Duc au trouble de la ville d'Anvers.

Ne peult parler des services par luy faitz au commencement des derniers troubles, pour ce que luy depposant estoit lors prisonnier, mais depuis sa délivrance l'a tousiours veu aux armées fort bien servir le Roy. Et après la mort du Sr d'AUZEBOSC, soulz Monsieur le Mareschal de FERVACQUES, qui le choisit entre plusieurs autres pour le Cappitaine de ses Gardes, l'ayant tousiours suivy et assisté en tous les exploitz où ledit Sr Mareschal s'est trouvé, pour le service du Roy, durant les dits derniers troubles où il a acquis la repputation entre tous les Cappitaines et la noblesse de très vaillant homme, et pour tel recongnu du feu Roy qui lui a fait l'honneur de parler à luy plusieurs fois, mesme aymé et affectionné dudit Mareschal par la congnoissance qu'il a de sa fidélité et de son mérite.

A dit sur ce inquis que ledit Cappitaine QUEVILLY est natif de ceste ville en loial mariage, yssu d'honnestes gens, est marié il y a 28 ou 29 ans à une femme fort riche, à cause de laquelle il jouit de plus de quinze cent livres de rente, y compris la terre des Aulnes. Ne sçait si elle est noble, laquelle femme est encor vivante et dudit mariage n'est sorty qu'ung fils à présent aagé de 25 ans, marié à une demoiselle niepce du Sr de GAUVILLE, dont il n'est encor sorty enffans. Jouit tant en biens de sa femme que de ses acquetz de plus de quatre mil livres de rentes. Ne congnoest qu'il attende d'autres successions, est bon catholique. N'a jamais esté imposé à la taille, tant pour ce qu'il a toujours demeuré dans les armées et près des grands, qu'en la ville de Rouen avant que d'estre au dit Sr Mareschal, aussi que depuis il a tousiours suivy ledit Sr Mareschal comme son domestique et Cappitaine de ses Gardes, ayant choisi son principal domicile et demeure de sa femme en la ville de Lisieux, où ledit Sr Mareschal fait sa résidence ordinaire. Est ce qu'il sçait. Et lecture à luy faite de sa depposition a signé.

Signé : DENIS DE VERNE

Me Charles de la VARDE, receveur des tailles en l'ellection de Bernay, aagé de 47 ans ou environ, demeurant audit Bernay, et cy devant Cappitaine d'une Compagnie de gens de pied au Régiment du Sr de MAILLOC, juré de dire vérité, et purgé de ... coustumier.

A dit sur ce inquis qu'il congnoest le Cappitaine QUEVILLY depuis 26 ans ou environ, l'ayant veu premièrement au voyage de Flandres, commandant à une compagnie d'arquebuziers à cheval, depuis au siège de Montagne au delà de Laval sur les frontières de Bretagne où il avait une fort belle compagnie de gens de pied pour le service de feu Monsieur le Duc d'ANJOU, et se souvient que dans le bourg de à lieue et demie de Laval, il fut attaqué par huit ou neuf cens hommes à son corps de garde, tellement que par sa vaillance et prouesse il repoussa l'ennemy et fait champ pour secourir encor les compagnies des Cappitaines LA RUE, CHIARTEAU et ROCQUENOUVEL, et croit qu'ils les eussent taillez en pièces, n'eut été la vailleure dudit de QUEVILLY.

L'a veu au siège de Dieppe en qualité de Lieutenant du Sr d'AUZEBOSC, commandant à une compagnie de chevaux légers, où il eust un cheval tué soulz luy, et estoit tellement engagé que le Sr d'AUZEBOSC fut en peyne pour le desgager, depuis là veu aux carrières de Beaumont et à tous les sièges et rencontres qui se sont présentez, où il l'a veu bien faire, et pour sa valleur et mérite aprez la mort dudit Sr d'AUZEBOSC, Monsieur le Mareschal de FERVACQUES l'appelle à luy et le fait Cappitaine de ses gardes, où il a tousiours continué jusqu'à présent de demeurer prez de luy. Et ezt en réputation entre tous les gentilhommes de ceste province d'un homme de bien et d'honneurs. Est tousiours bien monté et équipagé en quavallier.

A dit sur ce inquis que ledit Cappitaine QUEVILLY est marié à une demoiselle héritière de la Maison des Aulnes, laquelle est encor vivante, et de son mariage est yssu ung seul fils aagé de 25 ans ou environ, marié à la fille du Sr de la Vallée-Malou, et est niepce du Sr de GAUVILLE et fort bien alliée et aparentée des gentilzhommes du pais.

Inquis de ses moiens et facultez.
A dit qu'il possède plus de trois mil livres de rente tant en la terre des Aulnes que autres et de roture qui sont partie de son acquisition et partie de la succession de sa femme. Ne peut particullarisez lesdits héritages et s'il a aucuns fiefz.

Sçait qu'il n'a jamais paié taille, pour avoir tousiours suivy les armes et la compagnie des gentilzhommes vivant noblement.

Ne congnoissant rien qui le puisse empescher de jouir de l'effet de ses lettres, estant bien ney et légitimement, selon la repputation commune, car il n'a jamais congnu ses père et mère que l'on disoit estre de ceste ville. Est ce qu'il sçait.
Et lecture à luy faicte de sa depposition a signé.

Signé : DE LA VARDE, DE FONDINARE et TESSON.

Collectionné à l'original par moy, Greffier de la Chambre
des Comptes de Normandie.

TESSON

FAMILLE LA FOYE

Arbre 1

Michel - François de La FOYE. écuyer. Sr de Malou, Fils de François - Evrard
Épouse le 20^e juin 1739 m^{lle} Antoinette. Éléonore de Durcet

Charles - Antoine - François, Sr de Malou, baptisé
le 24 janvier 1744 à Norolles, épouse le 16
mai 1780 Louise - Alexandrine de Baudran
† le 4 mai 1805 à Caen
chevalier de St Louis

Jean - Pierre - François - René
Sans descendance connue

Antoinette Henriette
épouse Nicolas
Antonin de la Boderie
du Pontcel

Louis François Éléonor né le 28 avril 1781
à Norolles, épouse en 1818 Caroline de
Sévelinges. † en 1847 à Caen

Eugène Charles François
né le 1^{er} mars 1795 à Weizlar,
épouse à Tulle le 3 février
1836 M^{lle} Jeanne Marie
Charlotte Irène de Meynard
de la Sudrie
† le 9 février 1864 à Guer

Adolphe François Julien
né le 17 avril 1798 à Erfurt
épouse en 1845 M^{lle} Rose
Le Gentil à St Malo
† le 31 janvier 1866

Mathilde Thécia née en 1829
épouse en 1853 M^r Paul Desbois

Paul
↓
dont post.
Marie Thérèse
épouse M^r
Durand de
la Beduau-
dière
x
épouse M^r de
Manneville
Marie - Louise
épouse Hubert
de Marris en
1942
dt postérité

Charles - Alexandre Marie
François, né le 19 décembre
1839 à Paris

Deux Jumelles nées le 10 mai
1846 :
- Louise mourut non mariée le 31
janvier 1866 à St Père
- Marguerite épousa le 20
août 1872 Maxime L'Espagnol
de Chanteloup. Sans postérité
Capitaine de Frégate

Arbre 2
(page 102)

Charles. Alexandre. Marie. François de La FOYE, né le 19 décembre 1839 à Paris, épousa

en 1^{ères} noces, le 14 avril 1874
Mlle Alix de Kerautem

en 2^{èmes} noces, le 5 septembre 1882

Mlle Charlotte de La Monneraye (né en 1854, † le 14 août 1947)
décéda le 11 février 1908 à Guer - général de Brigade en retraite. Conseiller général du canton de Guer

Henri Frédéric Eugène
né le 6 janvier 1875, épousa
en 1911 Mlle Geneviève de
Jaquelin-Duffé
mort au champ d'honneur en 1915
Capitaine de zouaves

Georges né en 1913
† des suites d'accident le
6 mars 1937

sans postérité

Partestament, sur son lit de mort
Georges de la FOYE laissa le
château du terre à sa mère qui
y installa le fils de son frère. Le
château du Terre avait été acheté
par Eugène. Charles. François et
celui-ci y avait investi la dot de
sa femme Irène de Meynard de
la Sudrie

Louis Paul Marie
né le 2 juillet 1883 à
Rennes. épousa le 12
juin 1912 Mlle Madeleine
Pauline Marguerite
Marie du BOÏSBAUDRY
(1881 - 1946)
mort à Rennes le
16.02.1961

dont postérité

arbre 3
(page 103)

Eugène
né le 2 juillet 1883 à
Rennes, épousa en
1912 Mlle Bermaine
Duroot de Puytesson
Mort au champ
d'honneur en 1915
Capitaine de cavalerie
passé volontairement
dans l'infanterie

arbre 4
(page 104)

Charlotte
épousa Mr
Bernard
Caudron de
Coqueureau mont
en oct 1908

dont postérité

arbre 5
(page 105)

Elisabeth
épousa
Yvan du
Boisbaudry
en 1918 (27.11)
frère de Madeleine

dont postérité

arbre 6
(page 106)

Louis Paul Marie de la FOYE né à Rennes le 2.07.1883, épousa le 12.06.1912 à Monterrein (Morbihan) Mlle Madeleine Pauline Marguerite Marie du Boisbaudry († à Deux-Evailles - Ma-yenne le 13.01.1946) - décédé à Rennes le 16.02.1961
chevalier de la légion d'honneur - Croix de guerre 1914 - 1918

Jean Amédée Marie
né à Monterrein le
9 janvier 1914 - épousa
le 12 juin 1946 à Rennes
Mlle Jacqueline Creton
de Limerville

Hervé Marie Joseph
né à Monterrein le 22
juillet 1922. † non marié
à Königsberg en 1944

Antoine Marie Joseph
né à Monterrein le 14 sept. 1926
épousa Thérèse Loysel (dans la Manche) -
† le 22.07.1987 à HYÈRES -
Eric - S.A
Pierre
Joël, † accidentellement à 18ans

1. Béatrice né à Rennes le 12 mars 1947 - Bénédicte à Solesmes
2. Charles - Antoine né à Rennes le 29 février 1948 épouse Elisabeth de Cornulier-Lucinière le 19 déc. 1972
3. Catherine née à Rennes le 20 avril 1949
4. Emmanuel né à Rennes le 10 août 1950 épouse Anne de Couësboyc (du Bouays) le 6 avril 1972
5. Marie - Ange née à Deux-Evailles (Mayenne) le 29 décembre 1951 épouse Yves Hervé le 9 août 1975
6. Juan né à Rennes le 13 mars 1954 épouse Sylvie Méléard le 15 mars 1980
7. Madeleine, née à Deux-Evailles (Mayenne) le 19 juillet 1955 épouse Wladyslaw Russocki le 20 juil. 1985
8. Jacques né à Rennes le 8 mai 1957
9. Bénédicte née à Rennes le 12 mai 1959 épouse Jean-Louis Samzun le 13 sept. 1980
10. François - Xavier né à Ploërmel le 16 août 1961
11. Bernard né à Rennes le 15 juillet 1965

Arbre 7

(pages 107 et 108)

Eugène de la FOYE, né le 2 juillet 1883 à Rennes épouse en 1912 M^{lle} Germaine Durcot de Ruytesson. † en 1915

Chantal née en 1913
épouse en 1938
Mr Pierre le Bastard de Villeneuve

Yolaine (1939) épouse en 1964 Mr Guy Baduel
d'Oustrac - dt François (74), Marie-
Noël (77)

Hervé épouse Martine de Lambert
Pierre (58), Armelle (70), Claire (74)
dont Maylis (77)

Annick épouse Yves d'Hérouville
dont Benoît (72), Renaud (75), Gaëlle (77)
Sophie (80)

Eliane épouse en 1965 Alain de Traversay
dont Laetitia (67), Caroline (68), Amaury (70)
Solenne (73)

Gwénaél (1945) épouse Véronique de Maublanc
dont Thomas, Camille

Yves (1947)

Yves, né en 1915 épouse
Alyette de MAUDUIT

- Anne ép. dt h.

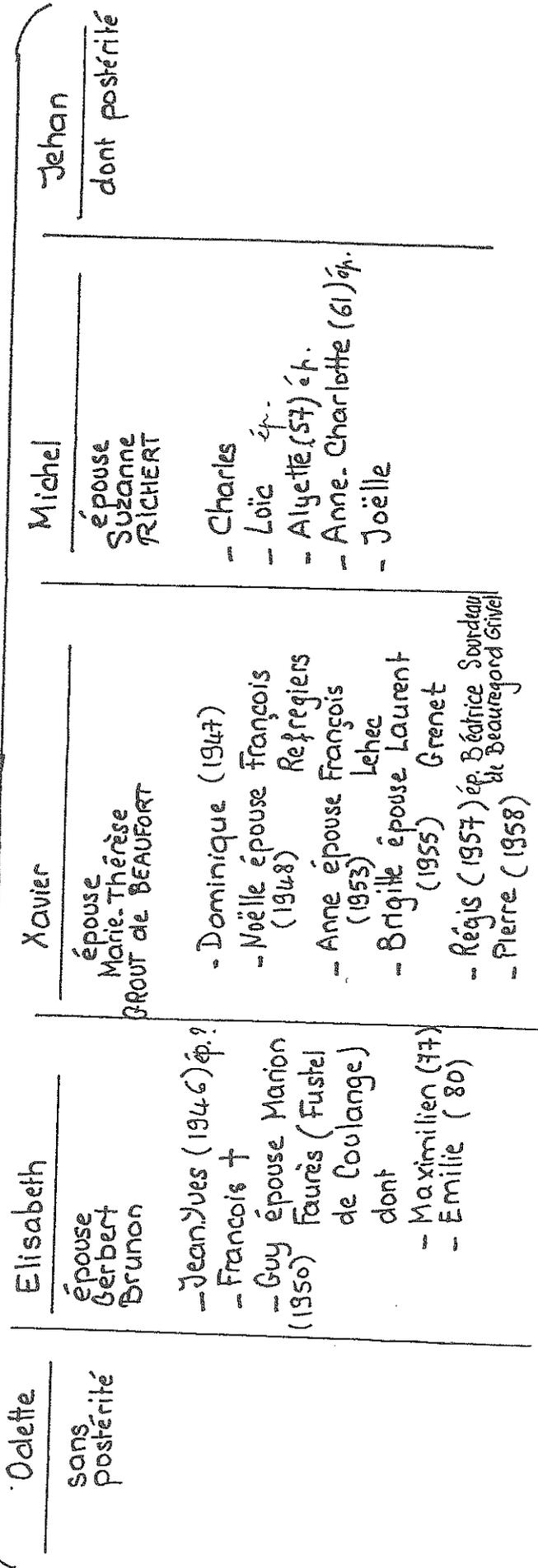
- Jean

- Nicole ép. M. PATAT dt h.

- Marie ép. M. de TROGOFF dt h.

- Gwénola

Charlotte de la FOYE épouse Bernard Caudron de Coqueréaumont



Elisabeth de la FOYE épouse le 27 novembre 1918 Juan du BOISBAUDRY (frère de Madeleine)

Gilles
né à Rennes le 3 nov 1919
épouse
Noëlle du Roscoat

- Elisabeth
- Ivan
- Pierre
- Patrick

Pierre
né à St Père le 2 avril 1921
épouse le 17 dec. 1949
Stephanie de Pardiou

- Olivier épouse Caroline Robay
- Lotte

Christophe
né à St Père le 20 oct. 1922
épouse le 3 sept 1957
Guislaine de Sonis

- Francois - Xavier
- Hubert
- Emmanuel
- Marie - Reine
- Guillaume

Allyette
né à St Père le 2 mai 1924
épouse
José Poirier du Lauouer

- Franck
- Noëlle
- Inès
- Ivan

Partie II. / ANNEXE n° 3 / ARBRE n° 7

Béatrice , née à Rennes le 12 Mars 1947.
 Entre à 22 ans à l'Abbaye Sainte Cécile Benedictine
 de SOLESMES (Sarthe)

Charles-Antoine ,
 né à Rennes le 29 Février 1948,
 épouse à Paris le 29 Décembre 1972, Elisabeth de CORNULIER-
 LUCINIÈRE, née le 21 Novembre 1949 à Meknès (Maroc),
 fille d'Alfred de CORNULIER-LUCINIÈRE et de Jacqueline NICOD,

DONT :

- . Alexandre, né le 20 Novembre 1973 à Toulouse.
- . Anne, née le 11 Septembre 1975 à Tours.
- . Caroline, née le 20 Octobre 1978 à Paris.

Catherine , née à Rennes le 20 Avril 1949.

Emmanuel ,
 né à Rennes le 10 Août 1950,
 épouse à Rennes le 6 Avril 1972, Anne du BOUAYS de COUESBOUC,
 née le 4 Novembre 1952 à Brest, fille d'Alain du BOUAYS
 de COUESBOUC et de Claude de CORNULIER-LUCINIÈRE (soeur d'Alfred),

DONT :

- . Stanislas, né le 25 Janvier 1975 à Rennes.
- . Marie, née le 19 Mai 1978 à Cholet.
- . Christophe, né le 19 Décembre 1980 à Rennes.
- . Agnès
- . Louis-Emmanuel } nés le 7 Janvier 1984 à Rennes.

Marie-Ange ,
 née à Deux-Evailles (Mayenne) le 29 Décembre 1951,
 épouse à Rennes le 9 Août 1975, Yves HERVE,
 né le 19 Mai 1950 à Vannes,
 fils de Paul HERVE, sympathiquement connu à Vannes où il était
 Président du Tribunal de Grande Instance (nommé Président
 de la Cour d'Appel de Rennes, il refusa ce poste préférant
 rester dans son pays vannetais),
 et d'Isabelle BLANCHIN,

DONT :

- . Marie-Astrid, née le 22 Juillet 1978 à Dinan.
- . Tugdual, né le 19 Février 1981 à Rennes.
- . Tanguy, né le 11 Février 1983 à Rennes.
- . Soizig, née le 16 Mai 1984 à Rennes.
- . Eric, né le 17 Décembre 1985 à Rennes.

Yvan ,

né à Rennes le 12 Mars 1954,
épouse à Rennes le 15 Mars 1980, Sylvie MELEARD,
née le 4 Août 1958 à Dinard, fille de Léon-Bertrand MELEARD,
Militaire de carrière, ayant combattu courageusement pendant
toute la guerre ~~1939-40~~ dans les sous-marins français,
et d'Hélène GUILLOSOU,

DONT :

. Charles-Edern, né le 17 Juillet 1986 à Rennes.

Madeleine ,

née le 19 Juillet 1955 à Deux-Evailles (Mayenne),
épouse à Solesmes le 20 Juillet 1985, Wladyslaw RUSSOCKI,
Comte de BRZEZIE, né le 21 Juillet 1958 à Varsovie (Pologne),
fils de Stanislaw RUSSOCKI, vieille famille noble polonaise,
Professeur titulaire de la Chaire d'Histoire du Parlement à
l'Université de Varsovie,
et de Janina TWAROWSKA,

DONT :

. Marie-Edwige, née le 5 Juillet 1986 à Rennes.

Jacques , né le 8 Mai 1957 à Rennes.

Bénédicte ,

née à Rennes le 12 Mai 1959,
épouse à Rennes le 13 Septembre 1980, Jean-Louis SAMZUN,
né le 3 Janvier 1958 à Brest, fils de Gilles SAMZUN et de
Jacqueline BARBARO. L'arrière-grand-père fut Conseiller Général
et Maire de Belle-Ile-en-Mer (Morbihan), et ses grand-père et
père furent successivement propriétaires et PDG des Etablissements
MARCESCHE (industrie de charbonnages des bateaux), et une rue
de Lorient porte encore leur nom.

DONT :

- . Antoine, né le 1er Juillet 1981 à Rennes.
- . Armelle, née le 10 Mai 1983 à Rennes.
- . Hélène, née le 3 Mai 1984 à Rennes.
- . Nicolas, né le 8 Juillet 1985 à Rennes.

François-Xavier ,

né le 16 Août 1961 à Ploërmel (Morbihan).

Bernard ,

né le 15 Juillet 1965 à Rennes.

I I I

 GENEALOGIE DES FAMILLES ALLIEES

- III. 1 - Famille FAULCON
 (Marie FAULCON, femme d'Adam de la FOYE)
- III. 2 - Famille de PAREY
 (Jeanne de PAREY, femme de Jacques de la FOYE)
- III. 3 - Famille du BOSCH
 (Anne du BOSCH, femme de Gabriel de la FOYE)
- III. 4 - Famille de WASSERVAS
 (Adrienne de WASSERVAS, femme de François de la FOYE)
- III. 5 - Famille de MACQUAIRE
 (Rose de MACQUAIRE, femme de François-Evrard de la FOYE)
- III. 6 - Famille de DURCET
 (Antoinette-Eléonore de DURCET, femme de ^{Michel-} François de la FOYE)
- III. 7 - Famille de BAUDRAN
 (Louise-Alexandrine de BAUDRAN, femme de Charles-Antoine de la FOYE)
- III. 8 - Famille de MEYNARD de la SUDRIE
 (Irène de MEYNARD de la SUDRIE, femme d'Eugène de la FOYE)
- III. 9 - Famille de la MONNERAYE
 (Charlotte de la MONNERAYE, femme en 2e nocés de Charles-Alexandre de la FOYE)
- III. 10 - Famille du BOISBAUDRY
 (Madeleine du BOISBAUDRY, femme de Louis de la FOYE)
- III. 11 - Famille CRETON de LIMERVILLE
 (Jacqueline CRETON de LIMERVILLE, femme de Jean de la FOYE)

N.B.

- -----
- Famille de La BOURDONNAYE-MONTLUC, rattachée à Famille de la MONNERAYE (III. 9)
 - Familles de FRESLON - de SAINT-PERN - de TALHOUET - rattachées à Famille du BOISBAUDRY (III. 10)
 - Famille de FARCY et Famille de la HAYE - rattachées à Famille CRETON de LIMERVILLE (III. 11)

(La Famille de la HAYE aurait pu être rattachée également à la Famille du BOISBAUDRY)

III. 1 - FAMILLE FAULCON

(Marie FAULCON, femme d'ADAM de la FOYE)
XVII^e siècle

FAULCON — Armes : D'azur à la tête d'éléphant d'argent,
à un soleil d'or en franc quartier
(état des anoblis de Normandie de la collection de M. l'Abbé SIMON).

Ces armes ont une variante : D'azur à la tête d'éléphant d'argent,
au soleil d'or en chef au-dessus de la tête d'éléphant
(Vasseur de Martolage de la Charité de Tougéville).

Cette famille a été anoblie en 1551. Il semblerait qu'au degré suivant, elle n'ait pas pris la qualité noble pour la reprendre définitivement par la suite. Peut-être y a-t-il eu dérogeance, par commerce par exemple. Pourtant, on ne trouve pas de lettres de relief. On n'en trouve pas mention dans les recherches de noblesse de 1666, dans celles de CHAMILLARD, à l'article "Caen" de la Galissonnière, à l'article "Lisieux" et "Pont l'Evêque" de Marles, à l'article "Alençon" (Notes de M. l'Abbé SIMON).

Denis FAULCON vivait en 1537 (Archives du Tertre).

Michel FAULCON qualifié "honorabile homme" possédait en 1554 la terre des Aulnées, paroisse de Tourgeville et de Vauville, entre Lisieux et Pont Audemer. Il était parent de Jacques FAULCON qui suit (étude sur le fief de Quesnoy-Vauville parue en 1887 sous l'annuaire des cinq départements de Normandie par BOISTARD de GLAUVILLE). Par les actes de Tourgeville, on ne peut établir leur degré de parenté. Peut-être étaient-ils frères. Jacques de la FOYE, fils d'Adam, pouvait être filleul de Jacques FAULCON.

Jacques FAULCON, Seigneur de Glatigny, paroisse de Tourgeville et de la Haulle, Chevalier, né à Touques en la Vicomté d'Auge, Grainetier au grenier à sel de Caen, puis receveur des tailles, fut annobli par charte enregistrée en la Chambre des Comptes de Paris, le 15 Février 1562 et en la Cour le 17 Mai 1553. Il acquit la terre de Glatigny à noble homme Jean d'AUBERVILLE un peu avant 1548 (Vasseur loc eit f.14). Il en rendit aveu aux enfants mineurs de Pierre de NOLLENT le 31 Août 1545 (Archives de la Société historique de Lisieux F.K. 90) et épousa dès 1557 Jeanne LE PELLETIER, dame de la Haulle.

Dans la chapelle du château de Glatigny, devenue bâtiment d'exploitation, on voyait autrefois les armes des FAULCON accolées à celles des LE PELLETIER, d'azur à la fasce d'argent chargée d'un croissant de gueule accompagné de 3 étoiles, 2 en chef et 1 en pointe.

Ledit Jacques figure dans un acte de 1557 comme Seigneur de Glatigny et de la Haulle (BOISTART de GLAUVILLE).

Suzanne FAULCON, sans doute la fille de Jacques, hérita de Glatigny et le passa à son mari, Gilles de GIVERVILLE, écuyer, lequel rendit aveu le 18 Octobre 1630. Elle figure sur les registres de la Charité de Tourgeville avec cette mention "noble dame Suzanne FAULCON, veuve de feu Gilles de GIVERVILLE, écuyer, obcit le 21 Novembre".

Jacques FAULCON, sieur des Barreaux, habitait la paroisse de Tourgeville en 1620. Il épousa Charlotte MARTEL. Ils sont inscrits tous deux sur les registres de la Charité à la date du 29 Juin 1620. Ils eurent au moins deux enfants :
1°/ Jacques FAULCON qui suit.
2°/ Marie FAULCON, vivante en 1620.

Jacques FAULCON, ci-dessus, fils de Jacques et de Charlotte MARTEL, fut écuyer Sieur des Barreaux. Il vivait en 1647 à Pont l'Evêque et les de la FOYE lui devaient une rente. Il épousa Catherine de la MARE. Il en eut deux enfants :
1°/ Jacques FAULCON qui suit.
2°/ Noël FAULCON, écuyer, Sieur des Barreaux, vivant en 1670
Il épousa à St Aignan de Cramenil, le 27 Août 1683, Elisabeth DAUMESNIL, fille de feu Robert DAUMESNIL, écuyer, lieutenant civil et criminel au siège de St Silvain et de feu Françoise ESNAULT.

Jacques FAULCON ci-dessus, fils de Jacques et de Catherine de la MARE, écuyer, Sieur de Montaigu, vivait en 1670. Il fit enregistrer ses armes à l'armorial de 1696 (le soleil d'or est posé en bande et surmonté à dextre la tête d'éléphant), il épousa Marie DAUMESNIL dont il eut 4 enfants :
1°/ François Louis FAULCON, baptisé à St Aignan de Cramenil, le 16 Mars 1666.
2°/ Jean Robert FAULCON, baptisé au même lieu le 10.7bre 1667.
3°/ Marie Catherine FAULCON, baptisée au même lieu le 23 7bre 1688. Elle épousa à la même paroisse, le 8 Juin 1718, Jean-Baptiste FOUCAULT de BENNERVILLE.
4°/ Rose Angélique FAULCON, baptisée au même lieu le 27 7bre 1692, épousa à la même paroisse le 22 Novembre 1721 François LABBE, Capitaine Garde Côte.

Me Julien FAULCON, né en 1600, Sieur du Bosquet, fut inscrit à la Charité de Tourgeville, le 15 Août 1643, et fut enterré en l'église de Tourgeville le 6 Juillet 1675.

Antoine FAULCON, fils du précédent, Sieur de Fréville, vivait en 1740. Il eut plusieurs filles dont une mariée dès 1741 à Pierre TRICARD.

Jean FAULCON, Sieur de HOULBEC, fut enterré en l'église de Tourgeville, le 27 Octobre 1676 à 82 ans.

Jean FAULCON, Sieur des Ruaux, Conseiller du Roi et élu de Pont l'Evêque, épousa Françoise MARAIS. Il en eut une fille, Marguerite FAULCON qui épousa à Tourgeville, le 21 Janvier 1691, Antoine Jacques de GONESLIER, écuyer, Sieur de Montcarel.

III. 2 - FAMILLE DE PAREY

(Jeanne de PAREY, femme de JACQUES de la FOYE)

1608

de PAREY ---

Armes : D'azur au chevron d'or accompagné de 3 roses d'argent,
au chef d'argent chargé de 3 trèfles de sable.
(renseignement fourni par M. l'Abbé SIMON).

Seigneurs de Combray, Duresac, Norolles, Malou, Cormeilles,
La Vallée, La Touraille, Piencourt, etc...

Au commencement du XVe siècle, Jehan de COMBRAY figure parmi les gentilhommes qui s'étaient réunis pour défendre le château de Touques contre le roi d'Angleterre, et obtinrent au mois d'Août 1417 une capitulation honorable et un sauf conduit pour se retirer avec les honneurs de la guerre. Il y a lieu de croire que les de COMBRAY se sont fondus dans les PAREY qui, en 1469, possédaient le fief de Combray. En effet, dans les montres militaires (revues), de la noblesse du baillage d'Evreux en 1469, on voit que "Pierre PAREY, Seigneur du fief de Combray, présenta à la montre (revue) pour lui et en son nom, Denys FURZEE en abillement de Vouquier, armé et monté suffisamment." Le nom de PAREY ne se trouve pas d'ailleurs dans la recherche de Montflaut (réformation de la noblesse de Normandie) faite six ans auparavant. C'est qu'en effet, l'origine de la Maison de PAREY ne remonte qu'à cette année 1469 ainsi que l'atteste la production que firent en 1540 devant les "élus" de Lisieux, Nicolas PAREY, Sieur de Combray et ses frères puînés, Me Antoine, Abel et Jean dits PAREY, demeurant en la paroisse de Norolles, ont dit être nobles par la charte des francs fiefs, et, pour la justifier, ont produit un arrêt donné en la cour de nos sieurs les Généraux en 1521 au nom de Guillaume PAREY, leur père.

N° 116. Norolles - MM. Antoine, Abel et Jean, dit PAREY, ont produit avec le Sieur de COMBRAY, leur frère aîné, en la paroisse de Fauguernon.

A la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe, des protocoles d'actes portent les noms de Messire Jehan PAREY, Chevalier, Seigneur de Duresac, Malou, etc...

En 1549, Jehan PAREY est écuyer, Seigneur de la Vallée, il a des terres voisines de Malou, cette dernière terre étant aux enfants de Jehan de GOUVIS (archives du Tertre). En 1569, Jehan PAREY est seigneur de Norolles, Malou, et de la seigneurie de Corneilles.

En 1618, Noble Homme Robert PAREY est Seigneur de Norolles, Malou, La Vallée et Piencourt. Il avait épousé Demoiselle Marie LE PELLERIN, dame du Chesnay. Ils eurent trois enfants :

1°/ Louis de PAREY, écuyer, Seigneur de Malou, Corneilles, la Touaille et la Vallée. Il épousa Demoiselle Jacqueline de FAISANT. Il mourut sans enfants le 4 Mai 1631. Son testament et son tombeau sont décrits dans l'article de Jacques de la FOYE.

Ses soeurs en héritèrent.

2°/ Jeanne PAREY, fille aînée mariée le 24 Août 1608 à Jacques de la FOYE, à qui elle apporta Malou.

3°/ Louise de PAREY, fille cadette, mariée à Jacques LE PREVOST, Seigneur de la Belletière, gentilhomme ordinaire de la Chambre de Louis XIII et Lieutenant de ses Gardes (archives du Tertre et l'acte de 1635). Ils habitaient en 1634 la terre du Loin, paroisse du Mesnil-Maugé (arrondissement de Neufchâtel - Seine-Maritime). Elle apporta à son mari : Corneille, La Touaille, Piencourt etc... Ils eurent deux enfants et leur généalogie se continue ainsi :

Jacques LE PREVOST et Louise de PAREY

1°/ Charles LE PREVOST
Seigneur de la Touaille

2°/ Michel LE PREVOST
écuyer, seigneur de Corneille -
sans enfants.

François LE PREVOST, Seigneur de Cernant, héritier de son oncle Michel (aveu de 1661).

Michel LE PREVOST, Seigneur de Corneille et des Places, vivant en 1750, demeurant à Piencourt.

Bernard-Alexis LE PREVOST, Seigneur de la Fardouillère, les Places, le Bois Corneille etc (acte du 4 Mars 1764) demeurant à Piencourt.

Louis Jacques LE PREVOST de CORTON passa un acte le 17 Décembre 1780.

D'un autre côté, les de PAREY de COMBRAY, sans doute les aînés de la famille, continuèrent :

1578 - Noble Homme Richard PAREY est seigneur de Combray.

1638 - Antoine de PAREY, fils du précédent, seigneur de Combray, les Crepuis et la Monteillerie, épousa par contrat du 15 Mars 1598 Catherine de BECDELIEVRE, fille de Pierre de BECDELIEVRE, Chevalier, Seigneur de Hucqueville, le Grand Quévilly, Brumare, Maître en la Chambre des Comptes de Normandie, Chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre et de Catherine de MARTEL.

1664 - Charles de PAREY, Seigneur de Combray en Fauguernon. Il était neveu de Charles de PAREY de Combray, prêtre de l'oratoire de Rouen. Il habitait Combray et fut donataire de son oncle qui avait été aussi son tuteur, et aussi donataire de Pierre de PAREY, écuyer, Conseiller en la Cour des Aides de Normandie, par contrat passé à Bayeux le 7 Octobre 1653 (Voir l'acte 182 des archives du Tertre).

Le château de Combray, en Norolles, voisin de Malou, a été reconstruit entièrement au XIXe siècle. Il appartient en 1930 à la famille DUCHESNE-FOURNET.

La branche aînée des de PAREY, de Combray, s'est fondue au XVIIIe siècle en de BAUDRAN.

III. 3 - FAMILLE DU BOSCH

(Anne du BOSCH, femme de Gabriel de la FOYE)

1640.

Du BOSCH ---

Armes : D'hermines au lion de sable couronné d'or.
(La Chesnay des Bois II. 677)

Variante : D'hermines au lion de sable, couronné et lampassé de gueule, couronne de marquis (archives du Tertre).

Seigneurs d'Hermival, près Lisieux, St Sauveur du Buisson, Firhol, Bosmorin, St Laurent, St Germain.

Jean du BOSCH, Seigneur d'Hermival et de Firhol,
épouse vers 1600, Demoiselle Marie d'OUIVILLE (Laroque - Histoire de la maison d'Harcourt).

1°/ M. Maître François du BOSCH, Seigneur d'Hermival, St Sauveur du Buisson, Doyen de la Cour des Aides de Normandie, Conseiller de la Reine Anne d'Autriche et maître des requêtes ordinaires de son hôtel général, épouse vers 1620, Demoiselle Anne des MOGES,
dont Hervé du BOSCH, Seigneur d'Hermival.

2°/ Laurent du BOSCH, Seigneur de St Germain, baron d'Armentières, Chanoine de Lisieux, Prieur de St Christophe.

3°/ Anne du BOSCH épouse en 1640, Gabriel de la FOYE, dont postérité.

Un certain Louis du BOSCH épouse Demoiselle Brige de LEROUSE, vers 1700.

Louis Hyacinthe du BOSCH, Chevalier, Seigneur de Bosmorin, St Laurent (paroisse d'Hermival), Capitaine des grenadiers royaux en régiment de Chebeilliant, major de la ville de Laon, sergent des gentilhommes établis à Mely, permissionnaire du Roi, né vers 1707, mort à 54 ans (?) le mercredi 12 Septembre 1761 et enterré le lendemain à Hermyval, épouse en 1738 Demoiselle Françoise Marie Rose de la FOYE, fille de François-Evrard et de Rose de MACQUAIRE (Louis du BOSCH demeurant à Hermival, Seigneur de St Laurent, épouse noble dame M. de BOCTE - peut-être la même que Louis-Hyacinthe remarié).

De ce mariage, issu le suivant :

-- Louis Charles du BOSCH, écuyer, Seigneur de St Laurent, fils du précédent, épousa par contrat du 26 Avril 1780, noble demoiselle Madeleine du NEVEU, fille de Jean du NEVEU, Seigneur de St Ceaume,

demeurant au Mans et de noble Dame Eléonore de CEAUME.
Il mourut à 50 ans en Février 1788, et son corps fut transporté de St Germain de Lisieux à Hermival pour y être enterré le 19 Février. Il était ancien enseigne de Vaisseau de la Marine Royale.
En l'an III, sa veuve et ses enfants habitaient Lisieux, faubourg de Paris.

Cette famille a produit :

Deux Chevaliers de Malte, l'un Michel du BOSCH, reçu le 17 Mars 1638, l'autre le 14 Août 1680 (Histoire de l'Ordre de Malte, par de VERTER).

On trouve aussi François du BOSCH, Seigneur d'Hermival, marié à Demoiselle Catherine de BAILLEUL, fille de Mathieu du BAILLEUL, Seigneur de Piencourt et de Cantelou, et d'Anne de CLINCHAMP.

- Jean, Baron de WASSERVAS 1522. Seigneur de Marche Chauvelette et autres lieux et le Bois d'Erpent au Comté de Namur, épouse Demoiselle Isabeau, Dame de Vieil Mesnil.

- Godefroy, Baron de WASSERVAS, Seigneur de Marche Chauvelette, La Cour, le Bois d'Erpent, etc...
Colonel au service des Impériaux de la Ville de Namur en 1566, épouse Demoiselle Dorothee de POURQUIN.

- Jean, Baron de WASSERVAS, Seigneur de Marche Chauvelette, la Cour, le Bois d'Erpent, Vieil Mesnil, Bruslé, Gibbesse, Mestre de Camp au service des Impériaux, mort le 9 Février 1623, épouse en 1597 Demoiselle Madeleine de CORTEMBERG VAN DEN HECKE, fille de Guillaume VAN DEN HECKE et de Anne de HEUNIN, morte le 9 Septembre 1629.

- Charles Philippe, Baron de WASSERVAS, écuyer, Seigneur de Marche Chauvelette etc..., Colonel d'un régiment de Hauts Allemands au service de Sa Majesté le Roi d'Espagne, épouse par contrat du 25 Janvier 1628, Demoiselle Michelle de SUCRE, fille de Messire Antoine de SUCRE, Chevalier, Seigneur d'Orsinval en Hainaut et de Dame Catherine de MARTIGNY, héritière de Preux aux Bois. Ce Charles-Philippe de WASSERVAS était né à Bruxelles, baptisé en l'église N.D. de la Chapelle le 19 Février 1602. Il fut membre de l'Etat noble de Namur.

Issus :

1°/ Paul Jean, Baron de WASSERVAS, Seigneur de Marche Chauvelette et Capitaine d'une compagnie de 160 hommes d'armes au service d'Espagne. Epouse le 10 Mars 1686 Demoiselle Françoise Claire de BETHENCOURT, Dame d'Haplencourt et de Magnicourt en Artois, fille de Messire Ignace de BETHENCOURT, Chevalier, Seigneur de Haplincourt et de Demoiselle Catherine de BOULOGNE.

2°/ Noble et Illustresse Damoiselle Adrienne de WASSERVAS, mariée par contrat du 7 Avril 1667 à François de la FOYE, écuyer, Seigneur de Malou, les Aulnets, les Places etc...

- Paul Jean Baron de WASSERVAS, épouse Damoiselle Françoise Claire de BETHENCOURT, d'où sont issus :

1°/ Ignace Antoine Baron de WASSERVAS et de Marche, Seigneur d'Haplincourt (près Bapaume) et de Brugny (Artois), épouse le 16 Février 1709 Damoiselle Suzanne DESAUBERT de COURCEILLES.

2°/ Evrard de WASSERVAS, Baron de WASSERVAS, épouse Damoiselle Catherine Michel de LINARS d'AVELNY.

3°/ Philippe de WASSERVAS.

Enfants d'Ignace Antoine Baron de WASSERVAS et de Damoiselle Suzanne DESAUBERT de COURCEILLES :

Charles, Baron de WASSERVAS et de Marche, Seigneur de Brugny, né le 26 Juin 1710 à Haplincourt, diocèse de Cambrai, reçu au Collège Mazarin en 1721. Capitaine au régiment de Boufflers-Wallon, mort sur sa terre de Brugny en Octobre 1773. Il fut propriétaire de Preux aux Bois et héritier des de SUCRE, sans enfants. Dont issus :

1°/ Henri Evrard, Baron de WASSERVAS, Seigneur d'Haplincourt, Capitaine commandant au régiment de Mariaac, marié le 16 Avril 1775 à Damoiselle Marie Josèphe Ferdinande Comtesse de LAUNAY, ci-devant Chanoinesse du chapitre noble de Denain, sa cousine germaine, morte le 17 Février ?

2°/ Constant

3°/ Adrienne

1. Philippe 2. Antoinette 3. Catherine.

Cette illustre famille est originaire d'Allemagne. Elle y a été décorée du titre de Baron d'Empire pour ses actions d'éclat contre les ennemis de la Chrétienté. Etablie vers 1500 dans le Comté de Namur, elle y a été convoquée dans l'ordre de la noblesse aux Etats de cette province ainsi qu'elle le fut aux Etats d'Artois.

Quant à la famille "de SUCRE", celle de la mère de Madame de la FOYE, née de WASSERVAS, elle compte aussi elle, parmi les plus considérables des Flandres. Elle existe encore en 1930 en Espagne avec le Marquis de PREUX.

ASCENDANCE D'ADRIENNE DE WASSERVAS

120.

Josse de Weert, Chevalier Drossard de Bredail vivant 1388 - 1402 épouse
Aldegonde van Teylingen

Gilles Vranese mort
avant 1468 épouse
Isabelle van der Brugghe

Jean Pels du pays de
Clèves épouse Berthe van
Assendelf

Nicolas de Weert, Sgr de
Wosma Bloys et Natars
épouse Marie van Bleesrick

Marguerite Vranese épouse
Guillaume Pieters

Jean Pels conseiller de
l'empereur Maximilien en
1495 receveur de Bevasters...
mort à Zurich août 1508
épouse Adrienne de Weert

Adrienne de Weert dite
Bheswick dame de
Vosmanbloys et Natars
née à Delft, enterrée à
Middlebourg, épouse Jean Pels

Guillaume Pieters Sgr de
Beautusem stathouder de
la cour féodale de la ville et
province de Malines épouse
Jacqueline Pels

Jacqueline Pels épouse Jacques de Sucre, écuyer, puis
chevalier, Sgr de Bellaing Orsinval, guelberghe. serait
mort en avril 1535, épouse française de Maune en 2^{ème}
noces vers 1537. Il avait épousé en 1^{ères} noces Antoinette
d'Esclarbes

Jean de Wasservas vivant
en 1522 épouse Isabeau
de Sars

Isabelle Peters épouse Gilles de Hermin
Seigneur de Ligner 1^{er} lit. Anne de Sucre femme de...
2^{ème} lit. A de Sucre " "
écuyer Sgr de Quesberghot mort
épouse Leuschomon ?

Geoffroy de Wasservas
vivant en 1552 épouse
Dorothee de Bourquin

Anne de Heumin
épouse Guillaume van
den Hecke

François de Sucre (godefroy) écuyer
Sgr de Fresur Queberghe. Il acheta
l'ifiel de la Motte Melingen le 8, épousa
Françoise de Heutey, héritière, sa
cousine, avant février 1573

Jean de Wasservas
marié en 1597 à Made-
leine van den Hecke

Madeleine van den
Hecke dite aussi de
Cartenberg, morte 9
sept. 1629

Antoine de Sucre (puiné)
écuyer, Sgr... épouse
Catherine de Martigny

Charles Philippe de Wasservas, écuyer, Sgr
de Dreux aux Bois, né en 1602, épouse Adrienne d'Yvre, dame de Ligny
et de Tougruise (?) d'où descendent
les marquis des Preux, existant encore
en Espagne en 1930

Adrienne de Wasservas mariée en 1667 à François de La Foye

(Cette page, pas toujours compréhensible, est la copie conforme de l'original,
c'est-à-dire des notes manuscrites de Jean de la Foye)

Philippe Von Bliesnyek épouse Catherine Homaide

Marie Van Blesnyek
épouse Nicolas de
Weert

Regnault Thurut
Chevalier Sgr de Bellaing
et d'Orsival près Valenciennes
d'Orsival et de Loccon
avant 1473 épouse
Jehanne Arbi ... ou Giebert

Jehan des
Tuffaux

Jehan Restau
épouse Jehanne
du Four

Jehanne Thurut
héritière de Suraney
Disy, Orsival et Lucron
épouse Claude de
Sucre, Sgr de Waldergues
Quenberghes ect

Fatre d'Esclaibes
écuyer, épouse Jacque
line de Barbengon

Nicolas de Tuffans
Sgr d'Harbignies
et du Fermont
épouse Isabeau
de St Sauve

Guillaume Restau,
épouse Marie
Malapert

François de Houtay
Sgr de Houtay et de
chestrevin, chevalier, épouse
Catherine de la Foye

Antoinette
d'Esclaibes
épouse vers 1510
jacques de Sucre dont
elle fut la 1^{ère} femme

Nicolas de Tuffans vintienne
P(?) sgr de Horbignes,
Restau Hutin et du Fermont
épouse Vintienne Restau

Godefroy de Hautey, écuyer
Godefroy Sgr de Hautey et de
Chest(?) avant le 24 mars 1557.
Loge = Anne de Sucre Sgr

Anne de Sucre
femme de Godefroy
de Hautey, dame de
Bellaing

Nicolas de Tuffans
marié à Jehanne
Autin

Août 1569

Le Heuten, Disy, Orival

D'orsival, héritière de Dreux aux bois

Catherine de Martigny, héritière de Dreux
aux bois, épouse Antoine de Sucre, à qui elle
apporte cette seigneurie

2° Guillaume de Sucre
écuyer, sans doute non
marié

3° Antoine de Sucre
écuyer, sans doute non
marié

4° Michelle de Sucre
mariée à Charles Philippe
de Wasservas

(Cette page difficilement compréhensible est la copie conforme de l'original,
c'est-à-dire des notes manuscrites de Jean de la Foye)

III. 5 - FAMILLE DE MACQUAIRE

(Rose de MACQUAIRE, femme de François-Evrard de la FOYE)

1693.

Armes : Coupé d'argent au Lyon de sable armé et lampassé de gueules en pointe d'acier à l'étoile d'or à sept rayes en chef.

Seigneur du Parc, de Lénauverie, de Grand Cours, de Valaunée, Bailleul...

Cette famille originaire de Normandie, mais fixée quelque temps à la Martinique, ne nous est connue que par des notes extraites des archives du Tertre.

Bernard de MACQUAIRE, Seigneur du Parc, épouse
Damoiselle Marie de HEBERT, fille de Louis de HEBERT, Seigneur de Lénauverie, et de Marguerite d'ESTAUVILLE.

La famille de HEBERT est alliée aux de BOREL.

Louis de MACQUAIRE, Seigneur de Lénauverie,
épouse Damoiselle Marthe LE VICOMTE.

1/ Antoine de MACQUAIRE, Seigneur de Grand Cours, épouse
Damoiselle Françoise VAUQUELIN. Ils habitaient la Martinique en 1693.

2/ Armand de MACQUAIRE, écuyer, Seigneur de Valaunée, habitait
la Martinique en 1693. Il épouse Françoise GAUDEFROY.

D'Antoine de MACQUAIRE et Françoise VAUQUELIN, sont issus :

1°/ Pierre Louis
de MACQUAIRE
écuyer, né à la
Martinique.

Il habitait en 1695
la paroisse du Fournet
(canton de Cambrein,
près Lisieux)

Sans doute Pierre Paul
François de MACQUAIRE
Ecuyer, Sgr de Bailleul
prêtre demeurant
à St Imar en 1750.
En 1765 il demeurait
au prieuré de St Hunin en
Auge, diocèse de Lisieux.

2°/ Françoise
de MACQUAIRE
épouse M. de
ROQUETTE

1. Gabriel de
ROQUETTE, épouse
la veuve du
Marquis de MAILLE.

2. Henri François
Raymond Emmanuel
de ROQUETTE, prêtre
de St Hunier, évêché
de Lisieux en 1765.

3°/ Rose de MACQUAIRE
épouse en 1693
François-Evrard de la FOYE

4°/ Catherine de MACQUAIRE
épouse Gabriel JOURDAIN,
Seigneur du Bois. Ils
habitaient en 1693
à la Martinique.

5°/ Elisabeth de MACQUAIRE
vivante en 1693.

Jean de BOREL, Seigneur de Manerbe

1°/ François de BOREL, dont postérité.

2°/ Gabriel de BOREL, Seigneur de la Ripaudière,
épouse Damoiselle Pirette de FARTOURIELLE.

- Pierre de BOREL épouse Damoiselle Geneviève de PAULMIER.

- Pierre de BOREL, Seigneur des Carnides, épouse Damoiselle
Françoise de HEBERT.

- Jean de BOREL, Seigneur de Boulon, épouse Damoiselle Marie de GEMON.

Françoise de BOREL épouse Pierre VARIN, Seigneur de Cressanville,
avocat.

00000000

III. 6 - FAMILLE DE DURCET

(Antoinette-Eléonore de DURCET, femme de
Michel-François de la FOYE)
1739.

Armes : De sable au lion d'or lampassé de gueules, au chevron d'argent brochant sur le tout.

Seigneur de Lessouville, Monjaumin, Chansay, Baron de DURCET, Châtelain Baron de Poussay et de St Arnoult des Bois ; Hauterville, les Loges, Chevelire, le Baudouinière, Launay en Artois, Launay en la Chapelle Gauguin, l'Echelardière, grande et petite Fontenelle, la Brûlerie, Seigneur Haut Justicier en partie de Sougé, premier Baron du Bas Vendômois.

Pierre de DURCET épouse le 22 Novembre 1648 Colombe de CHAMBRAY.

1°/ Robert de DURCET, écuyer,
Seigneur de Lensouville.

2°/ Frédéric de DURCET de Monfan
marié en 1681 par contrat passé devant
Simon PRAUS, notaire royal du baillage
de Chartres, demeurant à Illiers,
Françoise de RABILLARD, fille de Messire
Jean François, Seigneur de Mis au
grain, Maître d'hôtel du Roi, 1er
écuyer de la grande Duchesse de Toscane
et de Marie de THIBAUT.

1°/ Robert de DURCET
épouse Claire de la
MOTTE BAGNEUX

2°/ Henri de DURCET
épouse par contrat
du 18 Mai 1711
Delle Antoinette
de TARRAGON.

3°/ Etienne de DURCET
de Chansay vivant en
1740.

Charles Frédéric
de DURCET
Chevalier Sgr
de Monjouvain

Alexandre Robert de DURCET, vivant en 1771 épouse Delle du RAUX :

1°/ Jacques Henri
de DURCET, Baron
de DURCET par contrat
du 10.9.1740
épouse Charlotte
de FONTENAY

2°/ Etienne de
DURCET
célibataire

3°/ Antoinette
Eléonore de DURCET
épouse en 1739
Michel François
de la FOYE, Capitaine
de Villiers et du
d'infanterie au
régiment d'Enghien.

4°/ Marie Angélique
de DURCET épouse
en 1759 René
PERRIER, Seigneur
de Villiers et du
Chesnay, mousque-
taire dans la 2e
compagnie de la
garde du Roi,
fils de Nicolas J.B. PERRIER,
Sgr de Villiers et de Mme
Antoinette FAUTEAU.

Marie Reine de DURCET, mariée le 3 Mai 1762 à Jean Joseph LE CONTE de NONANT, Marquis de Ravay, dont postérité éteinte en 1912.

Messire Henri de DURCET (père de Mme de la FOYE), Capitaine au régiment de Foix, fils de Robert de DURCET, écuyer, Seigneur de Lensouville (demeurant à Illiers, Eure et Loir) et de feu Dame Jeanne de LERIZY, épouse par contrat du 18 Mai 1711, passé devant Isaac ROUSSEAU, notaire royal au baillage de Dourdan (près Rambouillet) Demoiselle Antoinette de TARRAGON, fille de feu Pierre de TARRAGON, écuyer, Seigneur de Jounauville, et de Dame Marie BUISSON, demeurant à Corbreuse près Dourdan.

Le marié apportait la terre du Plessix et ses dépendances, paroisse de Corbreuse, terre qui lui était donnée par le Seigneur LE BOISTEL, Seigneur de Chantigneuille, son parrain, et était estimée 18 000 livres ; sa mère lui donnait 9 000 livres représentées par la terre de la Bouchardière et ses dépendances (paroisse du Priset) ; son oncle Louis de CERIZY, écuyer, Seigneur de Cernay, lui donnait la terre et la métairie des Méziers louée 500 livres, paroisse de Cernay, près Villebon (Eure et Loir) et une maison à Chartres près le Grenier à sel, estimée 300 livres.

Furent présents à ce contrat de mariage :
 Robert de DURCET, François Robert de DURCET, écuyer, Capitaine au régiment de Foix, demeurant à Taussonville, paroisse de St Jacques d'Illiers,
 Louis de CERIZY, écuyer, Seigneur de Cernay y demeurant,
 Jacques de TARRAGON, écuyer, Seigneur de Chublainville, époux de la mère de la mariée ;
 D'elles Marie-Magdeleine et Angélique de TARRAGON, soeurs de la mariée ;
 Michel de TARRAGON, écuyer, Seigneur d'Aumoiville, y demeurant, paroisse de Boisseau ; Sieur Benoît et Dame Anne de CHABOT son épouse ;
 Louis SIMONNEAU, Officier du Roi, demeurant à Paris, rue des noyers, paroisse St Etienne du Mont ;
 Philippe SIMONNEAU, Officier du Roi, demeurant à Paris, place Maubert, même paroisse ;
 M. Claude ASSELIN, curé de Corbreuse ; Dame Mte GAULTIER, femme de M. de St-PERIER, écuyer, Seigneur de Coquères, Andouillé, etc...
 Lieutenant de l'Artillerie de France, demeurant à Corbreuse, et Dame Marie de St PERIER, voisins et amis.
 Le dit Henry de DURCET (père de Mme de la FOYE) était né vers 1664, Chevalier de St Louis, ancien Capitaine de grenadiers, Seigneur de St Arnoult des Bois (Canton de Courville, arrondissement de Chartres) ; il mourut le 30 Mai 1762 à environ 78 ans (?) et fut enterré le lendemain, à St Arnoult en présence de Jacques Henry de DURCET, Chevalier, Seigneur de la même paroisse, son fils, et de Messire René PERRIER, écuyer, ancien Mousquetaire du Roi, mari de Marie Angélique de DURCET.

Messire Jacques Henri de DURCET (fils des précédents et frère de Madame de la FOYE) Baron de Durcet, qualifié Haut et Puissant Seigneur, Chevalier, Seigneur Baron de Poussay, Hauteville, Les Loges,

Chevelüe, La Baudouière, Launay en Artois, Launay en La Chapelle Gauguin, L'Echelardière, Grande et Petite Fontenelle, la Bluellerie etc... Seigneur Haut justicier en partie de Sougé, premier Baron du Bas Vendômois ; demeurant en son château de Poussay, paroisse de ce nom (maintenant Poucé, Sarthe) canton de Bessé ; Baron de St Arnoult des Bois, etc...

Il épousa par contrat du 10 Septembre 1740 passé près de Favières, paroisse de Favières (Eure et Loir) généralité d'Alençon, district du baillage de Châteauneuf et contracté au Château de St Arnoult, Damoiselle Charlotte de FONTENAY, fille de Messire Gabriel de FONTENAY, Chevalier, Seigneur de la Noue, paroisse de Marcheville (Eure et Loir) et de feu noble Dame Marthe Marie Charlotte du TELLIER.

Par ce contrat, le père de la mariée lui donnait la terre de Champos, paroisse de Fauvilliers.

Furent présents à ce contrat :

Messire Etienne de DURCET de Chansay, oncle de la marié ;

Dame Marthe du BOIS des Cours, veuve de Messire Claude de TELLIER de la CHAPELLE, aieule de la mariée ;

M. Pierre de VOIRAY et Dame Anne LE CONTE, son épouse, demeurant en leur château de Flainville, paroisse de Marolles (Eure et Loir), oncle et tante de la mariée ;

Dame Marie de VOIRAY, veuve de Messire Pierre-Mathurin GAST, écuyer, aussi sa tante ;

Le marié a un frère, Etienne de DURCET, encore célibataire.

Jacques Henry de DURCET, sa soeur Mme de la FOYE et Messire René de PERRIER, Chevalier, ancien Mousquetaire du Roi dans la 2e Compagnie, mari de Marie Angélique de DURCET, représentant Charles Frédéric de DURCET, Chevalier, Seigneur de Mongouvain son beau-frère, furent cohéritiers de Messire Henry-Edure de COIGNE, Chevalier, Baron de Poussay. C'est en cette qualité que tous les trois vendirent le 17 Octobre 1764 à Messire Louis Hyacinthe du BOSCH, Chevalier, Seigneur de Boismorin et autres lieux, mari de Françoise Thèrèse Rose de la FOYE, demeurant en sa terre de St Laurent, près Lisieux, ancien Capitaine d'infanterie, la somme de 73 000 livres 11 deniers que le dit Henri Anne de COIGNE avait à reprendre sur les biens de Messire Abel-Toussaint de THIVILLE, Chevalier, Comte de Bapaume, son cousin germain; la dite somme fut portée dans l'arrêt du Parlement de Paris du 11 Mai 1750 par suite d'un autre arrêt de la même Cour du 22 Juillet 1739 qui ordonnait le partage des biens des successeurs de Nicolas de THIVILLE et de Jeanne de CHAMBRAY, Grands Parents du dit Abel-Toussaint et d'Alphonse-Auguste de THIVILLE, frères consanguins du dit Sieur Henry-Edure de COIGNE, Anne-Angélique de François d'Espagne et Charles de François de BEAUVAIS d'Espagne, leurs cousins germain, desquelles successions le dit Comte de BAPAUME, s'était emparé seul dès 1691. Cette vente fut faite moyennant le prix de 9000 livres. Le procès allait faire saisir la terre et seigneurie de St Martin de Coigneboeuf au baillage de Honfleur en Normandie dont jouissait ledit Comte. Cette affaire durait encore en 1775.

Jacques Henry de DURCET (demeurant alors en son château de Poussay) et sa soeur Madame de la FOYE réclamaient encore les créances qui leur étaient dues sur les successions du dit Abel-Toussaint de THIVILLE, Comte de Bapaume, en leur qualité d'héritiers de M. de COIGNE de MARTEAU. L'ordre de la succession fut fait par arrêt du Parlement de Paris en date du 31 Août 1779. Inutile d'ajouter que cette succession venait du Chef des de CHAMBRAY.

Jacques Henry de DURCET fit son testament le 20 Septembre 1761. Il avait laissé tout son bien à sa fille et unique héritière, Marie Reine Victoire de DURCET, par acte passé le 5 Avril 1781, devant HARIAN, notaire royal à Reuillé.

--- Les notes qui vont suivre et qui sont fort précieuses pour la famille de la FOYE, puisqu'elles concernent la descendance de la branche aînée des de DURCET, sont établies à l'aide de la notice généalogique de WADMONT (434) ---

Marie Reine Victoire de DURCET (ci-dessus), fille de Jacques Henry de DURCET et de Marie Charlotte de FONTENAY (et nièce de Madame de la FOYE, née Antoinette Eléonore de DURCET), fille unique et seule héritière de ses parents, Dame de la Baronnie de Poucé, paroisse de Bessé au Maine - Vendômois (cf Le PAIGE - Dictionnaire du Maine 424-425 et titrée lère Châtelaine du Bas Vendômois) naquit le 19 Octobre 1746. Elle mourut le 20 Mai 1807 en son château de Poucé. Elle épousa par contrat passé au Breuil le 7 Décembre 1761 et célébration le 3 Mai 1762 en la chapelle du château de la Pinterie, paroisse du Pin, Jean Joseph LE CONTE de NONANT, Chevalier, Marquis de NERY, puis Marquis de PARAY, né à Paris le 5 Décembre 1731 (alias 30 Octobre 1732) mort à Villejuif (Seine) le 19 Octobre 1808. Vicomte de Fauquernon, Baron d'Angerville, Seigneur de la Pinterie, Seigneur et patron du Pin, St Philibert, Ecorcheville, fils de François-Louis LE CONTE de NONANT, Marquis de Néry, Marquis de Paray, et de Joséphe Louise CHEVALIER d'ANFREUIL, veuf de Marie Jeanne Françoise Elisabeth BAZAN, Dame du marquisat de Flamanville qu'il avait épousée alors qu'il n'avait que 15 ans par contrat du 11 et célébration du 14 Mars 1747. Successivement Mousquetaire de la garde ordinaire du Roi, guidon des gendarmes de la Reine, premier cornette des chevaux légers de la Reine, Lieutenant Colonel puis maître de camp de cavalerie, blessé à Minden en Août 1759, Chevalier de St Louis, il monta dans les carrosses du Roi le 29 Janvier 1785 et devint l'aîné de sa maison en 1793 par l'extinction de la branche de Bretoncelles. Il vendit en 1752 sa terre de Paray-Néry (département de l'Oise) aujourd'hui aux HUCHET de la BEDOYERE. Il habitait Paris en son hôtel rue Croix des Petits Champs et fut interdit de l'administration de ses biens par sentence du baillage d'Orbec du 4 Février 1766. En l'an VII sa femme se disait "séparée de biens et d'habitation" et habitait Fouzé.

La famille LE CONTE de NONANT figure parmi les plus anciennes de France. Elle remonte à Colinet LE CONTE, Connétable du Roi de Navarre vers 1290, et porte pour armes :
 D'azur au chevron d'argent accompagné en pointe de 3 besants mal ordonnés.
 La terre de Nonant, située près du Bourg de Merlevault, baillage d'Alençon fut érigée en marquisat de Nonant par Louis XIII en 1623.

De son premier mariage avec Marie Jeanne Françoise Elisabeth BAZAN, Jean Joseph LE CONTE de NONANT eut une descendance qui s'est fondue dans les de BRUC puis les CLERMONT-TONNERRE. Elle s'est éteinte en 1820.

De son mariage avec Marie Reine Victoire de DURCET, il eut deux enfants :

- 1°/ Joseph Antoine Alexis Bernard LE CONTE de NONANT, qui suit.
- 2°/ Charles Hippolyte LE CONTE de NONANT, condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire de Paris le 19 Vendémiaire an II (10 Octobre 1793), pour écrits royalistes.

Joseph Antoine Alexis Bernard LE CONTE de NONANT, Comte de Paray, né au château de la Pinterie du Pin, diocèse de Lisieux, le 21 Février 1765, reçu pensionnaire à l'école royale militaire le 3 Mai 1779, sorti le 3 Mai 1781 et entré sous lieutenant dans le régiment Colonel Général Cavalerie, Capitaine au régiment royal-Roussillon, admis aux honneurs de la Cour le 29 Janvier 1785, mort avant son père au château de la Ferté-Imbault le 29 Novembre 1792. "Je me suis trouvé, écrit le Comte d'ESPINCHAL (de Turin en novembre 1790 - Journal d'émigration p. 166) dans la confidence d'une intrigue très secrète du jeune Comte de NONANT avec une marquise piémontaise d'une grande beauté dont le mari était extrêmement jaloux."
 Il épousa par contrat signé par le Roi, la Reine et la famille royale le 2 Février et célébration du 7 Mars 1785, sa cousine issue de germaine, Cécile Rose LE CONTE de NONANT de PIERRECOURT, fille unique d'Alexis Bernard et de Cécile Jeanne Blanche Barbe de GRANDÉBOURG, morte à Versailles, le 4 Août 1856.

De ce mariage :

- 1°/ Amédée Jean Joseph LE CONTE de NONANT, qui suit.
- 2°/ Simplicie Reine Rose LE CONTE de NONANT née à Paris le 7 Janvier 1790, mariée à Versailles le 2 Février 1807 à Pierre Jean François du PRAT de BONY, marquis du Prat, né au Mans en 1779, émigré en 1791, mort à Versailles le 17 Mars 1815.
- 3°/ Antoine Joseph Alexandre Achille Le CONTE de NONANT, né le 2 Novembre 1793, sous-lieutenant au 8e Régiment de Cheval légers Polonais, mort près de Kouno dans la retraite de Russie de blessures reçues au passage de la Bérésina en Novembre 1812.

Amédée Jean Joseph LE CONTE de NONANT, Marquis de Paray, né le 2 Juillet 1786, Officier Supérieur de cavalerie, Chevalier de St Louis et de la Légion d'honneur, mort en son château de Poucé (Sarthe) le 11 Décembre 1868.

Marié à Paris par contrat du 13 Mars 1818 à Marie-Charlotte Caroline Augustine de VASSEROT de VINCY, morte le 11 Mai 1825, fille unique de Jean-François, Baron de la BATRE, et d'Henriette-Marie de TILLY de BLASIR dont :

1°/ Cécile Marie LE CONTE de NONANT, née au château de Poucé le 10 Décembre 1819, morte à Paris en Février 1891, mariée à Paris par contrat du 13 Janvier 1840 à Georges Henry AUBERT, Vicomte du PETITTHOUARS, né à Loudun le 10 Mai 1813 et y décédé le 8 Mars 1889. Dont postérité (Voyez BEAUCHET-FILLEAU I. 144).

2°/ Charles Henri LE CONTE de NONANT, qui suit.

3°/ Léopold Joseph, Vicomte de NONANT, né au château de Poucé, le 24 Septembre 1824, mort célibataire au château de Poucé qu'il laissa aux enfants de son frère en 1893.

Charles Henri LE CONTE de NONANT, Marquis de Paray, Comte de NONANT, propriétaire des châteaux de Poucé (Sarthe), le Pin (près de Lisieux) et Maslou (près Bourg the houlde - Eure). Mort à Paris rue de Ponthuse n° 1 le 22 Mars 1879.

Epousa Marie Antoinette RECOURT, vivante à Paris en 1912.

Par un mariage in extremis, il avait légitimé deux enfants qui suivent :

1°/ Ida LE CONTE de NONANT, née à Paris, résidant à Cormeilles (Eure) dernière du nom, célibataire.

2°/ Albert Ferdinand LE CONTE de NONANT, qui suit.

Albert Ferdinand LE CONTE de NONANT, Comte de Nonant, né à Paris XVIIe en 1867, mort en son domicile de la rue du Four - Bourg de Batz (Loire Atlantique) le 23 Septembre 1912 après avoir épousé Euphémie Joséphine EVAÏN, Sage-femme à Batz. Le beau château de Poucé fut vendu sans la terre vers 1900 au Comte Fernand de PARTZ de PRESSY, propriétaire de la terre voisine de la Flotte en Vendômois.

III. 7 - FAMILLE DE BAUDRAN

(Louise Alexandrine de BAUDRAN, femme de Charles-Antoine de la FOYE)

1780.

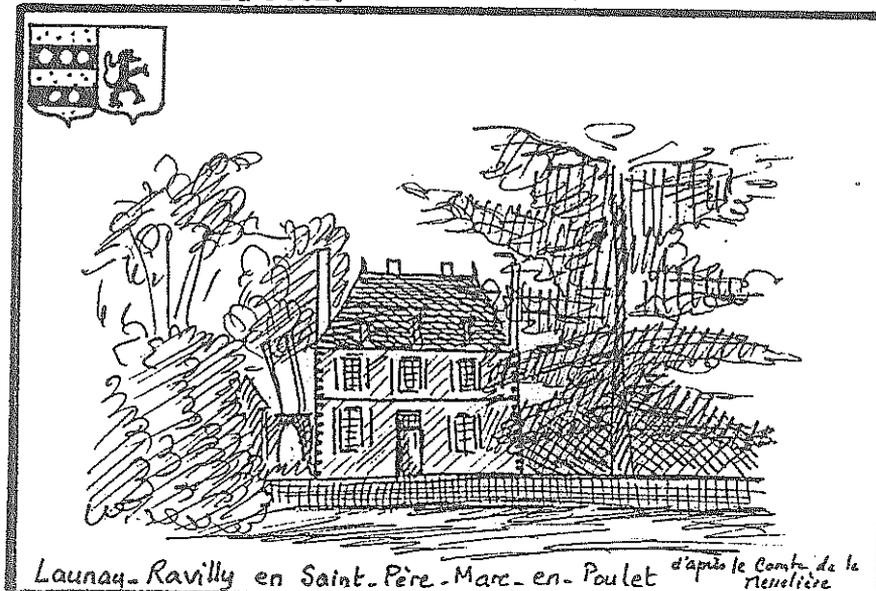
DE BAUDRAN - ARMES :

D'azur à une bande d'or accompagnée de 3 molettes d'éperon de même, posées une en chef et une à chaque flanc, et un croissant d'argent à la pointe de l'écu.

--- Consulter MORERI, La Chesnay des Bois, d'Hozier (XI - 141 à 144...) ---

Seigneur damoiseau de LONGES (au sud du département du Rhône près de Vienne), Combes (alias Combe le Massuere), le Haut Bourgneuf, la Ville-es-oux, la Surelle, le Jardin, le Grand Moulin, le taillis les Bourgeries, le Moulin Neuf, les Grèves, le Tourmelais, Launay-Ravilly, les Chasteliers, la Rivière, la Mettrie, la Ville Ercuessant, la Motte d'Acqueville, Fuenck, Baron de Combray, Seigneur de Vigordes Maiserets, la Chapelle Engerbold, Belestre.

Cette famille est originaire du Viennois Lyonnais où elle a occupé dès la fin du XIII^e siècle une place remarquable. Un de ses représentants, Jean BAUDRAN, se fixa à St Malo, s'y maria, et fut armateur vers 1550. Un descendant de celui-ci, Messire Nicolas Auguste de BAUDRAN, épousa au XVIII^e siècle Rose Françoise de PAREY, baronne de Combray, dont la famille était parente des de la FOYE. Leur petite-fille Louise Alexandrine de BAUDRAN épousa en 1780 Charles-Antoine de la FOYE et lui apporta la terre de LAUNAY-RAVILLY, où habite actuellement Pierre du BOISBAUDRY, fils d'Ivan du BOISBAUDRY et d'Elisabeth de la FOYE.



--- GENEALOGIE DE LA FAMILLE DE BAUDRAN ---

=====

(Pour une meilleure compréhension, on peut se reporter au schéma mis en annexe III. 7. / 1 et 2)

Pierre de BAUDRAN, damoiseau, vivait au XIIIe siècle au temps de Saint Louis.

Noble Guillaume de BAUDRAN, damoiseau, fils dudit Pierre et son héritier, rendit un acte de foi et hommage au chapitre de l'église de "Léon" Lyon le 19 Août 1327 (voyez la maintenue de noblesse des BAUDRAN en 1767)

Noble Gonnet BAUDRAN, damoiseau de Longes (près Vienne) vivait en 1440. Il fit son testament le 7 Mai 1444 et légua à Estienne et Guillaume BAUDRAN, ses enfants, 50 écus d'or et à sa femme, sa maison de Condrieux, il institua son héritier universel son fils Pierre. Il épousa Dame Jehanne...

Noble Pierre de BAUDRAN, fils du précédent, damoiseau de la paroisse de Longes, Seigneur de Longes et consorts, fit un acte de reconnaissance féodale du chapitre de "Léon" Lyon le 8 Février 1452 pour sa terre de Longes. Il rendit un acte de foi et hommage au même chapitre à cause de sa terre de Combes le 20 Avril 1460. Il rendit un autre acte de foi et hommage au même chapitre pour la même terre le 12 Novembre 1477. Il vendit plusieurs héritages le 20 Avril 1479. Il épousa noble demoiselle Jacqueline... celle-ci veuve fit son testament le 21 Septembre 1498 et institua son héritier universel son fils Guyon.

Noble Guyon de BAUDRAN, fils du précédent, Seigneur de Longes et de la Combe, damoiseau de Longes, rendit aveu au chapitre de Lyon le 30 Novembre 1509 pour la terre et les prés de la succession de noble Pierre de BAUDRAN, situées à Longes. Il passa un contrat de vente le 7 Janvier 1519. Il rendit aveu au Chapitre de Lyon pour plusieurs terres relevant de la baronnie de Condrieux le 11 Décembre 1526. Il fit son testament le 15 Avril 1531 et institua son héritier universel son fils aîné Philippe et fit plusieurs legs à ses autres enfants : Jean, prêtre, Simon, Hector, Antoine, Claude, autre Jean, Marguerite, Jeanne et Antoinette BAUDRAN. Il épousa dame Florimonde...

Voici ses enfants :

1°/ Noble Philippe BAUDRAN, aîné, qui suit, et qui a continué la famille dans le Lyonnais.

2°/ Noble Jean BAUDRAN, prêtre, mort dès 1563 ; sa soeur Antoinette en hérita.

- 3°/ Simon BAUDRAN
 4°/ Hector BAUDRAN, Seigneur de la Combe, vivant en 1549.
 Il fit son testament le 20 Juillet 1568, nomma son frère Claude son héritier universel, son frère Philippe son exécuteur, et fit des legs à son frère Jean et à ses soeurs Jeanne et Antoinette.
 5°/ Antoine BAUDRAN
 6°/ Noble Claude BAUDRAN, écuyer, vivant en 1549.
 Il épousa par contrat du 22 Juin 1569 Demoiselle Marie de la CHAUX.
 7°/ Jean BAUDRAN qui se fixa à St Malo où il fut armateur et dont la descendance sera portée après celle de son frère aîné.
C'est de lui que descendait Madame de la FOYE.
 8°/ Marguerite BAUDRAN
 9°/ Jeanne BAUDRAN, mariée en 1546.
 10°/ Antoinette BAUDRAN.

Noble Philippe BAUDRAN, fils aîné, écuyer, Seigneur de la Combe et de Longes, fit un acquet le 5 Janvier 1545.
 Il épousa par contrat du 12 Juillet 1549, Delle Jeanne LANGLOIS.
 Il fit un échange avec sa soeur Antoinette comme héritière de son frère Jean. Le 23 Janvier 1563, quand son frère Claude se maria, il lui donna des biens qu'il avait au lieu de Marléat. A sa soeur Jeanne, quand elle se maria par contrat du 17 Janvier 1546, il donna en dot 3000 livres pour sa part dans les successions de ses père et mère.
 Le 7 Mai 1574, il transigea avec Pierre SEIGEAUX pour raison de plusieurs héritages mentionnés dans un contrat passé entre son père et son Grand-père. Il fit son testament le 3 Janvier 1582, fit plusieurs legs à ses fils Thomas et Etienne et institua son fils Louis héritier universel.
 Il voulait que sa veuve fut nourrie et entretenue sur ses biens par le dit Louis.

Ils eurent :

- 1°/ Louis BAUDRAN, qui suit.
 2°/ Thomas BAUDRAN
 3°/ Etienne BAUDRAN

Noble Louis BAUDRAN épousa en 1579 Delle Claudine FAUZE, demoiselle du Chaffaut (d'Hozier XI), dont :

- 1°/ Claude BAUDRAN, qui suit.
 2°/ Charles BAUDRAN dont la descendance viendra après celle de Claude.
 3°/ Louis BAUDRAN
 4°/ Etienne BAUDRAN
 5°/ Catherine BAUDRAN, mariée à Claude DENIER.

Claude BAUDRAN, ci-dessus, écuyer, Sieur de la Combe, épousa le 13 Mai 1619, Gasparde de COURSAN. Il fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance de l'Intendant de Bourgogne de MACHAULT du 12 Avril 1643 comme "noble et issu de noble race". Ils eurent pour fils Balthazar, qui suit.

Balthazar BAUDRAN, Sieur de la Combe, Il fut maintenu lui aussi comme "noble et issu de noble race" par ordonnance des Commissaires Généraux pour les droits des grands fiefs du 9 Mars 1682.

Charles BAUDRAN, écuyer, Sieur de la Combe, petit-fils cadet de Philippe BAUDRAN et de Jeanne LANGLOIS, eut pour enfants :

1°/ Henri BAUDRAN, Docteur en Théologie, curé de St Sulpice de Paris (voir de BAUDRAN, Seigneur de Bouleve ; Evêché de St Malo en 1668.

voir d'Hozier)

2°/ Nicolas BAUDRAN, Seigneur de la Combe, Montréal, etc...

Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Louis XIV.

Il fut maintenu dans sa noblesse sur titres produits par lui par arrêt du 25 Septembre 1670.

§°§°§°§

--- B R A N C H E D E S A I N T - M A L O ---

Jean BAUDRAN, septième enfant de Noble Guyon BAUDRAN (rapporté ci-dessus) écuyer, Seigneur de Longes et de la Combe, damoiseau de Longes en Viennois, près Lyon, et de Dame Florimonde ... vint s'établir à St MALO où il épousa Delle Robine BOIZARD, fille de Touet BOIZARD, d'une famille de Haute Bourgeoisie riche d'armateurs de cette ville. Il était absent et sur mer quand eut lieu le 5 Mars 1550 entre la dite Robine et ses cohéritiers le partage des biens dudit Touet BOIZARD qui en son vivant habitait Saint Malo.

De son mariage avec Robine BOIZARD, il eut :

1°/ Pierre BAUDRAN, qui suit.

2°/ Olive BAUDRAN, baptisée à St Malo le 6 Juillet 1545.

Elle fut dame du Jardin, habitait St Malo en 1584 et fut marraine de son petit neveu Pierre BAUDRAN. Elle épousa en 1562 Josselin TRUBLER

Sieur de la Ville-es-Houx, qui était baptisé le 8 Septembre 1585 à St Malo, fils de Julien TRUBLET et de Perrine LE DIBOTTE.

Ils eurent postérité.

3°/ Christophe BAUDRAN, baptisé à St Malo le 18 Juillet 1551.

Pierre BAUDRAN, ci-dessus, naquit à St Malo le 18 et fut baptisé le 19 Avril 1541 (?). Sieur de Haut Bourgneuf, près Dinah, puis de la Massuère. Il partagea avec sa soeur Olive, le 2 Juillet 1584, les biens de leurs père et mère. Les bans de son futur mariage furent publiés en Juin 1543 (?) avec Delle Françoise BOULAIN qui appartenait à la meilleure Bourgeoisie de St Malo, avait été baptisée le 5 Mars 1547 et était fille de Bernard BOULAIN, Sieur de la Rivière, et de Guillemette AUBRY. Elle fut enterrée le 21 Mai 1614. Les biens des successions de Pierre BAUDRAN et de sa femme furent partagés le 19 Septembre 1614, entre Nicolas BAUDRAN, Françoise NOEL, veuve et tutrice de ses enfants, Gilles et Pierre BAUDRAN et Gillette BAUDRAN, leurs enfants.

Pierre BAUDRAN et Françoise BOULAIN eurent pour enfants :

- 1°/ Bernard BAUDRAN, baptisé à St Malo le 14 Octobre 1567.
- 2°/ Josseline BAUDRAN, baptisé le 18 Février 1569.
- 3°/ Nicolas BAUDRAN, qui suit.
- 4°/ Jean BAUDRAN y baptisé le 1er Novembre 1571.
- 5°/ Pierre BAUDRAN, y baptisé le 18 Février 1573, qui épousa en 1595 Françoise NOUEL dont il eut un fils Pierre qui a fait souche, et dont la descendance sera rapportée après celle de Nicolas BAUDRAN.
- 6°/ Louis BAUDRAN y baptisé le 21 Juillet 1575.
- 7°/ Jacques BAUDRAN y baptisé le 26 Janvier 1577, qui épousa Jacquette LOCQUET, dont postérité sera rapportée après celles de Nicolas BAUDRAN et de Pierre BAUDRAN, ses frères.
- 8°/ Olive BAUDRAN y baptisée le 16 Juillet 1579, dame du Jardin inhumée le 18 Février 1616.
- 9°/ Françoise BAUDRAN y baptisée le 10 Novembre 1580. Mariée en 1597 à Guillaume TRANCHANT. Elle fut inhumée le 17 Janvier 1652.
- 10°/ Julien BAUDRAN y baptisé le 21 Février 1582.
- 11°/ Gillette BAUDRAN y baptisée le 24 Mars 1586.
Mariée en Janvier 1611 à Noble Homme Bertrand LAMBERT, écuyer, Sieur du Grand Moulin, baptisé le 28 Août 1582, fils de Noble Homme Laurent LAMBERT, Sieur du Bas Chemin et de Jeanne DENOUAL.
Ils furent inhumés, lui le 31 Août 1650, elle le 24 Octobre 1670, dont postérité.
- 12°/ Guillaume BAUDRAN, y baptisé le 20 Juin 1588.

Honorable homme Nicolas BAUDRAN, ci-dessus, fut baptisé à St Malo le 25 Juillet 1570, Sieur de la Massuère et de la Ville-es-Oris (ou Ville es Oux). Il épousa Jeanne OLIVIER, peut-être de la même famille que les Sieurs des Bas Champs en St Coulomb. Il fut inhumé le 14 Octobre 1646.

Leurs enfants furent :

- 1°/ Jean BAUDRAN, qui suit.
- 2°/ Thomase BAUDRAN, baptisée à St Malo le 15 Mars 1597.
Elle épousa
 1. en Juillet 1614 André BILLEN, Sieur de la Beilletière, de Vitré.
 2. Le 25 Janvier 1622 Honorable Homme Laurent GOURDAN, Sieur de la Touche, fils d'honorable homme Thomas et de Thomase GROUT, dont postérité.
- 3°/ Jeanne BAUDRAN y baptisée le 18 Juin 1598.
- 4°/ Nicolas BAUDRAN, " le 12 Août 1599.
- 5°/ Françoise BAUDRAN " le 12 Septembre 1600.
- 6°/ Jacquette BAUDRAN " le 8 Février 1602.
- 7°/ Perrine BAUDRAN " le 23 Avril 1603, mariée le 19 Octobre 1624 à Alain JOURDAN baptisé le 9 Novembre 1569, Sieur du Clos neuf, frère de son beau-frère, dont postérité.
- 8°/ Pierre BAUDRAN y baptisé le 11 Novembre 1604, Sieur du Taillis.
Il épousa Julienne LEROY et en eut :
 1. Nicolas BAUDRAN baptisé le 14 Mars 1627.
 2. Jeanne BAUDRAN " le 14 Mars 1631.

3. Julien BAUDRAN baptisé le 14 Mars 1635.
4. Guillemette BAUDRAN baptisée le 11 Novembre 1640.
5. Servanne BAUDRAN baptisée le 24 Janvier 1642.

On ne connaît pas leur descendance.

9°/ Jeanne BAUDRAN baptisée le 19 Décembre 1605, Delle des Rougeries.
Inhumée le 12 Février 1678.

10°/ Julien BAUDRAN y baptisé le 23 Mars 1607, Sieur du Moulin Neuf,
marié le 23 Novembre 1644 à Jeanne BERNARD, dont :

1. Jeanne BAUDRAN baptisée le 19 Mars 1646.
2. Marie BAUDRAN baptisée le 12 Juillet 1647, inhumée le 29 Juin 1665.
3. Bertranne BAUDRAN baptisée le 16 Août 1649 à St Servan.

On ne connaît pas leur descendance.

11°/ Gillette BAUDRAN baptisée le 16 Août 1608.

12°/ Nicolas BAUDRAN " le 31 Mai 1610, inhumé le 6 Octobre 1633.

13°/ Julienne BAUDRAN " le 26 Septembre 1611.

14°/ Josselin BAUDRAN, Sieur des Douets, baptisé le 20 Août 1613.

Il épousa en lères noces, Esther BOURSE, inhumée le 12 Octobre 1650,
et en 2e noces le 18 Septembre 1651 Olive MESNAGE.

Ses enfants furent :

1. Servanne BAUDRAN baptisée le 17 Mai 1641.
2. Jeanne BAUDRAN baptisée le 3 Octobre 1642.
3. Nicolas BAUDRAN " le 5 Janvier 1644.
4. Anne BAUDRAN " le 26 Juillet 1646, mariée le 28 Janvier 1668
à François ARSON, Sieur de la Villaume, baptisé le 24 Octobre 1640,
fils de Honorable Homme Jean ARSON, Sieur des Portes, et d'Olive FRETET,
dont postérité.
5. Josselin BAUDRAN baptisé le 12 Novembre 1647 nommé le 10 Octobre...
6. Gillette BAUDRAN baptisée le 24 Juin 1649.
7. Perrine BAUDRAN baptisée le 28 Juillet 1650.
8. Laurence BAUDRAN baptisée le 25 Septembre 1652.
9. Pierre BAUDRAN baptisé le 21 Mars 1654.
10. Julien BAUDRAN baptisé le même jour.
11. Macé BAUDRAN baptisé le 7 Mars 1657.

On ignore la descendance des fils.

15°/ Andrée BAUDRAN baptisée le 12 Février 1615, mariée le 9 Septembre
1636 à Noble Homme Jean REHAULT, écuyer, Seigneur des Mauvais, veuf
de Marguerite LE FER. Ils furent inhumés le 12 Mai 1659, elle le
19 Mai suivant. Dont postérité.

16°/ Françoise BAUDRAN, baptisée le 16 Septembre 1616.

Honorable Homme Jean BAUDRAN, ci-dessus, fils aîné, baptisé
le 26 Octobre 1595, Sieur de la Ville-es-Oris, se maria deux fois.

. En lères noces, il épousa le 4 Mai 1624 Guillemette COLLIN,
baptisée le 16 Août 1605, fille de Honorable Homme Thomas COLLIN, Sieur
du Pontgirault, et d'Olive SERE. Elle fut inhumée le 14 Juillet 1625.

. En 2e nocés, en Novembre 1626, Laurence PELE, baptisée le 13 Novembre 1606, Fille d'Olivier PELE, Sieur de la Richardais, et de Gillette MARTIN. Elle fut inhumée le 26 Juin 1682 et son mari le 9 Juin 1659.

Ils eurent dix enfants :

- 1°/ Jean BAUDRAN, baptisé le 30 Avril 1625.
- 2°/ Nicolas BAUDRAN, qui suit.
- 3°/ Olivier BAUDRAN baptisé le 21 Novembre 1629
- 4°/ Laurence BAUDRAN baptisée le 21 Février 1631, mariée en 1653.
- 5°/ Thomase BAUDRAN " le 20 Février 1634.
- 6°/ Jean BAUDRAN " le 10 Avril 1638.
- 7°/
- 8°/ Jean François BAUDRAN baptisé le 27 Septembre 1640.
- 9°/ Pierre BAUDRAN baptisé le 23 Juillet 1646.
- 10°/ Marie BAUDRAN " le 25 Décembre 1648.

Noble Homme Nicolas BAUDRAN, baptisé le 28 Août 1628, Sieur de la Massuère, avocat en La Cour, épousa le 11 Septembre 1657 Delle Anne BRIGNON, baptisée le 10 Mai 1636, fille de Pierre BRIGNON Sieur de Limonnay, et de Geneviève LA CHOUE.

Ils eurent treize enfants :

- 1°/ Pierre BAUDRAN baptisé le 31 Juillet 1658.
- 2°/ Jean BAUDRAN " le 6 Novembre 1659.
- 3°/ Briend BAUDRAN " le 30 Janvier 1661.
- 4°/ Nicolas BAUDRAN " le 18 Septembre 1662, écuyer, mari de Françoise BAUDRAN dont il eut un fils, Nicolas Laurent BAUDRAN né le 30 Décembre 1712, nommé le 1er Janvier 1713.
- 5°/ François BAUDRAN baptisé le 21 Décembre 1663, mort le 29 Mars 1673.
- 6°/ Jacques BAUDRAN, baptisé le 18 Mai 1665.
- 7°/ Laurence BAUDRAN " le 15 Octobre 1666, Delle de la Rivière, inhumée le 27 Mars 1703.
- 8°/ Bernard BAUDRAN baptisé le 10 Septembre 1668, écuyer, mari de Laurence LEONORY dont issurent :
 - . Laurence-Denise BAUDRAN, née en Espagne, morte le 16 Mai 1790 à 90 ans.
 - . Jean-Pierre BAUDRAN, baptisé à la maison et nommé le 28 Janvier 1714.
- 9°/ François Louis BAUDRAN, baptisé le 24 Octobre 1670 et inhumé le 16 Octobre 1694.
- 10°/ Jean BAUDRAN, baptisé le 15 Mars 1673.
- 11°/ Charlotte BAUDRAN baptisée le 4 Septembre 1678. 12°/ ?
- 13°/ François Michel BAUDRAN né et baptisé à Paramé, nommé le 12 Novembre 1687, écuyer. Il mourut en mer et eut un service le 15 Février 1712.

On ignore leur descendance.

--- BRANCHE QUI A CONTINUE LA FAMILLE ---

/cadet/

Pierre BAUDRAN ci-dessus, fils de Pierre BAUDRAN Sieur du Haut Bourgneuf et de la Massuere, et de Françoise BOULAIN, fut baptisé à St Malo le 18 Février 1573. Il épousa en 1595 Françoise NOUEL

Il en eut :

- 1°/ Gilles BAUDRAN, baptisé le 31 Août 1596 et inhumé le 16 Août 1627.
- 2°/ Pierre BAUDRAN, qui suit.

Pierre BAUDRAN ci-dessus, Sieur des Grèves, fut baptisé à St Malo le 16 Février 1599. Il épousa le 20 Février 1628, Josseline MOREAU baptisée le 3 Avril 1603, qui devait être inhumée le 14 Septembre 1675, fille de Honorable Homme Nicolas MOREAU, Sieur de la Gervaisais et d'Hélène de LAUNAY de la maison de Launay, Seigneur de Launay Ravilly en St Père (pour Launay-Ravilly, voir de LAUNAY --à St Malo-- et MOREAU --à St Malo--)

Il mourut le 21 Février 1675.

De ce mariage, issurent douze enfants :

- 1°/ François BAUDRAN, baptisé le 1er Juillet 1630.
- 2°/ Jocelyne BAUDRAN " le 14 Septembre 1631.
- 3°/ Thomas BAUDRAN " le 25 Avril 1633.
- 4°/ Nicolas qui suit.
- 5°/ Olivier BAUDRAN baptisé le 23 Juin 1637.
- 6°/ François BAUDRAN " le 16 Août 1639.
- 7°/ René BAUDRAN, qui viendra après son frère.
- 8°/ Pierre BAUDRAN, baptisé le 3 Avril 1643.
- 9°/ Guillaume BAUDRAN, baptisé le 6 Avril 1644, Seigneur de la Mettrie, inhumé le 6 Mars 1684.
- 10°/ Julien BAUDRAN baptisé le 26 Mai 1645.
- 11°/ Anne BAUDRAN " le 23 Décembre 1646.
- 12°/ Hélène BAUDRAN " le 16 Avril 1649.

Nicolas BAUDRAN, ci-dessus, baptisé à St Malo le 10 Février 1636, écuyer, Sieur des Grèves, Conseiller du Duc d'Orléans, épousa le 17 Février 1684 Delle Marie TRUCHET Delle du Boisjoly qui avait été baptisée le 21 Février 1664, fille de Nicolas TRUCHET, Sieur des Chesnais, et de Jeanne TRUBLET.

Ils eurent pour enfants :

- 1°/ François BAUDRAN, baptisé le 5 Novembre 1683 (légitimé), Conseiller du Grand Conseil, mort sans postérité. Les enfants de son frère Nicolas Auguste en héritèrent (Voir partage du 15 Octobre 1762).
- 2°/ Nicolas Auguste, qui suit.
- 3°/ Françoise BAUDRAN, baptisée le 21 Décembre 1686 (?)
- 4°/ Marie Pacifique, baptisée le ?
- 5°/ Thérèse Françoise BAUDRAN, baptisée le 3 Avril 1688.

Messire Nicolas Auguste de BAUDRAN, écuyer, Sieur de Belestre, baptisé à St Malo le 18 Juillet 1685, eut pour parrain Thomas TRUCHET, Capitaine de la Marine du Roi, et mourut en 1762. Il épousa Noble Dame Rose Françoise de PAREY, Baronne de la baronnie de Combrey en Fauguernon, et de Lepecq également en Fauguernon, Dame de la Motte d'Acqueville près Falaise, St Vigor des Maizeretz, La Chapelle Tugerbol, patronne de Norolles et de la Chapelle Ste Catherine de la Cathédrale de Lisieux, morte vers Mai 1780. Le 3 Mai 1780, inventaire fut fait au château de Combray en présence de ses deux fils et de sa fille Louise - Delphine. La seigneurerie, fief et terre d'Acqueville, la Motte, Fuencq, furent attribués auparavant au dit Nicolas Auguste de BAUDRAN par transaction passée devant les notaires du Chatelet de Paris le 6 Août 1744. A sa mort eut lieu partage le 15 Octobre 1762 entre ses deux fils. L'aîné eut la baronnie de Combrey, Lepecq etc... le cadet eut les autres biens.

Voici leurs enfants :

- 1°/ Messire Jacques Auguste de BAUDRAN, Baron de Combrey, Seigneur de la Motte d'Acqueville etc... Officier de Cavalerie.
- 2°/ Louis-Charles de BAUDRAN, Seigneur de St Vigor des Maizeretz (arrondissement de Vire) et de la Chapelle Eugerbold, Chevalier de St Louis, Capitaine des Vaisseaux du Roi. Il fut sans doute père de Rose Marie Magdeleine de BAUDRAN qui en 1808, était veuve de Jacques-Marie Olivier DUVERGIER, habitait Caen et possédait des terres à St Vigor.
- 3°/ Noble Dame Jeanne Marie de BAUDRAN, mariée par contrat du 5 Janvier 1754 et célébration du 2 Avril à son cousin, Messire François de BAUDRAN, écuyer, Seigneur de Launay-Ravilly, St Guinoux, Maupertuis, etc Capitaine des Vaisseaux du Roi, lequel mourut à Launay le 8 Décembre 1808. Elle mourut en Normandie au début de 1763 (les de la FOYE en sortent).
- 4°/ Louise Delphine de BAUDRAN, baptisée à St Vigor des Maizerets le 30 Juin 1741 ; elle eut pour parrain son frère, Louis-Charles, et pour marraine Catherine de BAUDRAN. Elle épousa par contrat passé le 17 Juin 1782, devant Louis-Tanneguy GRUNE, garde-notes au baillage de Falaise pour le siège de Tournebu, au château de la Motte d'Acqueville, Messire Jacques-Charles-François d'ORGLANDES, Chevalier, Baron de Briouze, ancien major au régiment de dragons du Languedoc, mestre de camp de dragons, Chevalier de St Louis, fils de Messire Nicolas d'ORGLANDES Comte de Briouze, Colonel du régiment d'infanterie de son nom, et d'Anne Suzanne de BEAUCHAMPS demeurant en la ville d'Argentan par St Germain. Signèrent à ce contrat : Marquis de MORTAINVILLE, le Duc d'HARCOURT, d'AUBUSSON et de la FEUILLADE, Duchesse d'HARCOURT, HARCOURT de BRIQUERVILLE, de CAUVIGNY, CAUVIGNY BOULOUVILLIER etc... Il mourut à Argentan le 2 Février 1794 - sans postérité.

00000000

Ici a été arrêtée l'histoire des BAUDRAN. Elle est reprise sous forme d'arbres en annexe 2 de la présente partie III.7. On observe un certain "flottement" lié de confusion, entre la fin de l'arbre 1 (issu des informations ci-dessus) et le début de l'arbre 2 (provenant d'une autre source, une lettre de Perrine TRANCHANT). Dans le doute, tout a été reproduit tel quel.

FAMILLE BAUDRAN

Arbre généalogique 1

- 1- Gonnet épouse Dame Jehanne
- 2- Pierre Damoiselle Jacqueline
- 3- Guyon Dame Florimonde

BRANCHE DE LYON

- 4- Philippe épouse Jeanne Langlois / Jean / Simon / Hector / Antoine / Claude / 4 bis. Jean épouse Robine Bozard / Marguerite / Jeanne / Antonette
- 5- Louis épouse Cl. Fause / Thomas / Etienne
- 6- Claude épouse G. de Coursan / Charles / Louis / Etienne / Catherine
- 7- Balthazar 7 bis. Henri. Nicolas

6 bis. (a) épouse Jeanne Olivier

- 7 bis. Jean épouse Laurence Pelé / Thomas / Jeanne / Nicolas / Francoise / Jacqueline / Perrine / Pierre / Jeanne / Julien / Gillette / Nicolas / Julienne / Josselin / Andrée / Françoise

8 bis. Jean / Nicolas épouse Anne Brignon / Laurence / Thomas / Jean / Jean. François / Pierre / Marie / Olivier

9 bis. Pierre / Jean / Briand / Nicolas / François / Jacques / Laurence Bernard / François / Jean / Charlotte / François Michel

(on ignore leur descendance)

- 6. ter. (b) épouse Françoise Noël
- 7. ter. Gilles - Pierre épouse Josteline Moreau

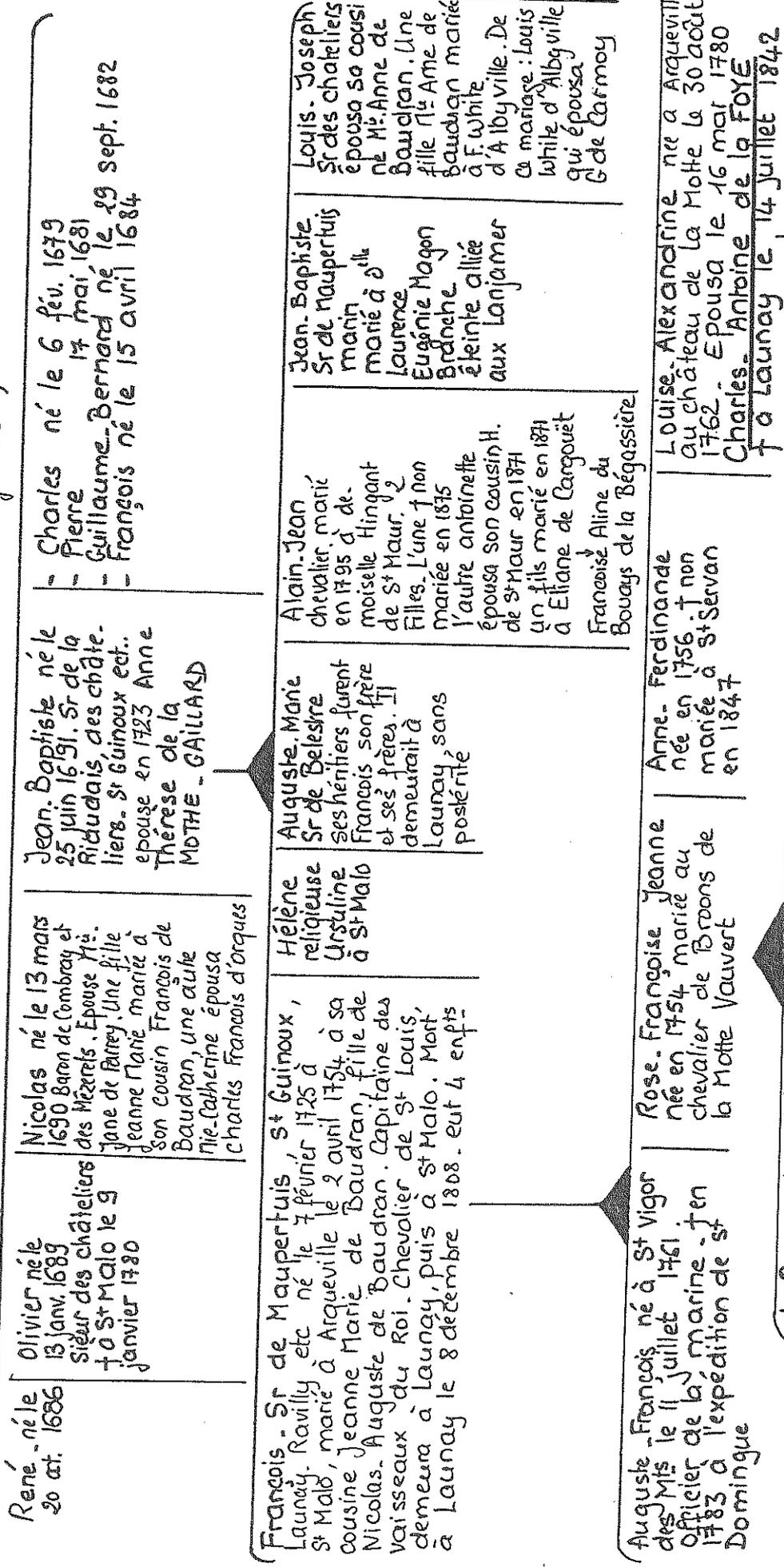
- 8 ter. François / Joseline / Thomas / Nicolas / Olivier / François / RENE / Pierre / Guillaume / Julien / Anne / Méline

épouse Perrine Franchant épouse Marie Truchet

III. 7. / Annexe 2

(Louise. Alexandrine de Baudran épouse Charles. Antoine de la FOYE)

René Baudran, né le 9 septembre 1640, l'un des enfants de Pierre Baudran Sr des Grues et de Joceline Moreau Sr des Chastellers. Conseiller de S.A.R. Mr le duc d'Orléans maintenu dans sa noblesse le 2 juin 1701 - Epousa Perrine Franchant dont 8 garçons qui sont (suivant une lettre de Perrine Franchant à sa cousine Baudran d'Orlandes.)



III.7. / ANNEXE 3

QUELQUES DOCUMENTS--SUPPORTS DES ARBRES GENEALOGIQUES
 =====

--- Partage des héritages de Etienne GAILLARD, Sieur du Boisjoly,
 et Gillette PICOT, sa femme, le 11 Mai 1656, entre ses enfants :

Etienne GAILLARD, Sieur de St Christophe - Chanoine en l'Eglise
 Cathédrale de St Malo.

François, Sieur de la Motte.

Henry, Sieur de la Gastinaye.

Jean, Sieur du Fresne.

§°§°§°§°§

Contrat de mariage - 1723 - à Saint-Malo.

Entre Jean-Baptiste BAUDRAN, Seigneur de la Riaudais, fils de feu écuyer
 René BAUDRAN, Sieur des Chastelliers, et de Dame Perrine TRANCHANT,
 ET

Anne Thérèse GAILLARD, fille de Maître Allain GAILLARD, Sieur de la
 Motte, Conseiller Honoraire au siège de l'Amirauté de St Malo,
 et de Dame Marie DESAUGUE.

Fait en présence de

François BAUDRAN, Sieur de Launay, lieutenant de Messieurs les Maréchaux
 de France dans la Sénéchaussée royale de St Brieuc,

François Etienne GAILLARD, Seigneur de la Gastinaye, Conseiller à
 l'Amirauté de St Malo,

Ollivier BAUDRAN, Sieur des Chastelliers,

Pierre LE FER, Seigneur de la Saudrie,

Allain GAILLARD,

Louis HEURTAULT, Sieur de la Villemorin,

Delles et Dames GAILLARD, de la Villemorin, de la Gastinaye, de Boismon,
 Géraldine de BEAUSEJOUR, Sauvage.

§°§°§°§°§

A Acqueville

14 Octobre 1737 - a été baptisée Jeanne Marie de BAUDRAN,
 fille de Nicolas Auguste de BAUDRAN, Chevallier, Sieur de Bellestre,
 et de Rose de PARREY.

Marraine : Marguerite DAUTEVILLE CHIV..VAST, épouse de Jean Joseph
 GOSSELIN. Chr. Sieur et Patron de Garcelles et d'O.

Parrain : François Jean Antoine de PARREY, écuyer, lieutenant Colonel
 du régiment Royal étranger, Chevalier de St Louis.

§°§°§°§°§

Ses parents

5 Janvier 1754 - Contrat entre François de BAUDRAN, enseigne des Vaisseaux du Roi, fils de Jean Baptiste et de Marie Thérèse GAILLARD, et Marie Jeanne de BAUDRAN, fille de Nicolas Auguste de BAUDRAN, Sieur et Baron de Combray, de St Vigor, des Mézerets etc... et de Dame Rose-Françoise de PARREY.

Tuteurs : François de BAUDRAN, Jean-Jacques de PARREY, Ollivier BAUDRAN, Sieur du Chastellier, Louis de BAUDRAN, Haut et Puissant Seigneur Ferdinand Adrien de la VIEILVILLE, Marquis d'Orville, Messire Jean de COUVERT de COULONS, Robert et François de COUVERT Chanoines de Bayeux, Michel VAUTIER, écuyer, Sieur de St Simon, Louis POIRIER d'ANFREVILLE, Conseiller au Parlement de Normandie.

§°§°§°§°§

4 Avril 1659

François MOREAU, Sieur de Launay-Ravilly demeurant à Saint-Malo justiciable pour cette terre de JOUGLIN FROTES, Sieur de St Père, demeurant paroisse de Lancosnoy.

§°§°§°§°§

19 Avril 1747

Reçu de la dot de Soeur Ste Anne, fille de M. et Mme de la RIAUDAIS BAUDRAN par la Supérieure des Ursulines à St Malo.

§°§°§°§°§

Extrait de naissance à St Vigor les Maizerets (arrondissement de Vire) le 11 Novembre 1761, de Auguste François BAUDRAN, fils de François BAUDRAN et de Marie Jeanne.

Marraine : Françoise BAUDRAN, veuve de feu Jean SABOT de LARSAN, Conseiller du Roy en ses conseils, et son président en son Grand Conseil.
Parrain : François BAUDRAN, Lieutenant de Nosseigneurs les Maréchaux de France.

§°§°§°§°§

18 Août 1769

Ollivier BAUDRAN, Sieur des Chatelliers, demeurant à Saint-Malo, se reconnaît justiciable de Etienne Auguste BOUDE, Sieur de la Vieuville, Marquis de Châteauneuf, Colonel d'infanterie, ancien Capitaine des Gardes Françaises, pour les biens situés en la paroisse de St Père. Cy-après : Terre de Launay-Ravilly - dont maison bâtie depuis quelques années, l'ancienne maison de Launay-Ravilly transformée en ferme, qui tient ces biens par héritage de René BAUDRAN, Sieur des Châtelliers, son père, et François BAUDRAN, Sieur de Launay, son frère.

§°§°§°§°§

Régistres des décès - 9 Janvier 1780 à St Malo - Ollivier BAUDRAN, fils de René et de Perrine TRANCHANT des Châtelliers, mort à 91 ans.

§°§°§°§°§

1781 - Par devant Notaires du Marquisat de Châteauneuf.

Contrat de mariage de la MOTTEVAUVERT et de BAUDRAN.

Entre Messire Charles Louis Ange de la MOTTE BROONS, Chevalier, Sieur de Blavon, ancien Capitaine des Vaisseaux du Roy, Chevalier de St Louis, issu de la maison de Broons juveigneur de celle de Dinan, fils de Messire Jacques de la MOTTE BROONS, Chevalier, Sieur de Vauvert, Blavon etc...

et de Dame Jeanne Julienne GERARD Dame de Vauvert, originaire de la terre de Lescoët, paroisse de Ploué, diocèse de St Malo, y demeurant au château de Vauvert,

ET

Rose Françoise Jeanne de BAUDRAN, fille de Messire François de BAUDRAN, ancien Capitaine des Vaisseaux du Roy, Chevalier de St Louis, Sieur de St Guinoux, Maupertuis, Launay-Ravilly etc...

et de Dame Marie Jeanne de BAUDRAN originaire de la paroisse de St Vigor de Maizerets, évêché de Bayeux, demeurant ensemble au château de Launay-Ravilly.

§°§°§°§°§

Launay acquis le 16 Juin 1640 par Roll... MOREAU, Dame de la Gastinaye, bourgeoise de St Malo.

§°§°§°§°§

20 Juin 1781 - Vente d'une rente de blé entre M. BAUDRAN de Launay, l'aîné mort sans enfants, et sa soeur Marie Anne, veuve de Louis Joseph de BAUDRAN, demeurant à son manoir des Châtelliers en St Samson - Tous deux enfants de Thérèse GAILLARD et de BAUDRAN de la Riaudais.

§°§°§°§°§

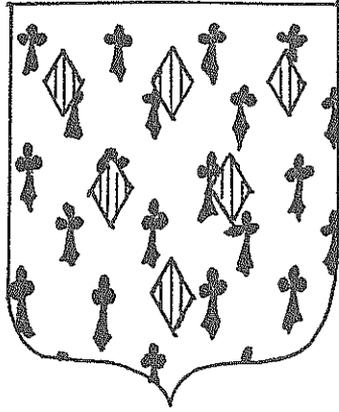
- Charles François d'ORQUES épousa Marie Catherine BAUDRAN, fille de Nicolas Auguste et de Rose de PARREY (alliance de la FOYE - PARREY en 1609). La famille de PARREY descend d'Ambroise PARE, Médecin de François 1er.

- Louise Anne Henriette Adélaïde d'ORGLANDES épousa Auguste Jacques de BAUDRAN, puis en 2e mariage, le Baron de FOLLEVILLE.

et Jacques Charles d'ORGLANDES, Comte de Briouze, épousa Louise Delphine de BAUDRAN - Sans postérité.

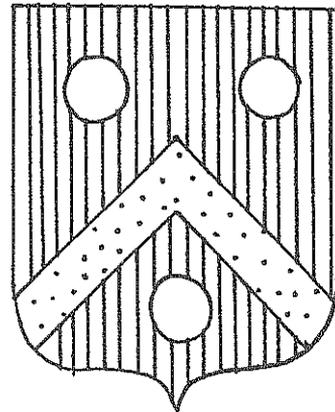
- Charles François Jean Marie Hubert DOUEZY d'OLLANDON épousa Anne Louise de BAUDRAN, fille d'Auguste Jacques de BAUDRAN et de Louise Anne Henriette Adélaïde d'ORGLANDES.

- Marie Pacifique BAUDRAN, fille de Nicolas Sieur des Grûes, et de Marie TRUCHET, épousa Ferdinand de la VIEFVILLE, Comte d'Orville.



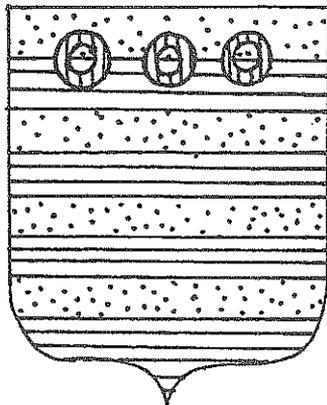
D'ORGLANDES de BRIOUZE

D'hermine à 6 losanges
de gueule : 3, 2 et 1
de long.



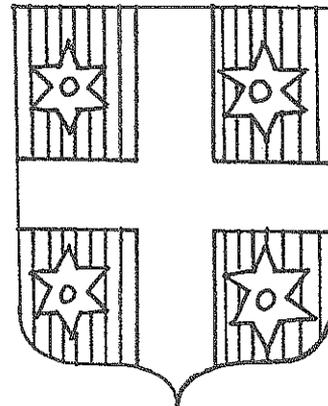
DOUEZY D'OLLANDON

De gueulle au chevron
d'or accompagné de
3 besants d'argent.



de la VIEFVILLE

Fascé d'or et d'azur de
8 pièces et 3 annelets
de gueule posés en chef
brochant sur les deux
premières fascés.



du FAY

De gueulle à la croix
d'argent cantonnée de
4 mollettes d'éperon
du même.

Les du Fây étaient Comtes de MALEVRIER,
du BOSQ, GRAINELARVILLE, Marquis de la HAYE,
Barons de BONNEBOSC, etc...

(Marguerite de la FOYE, fille de Jacques,
épousa Marc-Aurèle du Fây, écuyer, Sieur
de la Garenne.)

III. 7. / ANNEXE 4

QUELQUES PRECISIONS SUR LES BRANCHES COLLATERALES
=====

Mesdames d'OLANDON, du VERGIER et de BAUDRAN (depuis Madame de FOLLEVILLE) étaient filles de Nicolas de BAUDRAN, et cousines issues de germaines de Madame de la FOYE, née de BAUDRAN.

Les de BAUDRAND (ou BAUDRAN) originaires du Lyonnais - branche bretonne - L'examen des vieux titres d'après les maintenues de noblesse remonte à 1300. La famille possède deux maintenues de noblesse avec preuves à l'appui, l'une de la généralité de Paris signé PHELIPPEAUX à la requête de Nicolas BAUDRAN du 20 Août 1707, l'autre signée Anthoine FERROUD, Sieur de Villemilan, Commissaire du Roi, délivrée à Rennes le 10 Décembre 1708, ladite Mainteneur à la requête principalement de Monsieur François de BAUDRAN, Sieur de Launay.

Acte d'acquet de 1687 par noble Sieur René de BAUDRAN, Sieur des Châtelliers.

Rôle de 1752 des rentes en nature et en argent dues à la Dame Anne Thérèse GAILLARD épouse d'écuyer Jean Baptiste BAUDRAN, Sieur de la Riaudais, de Maupertuis (paroisse de St Guinoux) fondateur de l'église et du cimetière de St Guinoux (près de St Père).

Par un autre acte, le même Jean Baptiste écuyer, Sieur de la Riaudais, de Maupertuis, de Rosténeuf, de la Croilleule, de St Guinoux, de la Motte Bois-Riou et autres lieux, perçoit les mêmes rentes seigneuriales (quelques boisseaux, ou godets de froment, 6 sols, 3 deniers, 1 obole, une poule, 1/2 poule ou simplement obéissance). Mais chaque tenancier se reconnaît justiciable dudit Sieur de la Riaudais ou autre Sieur vassal.

Le même Jean Baptiste avait épousé Anne Thérèse GAILLARD, née à Saint-Malo.

De ce mariage, sont nés :

Ecuyer François de BAUDRAN, né le 7 Février 1725, Sieur de Launay-Ravilly, la Motte Bois-Riou etc... Chevalier de St Louis, Capitaine des Vaisseaux du Roi.

Hélène de BAUDRAN, religieuse au couvent des Ursulines de St Malo.

Ecuyer Jean Baptiste BAUDRAN de MAUPERTUIS (branche Vaucouleurs Lanjamet).

Ecuyer Nicolas Marie de BAUDRAN, Baron de Combrey et des Mezerets (branche de Normandie plus tard réunie à celle de la Bretagne).

Ecuyer Alain Jean de BAUDRAN, marié à Melle HINGANT de SAINT MAUR, père de Marianne et d'Antoinette :

. La lère non mariée, décédée à Guingamp le 1er Octobre 1873,

. La 2e, mariée à son cousin germain M. Joseph HINGANT de SAINT MAUR, décédée aussi à Guingamp le 21 Août 1871 ; de ce mariage, est né un fils, Alfred HINGANT de SAINT MAUR, marié en 1871 à Melle Eliane de CARGOUET).

François de BAUDRAN, écuyer, Sieur de Launay-Ravilly, et Capitaine des Vaisseaux du Roi, épousa le 1754, en Normandie, sa cousine germaine Melle Marie Jane de BAUDRAN, dont la mère était Melle Rose Françoise de PAREY (2e alliance de la famille) et qui habitait le château de Combray, près Lisieux.

Il eut un fils, Officier de Marine, mort en 1780 à 19 ans à l'expédition de St Domingue, et trois filles :

1. Rose Françoise Jane, mariée au Chevalier de BROONS de la MOTTE VAUVERT. Elle eut deux fils et fut grand-mère de la Marquise de BIZIEN du LEZARD née Lucile de la MOTTE VAUVERT dont le père était l'aîné. Le second fils se fit prêtre et mourut Evêque de Vannes.

2. Anne Ferdinande non mariée, morte en 1848 à 94 ans à St Servan où elle demeurait depuis la mort de son père.

3. Louise Alexandrine élevée en Normandie chez sa grand-mère, Rose Françoise de PARREY depuis la mort de sa mère Marie Jane de BAUDRAN. Elle épousa en 1780 Charles-Antoine de la FOYE.

§°§°§°§°§

III. 8. - FAMILLE DE MEYNARD DE LA SUDRIE

(Irène de MEYNARD de la SUDRIE, femme d'Eugène de la FOYE)

1836.

Armes : D'azur à la dextre d'or posée en pal au chef de gueules chargé de deux croissants d'argent.

En 1836, la famille de MEYNARD de la SUDRIE était établie au Château de la Sudrie, commune de Chameyrat, en Corrèze.

De ce fait, nous ne disposons pas de beaucoup d'informations sur cette famille et n'en trouvons pas trace dans les documents spécialisés.

Eugène étant militaire à Tulle, y avait rencontré dans les cercles mondains, Irène de MEYNARD qui était très jolie. Sa famille était très aisée et dédaignant un peu Eugène de la FOYE, spolié de tous ses biens par la Révolution. Dans une lettre de ses parents, Irène recevait le conseil de "ne pas épouser ce petit Eugène de la FOYE qui n'a pas de fortune". Mais le coeur l'emporta sur la raison et Irène épousa Eugène. Elle avait 23 ans.

De ce mariage naquit Charles-Alexandre en 1839.

Ils avaient acquis le château du Tertre-au-Bault (Guer) dans la 6e année de leur mariage et y passaient leur temps de loisirs. Mais leur bonheur fut de courte durée. Irène, de santé fragile, mourut un an plus tard de maladie pulmonaire. Eugène eut tant de chagrin qu'il voulut inhumer son épouse sous sa fenêtre dans le parc du Tertre. Plus tard, les sépultures ayant été réglemmentées par les communes, son cercueil fut transporté dans le cimetière de Guer.

En 1982, de son propre chef, Pierre du BOISBAUDRY, un de ses arrière petits-fils, faisait ramener son cercueil ainsi que celui de son époux Eugène et celui de son fils, le Général de la FOYE, au Cimetière de St Père-Marc-en-Poulet (Ille-et-Vilaine). Y étaient déjà Charlotte de la MONNERAYE, épouse du Général, ainsi que Adolphe de la FOYE, sa femme et ses filles jumelles.

Seuls, Henri et son fils Georges de la FOYE sont restés enterrés à Guer. Quant à Melle de KERAUTEM, lère épouse du Général de la FOYE, son cercueil fut ramené de Guer dans sa famille.

III. 9 - FAMILLE DE LA MONNERAYE

(Charlotte de la MONNERAYE, femme en 2e nocés de

Charles-Alexandre de la FOYE)

1882.

Armes

D'or à la bande de gueules chargée de 3 têtes de lion
arrachées d'argent et accostées de 2 serpents ailés d'azur.

Les diverses branches actuelles de cette famille ont pour
auteur commun :

Pierre MONNERAYE, Sieur de la Riollaye, bourgeois de Rennes,
Juge - garde héréditaire de la Monnaie de Rennes, inhumé à Toussaints
de Rennes, le 29 Mai 1617 ; y épouse, le 31 Janvier 1579,
Nicole BOUTEILLER, dont :

1°/ Jean, Sieur du Plessix, baptisé à Toussaints, le 29 Juillet 1582,
et inhumé à l'Eglise St Germain de Rennes le 9 Mai 1656 ;
avocat au Parlement, puis conseiller du Roi, en 1617, anobli par
lettres de Septembre 1653, enregistrées le 11 Octobre, marié, vers 1608
à Françoise CORMIER, dont Jean.

2°/ Pierre, Sieur de la Verrie, huissier au Parlement de Bretagne,
Juge - garde héréditaire de la Monnaie de Rennes, inhumé avant le
22 Juillet 1654 ; époux de Marguerite NICOLLON, veuve en 1659, fille
d'honorables personnes Laurent NICOLLON et Julienne GUERINEAU,
dont : René, Sieur du Bourgneuf.

(Voir suite en Annexe 1 de la partie III.9.)

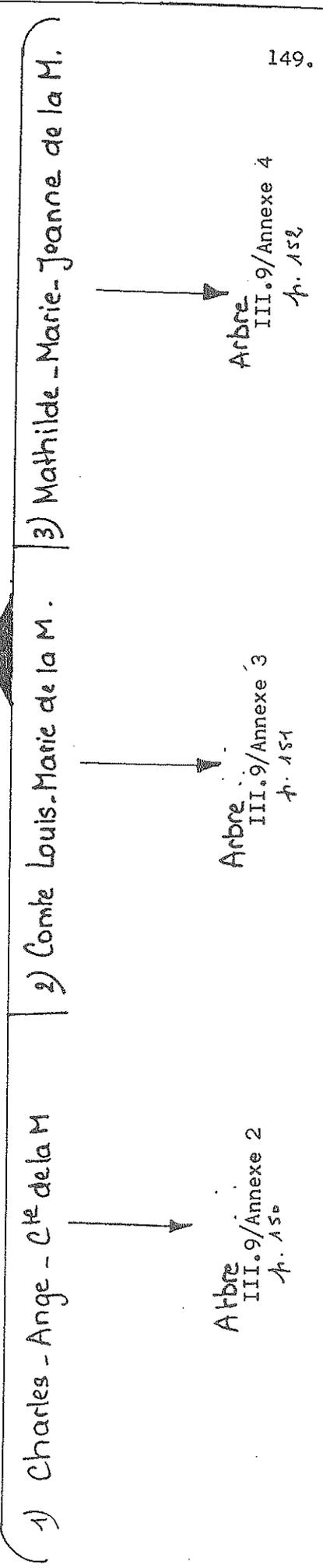
René Monneraye, Sieur du Bourgneuf, né en St-Jean de Rennes le 20 mars 1618. Avocat au Parlement, puis conseiller-secrétaire du Roy, Juge-garde héréditaire de la Monnaie de Rennes, annobli par lettres du 12 décembre 1666 maintenu dans sa noblesse le 9-1-1669, Ten St Germain de Rennes le 4 juin 1673 épouse 1) à St Aubin de Rennes le 24-9-1649 Jacqueline Bonnier 2) à Rennes le 24-1-1654, Geneviève Le Gal de la Haye, née en St Germain de Rennes le 13-2-1637, Ten la même paroisse le 31-10-1709, fille de nobles gens français le Gal, sieur de la Haye, Avocat au parlement, et demoiselle Geneviève Aougstin.

(2e lit) Jean de la Monneraye, écuyer, Seigneur du Bourgneuf, né en St Germain de Rennes le 1-1-1667, Grand prévôt de Bretagne, † le 16-12-1737 en St Etienne de Rennes; ép: Marguerite Le Mézec, fille de Julien Le Mézec, écuyer, Sgr de St Jean, Le Béziec, etc... et de dame Marguerite Champouin

Jean-François de la Monneraye, écuyer, Sgr du Bourgneuf, né à Lesson (I et V) le 21-9-1718, Ten St Etienne de Rennes le 2-12-1784, inhumé à Pommeneil Le Vicomte (C. d. N.), épouse à St Germain de Rennes le 15-9-1755, Jeanne-Françoise-Geneviève de Coniac, née en St Pierre en St Georges de Coniac le 19-4-1735, † à Rennes le 12-3-1811, fille de Messire Jean-François-Dinan de Coniac, chevalier, Sgr de Toulmen, la Ville-Cadio et les Ongées, conseiller au parlement de Bretagne et de Marie-Anne Geneviève de Brilhae.

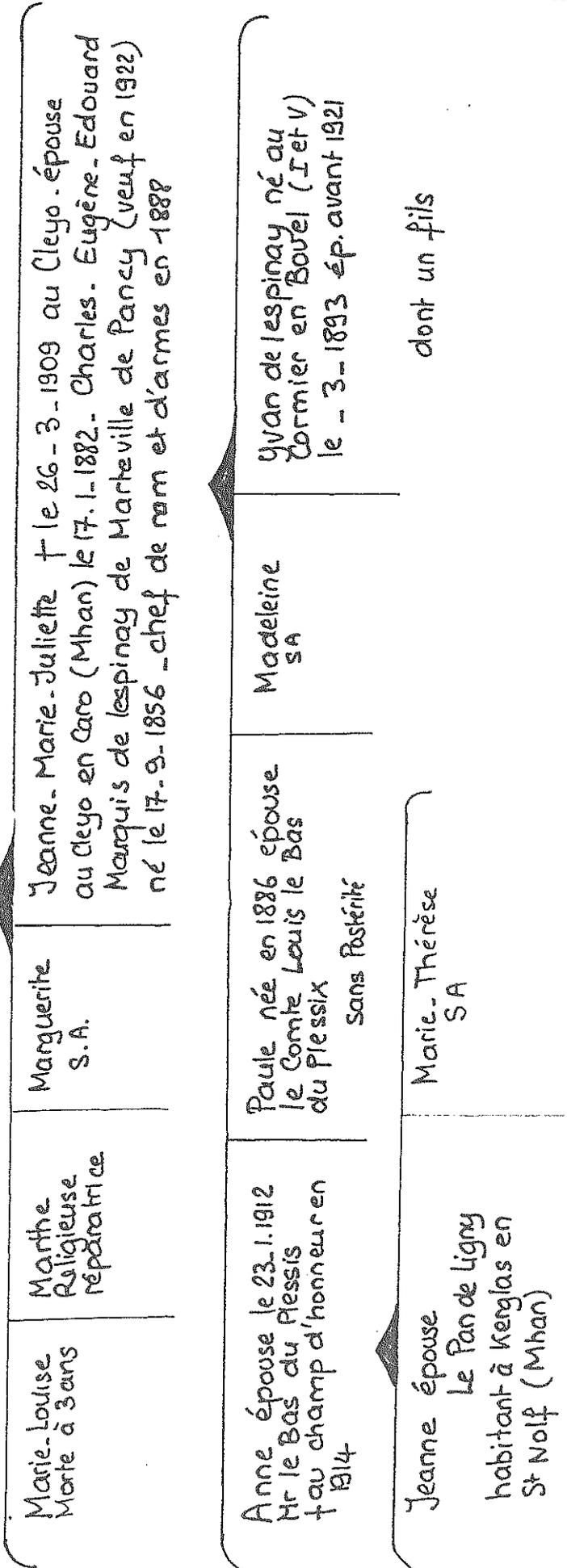
1) Jean-Pierre Dimas de la Monneraye, épouse Marie de Kerouartz dont posté. né existant en 1966

2. Pierre-Bruno Jean de la Monneraye, né en St Etienne de Rennes le 14-11-1759 - Contre-Amiral honoraire, Chevalier de St Louis, Tay chateau du Cleyo en Caro (Mbihan) le 31-10-1832, ép. à Rennes le 31-7-1805 Marie Perrine-Jeanne-Philippine de la Grandière, née en St Martin de Morlaix (Finistère) le 28-5-1772, Tay Cleyo en juillet 1855, fille de Charles-Marie, Cte de la Grandière chef d'escadre des armées navales, grand Croix de St Louis, et de Françoise Hyacinthe le Minihy du Rumen



(III. 9. / Annexe 1)

Charles-Ange, cte de la Monneraye né à Rennes le 3.2.1812, ancien officier d'état Major, Conseiller général et président du conseil général, député, puis sénateur du Morbihan, châtelain du Cleyo en Caro (Mhan), † à Vannes le 12-3-1904 ; épouse le 9 mai 1842 Louise, C.M. J. Robiou de Troquindy, née en 1821, †, fille de Jean-Marie de R. de Troquindy, Sous-Prefet et de Marie A.H. de Tambilly



le Comte Louis - Marie de la Monneraye, né à Rennes le 14.11.1819 t à Redon le 1.11.1892; ép. le 23.7.1853 Eleonore Françoise Marie Yvicquel de L'Escly née le 4.5.1826 t à Redon le 26.12.1912. > fille de Jean Philippe Yvicquel de l'Escly et de Claire Victoire, Marie - Charlotte de la Bourdonnaye de Montluc.

René, né à Caro, château de Coëtcarret en Herbignac (L.A.) ép. le 11.4.1884 Anne - M. J. de Mauduit du Plessix fille de Paul Thomas - Marie de M. du P. et de Anne - M. Thomé de Kredecka

Sévère - Marie de la M. Comte de la Bourdonnaye Marquis de Montluc ép. Josephine Yvonne Espivent de la Villeboisnettel fille de Charles - Albert E. de Lav. et d'Henriette. A. Salvaing de Boissieu

- Paul ép. Madeleine Gillard s.e.
- René ép. Annik lepan de Ligny
- Louis ép. Le page du Bois chevalier
- Charles "mariage idiot"
- Henri prêtre
- Anna religieuse
- Marie (de Villeblanche)
- Yvonne (de l'Estourbeillon)
- Antoinette

- Olivier t 19.9.1818
- Henri ép. en 1921 Yvonne de Bernard de Danne dt Postérité
- René s.e.

Sévère de la Monneraye adopté par son grand oncle Henri Charles Marie Sévère, Cte de la Bourdonnaye Montluc dernier de la Branche Acte du 25.7.82 homologué par jugement du Tribunal civil de Redon le 28 du même mois et par arrêt de la cour d'appel de Rennes le 9 août suivant (voir h. 153)

annexe 5 / III. 9.

Charlotte Marie Anne ép. à Redon le 5.9.1882 Charles - Alexandre. François de la Foye. Veuf de Aïx - Elisabeth. Marie de Kerautem

- Louis né le 2.7.1883 ep. le 12.6.1912 Madeleine du Boisbaudry
- Eugène né le 2.7.1883 ep. Germaine Durcot de Puytesson
- Charlotte née le 31.7.1884 ep Bernard Caudron de Coque - réaumont
- Elisabeth née le 19.11.1887 ep. Yvan du Boisbaudry prêtre de Madeline

Françoise ép. à Redon le 28.2.1889 Marie - Fidèle. René de Jorna, veuf de Edith A.M. de Hillerin

- Gaston
- René prêtre
- Louis ep Lucette de Tinguy de la giroulière
- Réginald
- Marguerite - Marie t à Leans
- Agnès

Marie ep à Redon le 22.10.1896 Charles Richard de la Tour

- Jacques né en 1893 epouse Jeanne Sans
- Louis (1896)
- René (1898) épouse Jeanne de Vitton de Puyruis
- Sophie (1894) ép. le 21.10.1919 Hippolyte Bernard de Courville

* Louis Marie de la Monneraye habitait Coëtcarret, propriété de la famille de Lesely dont il construisit le château actuel. Après le mariage de son fils René, il se fixa à Redon où il fit construire l'habitation du Pellenin (actuellement propriété d'Hubert de Jorna)

Mathilde - Marie - Jeanne de la Monneraye née à Rennes le 7-12-1809 épouse le 12-11-1833
Arthur Clément Marie Ck de Castel né vers 1790, f à Castel le 23-8-1876
 (le chateau de Castel est en Guily (Mhan))

Raymond-François Marie Ck de Castel
 né vers 1850 f à Castel le 17-1-1908
 ép. le 4-7-1877 Charlotte Anne
 Marie Buisson

Armande épouse en 1862
 Arthur-Marie-Constant de
 Préauudeau. Conseiller géne-
 ral du Morbihan dont plu-
 sieurs enfants tous décédés
 avant leur père

Alix-Marie-Pauline ép. à Castel
 le 19-2-1862 Adrien
 Joseph Pinczon du Sel, né à
 Rennes le 11-7-1821, f à Rennes
 en 1887
 chef d'escadron, d'artillerie, che-
 valier de la Légion d'honneur

1 - François, Ck de Castel, ép. Marie
 de Cornulier-Lucinière

- Jean

2 - Charlotte ép. à Nantes le 10-7-1902
 Joseph anger de kernisan

3 - Jeanne ép. à Nantes le 22-10-1912
 Etienne Dumas, capitaine
 d'infanterie

4 - Anne ép. à Nantes le 10-5-1904
 Georges, vic de Montfort

5 - Marie-Françoise Lucienne ép. à
 Nantes le 18-5-1911 Joseph
 Henri-Ernest du Boudays de
 Couesboc

1. Hippolyte Fr. M. Jh. P. dus.
 né à Cherbourg le
 29-1-1868. Châtelain de
 La Lohière en Loutehel
 (Mhan) épouse le 23 juin
 1891 Louise M. Th de la
 Vigne, fille de Louis de
 la Vigne, maire de
 Loutehel, et de Camille
 Joly - Nivert

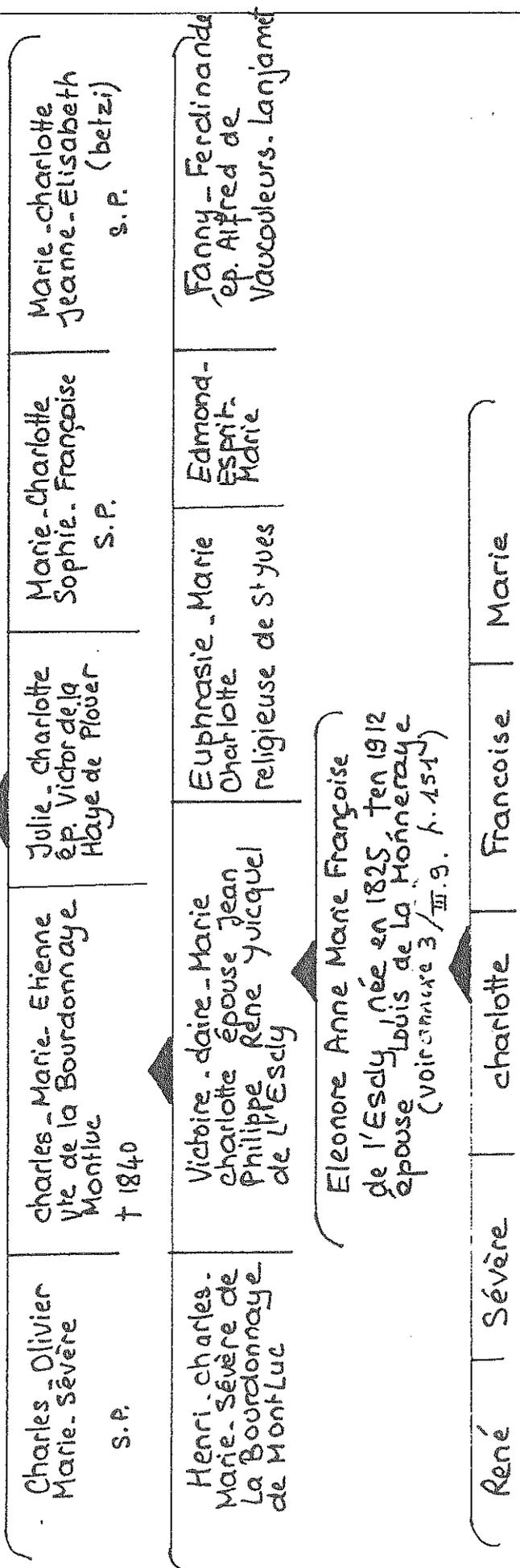
- 1- Xavier 28-11-1894
 2- Roland 6-4-1898
 3- Maurice 11-4-1903
 4- Yvonne 1-7-1892
 5- Alix 13-11-1908
 6- Yvan f 1928

2-Olivier Marie Auguste.
 adrien, né à Cherbourg le
 11-2-1871, f pour la France
 le 18-8-1914. ép à St Briec
 le 10-5-1899 Marie - H. A.
 Jh Pinczon du Sel des Mb
 sa cousine du 5 ou 5
 née à St Briec le 3-11-1874
 fille de Paul P. du S. et de
 Héleine. M.A. Lathmier du
 Clezieux

- 1-René 2-11-1903
 2- Paul 22-9-1905
 3- Anne 20-12-1900
 4- Marie-Thér. 17-7-1902
 épouse en 1920 Edmond
 Glynof de Boismeny
 dt postérité

3- Angèle - Marie
 Pauline, née le
 24-12-1864, f à
 Rennes le 11-9-
 1892 - ep. le 22-4-
 1890 Henri. clé-
 ment-gustave
 de Plade, né en
 1855 fils de
 Joseph Hector de
 Plade, officier
 de Marine et de
 Constance Tourna-
 dre de Noailles
 dt postérité

Charles - Sévère - Louis - Marquis de la Bourdonnaye - MontLuc épouse Julie - Renée de Berthou
(dame de Cicé) - † à Londres le 13 octobre 1798



Charles - Sévère - Louis, Marquis de la Bourdonnaye - MontLuc avait une soeur Julie - Renée - Luc mariée à un Hagon de la Gervaisais. Elle racheta les terres de Cicé vendues comme biens nationaux puis les céda à sa nièce Marie - Charlotte - Sophie - Française qui, elle - même, les revendit à sa soeur Marie - Charlotte - Jeanne - Elisabeth le 22 avril 1830. Puis par héritage à sa nièce Victoire - el - M - Charlotte de la B. Ms épouse de Ph. de L'Esclay

La famille Yvicquel de l'Esclay est Bretonne. "D'azur au chevron d'argent chargé de 5 coquilles de sable et accompagné de 3 quinte - feuilles d'argent". Maintenu noble le 23 août 1740, éteinte en ligne féminine, le 26 déc. 1912, après s'être éteinte en ligne masculine au XIX^e siècle

III. 10 - FAMILLE DU BOISBAUDRY

(Madeleine du BOISBAUDRY, femme de LOUIS de la FOYE)

D'origine chevaleresque très ancienne, les premiers BOISBAUDRY connus sont Guillermus BOSCOBALDRIA et son fils Radulfe dont les noms figurent sur un texte latin dans une charte sur parchemin de CONAN, Duc de Bretagne, en 1150.

Alain du BOISBAUDRY fut Chevalier Croisé à la septième Croisade en 1249.

Le premier chef de famille de nom et d'armes dont les archives familiales possèdent exactement le nom, l'identité, le nom de ses descendants, la nomenclature de ses propriétés, est Guillaume du BOISBAUDRY, écuyer, habitant vers 1350 sa terre du Boisbaudry en la paroisse de Rimou (Ille-et-Vilaine).

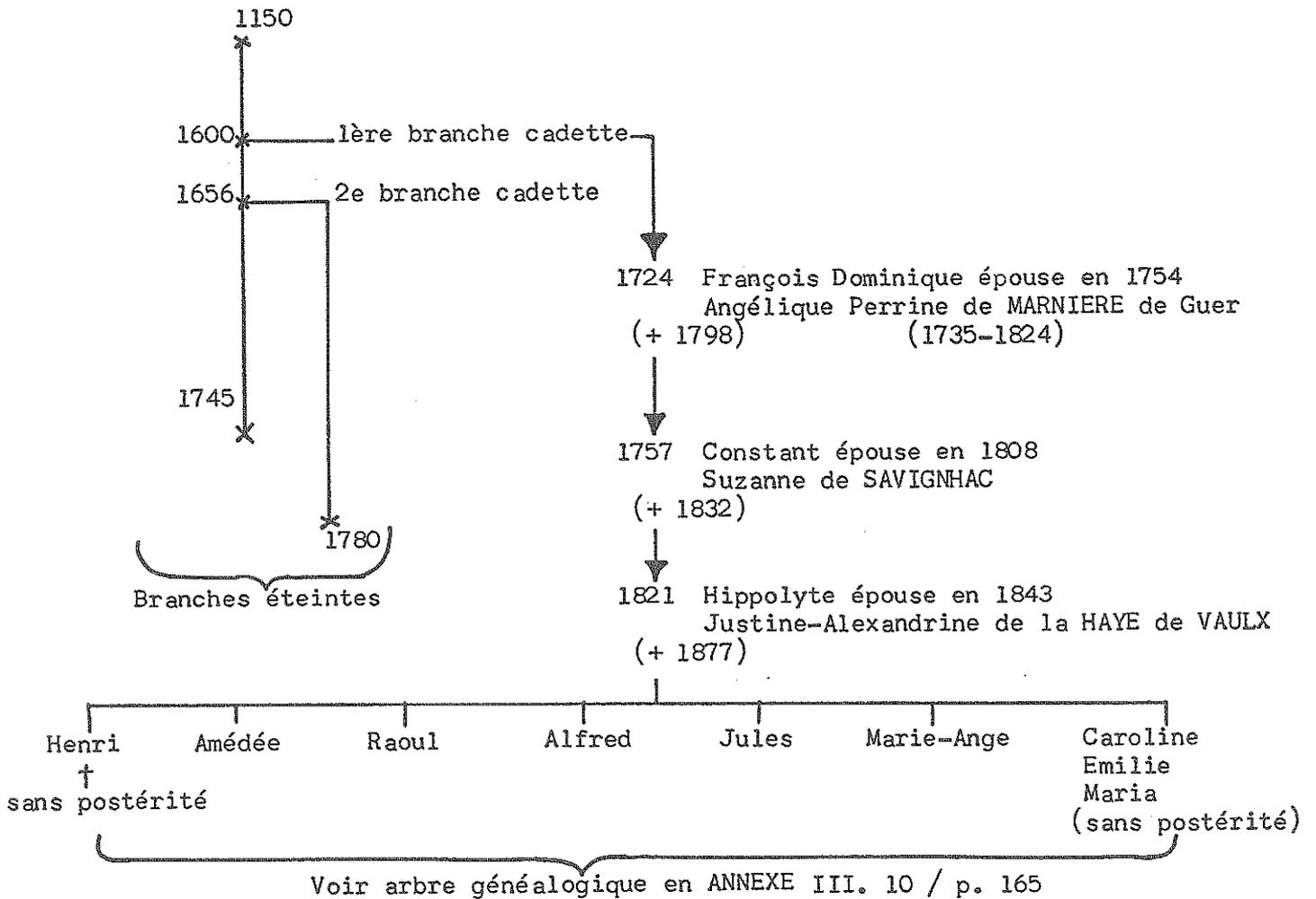
Famille aux solides racines terriennes, soucieuse du pré carré, elle eut des militaires, des avocats, des religieux, des religieuses. Voici ce qu'en dit LAINE en 1838 dans son livre des archives généalogiques et historiques :

"Alliée aux familles les plus distinguées de la Bretagne, ses auteurs ont pris part aux événements politiques de cette province et leurs descendants ont rendu d'utiles services à nos rois dans la carrière des armes qu'ils n'ont cessé de suivre. Cette maison ayant figuré aux plus anciennes réformations de la Province a été maintenue dans sa noblesse d'ancienne race et dans la qualité de chevalier réservée aux principales familles par arrêt de la Chambre Royale établie par la recherche de la noblesse en Bretagne du 7 Novembre 1668. En outre, preuves avaient été faites par l'Ordre de Malte, puis pour les pages du Roi, par le Service Militaire et les honneurs de la Cour."

Les trois frères de Madeleine du BOISBAUDRY ne faillirent pas aux traditions de la famille et firent toute la guerre de 1914-1918 en s'y comportant bravement.

L'arbre des BOISBAUDRY est simple jusqu'à ce jour. Il se compose d'une première branche : L'aînée qui se fonda par alliance dans une autre famille et durera de 1150 à 1745 (c'est-à-dire 595 années). Une branche cadette qui aura le même sort que la branche aînée et s'éteindra en 1780 ayant pris naissance en 1656, c'est-à-dire 124 années. Enfin, une autre branche cadette qui naîtra en 1600 et continuera heureusement jusqu'à nos jours.

Ce qui se schématise de la façon suivante :



Depuis 1150 jusqu'à 1745, la famille reste dans un périmètre limité par les villes de Rennes, Saint-Malo, Le Mont St Michel, Fougères, Vitré, Rennes. Le reste du temps jusqu'à nos jours se passera dans le Morbihan au pays de Guer, Malestroit, Ploërmel et Josselin. Bref huit siècles de vie dans l'espace de quelques kilomètres carrés, un record pour des personnes tranquilles.

Nous reprendrons l'histoire des BOISBAUDRY à François-Dominique, cinquième Chef de famille de la première branche cadette encore existante, telle que la raconte Hippolyte (son arrière-arrière petit fils et fils aîné d'Amédée) dans son livre "Huit siècles sur le chemin de la Vie".

III.10. 1. FRANCOIS-DOMINIQUE DU BOISBAUDRY

5e Chef de famille de la lère branche cadette existante, François-Dominique naquit le 24 Septembre 1724 à Montmédy où son père était Gouverneur. Il n'avait que 13 ans à la mort de ce dernier. Il fit ses études au Collège Louis-Le-Grand à Paris et y étudia le Droit.

Il épousa le 19 Novembre 1754 dans la Chapelle du château de Coëtbo en la paroisse de Guer (Morbihan) sa cousine Angélique Perrine de MARNIERE de Guer, née à Rennes le 1er Juin 1735.

Au début de son mariage, François-Dominique habitait avec ses beaux-parents le château de Coëtbo ou à l'hôtel de Guer à Rennes qui fut saisi nationalement à la Révolution et qui occupait avec ses jardins l'emplacement actuel des remises de la Préfecture.

Du côté de son père, en Bretagne, François-Dominique n'avait plus aucune propriété. C'est pourquoi, le manoir de la Haute-Touche situé entre Ploërmel et Malestroit à une vingtaine de kilomètres de Coëtbo, se trouvant à vendre, il l'acheta, reconstituant ainsi un nouveau patrimoine terrien. Le manoir de la Haute Touche composé d'un corps de bâtiment en carré formant une cour fermée, avait été bâti au XVe siècle par la famille BERARD qui possédait aussi la seigneurie de la Ville-au-Voyer, proche de la Haute Touche.

La Haute Touche comprenait avec son manoir une chapelle, un colombier, plusieurs métairies, des bois, des pâturages, des étangs, des moulins à vent.

François-Dominique et son épouse ne tardèrent pas à s'apercevoir que cette maison de la Haute Touche telle qu'ils venaient de l'acheter, était fort inconfortable. Ils décidèrent alors de bâtir une nouvelle habitation tout proche et ce fut l'édification de la Haute Touche actuelle, avec construction à côté d'un pavillon rattaché à l'ancien manoir. Ce dernier devint des dépendances et ses chambres des greniers à grain. La terre de la Haute Touche fut également agrandie par eux par de nombreux achats.

François-Dominique et son épouse eurent 7 enfants, mais seul Constant, leur fils aîné, assura la lignée.

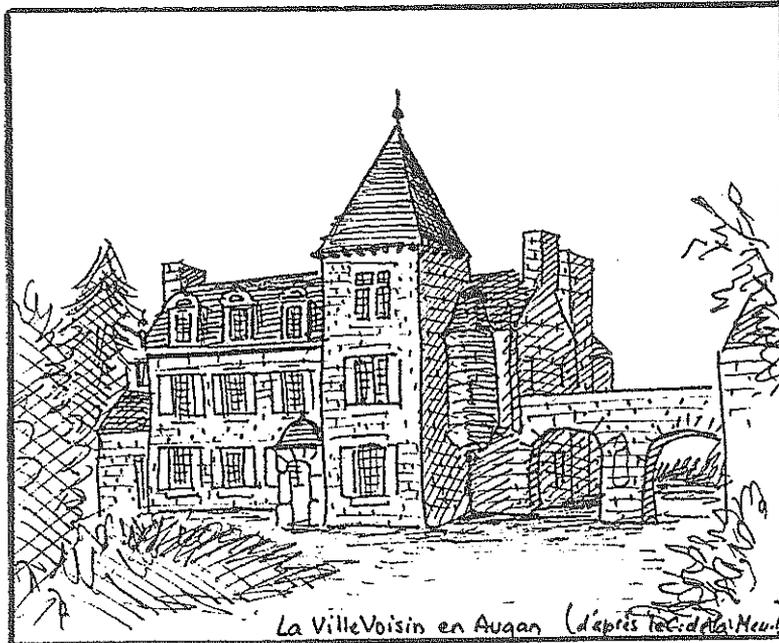
François-Dominique du BOISBAUDRY épousa en 1754 Angélique-Perrine de MARNIERE, de Guer, au Château de Coëtbo. Ils y habitèrent au début de leur mariage avant d'acheter la Haute-Touche.



III.10. 2. CONSTANT DU BOISBAUDRY

Constant, fils aîné de François-Dominique, succéda à son père comme sixième Chef de famille. Il naquit à Rennes le 28 Août 1757, à l'hôtel de Guer. Il se fixa à la Haute Touche que sa mère venait de lui abandonner comme aîné. Cette dernière se retirait à Rennes.

Il épousa Suzanne de SAVIGNHAC, le 15 Novembre 1808, demeurant en la paroisse d'Augan, au manoir de la Ville-Voisin.



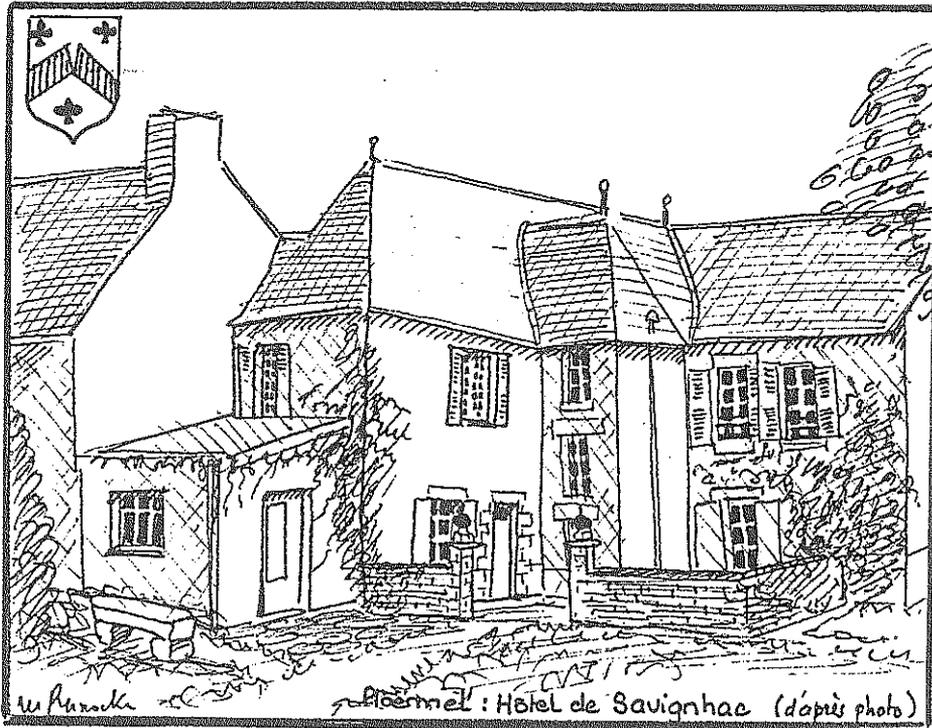
La famille de SAVIGNHAC était originaire d'Auvergne. Elle remonte à 1332 et se fixa en Bretagne vers 1608. Cette famille s'est éteinte au Château de Beaurepaire en la commune d'Augan en 1887, fondue en les du BOISBAUDRY.

Constant décéda à la Haute Touche le 31 Novembre 1832, âgé de 75 ans. Suzanne de SAVIGNHAC le suivit dans la tombe huit ans plus tard, décédant à la Haute Touche le 11 Novembre 1839. Ils avaient eu 9 enfants.

- 3 garçons = . Julien, qui mourut en 1834 d'une fièvre thyphoïde.
 . Charles, qui mourut en 1839 à la suite d'un accident de voiture.
 . Hippolyte, qui, ayant perdu ses deux frères aînés, devint Chef de famille (le septième)

-- Une fille mariée = Emilie, qui épousa en 1847 son cousin germain Amédée de SAVIGNHAC. Celui-ci avait acheté le château de Beaurepaire en 1844. C'est là qu'ils habitèrent.

Les SAVIGNHAC se trouvaient être aussi les propriétaires de la Ville-Voisin et de l'Hôtel de Savignac à Ploërmel.



Amédée de SAVIGNHAC mourut en 1875 et sa veuve en 1887. Le ménage n'avait pas d'enfants. La propriété de Beaurepaire revenait entièrement aux BOISBAUDRY.

Ils furent inhumés en l'Eglise d'Augan dont Amédée lui-même avait tracé les plans et financé en partie la construction.

Ils avaient édifié à leurs frais le presbytère, une école de filles et une chapelle de congrégation.

-- 3 Religieuses = . Amélie, supérieure du Sacré-Coeur d'Amiens.
Ce sera grâce à elle qu'Hippolyte connaîtra son épouse.

- . Camille-Henriette
- . Elisabeth

-- 2 filles décédées, sans postérité.

III. 10. 3. HIPPOLYTE DU BOISBAUDRY

=====

Hippolyte devint donc septième Chef de famille.
 Sur lui seul allait reposer l'avenir de la famille.
 Il naquit le 13 Novembre 1821 au château de la Haute Touche, et y passa toute sa vie.

Il épousa Justine Alexandrine de la HAYE de VAUX au château de Vaux en Picardie près d'Amiens en 1843. Elle était fille de Hubert de la HAYE de VAUX et de Nicole Chantal de PAIX de COEUR.

La famille de la HAYE de VAUX est originaire de l'Artois (voir III/11./ p.197, annexe 7). Robert de la HAYE, fils de Jean, possédait à Flers près d'Arras, un très beau château dont on voit encore les murailles qui datent de 1244.

Philippe Hubert de la HAYE de VAUX, avocat au Conseil d'Artois, frère de la Comtesse du BOISBAUDRY, décéda dans son château de Vaux en 1820.

La famille de PAIX de COEUR est originaire de Lorraine, de très ancienne noblesse ; elle apparaît en Normandie au milieu du XVe siècle. Le premier acte qui fait mention de cette famille date de 1444. Les PAIX de COEUR ont possédé différents fiefs, presque tous situés dans l'évêché de Rouen. La terre la plus ancienne dans les annales de cette famille est celle de Garrel, située dans la paroisse de Breuil et relevant directement de Rouen. Roumare, dont le nom est encore porté par le Marquis de PAIX de COEUR, était une portion de fief situé à Grosly qui est toujours à la famille.

La famille de PAIX de COEUR est actuellement représentée par le Marquis de PAIX de COEUR de ROUMARE, château de Saint-Victor, Yerville en Seine-Inférieure, dont postérité.

Par contre, la famille de la HAYE de VAUX est éteinte.

Hippolyte mourut en 1877 dans la force de l'âge. Sa veuve lui survécut beaucoup d'années, demeurant à la Haute Touche avec ses enfants. Elle y décéda en 1902, âgée de 84 ans.

Le ménage avait 9 enfants : 5 garçons et 4 filles.

- Henri, qui mourut en 1880 d'une fièvre typhoïde. Sans alliance.
- Amédée, qui avait 26 ans à la mort de son frère. Il devint 9e Chef de famille.
- Raoul
- Jules
- Alfred
- Caroline - . Maria - . Emilie - Sans postérité.
- Marie-Ange

L'histoire de ces rameaux indique clairement la situation actuelle de la famille.

.. AMEDEE épousa en 1879 Geneviève de FRESLON de la FRESLONNIERE, fille de François Vicomte de FRESLON et de Valentine de SAINT-PERN habitant le château de la Motte , près de la Freslonnière en la paroisse du Rheu.

(Voir III.10/Annexe 6 pour les familles de FRESLON et SAINT-PERN)
p.170

.. RAOUL épousa en 1881 Armelle de FRESLON, soeur de Geneviève.

.. JULES épousa en 1888 Anna de la TOUSCHE LIMOUZIERE, fille de Henri et d'Alix de FRESLON de SAINT AUBIN (branche de la famille de FRESLON de la FRESLONNIERE).

.. ALFRED épousa en 1888 Jeanne de la CROIX de BEAUREPOS.

.. MARIE-ANGE épousa le Comte Robert de FARCY de BEAUMONT en 1875, fils d'Isidore de FARCY de BEAUMONT et d'Emma LORFEURE.

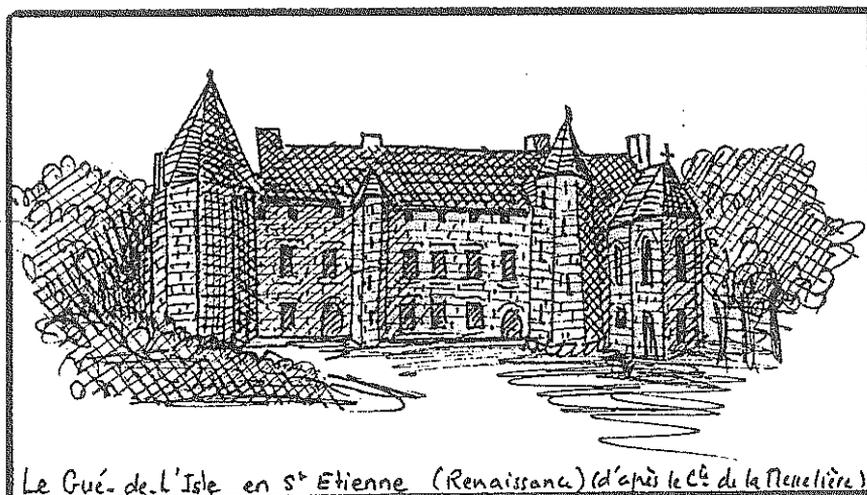
(Voir III.11/Annexe 6 pour l'arbre généalogique)
p. 191 et suivantes.

Après le mariage des quatre fils, la Comtesse du BOISBAUDRY décida le partage des biens, se réservant la jouissance du Château de la Haute Touche. Avant d'effectuer lesdits partages, la famille acquit le château du Gué-de-l'Isle en la paroisse Saint Etienne entre Josselin et La Chèze, pour augmenter le nombre de propriétés à partager.

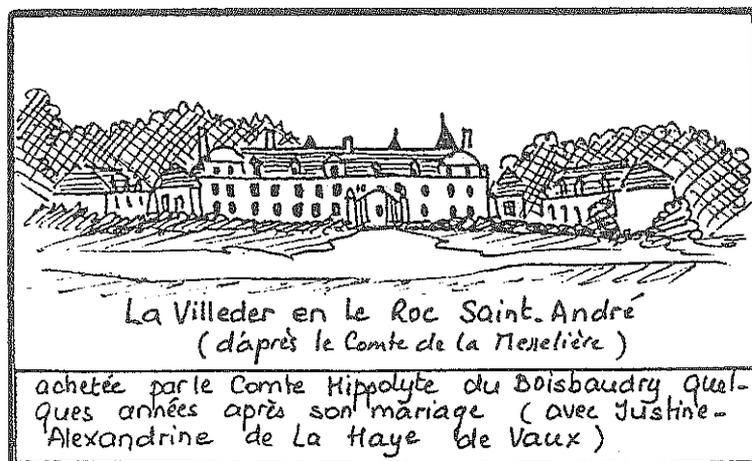
Les différentes attributions furent tirées au sort. Raoul hérita de Beaurepaire, Jules du Gué-de-l'Isle, Alfred de la Villeder et Amédée de la Haute Touche qu'il ne put habiter qu'après la mort de sa mère.



Beaurepaire en Auqan (d'après le Comte de la Nesselière)



Le Gué de L'Isle en S^t Etienne (Renaissance) (d'après le C^{te} de la Nesselière)



La Villeder en Le Roc Saint André
(d'après le Comte de la Nesselière)

achetée par le Comte Hippolyte du Boisbaudry quelques années après son mariage (avec Justine-Alexandrine de La Haye de Vaux)

III. 10. 4. AMEEDÉ DU BOISBAUDRY

=====

Amédée, comme nous venons de le voir, fut obligé de chercher un toit. D'abord accueilli à Beaurepaire pendant deux ans, par Raoul, son frère, il fut reçu chez le Vicomte Paul de FRESLON, frère de Geneviève et d'Armelle, célibataire, qui habitait le château de la Ville-Chauve en la commune des Fougerets dans le Morbihan, mais le mariage du Vicomte donna le signal de départ des BOISBAUDRY de la Ville-Chauve. Ils trouvèrent à acheter une modeste habitation entre Malestroit et Guer qui s'appelait le Couëdic-Piboux. Ils y passèrent 10 ans.

En 1902, la Comtesse douairière du BOISBAUDRY décédait à la Haute Touche, âgée de 84 ans. Amédée et sa famille prirent alors possession de la maison paternelle et vinrent l'habiter.

Pendant 20 ans, il y fera d'importantes réparations et de nombreux embellissements : Création de la douve, de piliers, d'une chapelle faisant pendant à la vieille fuil.

L'arrivée d'Amédée à la Haute Touche détermina le départ de ses soeurs, Maria, Caroline, Emilie, non mariées. Maria décida de bâtir tout proche de la Haute Touche, une petite habitation qu'elle appela Ker-Malo et où elle se retira avec ses soeurs Caroline et Emilie. Elles y décédèrent toutes les trois successivement.

Amédée décéda à la Haute Touche le 5 Mars 1925, et son épouse le 14 Février 1942, laissant quatre enfants :

. HIPPOLYTE, né le 11 Avril 1880. Il épousa en 1910 Marie de TANOUARN.

De leur mariage, sont nés :

Marc né le 13.XI.1911 - décédé en 1922.

Marie née le 21.II.1914 - décédée en 1987,

laquelle épousa le Vicomte Gonzague LE MINTIER

de LEHELEC, dont :

- Ysæult (qui épousa Hubert de LAMBILLY)
- Jacqueline
- Hubert

. MADELEINE, née le 6 Juillet 1881. Elle demeura toute sa vie avec sa mère. Le 12 Juin 1912, elle épousa à Monterrein, Louis, Comte de la FOYE. Après le décès du Comte Amédée du BOISBAUDRY, le ménage acheta une propriété située au centre de la ville de Saint-Servan et appelée le Grand Trianon. Le ménage alla s'y installer en compagnie de leur mère qui avait abandonné la jouissance de la Haute Touche à l'un de ses fils. L'occupation allemande 1939-1945 les obligea à quitter Saint Servan et ils allèrent se réfugier dans la Mayenne au Château de Trankalou mis aimablement à leur disposition par leur cousine, Josépha de LIMERVILLE.

Madeleine y décéda en 1946, laissant trois fils :

Jean, qui épousa sa cousine, Jacqueline CRETON de LIMERVILLE.
 Hervé
 Antoine (Voir Généalogie LA FOYE)

. ALAIN , né le 23 Avril 1884, épousa en 1920 Marie-Thérèse MALET de GRAVILLE.

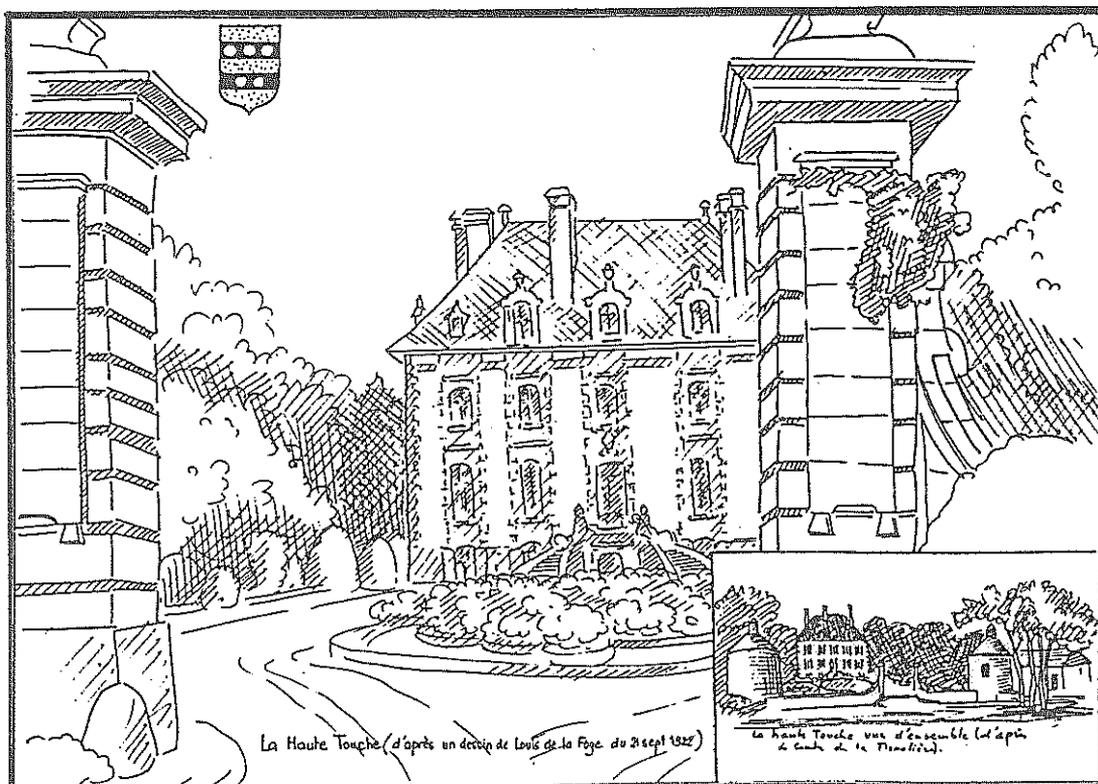
Ils eurent comme enfants :

Alain, né le 27.11.1920, qui épousa le 24.XII.1950.
 Marie-Solange de POULPIQUET du HALGOUET
 Gérard, né le 2.11.1923, qui épousa Annie de VITTON
 de PEYRUIS
 Tanneguy, né le 1925
 décédé le 1er Avril 1937 (diphtérie)

. YVAN , né le 19 Février 1888. Il épousa le 27 Novembre 1918,
 Elisabeth de la FOYE, soeur de Louis de la FOYE.
 Elle apporta à Yvan du BOISBAUDRY l'agréable propriété de
 Launay-Ravilly en la commune de St Père-Marc-en-Poulet, dans le pays
 de Saint-Servan et de Saint-Malo.

Il décéda à Launay en 1939, laissant 3 fils et 1 fille :

Gilles (3.XII.1919) qui épousa Noëlle du ROSCOAT
 Pierre (21.IV.1921) qui épousa en 1949 Stéphanie de PARDIEU.
 Christophe (20.X.1922) qui épousa en 1957 Ghislaine de SONIS.
 Aliette (2.V.1924) qui épousa José POIRIER du LAVOUER.



Les autres rameaux de Raoul, Jules, et Alfred sont développés en Annexe à cette présente partie III.10. jusqu'à notre génération.

Que dire d'autre, sinon que :

--- RAOUL eut 6 enfants. Il s'installa à Beaurepaire et fut maire d'Augan pendant 50 ans jusqu'au jour où se retirant lui-même à cause de son âge, il cédera l'habitation à son fils aîné Raoul, et ira se retirer à Ploërmel dans l'hôtel de SAVIGNHAC avec son épouse et ses deux filles non mariées, Germaine et Thérèse. L'hôtel de SAVIGNHAC était devenu la propriété de sa soeur Marie-Ange de FARCY de BEAUMONT qui habitait la Mayenne à Langdepoutre à Jublains, ou à son hôtel à Rennes, 14, rue de Fougères.

Germaine et Thérèse, après le décès de leurs parents, (Raoul en 1943 à 88 ans et Armelle de FRESLON en 1947 à 86 ans) se retireront à Ploërmel.

--- JULES s'installa au Gué de l'Isle où il eut 10 enfants.

--- ALFRED s'installa à la Villelder où il eut 4 enfants.

Les rameaux de Raoul et d'Alfred sont aujourd'hui sans postérité masculine.

Des rameaux d'Amédée et de Jules, on compte aujourd'hui 17 sous-rameaux BOISBAUDRY potentiels :

- d'AMEDEE :

. Gérard-Régis, fils de Gérard du BOISBAUDRY et d'Annie de VITTON.

. Yvan)
 . Pierre) fils de Gilles du BOISBAUDRY et de Noëlle du ROSCOAT.
 . Patrick)

. Olivier) fils de Pierre du BOISBAUDRY et de
 . Loïc) Stéphanie de PARDIEU

. François-Xavier)
 . Hubert) fils de Christophe du BOISBAUDRY
 . Emmanuel) et de Ghislaine de SONIS
 . Guillaume)

- de JULES :

. Dominique)
 . Hervé) fils de Xavier du BOISBAUDRY et de
 . Philippe) Jeanne de LISLE
 . Guy)

(Emmanuel : en religion)

. Régis, fils de Henri du BOISBAUDRY et d'Agnès de LANTIVY
 de TREDION.

. Jérôme) fils de Jean du BOISBAUDRY et de
 . Guillaume) Thérèse de SEZE.

François - Dominique du Boisbaudry (1724 - 1798) épouse en 1754 Angélique - Perrine de Marnière de Guer (1735 - 1824)

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|--|
| Constant (1757-1832) ép. en 1808 Suzanne de Savignac (-1839) | Angé - Hyacinthe (1774-1795) non marié à quiberon | Angélique (1756-) ép. en 1776 André de Gourdan, Cte de Locmaria | Henriette (1762-1839) sans postérité | Renée - Félicité (1761-) ép. en 1780 Maurice Alexis de la Croix de la Mettrie, dt postérité | Constance - Marie - Anne (1758-) ép. en 1784 Clément de Castel St - du Guer dt postérité |
|---|---|---|---|---|--|

1) Emilie ép. Arnaud, Marquis de Guers
2) Clémentine ép. Jh de Kermenguy

| | | | | | | | | |
|----------------------------|-----------------------------|--|--|--|-------------------------------|--|--|------------------------------|
| Julien (1809-1834) S.P. | Charles (1820-1839) S.P. | Hippolyte (1821-1877) ép. en 1843 Justine - Alexandrine de la Haye de Vaulx + 1902 (fille de Hubert et de Vicat) (Chancelier de paix de Colmar) | Amélie (1810-1850) ép. en religion. S.P. | Emilie (1811-1897) ép. en 1847 Amédée de Savignac (1815-1875) S.P. | Constance (1814-1814) S.P. | Camille - Henriette (1817-1858) en religion S.P. | Elisabeth (1813-1887) en religion S.P. | Césarine (1818-1818) S.P. |
|----------------------------|-----------------------------|--|--|--|-------------------------------|--|--|------------------------------|

| | | | | | | | | |
|--------------------------------------|------------------------------|---|---------------------------|--|---|--|----------------------------|---|
| Henri (1846-1880) non marié. S.P. | Caroline (1850-1918) S.P. | Amédée (1851-1925) ép. en 1879 Geneviève de Freslon de la Freslonnière | Maria (1852-1903) S.P. | Raoul (1854-1883) ép. en 1881 Armelle de Freslon de la Freslonnière | Marie - Ange (1856-1930) ép. en 1875 Robert de Farcy de B. (1850-1903) | Jules (1857-1930) ép. en 1889 Anne de la Tousches Limouziniere + 1944 | Emilie (1860-1950) S.P. | Alfred (1861-1938) ép. en 1888 Jeanne de la Croix de Beaurepos (-1945) |
|--------------------------------------|------------------------------|---|---------------------------|--|---|--|----------------------------|---|

Hippolyte (1880-1960)
ép. en 1910 Marie de Tanouarn (18 - 1937)

Madeleine (1881-1946)
épouse le 12 juin 1912 Louis - Paul - Marie - Thérèse de la Foye (1883-1961) Malet de Graville

Alain (1884-1948)
épouse en 1920 Marie - Thérèse Malet de Graville

Yvan (1888-1939)
épouse en 1918 Elisabeth de la Foye

III.10./annexe 2 p. 166

II./Annexe 3 Arbre 3. p. 103

III.10./annexe 3 p. 167

III.10./annexe 3 et III.11/Annexe 3 p. 185

III.11./Annexe 1 p. 185 et III.11/Annexe 3 p. 187

III.10./annexe 4 p. 168

III.10./annexe 5 p. 169

Amédée du Boisbaudry ép. G. de Freslon de la Freslonnière

Hippolyte du Boisbaudry (1880-1960)
épouse en 1910 Marie de Tanouarn

Marc (1911-1922) Marie (1914-1987) épouse
en 1938 gonzague
Le Mintrem de Lhélec

Yseult épouse
Hubert de Lambilly

dont
Louis-Ghisbain
Olivier
Friska

Jacqueline Hubert

Madeleine
ép. Louis de la Foye

Jean (1914-81)
Hervé (1922-1944)
Antoine (1926-1987)
II./Annexe 3/Arbre 3
p. 103

Alain du Boisbaudry (1884-1949)
épouse en 1920 Marie-Thérèse Malet
de Graville

Alain (1920)
épouse Mlle. Solan.
de du Halgouët

Gerard (1923)
épouse
Annie de
Vitton

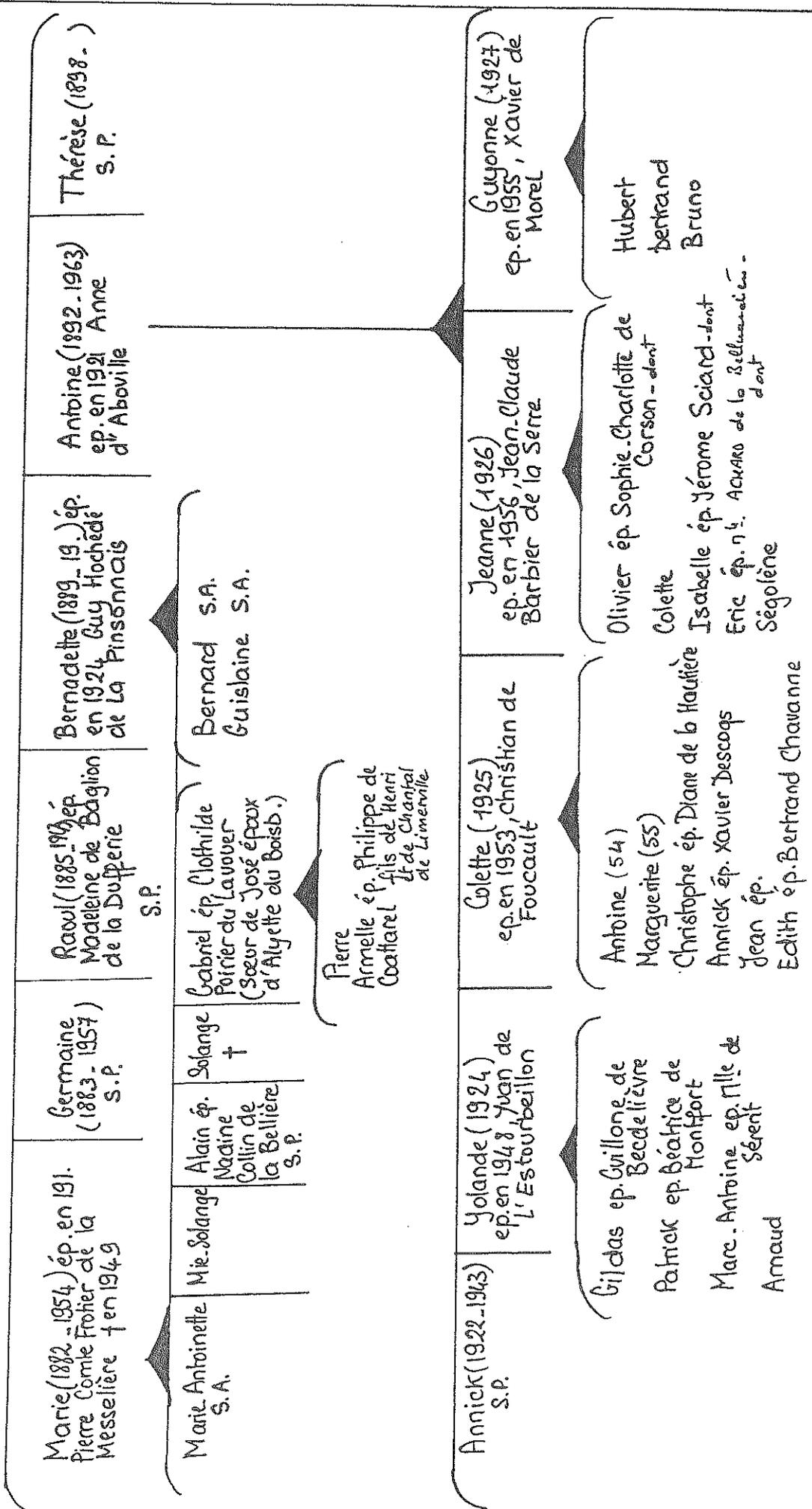
Tanneguy
+1937
Gilles (1919)
Pierre (1921)
Christophe (1922)
Allyette (1924)
II./Annexe 3/Arbre 6
p. 106

Christaine épouse Tanneguy de Givré
dont
Bénédictie épouse M. de Chanterac
Allyette épouse M. Laurent
Magella (62) épouse M. de Salins
Odile (67) dont

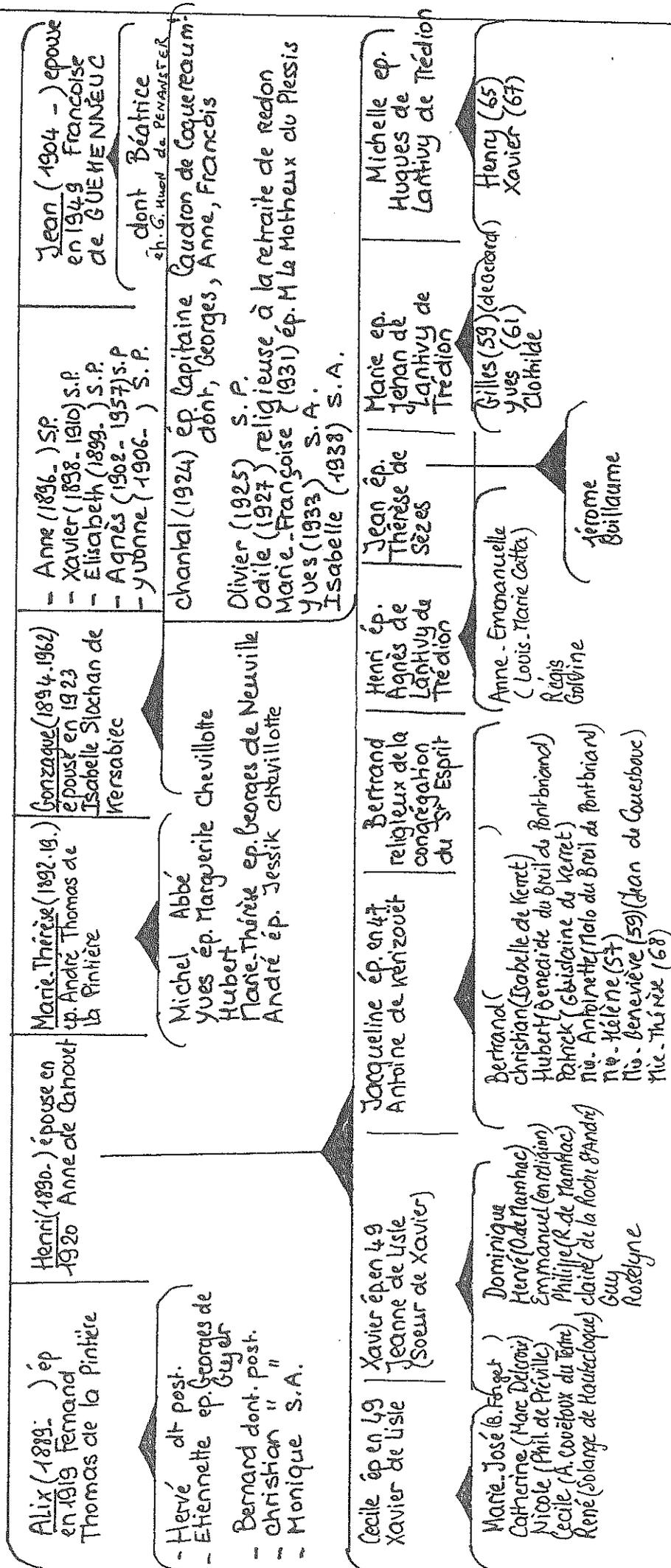
Roselyne +

Elisabeth ép. Amaury de Penfentenyo
de Kervéreguen
Véronique
Anne (56) ép.
Laure (59) ép.
Bernard. Régis (64)
Rita (67)
Caroline (68)
Sarah } 74
Catherine }

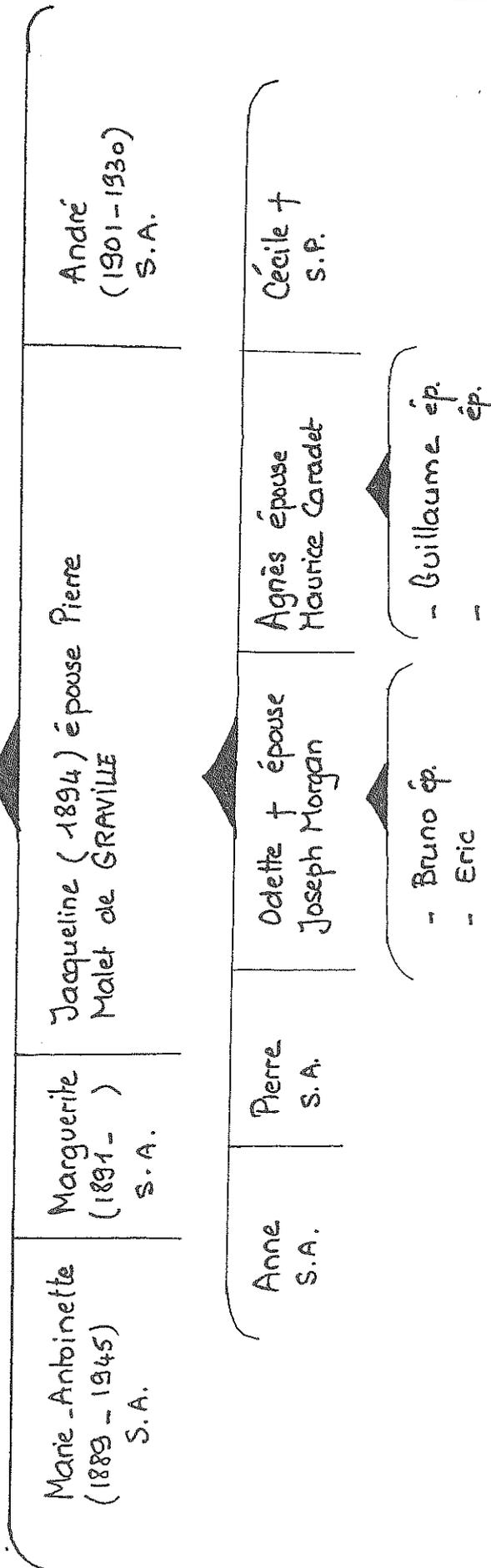
Raoul (1854-1943) épouse en 1881 Armelle de Freslon de la Freslonnière (Soeur de Geneviève épouse d'Amédée)



Jules du Boisbaudry (1857-1930) épouse en 1888 Anna de La Tousche - Limozinière (†1944)



Alfred du Boisbaudry (1861 - 1938) épouse en 1888 Jeanne de la Croix de Beausepos (†1945)



| | | |
|-----------------|---|----------------------|
| <u>FAMILLES</u> | } | <u>DE FRESLON</u> |
| | | <u>DE SAINT-PERN</u> |
| | | <u>DE TALHOÛËT</u> |

FAMILLE de FRESLON

=====

Armes : D'argent à la fasce de gueules accompagnée de 6 ancolies d'azur tigées de Gueules : 3 en chef et 3 en pointe.

La famille de FRESLON, l'une des plus anciennes de Bretagne, est originaire de la paroisse du Rheu, où elle possède la terre de la Freslonnière depuis un temps immémorial puisque l'on trouve :

Guillaume de FRESLON y habitant en 1256.

Elle a figuré à toutes les réformations de la Noblesse de Bretagne, a fourni trois Chevaliers de l'Ordre de Malte dont deux Baillis et une grande Croix de l'Ordre.

FAMILLE de SAINT-PERN

=====

Armes : D'azur à dix billettes évidées d'argent posées : 4, 3, 2 1.

L'histoire de la famille de SAINT-PERN est liée à celle de la Bretagne. D'ancienne chevalerie qui a comparu aux réformations de la Noblesse de Bretagne en 1427 et 1513, elle est connue depuis GUIMARHOC, Chevalier fondateur en 1050 du prieuré de Saint-Pern. Sa filiation est authentiquement prouvée depuis Philippe de SAINT-PERN qui vivait dans les premières années du XIIIe siècle. Hervé de SAINT-PERN, écuyer, était à la Croisade en 1248. Dans la chapelle du château de Montmuran en Ille-et-Vilaine où Bertrand du GUESCLIN fut armé Chevalier, Bertrand de SAINT-PERN était son parrain.

Lorsque les Anglais essayèrent de pénétrer dans la ville de Rennes en 1356 en creusant une galerie souterraine sous les remparts qui devait déboucher dans l'église St Sauveur près de la statue de Notre-Dame des Miracles, ce fut SAINT-PERN un des premiers Chevaliers en tête de la garnison qui leur barra le passage.

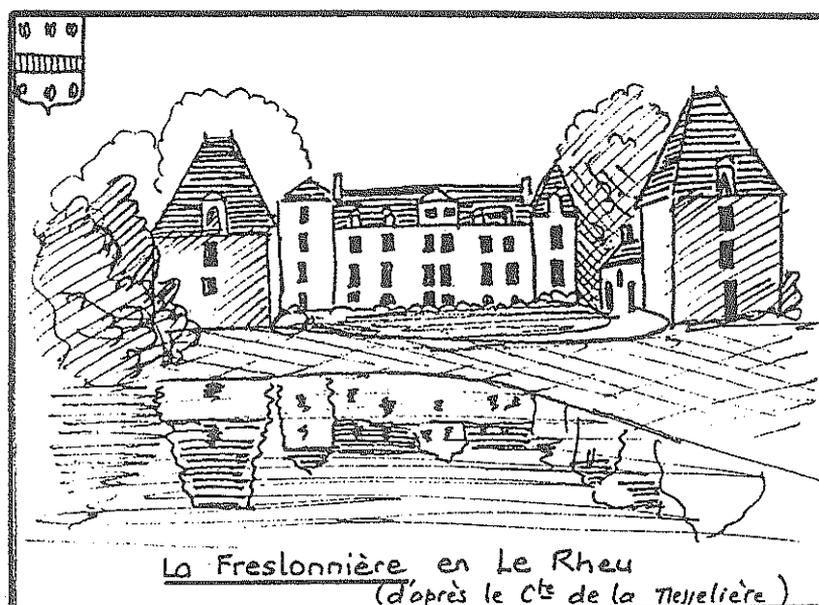
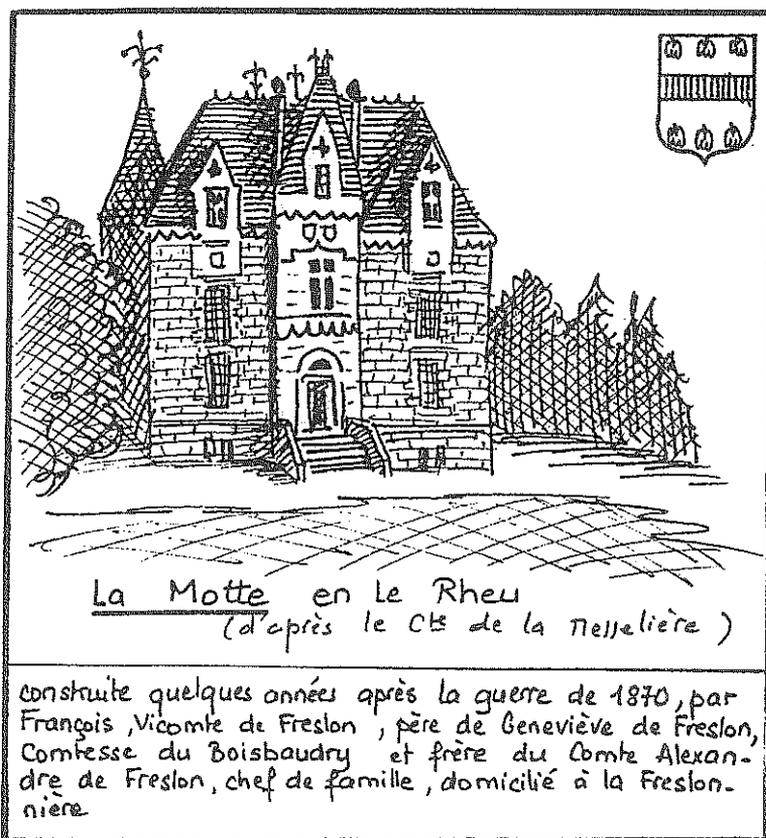
Avant la guerre de 1939-45, un beau vitrail armorié aux armes des SAINT-PERN se trouvait à gauche de l'entrée de l'Eglise St Sauveur. Il a été détruit par les bombardements.

Un Gauthier de SAINT-PERN fut Evêque de Vannes.

En 1347, Chancelier de Bretagne et Ambassadeur en Angleterre, Philippe de SAINT-PERN fut élue Abbessse de Saint-Georges à Rennes en 1406.

Cette famille compte quatre Connétables de Rennes de 1487 à 1596, deux Chevaliers de Malte, deux Conseillers et un Président à Mortier au Parlement de Bretagne.

La famille de SAINT-PERN existe toujours.



Germain de Talhouët - ch. Sgr de Bonamour et de Lourmais - maintenue en noblesse d'ancienne extraction par arrêt du Parlement de Bretagne du 10.3.1611

Louis - Germain de Talhouët - Ck de Bonamour. né le 7.10.1684. tué le 25.5.1734 à la bataille de Belbonto (Calabre) marié à Rennes le 15.7.1709 à Éléonore - Rose Freslon, Marquise d'Aigné - née à Rennes le 12.4.1685

| | | | | |
|--|---|--|--|--|
| <p>Jean - Jacques de Talhouët, Ck de Bonamour, M^{is} d'Aigné, chat de Quebriga, colliné est - né au chat. de Lourmais le 17.4.1711 - mort à Rennes le 16.8.1789. Marié à Gillette Esther de franchant du Tret</p> | <p>Louis (18.8.1713, + 2.3.1714)</p> | <p>Alexis † Rennes le 24.9.1753 Vicaire général</p> | <p>Marie - Rose - Constance née le 6.8.1714 religieuse</p> | <p>Jeanne - Françoise † 31.3.1743 religieuse † sans alliance le 3.10.1790</p> |
| <p>François - Louis 1759 - 1760</p> | <p>Louis - Charles Jean - Augustin 28.8.1760 6.12.1768</p> | <p>Joseph - Jean - Baptiste Ck de Talhouët - Bonamour né à Rennes le 6.1767 † à Rennes le 23.4.1844 marié en 1793 à Adrien - ne - Emille - Josephine de Rouvroy - St Simon Sandrieourt. née à Paris en 1767, ten 1846 à Ferney (Ain) sans postérité</p> | <p>Marie - Rose - Esther née à Rennes le 26.6.1763 † au feu 20.11.1776 rhanée le 16.4.1776 à Alexis - François - Marie - Joseph - Ck de Freslon, né à Nantes le 3.8.1749, † à Rennes le 4.12.1826 (voir aussi p.174)</p> | <p>Louise - Guy - Éléonore de Talhouët - Bonamour, née à Rennes le 2.8.1764 † à Rennes le 5.11.1848</p> |
| <p>Auguste - Frédéric de Talhouët - Ck de l'empire. né à Rennes le 8.4.1788. † à Paris le 12.3.1842. ép. à Laure - Sophie - Alexandrine Roy né à Paris le 28.4.1799, † à Paris le 6.8.1824</p> | <p>Marie - Jeanne - Jeanne née le 23.7.86 à Kening Paris le 27.11.1819. ép. à de Lagrange. Ck de l'empire. Général de division dont post.</p> | <p>Mathilde née à Paris le 27.11.1792 † à Forceaux (Eure) le 27.11.1850. Marié à Barthélemy - Alphonse, Ck de Cantelieu de Fernelle dont postérité</p> | <p>Alexandre de Freslon né en 1788, ten 1841 marié à Joséphine de Monti de Lormière dont Amélie - religieuse Pauline de la Houssaye Caroline de Houdouin (1815.1808) Emilie Marie † à sans Henriette Caroline † SA 11.5.1843 Alexandre ép. Adèle de Lorgenil François ép. Valentine de St Fern, père de Geneviève de Freslon, Ck du Boisbaud</p> | <p>Rosette née en 1790 épouse en 1809 Georges Huchet M^{is} de Chêtré Louis de Cintré ép. en 1845 Olympe de Derval Armande de Cintré ép. en 1844 M^{lle} Bucher de Chauvigné</p> |
| <p>Auguste - Frédéric de Talhouët - Ck de l'empire. né à Rennes le 8.4.1788. † à Paris le 12.3.1842. ép. à Laure - Sophie - Alexandrine Roy né à Paris le 28.4.1799, † à Paris le 6.8.1824</p> | <p>Marie - Caroline née le 24.7.1791 + bas âge</p> | <p>Alexandre de Freslon né en 1788, ten 1841 marié à Joséphine de Monti de Lormière dont Amélie - religieuse Pauline de la Houssaye Caroline de Houdouin (1815.1808) Emilie Marie † à sans Henriette Caroline † SA 11.5.1843 Alexandre ép. Adèle de Lorgenil François ép. Valentine de St Fern, père de Geneviève de Freslon, Ck du Boisbaud</p> | <p>Rosette née en 1790 épouse en 1809 Georges Huchet M^{is} de Chêtré Louis de Cintré ép. en 1845 Olympe de Derval Armande de Cintré ép. en 1844 M^{lle} Bucher de Chauvigné</p> | <p>Pauline née en 1798 † - 2.1871 Sans All.</p> |

Jean-Louis-Bertrand. Cte de St Pern épouse en 1815 Marie-Camille-Albertine de Cornulier (1791-1877)

Bertrand, J. Cam. Raoul, Cte de St P. (1817-1885) ép. en 1842 Henriette, Simone. Sty. de la Tullaye (1818, 1886) (1830)

Bertrand, C.P. Jos. Vte de St P. (1822-1879) épous. en 1851 Bl. Christine. Hte de Montaigne (1830)

M. ai. Am Pauline de St P. (1815-97) ép. en 1839 Jh. H. Hipp. Vte de Monté

M. Cam. L. Berthe de St P. (1820-89) S. A.

M. Her. Cam. Armille de St Pern (1824-94) ép. en 1852. Pr. M. Des. Stéphane de Boynd (1824-64) S. P.

M. ch. Valentine de St Pern (1828-89) ép. en 1852. François. S. M. H. Vte de Freslon de la Freslonnière (1825-90)

Bertrand, J. Bertrand Hervé Vte de St P. (1849-90) ép. en 1872 Sophie Al. M. Espivent de la Villeboisnet

Alexandre A. H. R. Vte de St Pern. S. A.

J. Bertrand Hervé Vte de St P. (1849) ép. en 1883 Marie-Paule Camille de Freslon de la Freslonnière

Raoul (1889) + SA Renée (1885) + SA

Henri (1874-)

Marie. Pau. Sim. H. de Monti (1840-1894) ép. en 1861 Henri. Alex. Cte de Lorgeril (1838 -) off. d'inf

M. Pierre A. L. Vte de Edela F. (1855) ép. en 1883 Marie. Pau. br. Esm. de MENJOU (1856)

Paul. M. Jo. Vte de F. de St P. (1867-19) ép. en 1892 Anne. M. Jo. Phil. de Pioger (1873-19)

Benevière. M. F. (1857-1943) ép. en 1879 Amédée. H. ant. Cte du Boisbaudry (1851-1925)

Armelle M. Jos (1861-19) ép. en 1881 Raoul Vte du Boisbaudry (1854)

Marie Cam. (1883) ép. en 1883 J. Bertrand Hervé de St Pern (1849)

Bertrand-Maurice Vte de St P. off. Sup. de marine (1852) ép. en 1878 Melanite. M. Co. Alex. de Ploëuc (1863-)

René. M. Ant. Bon. de St P. off. des Hores (1857) ép. en 1888 Anne Marie de Jélard (1867-1897)

Jean. B. M. P. (1862) S. A.

Yves M. Jo. 1870

Jeanne M. B. (1864) ép. en 1890 L. Et. H. Georges de Bellene. off. de caval.

Armelle Camille M. C. (1885) J. M. (1874) ép. en 1890 B. Georges H. M. de Roman. Cte de Mesmon (1863-) off. d'inf.

Alain (1865) Paul (1879) Gabrielle (1863) Berthe (1869) Edm. de Carheil Marie (1873) E. de Chappedelaine Marguerite (1876) Madeleine (1878) Françoise (1883)

- Yves (1889) ép. Française de la Baétesche. S. P.

- Guillaume (1896) ép. Simone de la grosse

- Madeleine ép. Robert Simon. off. gén.

- Hippolyte (1880) - Aldin (1884) - Yvan (1898) - Madeleine (1891) ép. en 1912 Louis de la FOYE

- Raoul (1885) Antoinette (1891) Marie (1892) Germaine (1883) Bernadette (1895) Thérèse (1898)

- Raoul (1889) Renée (1885) + SA.

Roger (1895) Odette (1891)

Jacques (1896) Olivier (1892) Alain (1896) Jean (1898)

Fernand (1899) Christiane (1894) (de Botterel) Georgette (1895) S. A. Jacqueline (1897) S. A.

Alexis-François. Marie-Josèphe. C^{te} de Freslon. chev. Sgr de la Freslonnière né le 9 octobre 1749 en St Laurent de Nantes, t à Rennes le 4 déc. 1826. épouse le 16 avril 1777 Marie-Rose. Esther de Talhouet-Bonamour née en St Etienne de Rennes le 22 juin 1763. t à la Freslonnière le 20 nov 1846

Alexandre-François C^{te} de Freslon de la Freslonnière, né en St Sauveur de Rennes le 14 août 1787, t à la Freslonnière le 30 déc 1841, épouse le 17 mai 1811 Josephine de Mont de Lormière, née à Nantes le 5 sept 1781
 Tou'Rheuz le 3 nov. 1861 (pour ses soeurs, voir généalogie Talhouet p. 172)

Alexandre-Joseph C^{te} de Fresl. de la F. né à Nantes le 11.11.1816
 t à Bains le 16 juin 1906 - épouse à Rennes le 11 mai 1841
 Adélaïde Jeané de Longenil née à St Briere le 8.11.1841, t le 16.9.1913
 (pour la postérité, voir généalogie St Fern, p. 173)

Albert-Marie-Gonzague C^{te} de F chef de nom et d'armes - né le 7 août 1844 t en 1925 ép. le 23 avril 1872 Louise de Farcy de Pontfarcy (1847)

1- Henri (1882) épouse le 12.12.1908 Nethy Broch d'Hotelans (1887 -)
 2- Raoul (1896 -) ép. le 10 mai 1911 Yvonne Houcaud de Fourcroy (1890)
 3- Pierre (1887 -) épouse Marie de la croix de Beurepos
 4- Marguerite (1873 -) épouse le 24 avril 1895 Charles de Farcy de Beaumont
 5- Yvonne (1874 -) SA
 6- Jeanne (1876 -) épouse le 27 sept. 1904 Camille de Nauduit
 7- Marthe (1878 - 1907) épouse le 22 avril 1902 Gabriel de Nauduit (dont post.)

Roger Marie Louis V^{te} de Freslon né le 20.20.1846 ép. le 22 avril 1873 Marie Hermeline Cécile Maillard de la Gournerie (1845 -)
 1- Paul (1878 - 1964) S.A
 2- Alain (1879 - 1910) épouse le 5.4.1910 Edmée du Broc de Segange (1883 -)
 3- Roger (1886) veuve ss enfants
 4- Ferné (1874 -) épouse le 26.2.1901 Ernest - C^{te} de St Germain
 5- Anne (1882 -) S.A.
 6- Cécile (1884 -) SA.

Paulé Marie Victoire Eugénie née le 3 nov. 1858 épouse le 30.08.1881 Georges Charles Louis Marie le Malignan de l'Écorce
 1- Jean-Charles - Antoine Marie (1882 -)
 2- Guy Marie-François (1887 -) prêtre
 3- René Marie-Louis (1891 -)
 4- Antoine Marie Gabriel Jh. (1896 -)
 5- Madeleine Marie Adélaïde Félicie (1883 -)
 6- Anne Marie Joseph Augustine (1885 -)
 7- Marguerite Marie Louise (1892 -)
 8- Paule Marie-Cécile - Augustine (1894 -)
 9- Marie Antoinette - Joséphine (1899 -) épouse en 1920 Joseph de Faultrier

François de Sales Marie-Henri V^{te} de F. de la F. né à Laval le 18 mars 1825 t à la Villechauve le 13.07.1890, épouse le 7 janvier 1852 Marie-Charlotte - Valentine de Saint-Pern née à Nantes le 31 juillet 1828, t au Rheu le 30 mai 1889

III. 11. - FAMILLE CRETON DE LIMERVILLE

(Jacqueline CRETON de LIMERVILLE, femme de Jean de la FOYE)

1946.

Armes : D'azur à la croix enclée d'argent.

Selon les historiens des familles nobles de Picardie, la famille des CRETON, Seigneurs de Williamville, Limeux-Herville, Genouville, et autres lieux, en Picardie, a la même origine que celle des Seigneurs de la maison CRETON d'ESTOURMEL. Cette illustre et noble famille de Picardie, originaire du Cambrésis, tire son nom et l'origine de ses armes du premier voyage d'outre-mer que les Chrétiens entreprirent en 1096 sous la conduite de Godefroy de BOUILLON.

REIMBOLD, Seigneur de Strumelle (devenu plus tard Estourmel) en Cambrésis, escalada le premier la crête des murs de Jérusalem. A cette occasion, il fut surnommé CRETON, qui veut dire "CRETE".

Godefroy de BOUILLON, Roi de Jérusalem, après sa conquête, ayant vu REIMBOLD CRETON donner des preuves d'une valeur extraordinaire pendant le siège et lors de la prise par assaut de cette ville, donna de sa propre main à ce Seigneur, une croix d'argent dentellée ou plutôt crételée par rapport au surnom de CRETON, dans laquelle était enchassé un morceau de la vraie Croix. Dans le même temps, Godefroy de BOUILLON annoblit REIMBOLD CRETON.

En souvenir de ce geste et de ce don, les CRETON blasonnèrent leurs armes de la figure de cette Croix.

Cette Sainte Relique, glorieux titre de noblesse, plus précieuse qu'une principauté pour ses descendants, fut toujours conservée par les aînés de la famille à qui elle était substituée, en vertu du testament de Jean III d'ESTOURMEL, en 1557. Un fragment en fut détaché au commencement du siècle pour être offert à l'Eglise St Sulpice de Paris (fragment comparable en volume à la lame d'un canif).

- Les CRETON, Seigneurs d'ESTOURMEL :
De gueules à la croix engrelée d'argent.
- Les CRETON, Seigneurs de WILLIAMMEVILLE et de GAMACHES --LIMEUX--HERVILLE :
D'azur à la croix engrelée d'argent.

Devise : Vaillant sur la crête.

Couronne : Marquis.

Cri de guerre : Creton ou Estourmel.

Outre la prise de Jérusalem, l'immortel Chevalier de la Première Croisade se fit remarquer lors de la fameuse bataille du Pont d'Antioche, dans les eaux du fleuve Oronte.

--- On trouve ce célèbre récit dans l'un des romans des 12 Pairs de France, intitulé "La Chanson d'Antioche". Elle fut composée au XIIe siècle par le pèlerin RICHARD, renouvelée sous le règne de Philippe-Auguste par GRAINDOR, de Douai, et publiée pour la première fois en 1848 par M. PAULIN - Paris. ---

Le Noble Chevalier ... revint en Cambrésis, dans son château d'Estourmel, vers l'an 1100. Il y passa une année à peine à se reposer des fatigues et souffrances de la Croisade. Son ardeur guerrière et chevaleresque le faisait soupirer sans cesse vers de nouvelles aventures et de nouveaux exploits... Il apprend en 1101 que LOUIS, Régent du Royaume de France, en l'absence du Roi Philippe, son père, se dispose à mettre le siège devant le château de Montmorency pour venger Adam, Abbé de St Denis, des incursions que Mathieu, Comte de BEAUMONT, et BOUCHARD de Montmorency, faisaient sans cesse sur les terres de l'Abbaye. Il va sans retard offrir ses services à Louis-le-Gros. Comme à Jérusalem, il étonne les assiégés par sa hardiesse et son courage ; mais enfin, dit Orderic VITAL, ce valeureux Chevalier succomba sous le nombre et trouva une mort glorieuse dans les rangs ennemis où l'avait emporté son ardeur.

"Les larmes et les regrets de l'Armée, d'après le témoignage de La MORLIERE, furent le plus bel éloge de ce premier et vaillant estoc de la Maison d'ESTOURMEL".

(Extrait de la Notice Historique - Château de Suzanne en Santerre (Somme) et sur la Maison et Marquisat d'Estourmel, de l'ancienne province de Picardie, par l'Abbé Paul DECAGNY, membre de la Société des Antiquaires de Picardie et autres Sociétés Savantes. Ed. PERONNE - Imp. et Lith. de J. QUENTIN. 1857)

0°0°0°0°0°0°0°0

Ce Williaume CRETON, mari de l'héritière de TEMPLEUX, ordonna l'exécution du testament (distribution de livres, pains, vin, draps... aux pauvres qui seraient de ses sujets). On trouve dans la chronique de Duguesclin que ... Robert CRETON d'Estourmel de cette maison fut parmi les défenseurs de Paris contre l'Anglais.

De ce Williaume CRETON, Seigneur d'Estourmel, et de la Dame de TEMPLEUX sa femme, qui vivaient en 1415, sortirent :

- 1/ Raimbault CRETON, Seigneur d'Estourmel, mort sans avoir été marié, allant en Jérusalem en 1433, et
11. 2/ Simon CRETON, son frère germain et héritier, il porta indifféremment le surnom de CRETON et d'ESTOURMEL.

(Dans la généalogie manuscrite déposée par Adrien CRETON, Seigneur de WILLIAMMEVILLE, Président au baillage d'Amiens, pour la maintenance de noblesse en 1702, il est appelé Simon CRETON, Sieur d'Estourmel ; cette généalogie est aux Archives de la Bibliothèque Impériale).

En 1461, ainsi que le dit du TILLET (rapporté par LA MORLIERE), il assista avec le Duc de BOURGOGNE (Philippe III, dit Philippe Le BON) à l'entrée du Roy Louis XI et à son Sacre à Reims le 14 Août 1461 ; Simon CRETON épousa Jeanne de BAZIN, dame héritière de Hardecourt, fille du Seigneur de BAZINCOURT et d'Agnès de la BOISSIERE, dont il eut et laissa 5 enfants :

- 1/ Gilles, son fils aîné (1490), auteur des CRETON d'ESTOURMEL de Paris, qui fut Gouverneur pour le Roi (Louis XI) dans la ville de Saint-Quentin, etc... Il épousa Hélène de NOYELLE.
- 2/ Jean, son fils cadet, auteur des CRETON du canton de GAMACHES et d'AMIENS, etc... qui suit.
- 3/ 4/ 5/ Autres enfants : 2 filles, Annette et Oleipse, religieuses, et 1 fils Jacques, Seigneur de PLAINVILLE.

La "Branche Aînée" se prolonge avec la descendance de Gilles CRETON d'ESTOURMEL. La Notice Historique déjà citée de l'Abbé Paul DECAGNY (1857) au sujet de la Maison et Marquisat d'ESTOURMEL, conclut en ces termes :

"Il est juste de constater que l'ancienne et illustre maison d'ESTOURMEL est une des rares familles nobles encore existantes qui ne soit jamais tombée en quenouille ou dont les héritières aient imposé leur nom et leurs armes à un époux de leur choix.

"Les différentes branches de VENDHUILE, de GUYENCOURT-SURVILLE, du FRETOY, de PLAINVILLE et de THIEUX-HERVILLE sont éteintes à la vérité ; mais elle survit encore avec toute sa vigueur dans la ligne directe et masculine de FOUILLOY-SUZANNE ; et M. le Marquis LH. d'ESTOURMEL peut se prévaloir de descendre par 24 générations successives, de l'illustre REIMBOLD CRETON souche principale de sa Maison."

La "Branche Cadette" se poursuit avec la descendance de Jean CRETON, et va se scinder en deux rameaux à la génération suivante.

Jean CRETON, (dit BAZINVAL ?) écuyer, Sieur du Mesnil Réaulme près la Normandie, épousa Marie d'ESPINOI et en eut : (1490)

1/ Mathieu, fils aîné - 1516 : Celui-ci donne naissance à la Branche des CRETON de WILLIAMMEVILLE....

La Branche des CRETON, Seigneurs de WILLIAMMEVILLE, fut maintenue dans sa noblesse par Hierozine BIGNON, Intendant de Justice en Picardie, le 19 Avril 1702 ; elle s'éteignit à la fin du XVIIIe siècle. Le seul et unique héritier de Louis-Joseph CRETON de WILLIAMMEVILLE, dernier du nom, fut André- GAILLARD, Comte d'AUBERVILLE, époux de Marie-Elisabeth CRETON (fille d'Adrien CRETON et de Claire du BOS).

2/ Gauthier, fils cadet - auteur de la Branche des CRETON de Gamaches-en-Ponthieu, nommés ultérieurement CRETON de LIMERVILLE.

1. Ce Gauthier est cité dans le procès-verbal de l'assemblée seigneuriale qui eut lieu à Gamaches le 14 Avril 1555, et fut père de :
2. Jehan, 1er du nom, qui fit partie de ladite assemblée. Il eut pour fils :
3. Jean, 2e du nom, qui fut maître de Gamaches en 1583. Il épousa Anne BUQUET dont il eut :
 - 1/ Claude, qui suit.
 - 2/ Guillaume
 - 3/ un autre fils.
4. Claude, Notaire à Gamaches en 1611. Il épousa Françoise de CAHOU, et en eut :
5. Nicolas, 1er du nom, Notaire à Gamaches en 1638 ; il épousa Françoise CARPENTIER et en eut :
 - 1/ Nicolas, qui suit (branche aînée)
 - 2/ François, qui viendra ensuite (branche cadette).
6. Nicolas, 2e du nom, fils aîné, Notaire à Gamaches en 1634. Il épousa Catherine de BLANGY et en eut :
7. Nicolas, 3e du nom, Notaire à Gamaches en 1752 ; il épousa Hélène de SOCHOLLE et en eut :
8. Gabriel François Nicolas CRETON, Avocat au Parlement et Conseiller du Roy, Président au grenier à sel de St Nolery ss. membre du Conseil Général, etc... il mourut en 1811 ; il avait épousé Marie-Josèphe GAREST et en eut :
 - 1/ Gabriel François Joseph, Capitaine d'Infanterie (branche aînée)
 - 2/ Nicolas Quentin Marie, frère jumeau, Receveur de l'enregistrement et du domaine à Paris, mort garçon.

- 3/ Claude Michel Auguste, Directeur des Postes (branche cadette).
- 4/ Marie-Elisabeth Hélène, mariée à Antonin CRETON, son cousin, dont elle eut une fille mariée à M. du JARDIN, Conseiller à la Cour d'Amiens, morte sans enfants.
- 5/ Marie-Antoinette Célestine, Branche du BUC.

1. de la Branche cadette = François, Sieur de LIMERVILLE, notaire à Gamaches en 1689, eut pour fils :
2. Claude François CRETON, Sieur de LIMERVILLE, qui fut Maître de Gamaches et Procureur Fiscal, Seigneur au Château de Beauchamp près Gamaches. Il vivait en 1729. Il eut pour fils :
3. Claude François CRETON, Sieur de LIMERVILLE, Avocat au Parlement, Conseiller du Roy (Louis XV), Président au grenier à sel d'Amiens... (1)
Il vivait en 1782 et épousa Anne Jeanne d'ERVELOY dont il eut 4 enfants :
 - 1/ Amable, son fils aîné, également Président au grenier à sel d'Amiens ;
Il vivait en 1788, mort célibataire.
 - 2/ Antonin qui épousa sa cousine Hélène CRETON de LIMERVILLE,
resté sans postérité.
 - 3/ Alphonse, branche unique de cette branche cadette.
 - 4/ Alexandre François, Avocat au Parlement de Paris, décédé à 27 ans
célibataire.

--- Par l'extinction des mâles, la branche "GAUTHIER" succède honorifiquement à la branche "MATHIEU" (de WILLIAMMEVILLE) ---

Les titres de noblesse, contrats de mariage et différents papiers de famille, ont été remis à l'époque par les CRETON de WILLIAMMEVILLE aux CRETON de LIMERVILLE. Il semble que certains d'entre eux ont disparu au moment de la Révolution Française de 1789.

Un acte notarié établi par M. GAILLARD certifie que les CRETON de LIMERVILLE sont d'extraction noble, de la même origine et de la même famille que les CRETON de WILLIAMMEVILLE.

Les descendants de Jean CRETON, écuyer, Sieur du Mesnil Réaulme, et de Marie d'ESPINOY, ont été maintenus en leur noblesse le 19 Avril 1702, suivant un jugement de M. BIGNON, Intendant de Justice en Picardie. Enfin, Eugène CRETON (fils d'Alphonse) de LIMERVILLE, a fait confirmer par Jugement rendu en 1922, que son ascendance avait toujours porté le nom CRETON de LIMERVILLE ; celui-ci provient probablement des fiefs de LIMEUX et HERVILLE.

0°0°0°0°0°0°0°

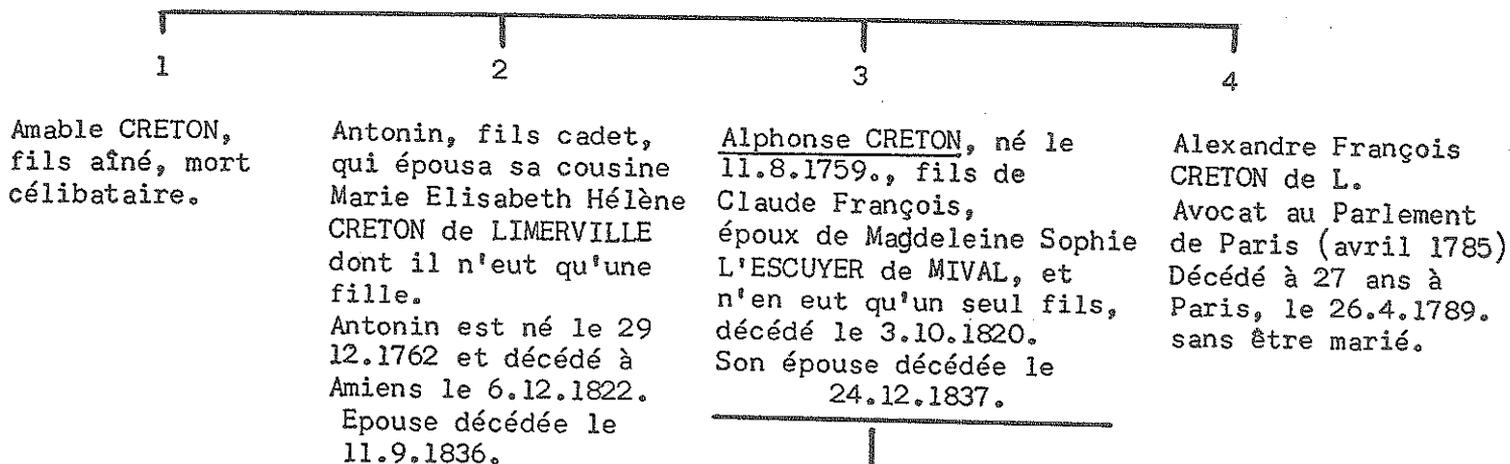
Un acte notarié établi le 6 Février 1908 retrace une généalogie de la famille CRETON de LIMERVILLE depuis 1620, jusqu'à Eugène CRETON de L. père de Jacques CRETON de L. Plusieurs tables élargissent l'information à ce niveau. Cf Pages suivantes.

(1). Le parchemin décernant à Claude François CRETON la charge de Conseiller du Roy, est entre les mains de Bernard de LIMERVILLE - Château de Neuville - JUBLAINS - MAYENNE.

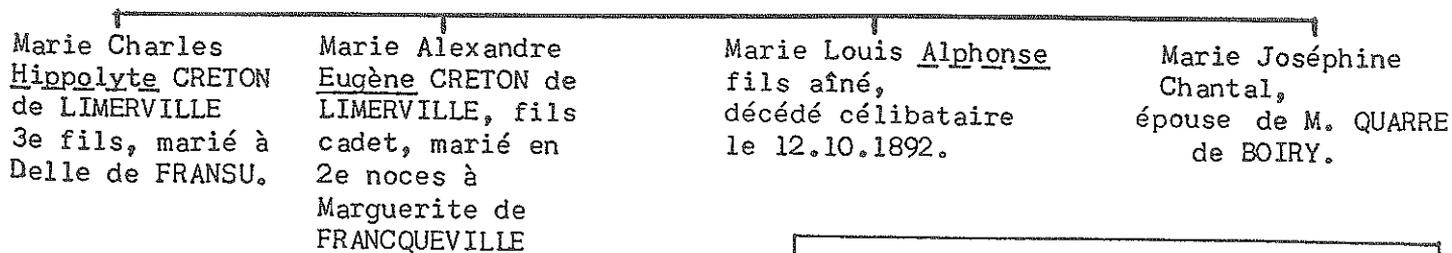
François CRETON de LIMERVILLE
vivant en 1620 - épousa Magdeleine DESPREAUX et il en eut :

|
Claude François CRETON fut procureur fiscal au
Marquisat de Gamaches - Il épousa Jacqueline LEVASSEUR,
dont il n'eut qu'un fils :

|
CLAUDE FRANCOIS CRETON,
né le 21 Avril 1720 et décédé le 21 Janvier 1786 à 65 ans, inhumé au
Cimetière St Denis d'Amiens.
Il fut Président du grenier à sel d'Amiens, échevin en 1756 et 1757,
notable en 1765 et 1766 - CONSEILLER DU ROY (Louis XV) -
Il épousa Anne Jeanne d'ERVELOY, il en eut quatre enfants :



|
Alphonse Sainte Marie CRETON, né à Beauvais
le 7.9.1801. Il épousa Chantal de la HAYE
dont il eut 4 enfants.
Décédé le 16.11.1885. Son épouse décédée à
Paris, le 14.11.1883.



|
(8, rue de l'Oratoire
à Amiens)

|
Suite sur Annexe 1
de la présente partie III.11.

Le 27 Novembre 1870, au combat de
DURY-lès-Amiens, Alphonse et Eugène
CRETON sont cités à l'ordre du jour
"pour avoir supporté bravement le
baptême du feu". Arras - 30.11.1870.

HISTORIQUE SUR LE CHATEAU DE NEUVILETTE (JUBLAINS-MAYENNE)

Le château de Neuville ("NOVA VILLA" = "NOUVELLE DEMEURE") a été acheté par Robert, Marie, Isidore, Emmanuel de FARCY de BEAUMONT, demeurant à RENNES, 12 rue de Fougères, le 19 Avril 1887, à Monsieur Henri de CADOUAL, Lieutenant d'Infanterie, Substitut du Commissaire du Gouvernement, demeurant à AMIENS.

Le domaine appartenant à Madame de CADOUAL, née Gabrielle, Marie, Thérèse du LAURENT, cette propriété lui avait été donnée par contrat de mariage par ses parents, son père en ayant hérité d'une tante célibataire décédée en 1871.

Cette demoiselle Claire du LAURENT avait acheté ce domaine à M. Théophile GESNOIN, demeurant à DUCEY en 1855 ; celui-ci en avait hérité de M. Pierre LE NICOLAIS décédé en Avril 1848 qui habitait St JEAN-FROMENTEL (Loir-et-Cher).

Celui-ci en avait hérité de son père qui l'avait acquis le 9 Décembre 1768 de M. Claude GEDEON DENIS DUMETZ, Comte de ROUAY, Président Honoraire en la Chambre des Comptes, demeurant à Paris.

Neuville était alors devenu une métairie comprenant une grosse tour et une grande salle en ruines avec porte et cheminée en pierre de taille, une grande chambre avec cheminée, deux celliers, un escalier. Au 1er étage, deux chambres avec cheminée et une chambre de décharge ; grenier sur le tout avec cheminée.

Quand Robert de FARCY acheta Neuville, l'ancien château était toujours en ruine ; seule était intacte la grosse tour avec sa meurtrière, datant de François 1er ; un chêne de haute taille était implanté au milieu de l'actuelle salle à manger.

Robert de FARCY habitait alors avec sa famille Langdepoutre, demeure bourgeoise du XVIIe siècle située au voisinage de Neuville, et qu'il tenait de la famille de sa mère Emma LORFEURE, qui la détenait de la famille du TAILLIS.

Robert de FARCY entreprit de restaurer le Château de Neuville.

Comme il voyageait beaucoup et avait notamment visité la Bavière et ses châteaux, il s'inspira de ces châteaux du bord du Rhin et multiplia les tourelles surmontées d'un clocheton. Robert de FARCY ne prit l'avis d'aucun architecte et fit tout à son idée ; toutes les pierres furent taillées à la main par un artisan (BLESSEBOIS).

Robert de FARCY mourut subitement avant même que le parc et l'avenue aient pu être aménagés comme il l'avait souhaité. Sa famille quitta Langdepoutre et vint s'installer à Neuville une fois la restauration terminée.

Le château de Neuville appartient actuellement à Bernard CRETON de LIMERVILLE, arrière petit-fils de Robert de FARCY.

Histoire plus ancienne de Neuville d'après l'Abbé ANGOT
et les Archives.

François Ier, par ordonnance du 23 Juin 1528 en faveur de son cousin, Bertrand de CARADREUX, érigea le Vicomté de Neuville, espérant le faire Comté, quand Mayenne serait devenu Duché.

Il lui adjoignait la Seigneurie de Lingé et permettait d'édifier au lieu de NeufVillette un château à pont-levis qui ne prit point pourtant l'aspect d'une forteresse.

En dehors d'une tour élancée, il ne présentait qu'un corps de logis assez lourd, à fenêtres et lucarnes divisées par de forts meneaux, porte encadrée de colonnettes, d'arcades, chargées de sculptures d'un ciseau inexpérimenté.

Le bâtiment prolongé à l'Ouest sur d'anciennes fondations, flanqué à l'Est d'une chapelle, et sur les deux façades de tours et tourillons couronnés de leurs toits effilés, est devenu récemment une vraie demeure seigneuriale.

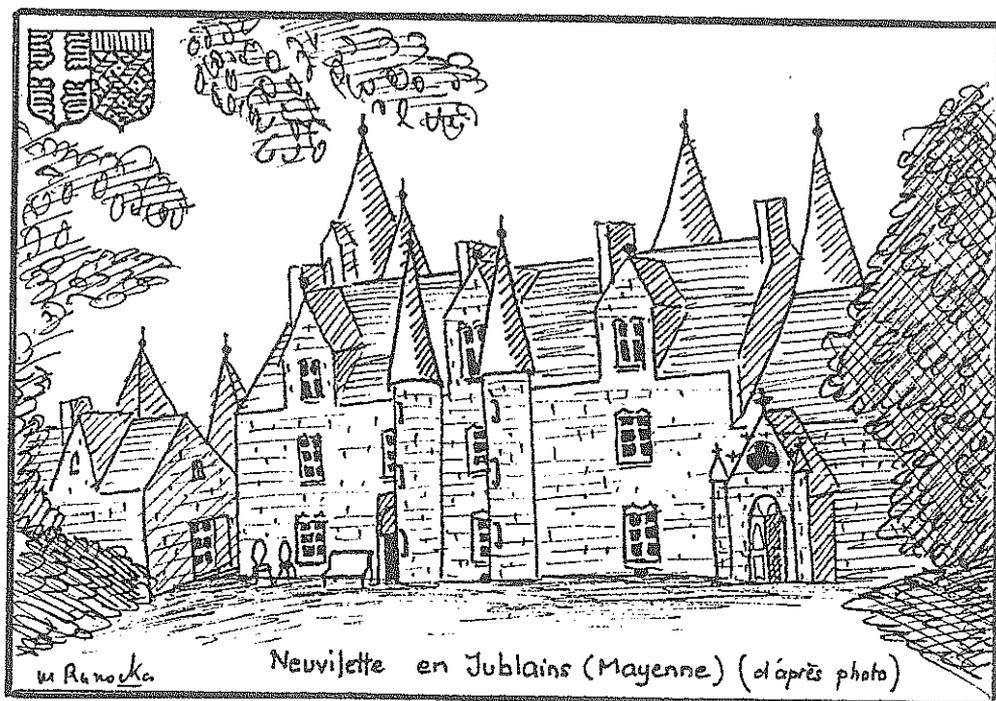
Des caves voûtées que recouvrent les pelouses appartenaient peut-être à l'hébergement primitif. La chapelle était aussi plus ancienne que le logis puisque des Lettres Papales de 1518 y autorisaient la célébration de la Messe.

Aujourd'hui, il n'en reste que les murs côtiers et le pignon oriental, revêtus d'une végétation exubérante de lierre.

Au bout de la chapelle, écrit-on vers 1560, existait une petite chambre de galetas. On avait fait cette petite loge depuis une quinzaine d'années pour un frère religieux tenu de quelque maladie dangereuse et pour le séparer de ses frères et soeurs et d'avec feu son père. On mentionne aussi vers 1650 un fourneau de forge au-dessus de l'étang de la Grande Métairie.

Bertrand de CARADREUX a grâce à Henri IV, l'autorisation d'avoir une armée de 12 hommes et plus si c'est nécessaire, pour se défendre des mauvais garçons et des envieux, qui plusieurs fois, ont attenté à sa vie et sacrilègement ont rompu dans une église un écusson à ses armes.

Le Seigneur de Neuville a donc été un des premiers adversaires des Protestants.



COMPLEMENTS SUR FAMILLES ALLIEES AUX CRETON DE LIMERVILLE (Cf I. 3.)

- de FRANCQUEVILLE d'ABANCOURT
A N F Artois, Flandre, Picardie
Anobli par charge de Conseiller au Parlement des Flandres en
1702, mort en charge le 27 Février 1723.
- de GORGUETTE d'ARGOEUVRES
A N F Picardie.
Extraction, maintenue noble en 1697.
- CORNET d'HUNVAL
Picardie (Amiens)
Anobli le 11 Juin 1816.
- d'ASSIGNIES
Cette ascendance d'Assignies est très intéressante et illustre
jusqu'au Roi SAINT LOUIS.

o ooo o ooo o

N.B. Nous reproduisons en Annexe 4 et Annexe 5, deux arbres généalogiques ascendants fournis par l'Oncle Jacques de FRANCQUEVILLE, celui d'Eugène CRETON de LIMERVILLE et de son épouse Marguerite de FRANCQUEVILLE. Certaines informations se répètent mais d'autres (celles des lieux de naissance, de mariage et de décès) viennent compléter ce que nous avons par ailleurs.

FAMILLE LIMERVILLE

table 1

Eugène CRETON de LIMERVILLE né à Amiens le 26 mai 1841
 décédé à Amiens le 4 octobre 1932

épouse en 1^{eres} noces Marie L'élev
 de La Simone (+ 1885)

épouse en secondes noces le 25 mai 1887 à Yzeux (Somme)
 Marguerite de Francqueville née à Amiens le 4 mai 1865
 décédée à la Chaussée de Francouffe le 19.3.1948

Marie épouse en 1^{eres} noces
 Le Comte de Jaquelot du
 Boisnouvray
 épouse en 2^{emes} noces
 Pierre de la SERRE

Raphaël
 épouse
 Cécile de THIEULLOY

Jacques
 épouse
 Josépha de FARCY
 de BEAUMONT

Robert
 épouse
 Hélène de
 TOURTIER

Colette
 épouse
 Henri de
 Francqueville

- Claudine " fille de Marie "
- Guy épouse Odile de TROGOT
- Jacques + accidentellement
- Alexis + accidentellement
- Jean-Claude ép. Jeanne du
 BoisBAUDRY
 (cf III. 10. Annexe 3 p. 167)

- Yvonne épouse
 Raymond de Pontbriand
- Henri épouse
 Marie des Rieux de
 La Villoubert
- fiems + en déportation
- Alain épouse Marie-
 Thérèse d'Heudières

- Claude épouse
 Noëlle des Abbays
- Colette épouse
 François de Coattarel
- Jacqueline épouse
 Jean de la FOYE
- Chantal épouse
 Henri de Coattarel
- Marie-Ange épouse
 Henri d'Alainjean
 du Gasset

- Michel S.A.
- Christiane épouse
 Jean de Beaunay
- Solange S.A.
- Jacques épouse
 Ellone de St
 Marie d'Agneaux
- Hubert, jumeau
 de Jacques. S.A.

- Marguerite S.A.
- Bernard +
- Robert +
- Brigitte S.A.
- Jean +
- Jacques épouse
 Chantal de Bay-
 nast de Septfontaines
- Joseph +
- Guy épouse Armelle
 du Plbuoy
- Marc épouse
 Franca du Baynard
 de Septfontaines
 (Soeur de Chantal)

Dont postérité :

III.11. / ANNEXE 2 - Table 2 - p. 186

III.11. / ANNEXE 3 - Table 3 - p. 187-188

§§§§ RAMEAU DE MARIE DE LA SERRE

- Guy de la SERRE
et Odile de TROGOFF

- Jean-Claude de la SERRE
et Jeanne du BOISBAUDRY

§§§§ RAMEAU DE RAPHAEL

- Yvonne de LIMERVILLE
et Raymond de PONTBRIAND

- Henri de LIMERVILLE et
Marie des RIEUX de
la VILLEOUBERT

- Alain de LIMERVILLE et
Marie-Thérèse d'HEUDIÈRES

§§§§ RAMEAU DE ROBERT

- Jacques de LIMERVILLE et
Eliane de Ste MARIE d'AGNEAUX

Jacques
Alexis ép. E. de la BARRE de NANTEUIL, dont Nicolas, Laure, Amaury, Violaine
Claude ép.
Nicole

Olivier ép. SC. GUILLOTIN de CORSON, dont Cédric (86)
Colette
Isabelle ép. Jérôme SCIARD, dont Charlotte
Eric ép. Mlle ACHARD de la BELLUARDIERE
Ségolène

Guy ép. Mlle d'ANTHENAISE, dont Romuald et Stéphane
Annick ép. Ghislain ARTUR de la VILLARMOIS, dont Béatrice, Arnaud, Yann, Natacha
Patrick +
Régis ép. M. du FOU de Kerdaniel, dont Alexandra, Nicolas, Wladimir
Gilles ép. Nelly de POULPIQUET du HALGOUET
Dominique

Chantal ép. Yves le PANNETIER de ROISSAY, dont Laure (87)
Hervé(61)
Cécile (63)
Carole (66)
Pierre (73)

Eric ép. Mlle de SAINTE FOY, dont Tiphaine, Sibylle
Brigitte ép. M. POTIER de la VARDE, dont Cécile, Christophe
Nadine ép. M. Arnaud de BEAUNAY, dont Charlotte, ---

Gonzague (64)
Anne (66)
Marie (69)

§§§§ RAMEAU DE COLETTE DE FRANQUEVILLE

• Jacques de FRANQUEVILLE
et Chantal de BAYNAST
de SEPTFONTAINES

Marie-Solange ép. Arnaud VAN ROBAIS, dont
Aude ép. Michel GILBERT de COUWER, dont
Catherine (61)
Alix (64)
Elisabeth (68)
Inès (69)
Jean-Baptiste (73)

• Guy de FRANQUEVILLE et
Armelle LE BLOND du PLOUY

Henri ép. Myriam PESCHART d'AMBLY, dont Blanche (84)
Laure ép. M. Ludovic DEYDIER de PIERREFEU
Servane (67)

• Marc de FRANQUEVILLE
et France de BAYNAST
de SEPTFONTAINES

Laurence (65)
Benoit (66)
Emmanuelle (67)
Ignace (73)
Colette (76)

§§§§ RAMEAU DE JACQUES

• Claude de LIMERVILLE
et Noëlle des ABBAYES

Bernard (53)
Marie-Noëlle ép. Christophe de QUATREBARBES, dont Henry, Pierre, Thibault, Paul
Marie-Claude ép. Jérôme EUDES, dont Julien, Guillaume
Geoffroy ép. Christelle MOTTE, dont Agathe,
Thierry ép. M-Odile LEREBOURG
Marie-Odile ép. Eric BOISSEAU, dont Marie-Amélie †, Jean-Camille,
Marie-Christine

• Colette de LIMERVILLE et
François de COATTAREL

Annick ép. Daniel LE TROADEC, dont Erwan, Ronan
Jacques
Marie
Benoît ép. Yseult KERRAND, dont Vincent, Marc
Marie-Thérèse ép. Daniel YWON, dont Véronique, Dominique
Joseph
Marie-Bernadette
Marie-Christine ép. Patrick YWON (frère de Daniel)

• Jacqueline de LIMERVILLE
et Jean de la FOYE

Voir II. Annexe 3 / Arbre 7 - Pages 107 et 108.

.../...

Suite...

• Marie-Ange de LIMERVILLE
et Joseph-Henri MAUJOUAN
du GASSET

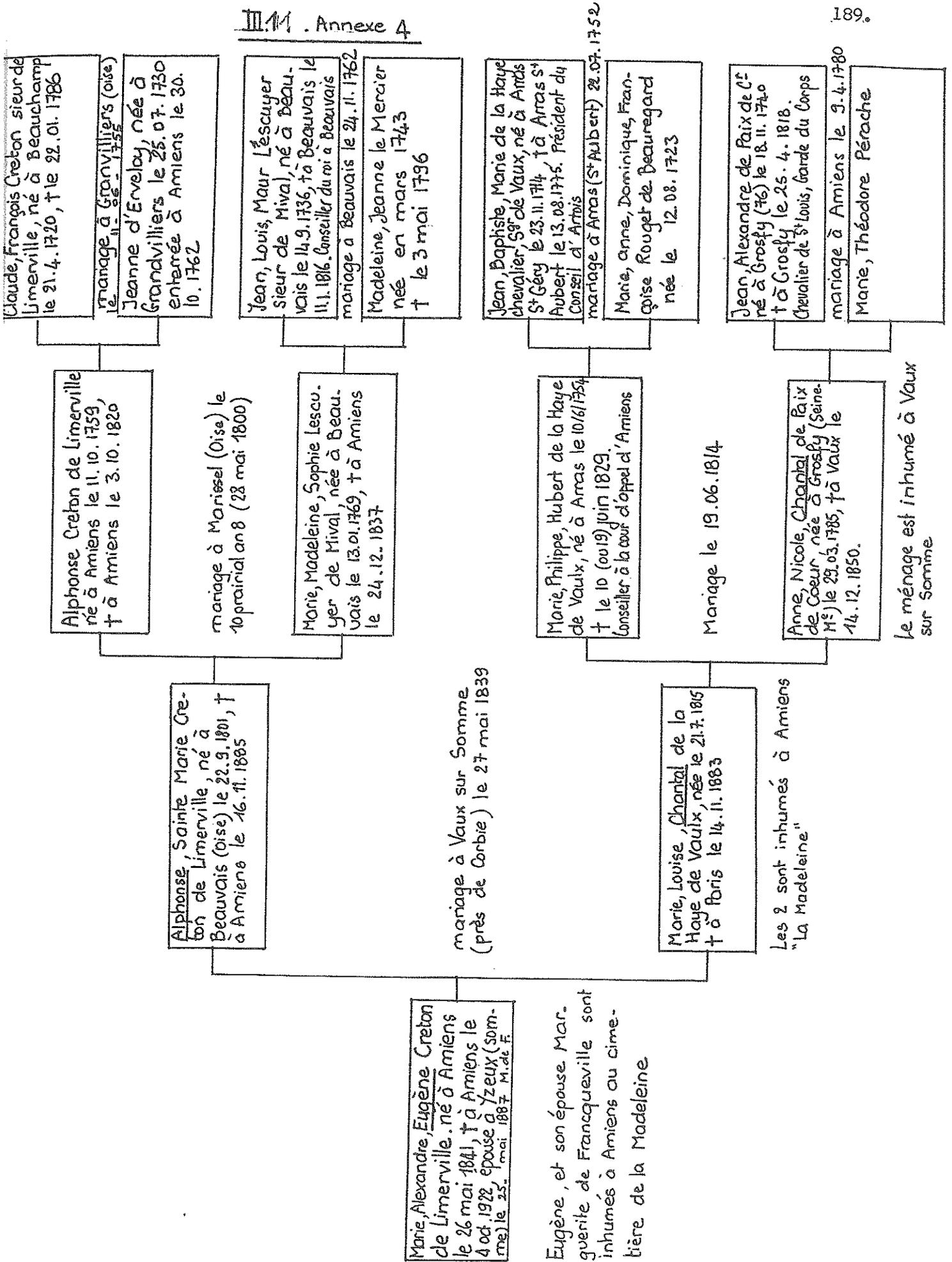
Maria-Pia (1955)
Roselyne
Marguerite
Hélène
Nathalie
Béatrice (1968)

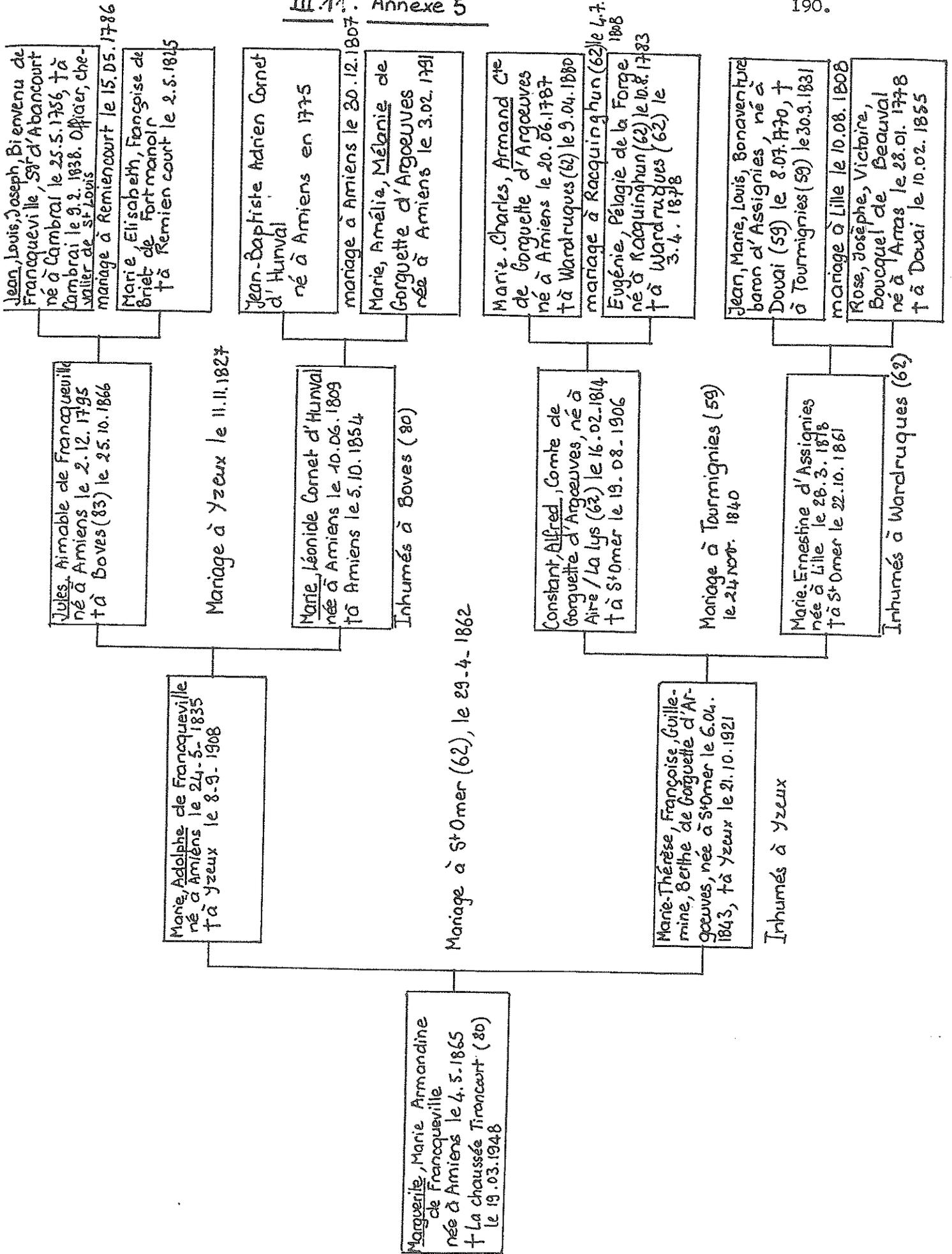
• Chantal de LIMERVILLE
et Henri de COATTAREL

Christiane ép. Patrice de VILLEMAGNE, dont Claire, Béatrice, Benoît-Joseph
Philippe ép. Armelle de la MESSELIÈRE, dont Clothilde, Amaury, Diane
Guy --(1957)
Véronique (1958)
Yseult (1961)

=====

III.11 . Annexe 4





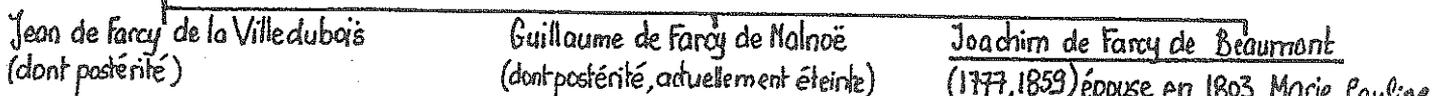
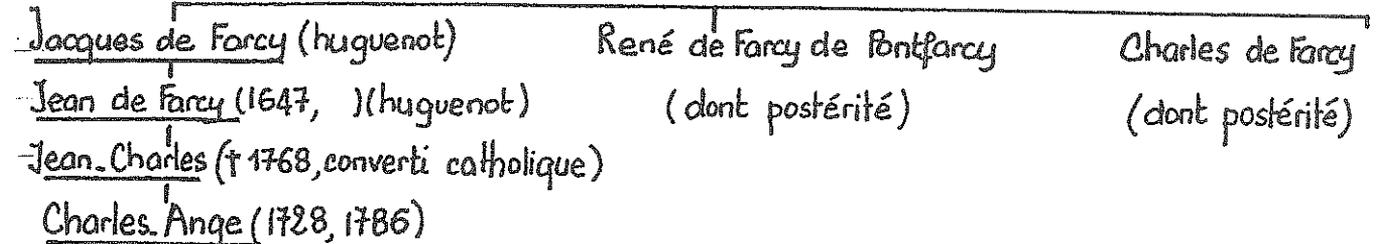
III. 11. annexe 6. Famille Farcy de Beaumont

(RESUME)

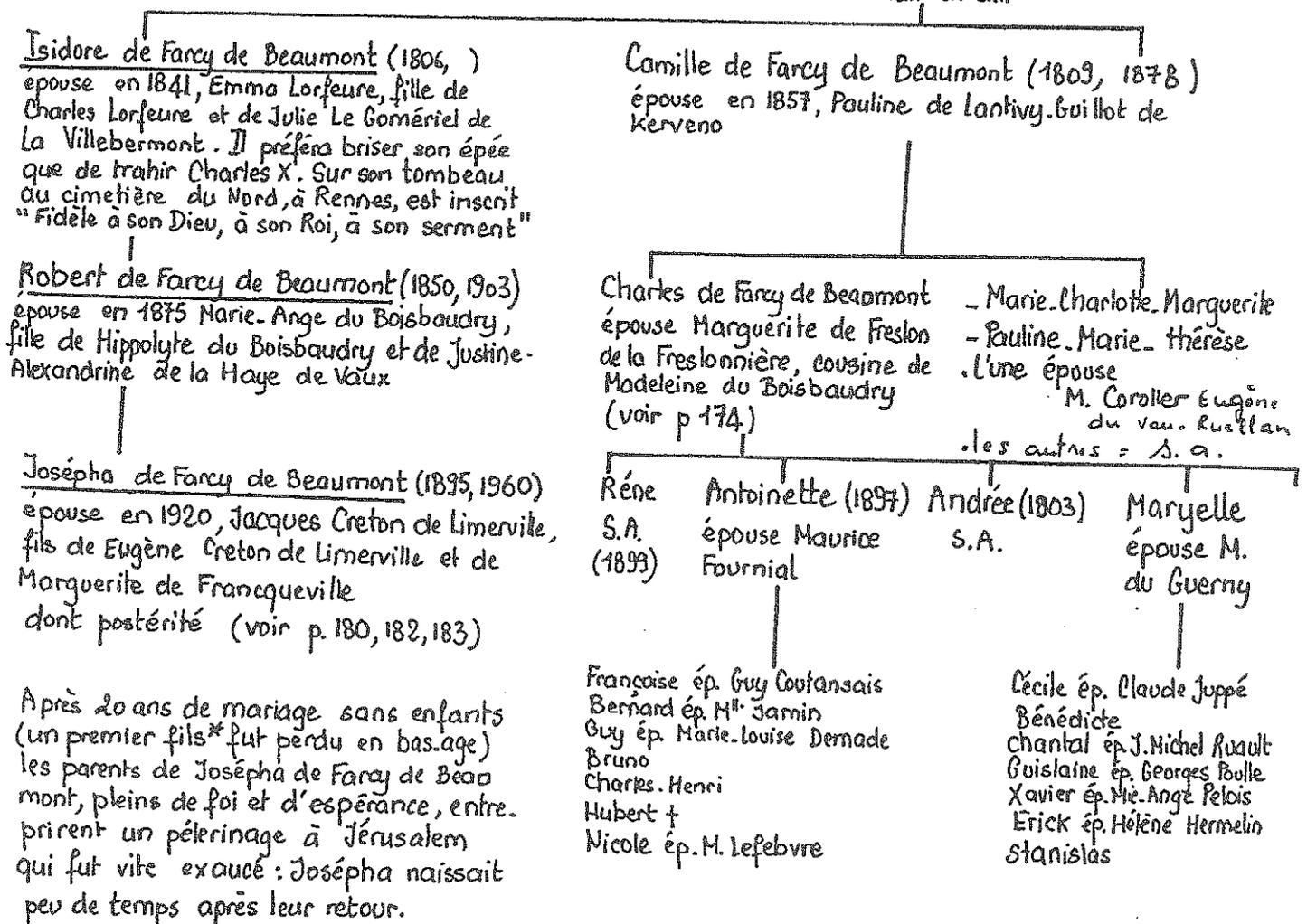
Confirmation de noblesse et annoblissement en tant que besoin par lettres patentes de décembre 1644, maintenue noble le 19 octobre 1648 et le 12 juin 1715.

Armes: "d'or fretté d'azur à 6 pièces au chef de gueules plein" - DEVISE: "Jamais ne varie"

Annibal de Farcy



Détails sur les pages suivantes.



* Geoffroy.

XIV° Annibal de FARCY (+ 1650), écuyer, Seigneur de St Laurent, avocat au Présidial d'Alençon (Orne), puis Procureur fiscal et maître des Eaux et Forêts du Comté de Laval (Mayenne), Sénéchal d'Argentré, épouse le 8 Février 1601, Guyonne de LAUNAY, fille de François de LAUNAY écuyer, Seigneur du Rocher et du Fresne, et de Lezine GESLAND, dont :

1. Gilles
2. Madeleine
3. Thomas
4. Jacques, qui suit, auteur de la branche de la VILLEDUBOIS.
5. François-Annibal, auteur de la branche de SAINT-LAURENT.
6. René, auteur de la branche de PONTFARCY.
7. Joachim
8. Suzanne
9. Charles, auteur de la branche de CUILLE. (1)
10. Philippe
11. Jeanne

Seigneurs de la VILLEDUBOIS

XV° Jacques de FARCY (+ 1682), écuyer, Seigneur de la Villedubois, en Mordelles (I-et-V), Paisnel, Mué, en Parcé (I-et-V) et Malnoë, en St Christophe-des-Bois (I-et-V) ; huguenot, enseigne de la Cie du Comte de COLIGNY-CHASTILLON ; épouse Catherine de GENNES, huguenote, + le 27 Août 1680 (registres de Cleusné, près Rennes), fille de Jean de GENNES, écuyer, Seigneur du Boisguy, et de Françoise DOUDART de LISLE, dont :

1. Michel
2. Jean, qui suit
3. René
4. Françoise

.../...

XVI° Jean de FARCY, 2e fils de Jacques et de Catherine de GENNES, écuyer, Seigneur de Mué, né huguenot, vers 1647, Capitaine aux régiments de Champagne, du Maine, puis de Broglie ; épouse au temple de Cleusné (Rennes), le 20 Avril 1670, Suzanne de RAVENEL, née huguenote vers 1653, fille de Luc de RAVENEL, écuyer, banquier à Rennes, et de Renée de GENNES, dont :

1. Jacques
2. Jean-Charles, qui suit.
3. Catherine
4. Luc
5. Marie

.../...

XVII° Jean-Charles Michel de FARCY (puîné), Chevalier, Seigneur de la Villedubois, Malnoë, la Ronce et le Restolles, baptisé au temple de Cleusné le 16 Octobre 1677, Capitaine au régiment du Roi-Cavalerie, converti au catholicisme, décédé à la Villedubois le 17 Janvier 1768 ; épouse : 1°/ Jeanne BENOIST, s.p.
2°/ le 11 Septembre 1725, Louise-Auréanne TAILLART, née vers 1702, décédée à la Villedubois le 27 Novembre 1751, fille de Guillaume TAILLART, écuyer, Seigneur du Restolles en Plouagat (C-du-Nord), et de Louise du COUEDIC ; dont 9 enfants :

(1) Le 2e fils de Charles, Jacques de FARCY († 1719), est l'auteur du rameau du ROSERAY, laissant 9 enfants du 1er lit (Isabelle PINEAU) et 2 enfants du 2e lit (Renée d'ANDIGNE).

1. Renée s.a.
2. Charles-Ange Joseph, qui suit.
3. Angélique
4. Jacques
5. Marguerite
6. Guillaume
7. Françoise
8. Louis
9. Anne

XVIII° Charles Ange Joseph ou Charles Joseph Anne de FARCY, Chevalier, Comte de la Villedubois et de Malnoë, né en 1728, mort à Rennes le 18 thermidor an IV (1796) ; épouse :

- 1°/ à Toussaints de Rennes, le 18 Mars 1762, Jeanne-Mathurine BERTHO, née vers 1739, décédée à la Villedubois le 15 Mai 1779, fille de feu Gilles-François BERTHO, Chevalier, Seigneur de la Ville-Josse, en Hénanbihen (C-du-N) et de Thérèse-Catherine de la NOUE ; dont 9 enfants.
- 2°/ Le 26 Juillet 1784, Marie-Yvonne du BOISBOISSEL, née à Tréguier (C-du-N) le 29 Octobre 1731, morte à Rennes le 10 Septembre 1786, inhumée à Mordelles, fille de Jean-Joseph du BOISBOISSEL, Chevalier, et de Marie-Jeanne QUINTIN de KERCADIO.

- | | |
|---------------------|------------------------------------|
| 1. Jean | 6. Julien |
| 2. Anne | 7. Adélaïde |
| 3. <u>Guillaume</u> | 8. Félix |
| 4. François | 9. <u>Joachim</u> , qui suit. |
| 5. Charles | <u>(1er du rameau de BEAUMONT)</u> |
| | .../... |

Guillaume : 1er du rameau de MALNOE.

Rameau de BEAUMONT
 =====

XIX° Joachim de FARCY, nommé Joachim Joseph Toussaint Marie, Chevalier, Seigneur de Beaumont, en Mordelles (I-et-V), né à Mordelles le 13 Décembre 1777, décédé en 1859 ; épouse à Rennes le 4 fructidor an XI (28 août 1803), Pauline Marie Céleste de PLOUAYS de CHANTELOU, née en St Aubin de Rennes le 16 Septembre 1783, fille de Félix Annibal Jean Baptiste de PLOUAYS, écuyer, Seigneur de Chantelou et de la Grignonais, ancien mousquetaire de la Garde du Roi, et de Marie-Maurice de la CELLE de CHATEAUBOURG, dont :

1. Charles + 1879 s.a.
2. Isidore, qui suit.
3. Camille (voir descendance page 191)
4. Marie-Thérèse (1816...) s.a.

XX° Isidore Paul Marie Ange de FARCY de BEAUMONT, né en 1806, épouse le 12 Juin 1841, Emma LORFEURE, fille de Charles LORFEURE et de Julie LE GOMERIEL, dont :

1. Emma (1842-1849)
2. Pauline (1844-1869)
3. Julie-Marie, née en 1846, épouse en 1866 M. Gaston TRETON de VAUJUAS (sans postérité)
4. Robert, qui suit.

XXI° Robert, Vicomte de FARCY de BEAUMONT, né en 1850, décédé à Rennes en 1903 ; épouse en 1875 Marie-Ange du BOISBAUDRY, fille de Hippolyte Comte du BOISBAUDRY et de Justine de la HAYE de VAUX, dont :

- Geoffroy + en bas âge
- Josépha qui suit.

XXII° Josépha de FARCY de BEAUMONT (1895-1959), épouse en 1920 Jacques CRETON de LIMERVILLE (1890-1969), dont 5 enfants :

- Claude (1921-1977) ép. Noëlle NICOLLON des ABBAYES
- Colette (1922-1979) ép. François de COATTAREL (+1981)
- Jacqueline (1924) ép. Jean de la FOYE (+ 1981)
- Marie-Ange (1926) ép. Joseph-Henri MAUJOUAN du GASSET
- Chantal (1928) ép. Henri de COATTAREL
(cousin germain de François)

et 37 petits-enfants.

§°§°§°§°§°§

Josépha de FARCY de BEAUMONT met fin à ce rameau.
Le rameau des FARCY de MALNOE est également aujourd'hui éteint.

Par contre, les descendants d'autres branches des FARCY existent encore aujourd'hui, en particulier les FARCY de la VILLEDUBOIS, les FARCY de PONTFARCY... Puisse cette grande et très ancienne Famille durer encore longtemps...

Voici succinctement l'ascendance des FARCY de la VILLEDUBOIS encore existants aujourd'hui :

- Elisabeth, Jacques, Hubert, Roland, enfants de :
- Jean de F. de la V. et de Yvonne SERVANIN. Jean avait un frère, Henri-Annibal, Jésuite, et trois soeurs. Ceux-ci étaient enfants de :
- Olivier Marie de F. de la V. et de Cécile LE GONIDEC de TRAISSAN. Cet Olivier Marie était fils de :
- Olivier Marie Mérite, Vicomte de F. de la V. et de Marguerite de la BINTINAYE (en 2e nocés). Olivier Marie Mérite était le 4e enfant de :
- Armand-Paul-Marie-Ange Comte de FARCY de la VILLEDUBOIS et de Cécile LE CORGNE de BONABRY. Armand de F. de la V. étant lui-même fils de :
- Jean-Marie-Protaire Comte de F. de la V. --- FRERE de JOACHIM de FARCY de BEAUMONT.

§°§°§°§°§°§
§°§°§°§°§°§
§°§°§
§

III. 11. / Annexe 7.

FAMILLE DE LA HAYE

Robert de la HAYE était fils d'honorable homme Jean de la HAYE, Seigneur du dit lieu de la Haye à Flers, laquelle seigneurerie de la Haye a eu anciennement un très beau château comme on voit encore par les belles murailles et contient outre ce fief de la Haye portant nom, trois autres, à savoir : Jonquoy, Vilbuze et de la Tourrès, ainsi qu'il se voyait en 1244.

Le dit Robert épousa Damoiselle EMMAIN. Il eut pour fils Simon de la HAYE, Seigneur du dit lieu à Flers, lequel à son tour fut père de :

Guilbert de la HAYE, marié à Catherine de la VINGNIERE, lequel mourut en 1361. De ce mariage, naquit Allard de la HAYE, escuyer, aussi Seigneur du dit lieu qui épousa Damoiselle Marie du FRESNOY, Dame du dit lieu dont il eut Jean de la HAYE, escuyer, Seigneur du dit lieu, marié en lères noces à Damoiselle Marguerite de CROIX (1450). Mais étant mort sans enfants l'an 1479, sa succession passa à Arnould de la HAYE, escuyer, Seigneur du Fresnoy et de la Haye, marié à Damoiselle Jeanne de BARY qui fut veuve en l'an 1499.

De ce mariage est issu :

Jean de la HAYE, escuyer, Seigneur du Fresnoy, allié à Damoiselle JOSSET de MORTAGNE, lesquels eurent pour fils, Maximilien de la HAYE, escuyer, Seigneur du Fresnoy, marié à Damoiselle Anne de la CAUCHYE, Dame de Rabecque.

De ce mariage, naquit :

Philippe de la HAYE, escuyer, Seigneur du Fresnoy et Rabecque, grand Bailli de Warnetons, allié à Damoiselle Anne PALLI. Ils eurent pour fils : Messire Philippe Charles de la HAYE, escuyer, Seigneur d'Ennequin, la Haye, Saudas, etc... Colonel de Cavalerie tué près de Mons en 1678 lequel a été marié à Dame Marie-Anne de CASTINAT.

De ce mariage, est issu :

Jean de la HAYE, Escuyer, Seigneur de Libermont. Marié à Damoiselle de BENTINEEK, du pays de Guelone, fut député aux Etats Généraux au temps des troubles aux Pays-Bas.

Jean-Baptiste Marie de la HAYE, reçu bachelier le 21 Mars 1739. Licencié en Droit par la faculté de Douai le 30 Juin 1739, prêta serment comme Avocat au Conseil d'Artois le 11 Juillet 1739. Il épousa Damoiselle Anne Françoise Dominique ROUGET de BEAUREGARD.

Ils eurent pour fils :

Marie Philippe Hubert de la HAYE, reçu bachelier et licencié en Droit par la faculté de Paris le 12 Mai 1773, prêta serment comme Avocat au Conseil d'Artois le 29 Juillet 1774. Fut reçu Substitut de M. l'Avocat Général près le Conseil d'Artois. Fut Conseiller en Cour Royale d'Amiens, épousa Damoiselle Chantal de PAIX de COEUR, mourut au château de Vaulx en 1820.

Une branche des de la HAYE et portant les armoiries ci-contre fit souche en Artois.



Charles de la HAYE, Seigneur de Hézèque, d'Ecquedecque et de Rellingue, issu de Jean de la HAYE, Seigneur des mêmes lieux qui vivait encore le 16 Mars 1509 ; il avait épousé Claude d'ALLENES de laquelle il eut Pierre Charles de la HAYE, Chevalier, Seigneur d'Ecquedebecque, Hézèque, Radinghem, allié à Louise de HALVIN, fille de Jean, Seigneur de Roscern et d'Anne VAN HOUT.

De ce mariage, vint :

Charles de la HAYE, créé Comte d'Hézèque, mentionné ci-dessus. Il avait été marié en 1663 à Marguerite ROBLES, fille d'Alexandre, Comte d'Annapes, dont Charles Antoine de la HAYE Comte d'Hézèque, Seigneur d'Ecquedecque, Pavin et Pavilly, qui épousa le 5 Mai 1689 Isabelle de MAILLY, fille aînée de Guillaume de MAILLY, Marquis du Fresnoy, Seigneur de Buire au Bois, et d'Isabelle Marguerite de LONGUEVAL de BUCQUOIS sa seconde femme.

De cette union :

Isabelle Marguerite de la HAYE, Dame d'Hézèque, Buire au Bois, mariée à Charles Alexandre de FRANCE, Marquis de Noyelles, Baron de VAULX.

Une demoiselle Jeanne de la HAYE épousa Jacques de CAULAINCOURT. Ils moururent l'un et l'autre en 1580 et 1585 à (illisible) Comté de St Pol en Artois.

--- Copie de l'épithaphe du tombeau TRAMECOURT de la HAYE ---



Ichy gissent nobles et vertueuses personnes
 Jehan de TRAMECOURT, Seigneur du dit lieu, Gransart Lannoy,
 Framézelle etc
 et Damoiselle Isabeau de la HAYE, Dame de la Prée la Follye,
 Laval, etc, sa compagne, lesquels, pour le salut de leurs
 âmes et celles de leurs parents ont fondé en ce lieu tous
 les jeudis de l'an, la messe du vénérable St Sacrement et
 trépassèrent.
 assié voir icelluy le 27 de Novembre 1540 et icelle
 Damoiselle le 6e d'Août 1592. Priez pour leurs âmes.

Sur le tombeau se trouvent les armes des de la HAYE TRAMECOURT, GRAUSSART Hubert, REDYS, BAILLEUL, ZEQUESKAPHE, STRIE.

N.B. = Sur la tombe de Chantal de la HAYE, fille de Marie Philippe Hubert et de Chantal de PAIX de COEUR, épouse de Alphonse CRETON de LIMERVILLE, figurent les armoiries suivantes (Cimetière de La Madeleine à Amiens) : D'argent au chevron de sable accompagné de 3 merlettes de sable 2 et 1.

Parmi les papiers concernant la famille de la HAYE, se trouvent :

- 1°/ L'extrait du procès-verbal de l'assemblée de la noblesse des Baillages d'Amiens et de Ham tenue à Amiens conformément aux ordres du Roy où M. de la HAYE signe comme secrétaire (2 Avril 1789).
- 2°/ Un certificat de Maximilien de CROÿ, Duc d'Havie et de Croÿ Pair de France, constatant que M. de la HAYE de VAULX a été nommé Secrétaire de la Noblesse et qu'il a rempli ses fonctions à la satisfaction générale (20 Août 1816).
- 3°/ Un extrait du registre du Conseil Provincial d'Artois autorisant M. de la HAYE à prêter serment comme Substitut de M. l'Avocat Général du Roy.
- 4°/ Une lettre du Roi Louis XVI envoyant M. Philippe Hubert de la HAYE aux Etats de Blois. Cette lettre porte la signature du Roi.
- 5°/ Un certificat d'émigration et de résidence dans la Province du Bas Rhin pendant la Révolution.
- 6°/ Un arrêt du Conseil d'Etat du Roi, reconnaissant la noblesse des de la HAYE et exemptant cette famille du droit de marc d'or.
- 7°/ Le compte-rendu d'un différend entre Jean-Baptiste de la HAYE, député général et ordinaire des Etats d'Artois et le Sieur PALISOT de BEAUVOIR, Receveur Général des Domaines de Flandres et d'Artois.
- 8°/ Une généalogie (très compliquée) sur laquelle on relève le nom d'Isabeau de la HAYE, épouse de Jean de TRAMECOURT.
- 9°/ Diplômes de droit, licences et autres papiers sans intérêt.
- 10°/ Le dessin de la pierre tombale d'Antoine de la HAYE, Abbé de St Denis, inhumé dans l'abbaye St Denis en 1504.
- 11°/ Un petit coffret en or offert à M. de la HAYE de VAULX par le Duc d'HAVRE, Prince de CROÿ, pour le remercier de ses services.
- 12°/ Contrats de mariages.

XXXXXXXXXXXXXX

| |
|--------------------------------------|
| TABLE DES MATIERES ----- ----- |
|--------------------------------------|

| | <u>PAGES</u> |
|--|--------------|
| AVANT-PROPOS..... | 1 |
| | |
| <u>PARTIE I</u> | |
| <u>PRESENTATION DE L'ARBRE GENEALOGIQUE ASCENDANT</u> | |
| <u>LA FOYE -- LIMERVILLE</u> | |
| I.1. Généalogie ascendante illustrée LA FOYE-LIMERVILLE sur 4 générations..... | 4 |
| I.2. Généalogie ascendante LA FOYE-LIMERVILLE sur les 4 premières générations..... | 5 |
| I.3. Généalogie ascendante LA FOYE-LIMERVILLE de la 4e à la 7e génération..... | 6 |
| I.4. Récapitulatif des armoiries des familles alliées apparaissant sur l'arbre ascendant (jusqu'au niveau des 32 ancêtres)..... | 9 |
| | |
| <u>PARTIE II</u> | |
| <u>GENEALOGIE DE LA FAMILLE "LA FOYE"</u> | |
| II.1. Introduction à la famille "LA FOYE" | |
| II.1.1. -- Présentation du nom..... | 13 |
| II.1.2. -- Présentation de la lignée..... | 14 |
| II.2. Adam de la FOYE..... | 19 |
| II.3. Jacques de la FOYE..... | 24 |
| II.4. Gabriel de la FOYE..... | 30 |
| II.5. François de la FOYE..... | 33 |
| II.6. François-Evrard de la FOYE..... | 35 |
| II.7. Michel-François de la FOYE..... | 39 |
| II.8. Charles-Antoine de la FOYE..... | 47 |
| II.9. Louis-François de la FOYE..... | 53 |
| II.10. Eugène de la FOYE..... | 67 |
| II.11. Charles-Alexandre de la FOYE..... | 71 |
| II.12. Henri-Eugène de la FOYE..... | 74 |
| II.13. Louis Paul de la FOYE..... | 75 |
| II.14. Jean Amédée de la FOYE..... | 78 |
| II.15. Compléments sur les vies de Charles-Antoine, Louis-François, Eugène et son fils Charles- Alexandre, Adolphe, de la FOYE, d'après les notes recueillies par Tante Rose, femme d'Adolphe | 81 |
| | |
| <u>ANNEXES</u> à cette partie II : | |
| 1. Copie des lettres de noblesse..... | 87 |
| 2. Justificatif à l'octroi des lettres de noblesse | 88 |
| 3. Arbres généalogiques descendants des LA FOYE... | 101 |

PROPRIETES ESQUISSEES DANS CE RECUEIL

=====

| | <u>Pages</u> |
|--|--------------|
| - <u>BEAUREPAIRE - AUGAN (Morbihan)</u> | 161 |
| . Acheté en 1844 par Amédée de SAVIGNHAC et Emilie du BOISBAUDRY. S.p. | |
| . Appartient actuellement à Gabriel de la MESSELIERE, qui en hérita de son oncle Raoul du BOISBAUDRY (s.p.) (et parrain) | |
| - <u>COETBO - GUER (Morbihan)</u> | 156 |
| . François-Dominique du BOISBAUDRY y habita avec son épouse Angélique-Perrine de la MARNIERE, au début de leur mariage, avant de se fixer à la Haute-Touche. | |
| - <u>FRESLONNIERE - LE RHEU (Ille-et-Vilaine)</u> | 171 |
| . Terre et propriété appartenant aux FRESLON depuis un temps immémorial. | |
| . Appartient actuellement à Mme SPILMAN, demoiselle de l'ORNE d'ALINCOURT (dont la mère est une Delle FRESLON de la FRESLONNIERE) | |
| - <u>GUE-DE-L'ISLE - St ETIENNE-DU-GUE-DE-L'ISLE (Morbihan)</u> | 161 |
| . Propriété achetée en 1888 par la Comtesse du BOISBAUDRY (née Louise-Alexandrine de la HAYE de VAULX) pour l'un de ses fils, Jules. | |
| . Appartient actuellement à Béatrice du BOISBAUDRY (épouse de PENANSTER), petite-fille de Jules. | |
| - <u>HAUTE TOUCHE - MONTERREIN (Morbihan)</u> (1) | 163 |
| . Propriété achetée par François-Dominique du BOISBAUDRY vers 1760. | |
| . Est toujours restée à la branche aînée BOISBAUDRY. Y habite actuellement Alain du BOISBAUDRY. | |
| - <u>HOTEL DE SAVIGNHAC - PLOERMEL (4, rue des Forges)</u> (Morbihan)..... | 158 |
| . Appartenait en 1847 à Amédée de SAVIGNHAC, époux d'Emilie du BOISBAUDRY (morts sans enfants) | |
| . Leur nièce, Marie-Ange du BOISBAUDRY, épouse de Robert de FARCY de BEAUMONT, en hérita, puis sa fille Josépha de FARCY de BEAUMONT, épouse de Jacques CRETON de LIMERVILLE. | |
| . Appartient actuellement à Jacqueline de la FOYE, 3e enfant de Jacques et Josépha CRETON de LIMERVILLE. | |
| - <u>LAUNAY-RAVILLY - St PERE-Marc-en-Poulet (Ille-et-Vilaine)</u> près St-Malo..... | 130 |
| . Terre apportée par Louise-Alexandrine de BAUDRAN qui épousa en 1780 Charles-Antoine de la FOYE. | |
| . Appartient actuellement à Pierre du BOISBAUDRY, 2e fils d'Ivan du BOISBAUDRY et d'Elisabeth de la FOYE, arrière-arrière petit-fils de Charles-Antoine de la FOYE. | |

(1) Deux belles fêtes de famille y furent données, l'une à l'occasion du mariage de Marie-Ange du BOISBAUDRY avec le Comte Robert de FARCY de BEAUMONT, le 16 Juin 1875, l'autre à l'occasion du mariage de Magdeleine du BOISBAUDRY avec Louis, Comte de la FOYE, le 12 Juin 1912.

Pages

- MALOU - NOROLLES près LISIEUX (Calvados)..... 29
- Entré dans la famille de la FOYE par l'alliance de Jacques de la FOYE avec Jeanne de PAREY en 1608.
 - Pris par l'Etat Révolutionnaire quand Charles-Antoine de la FOYE émigra dans l'Armée des Princes vers 1790.
 - Appartient aujourd'hui au fermier d'à-côté qui y stocke ses réserves de fourrages et de grain.
- La MOTTE - LE RHEU (Ille-et-Vilaine)..... 171
- Construite après 1870 par François, Vicomte de FRESLON, frère du Comte Alexandre de FRESLON de la FRESLONNIERE.
 - Vers 1975, l'ensemble de la propriété (superficie d'environ 200 ha) appartenait à Pierric de FRESLON, neveu d'un M. de FRESLON mort célibataire. Celui-ci en fut exproprié pour y installer l'immense ensemble de l'Institut de Recherche Agronomique (I.N.R.A.) et autres Instituts Agricoles.
- NEUVILETTE - JUBLAINS (Mayenne)..... 184
- Acquis en 1887 par Robert de FARCY de BEAUMONT qui le reconstruisit à son idée.
 - Est aujourd'hui la propriété de Bernard CRETON de LIMERVILLE, arrière petit-fils de Robert de FARCY.
- Le TERTRE-au-Bault - GUER (Morbihan)..... 70
- Acheté en 1843 par Eugène de la FOYE et son épouse Irène de MEYNARD de la SUDRIE.
 - Quitte la famille de la FOYE en 1937, par un testament de Georges de la FOYE, arrière petit-fils d'Eugène, le laissant à sa mère Geneviève de JACQUELIN-DULPHE, qui le donna au fils de son frère, le Comte de JACQUELIN-DULPHE, qui en est encore le propriétaire en 1987.
- TRANKALOU - DEUX-EVAILLES (Mayenne)..... 77
- Acheté par Jacques et Josépha CRETON de LIMERVILLE aux environs de 1934, à M. et Mme BOUÉSSE (Industriel de MONTSURS) qui l'avaient acheté un ou deux mois auparavant aux RIVIERE (neveux et héritiers de M. et Mme GAMARD s.p. Notaire du Duc d'Orléans à Paris). L'ensemble de la propriété avait une superficie de 300 ha. M. BOUÉSSE n'en vendit que 25 ha, se gardant presque tout le bois pour la chasse.
 - Vendu en 1960 par les héritiers de J. et J. CRETON de LIMERVILLE à M. et Mme ROSSIGNOL, Industriels de MONTSURS, qui en sont encore aujourd'hui les propriétaires.

Pages

- Le Grand TRIANON - rue de la Nation - SAINT-SERVAN
(Ille-et-Vilaine) .. 76
 - Acheté par Louis et Magdeleine de la FOYE en 1928 qui y habitèrent jusqu'en 1944.
 - Vendu en 1947 à la Ville de St Servan, qui l'a rasé, en construisant une école.

- La VILLEDER - ROC-St ANDRE (Morbihan)..... 161
 - Achetée par Hippolyte du BOISBAUDRY, époux de Justine-Alexandrine de la HAYE de VAUX vers 1845. Son fils Alfred en hérita, puis Jacqueline, épouse de Pierre MALET de GRAVILLE.
 - Anne MALET de GRAVILLE, petite-fille d'Alfred du BOISBAUDRY, vendit cette propriété en 1982 à des Américains, en en gardant un pavillon.

- La VILLEVOISIN - AUGAN (Morbihan)..... 157
 - Appartenait à Joseph de SAVIGNHAC et à son épouse Jeanne du MOULIN du BROSSAY, parents de Suzanne de SAVIGNHAC qui épousa Constant du BOISBAUDRY le 15 Novembre 1808. Leur fille, Emilie du BOISBAUDRY épousa son cousin germain, Amédée de SAVIGNHAC, Polytechnicien, s.p. En hérita ensuite Raoul du BOISBAUDRY, fils d'Hippolyte et petit-fils de Constant, puis Antoine du BOISBAUDRY, 2e fils de Raoul.
 - Colette de FOUCAULT (3e fille d'Antoine du BOISBAUDRY) en est l'actuelle propriétaire.

§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§
 !!!!!!!!!!!!!!!
 §§§§§§§§§§
 !!!!!
 §